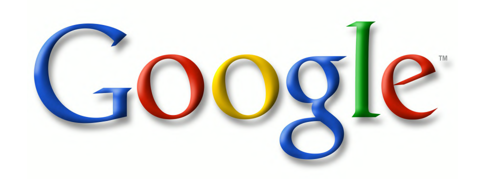
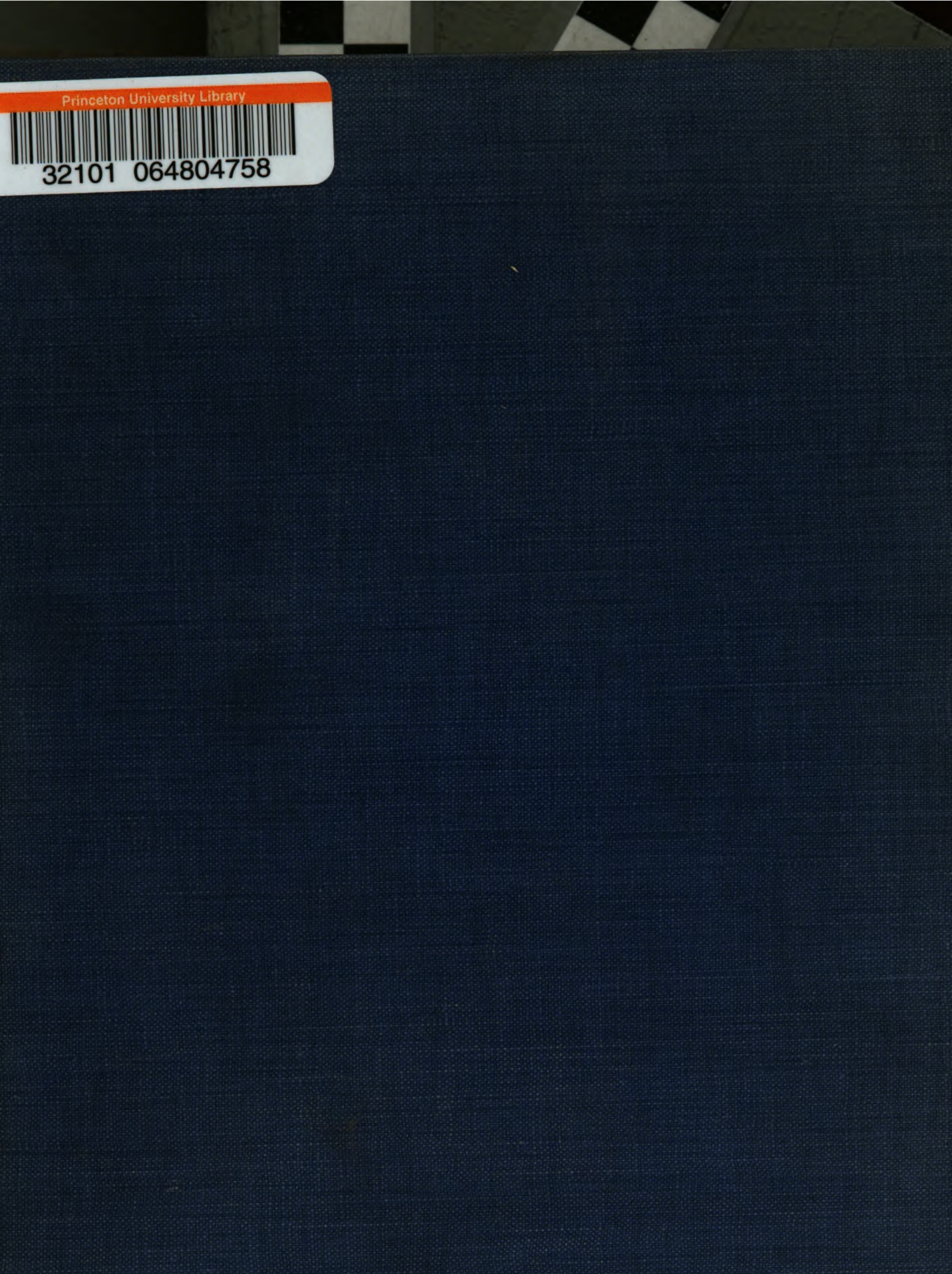



Princeton University Library
32101 064804758


VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget

BIOGRAPHIE

ES HOMMES REMARQUABLES

DE SEINE-ET-OISE.

Imprimerie de RAYNAL, à Rambouillet.

BIOGRAPHIE

DES HOMMES REMARQUABLES

DE SEINE-ET-OISE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'A CE JOUR;

Précédée d'un Aperçu historique,

ET SUIVIE D'ÉCRITS RELATIFS A CE DÉPARTEMENT.

PAR

Hippolyte Daniel de St. Anthoine,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuriâ cogniti.

(TACITE, livre Ier.)

A PARIS,

CHEZ ANGÉ, LIBRAIRE, RUE GUÉNÉGAUD, 19.

VERSAILLES,

MÊME MAISON, RUE SATORY.

1837.

A

MESSIEURS

les Membres du Conseil général

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE-ET-OISE.

Hommage très-respectueux de l'Auteur.

LETTRE

De M. le baron Le Peletier d'Aunay, député de Seine-et-Oise, à l'Auteur.

Je suis fort sensible, Monsieur, à l'honneur que vous voulez me faire par la dédicace de votre œuvre sur les Hommes remarquables de Seine-et-Oise : elle serait un témoignage d'estime qui me flatterait infiniment; mais ma raison me force à reconnaître mon insuffisance pour paraître à la tête d'une galerie où figurent tant de personnages remarquables par leurs talens, leur courage, leur science, leurs sentimens généreux et patriotiques. Un seul homme peut difficilement mériter cet honneur; et si vous me permettez de vous dire toute ma pensée sur cette dédicace, elle me semble revenir tout naturellement au Conseil général de Seine-et-Oise, à cette réunion d'hommes élus de toutes les parties de ce Département, dont vous avez réuni en faisceau les célébrités diverses, pour entretenir dans le cœur de ses habitans le feu sacré, l'amour de la France et le dévoûment à sa cause.

Veuillez, Monsieur, prendre en bonne part les observations que je soumets à votre bon esprit, et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Baron LE PELETIER D'AUNAY.

Paris, le 18 *Juin* 1837.

PRÉFACE.

Chaque siècle, chaque année, chaque heure laisse à l'histoire des matériaux à recueillir. Rapide comme le temps, la pensée trop souvent les néglige : ils gisent épars, ils s'accumulent, ils s'altèrent, ils se dispersent comme les feuilles qui naissent et que le vent emporte; entraînés vers l'avenir dans l'immense drame de l'humanité, le temps les couvre de sa poussière, jusqu'à ce qu'une main patiente et laborieuse les rapproche et forme un corps animé de ces lambeaux dédaignés.

Ainsi, redemander à l'histoire les faits qui appartiennent au sol de Seine-et-Oise, interroger les siècles dans leur passé, le présent dans son avenir, tenter ce qu'aucun historien n'avait encore fait pour ce Département, c'est-à-dire montrer chaque siècle avec sa physionomie propre, dans son allure physique et morale, dérouler le tableau des événemens qui ont imprimé leur passage sur chaque époque, associer l'histoire locale à la marche progressive du pouvoir monarchique, au développement des institutions politiques, militaires, civiles ou religieuses du pays; faire sentir de quel poids pesait chaque cité dans la balance des affaires publiques, alors qu'on ne connaissait point encore la centralisation; rappeler les luttes que cette portion de la France a eu à soutenir contre l'invasion, la royauté contre l'aristo-

cratie ; démontrer les avantages que la royauté a toujours retirés de l'appui du peuple, jusqu'au moment où, forcé enfin de faire valoir ses droits, il s'arme pour les lui arracher : telle a été la tâche que nous nous sommes imposée.

En d'autres termes, au milieu de la marche du temps, à travers les luttes des hommes, dans ce mouvement de choses et d'idées qui se succèdent sans arrêt, comme le flot succède au flot, j'ai saisi ce que l'histoire nous a transmis de plus saillant; j'ai combattu l'aristocratie comme un obstacle à la consolidation de la royauté; j'ai combattu le peuple dans ses excès; j'ai lutté contre la royauté absolue comme une entrave au développement des institutions populaires : je l'ai admirée dans son génie, dans les monumens qu'au travers des discordes civiles elle nous lègue, comme pour laisser à la postérité le soin d'apprécier son esprit de conservation.

Dans cet examen de notre histoire locale, j'ai cherché à résumer l'histoire du pays tout entier; je l'ai trouvée inscrite partout, sur le sol, sur les pierres, sur les monumens. Dans les châteaux fortifiés, j'ai retrouvé la féodalité, dans les villages la dîme, dans les prieurés le protectorat des rois, dans les villes ou passa la guerre civile, l'incendie, le meurtre; dans l'invasion étrangère, la trahison, la vengeance, la ruine de la propriété; dans les habitations royales, les fêtes, les intrigues, les traités, les colloques d'illustres exilés.

A cette tâche difficile de faire parler les temps passés et de reproduire avec vérité la physionomie des événemens dont nos yeux ont été les témoins, il a fallu

ajouter celle non moins délicate de restituer à chaque siècle les hommes qui n'ont pas été mêler leurs cendres à des cendres vulgaires. Ce travail, qui nous a demandé bien des heures, n'offrirait cependant qu'un stérile intérêt, s'il ne devait un jour se rattacher à une idée plus large et plus nationale, celle de résumer dans une même page l'histoire générale du pays, et celle des hommes qui, dans tous les genres, ont contribué à son illustration. Enveloppé par la Capitale, dont les bras s'étendent sur Seine-et-Oise comme l'ombre d'un arbre immense sur une forêt, c'est ce territoire que l'historien interrogera pour retrouver les traces des premiers combats de la monarchie française; il l'y suivra dans son enfance, dans son développement, dans sa virilité, dans sa décrépitude, dans son agonie, dans sa renaissance; il la verra aux prises avec les seigneurs, rois dans leurs castels, leur demandant l'appui de leurs hommes d'armes, les excitant les uns contre les autres, pour triompher ensuite de leurs divisions : au milieu des combats qu'elle est appelée à soutenir, il retrouvera constamment la grande pensée qui a dominé la royauté, l'agrandissement et l'unité du sol français sous la sauvegarde d'une seule épée. Lorsque, remontant le cours des âges, il suivra celui des fleuves dont les ondes baignent ce département, il retrouvera sur leurs rives qui ont réfléchi tant de scènes, les grands capitaines des époques guerrières, Jules-César, Constantin, Julien, Clovis, Charlemagne, Rollon. Lorsqu'il fera sortir de leurs tombes les conquérans qui y ont dressé leurs tentes, il reconnaîtra au type caractéristique de leur physionomie nationale, à leurs costumes, à leurs armures, le

Romain, le Gaulois, les enfans de la Normandie, de la Bourgogne, le Franc, l'Anglais, l'Espagnol, le Germain du Rhin, du Danube et du Weser, le Croate, le Cosaque du Niéper, le Baskir des plaines solitaires d'Ufa. Sur une des rives de cette même Seine, il verra l'Europe en armes, sur l'autre Napoléon.

Un intérêt non moins touchant s'attachera à ses récits, lorsque, se présentant sur le domaine des arts, il réunira les lambeaux des abbayes élevées par l'architecture chrétienne, lorsqu'il dira à quels temples appartenaient ces ogives antiques, transparentes comme le cristal, que le ciseau du sculpteur avait couronnées de dentelles et façonnées comme une guirlande de fleurs; quand, au pied des châteaux et des tours, encore debout, il s'arrêtera pour nommer les princes qui les ont bâtis, les héros qui les ont défendus, et qu'il fera lever autour d'eux les ossemens de tant de Français sacrifiés par le fanatisme de la guerre et de la religion. Chaque page de son livre s'animera par la peinture des souvenirs les plus palpitans. Montlhéry, Meulan, Rochefort, Luzarches, Mantes, la Roche-Guyon, Rosny, et tant d'autres cités, feront sortir leurs seigneurs de leurs tourelles, le clergé et sa bannière, les prévôts et les baillis, pour reproduire avec vérité les scènes pittoresques des temps féodaux. A Mantes, il contemplera Philippe-Auguste sur son lit de mort; à Poissy, saint Louis dans son berceau; à Corbeil, il entendra Blanche de Castille, sa mère, lui donnant des instructions au moment où, couvert de l'écharpe et du bourdon de pèlerin, il va partir pour la Palestine. Partout des souvenirs à exhumer. Mais quand l'historien nommera les

temps malheureux de la France, qu'il suivra l'Anglais dans ses invasions, il faudra bien qu'il rappelle que, pendant trente années, le Vexin a été soumis à ses armes. Quand l'invasion aura été vaincue et que le génie des arts aura remplacé le génie de la guerre, alors il ira se consoler à l'ombre des temples saints bâtis sous l'égide de la paix, pour attester le génie artistique aux diverses époques ; là, évoquant la postérité, il fera venir devant lui tous ceux qui ont un compte à régler avec l'histoire humaine.

Dans ce tableau que nous avons nous-même esquissé, nous avons cherché à nous rendre l'interprète du passé, le narrateur fidèle de notre époque. Mais avons-nous bien présenté avec leur costume les grands acteurs de notre histoire? l'avenir reconnaîtra-t-il les scènes des siècles écoulés? les contemporains celles qui ont agité notre ère? Peintre des siéges et des batailles, avons-nous laissé aux combattans leur vigueur et leur pose? Dans les colloques, dans les assemblées des états-généraux, retrouvera-t-on l'âme et l'esprit de ces réunions? avons-nous bien montré Henri IV et Sully après la prise de Mantes? reconnaîtra-t-on Loüis XIV au milieu de ce cortége d'artistes travaillant sous ses ordres comme un seul homme à l'érection et à l'ornement de son château de Versailles? Toutes les scènes nationales, qui sont devenues la révolution, ont-elles été reproduites sous leurs véritables couleurs? Bonaparte chassant les députés du palais de Saint-Cloud; Bonaparte à la Malmaison, en présence de l'invasion, est-il bien ce que fut Bonaparte à ces deux phases différentes de sa carrière? Nos pages ont-elles reproduit avec exactitude

les trois grandes journées de 1830? le Lecteur en décidera.

Puisse quelque intérêt s'être attaché à nos récits! puissent nos compatriotes accueillir avec bienveillance ce modeste labeur que l'abeille rapporte à la ruche!

Dans cette Biographie sont réunis les noms de toutes les notabilités qui ont pris naissance dans le département de Seine-et-Oise.

Dans l'Aperçu historique sont déroulés les événemens dont Seine-et-Oise a été le théâtre depuis l'origine du gouvernement monarchique en France jusqu'à nos jours : ce travail est entièrement neuf.

Dans le Tableau chronologique et biographique, on peut d'un seul coup-d'œil passer en revue tous les Hommes qui se sont illustrés dans tous les genres. On retrouvera dans ce Tableau, sous une forme nouvelle, les Notices des hommes auxquels nous renvoyons le lecteur qui possède la Biographie de 1832.

Près de trois cents noms nouveaux, des notices sur les Bains d'Apollon, sur Marly, Louveciennes, Glatigny, Clagny, sur l'hôtel de La Vallière, sur Basville, Meudon, Argenteuil, etc.; des lettres sur les cimetières de Versailles, des épitaphes recueillies pour conserver le souvenir d'hommes honorables qui y ont été inhumés, donneront, nous aimons à le croire, quelque intérêt à cette publication que nous avons écrite avec la pensée qu'on pourrait lui appliquer ces mots de Montaigne : *C'est icy un livre de bonne foy.*

APERÇU HISTORIQUE.

PREMIERS SIÈCLES.

Noms des peuples du Vexin. — Capitale du Vexin. Vexin français, Vexin normand. — Séparation des deux provinces. Rivière d'Epte. Témoignage de Suger, de Flodoard. — Prétentions du clergé normand. — Ordonnance royale sur le *Veuquessin-le-François*. — Arrêt du Parlement.

Je vais esquisser l'histoire des événemens dont Seine-et-Oise a été le théâtre, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, et parler des hommes qui ont illustré ce territoire.

C'est Pline, Jules-César, Ptolémée, qui nous ont appris que les peuples du Vexin s'appelaient Velocaces. Héritier des conquêtes de son père, Childebert Ier, troisième fils de Clovis, régnait sur eux dans le VIe siècle.

Arraché à la domination romaine, le Vexin français devint, sous les rois de la première race, le théâtre de mêlées sanglantes; Mérovée, fils de Clotaire II et d'Haldetrude, y fut tué dans un combat, près d'Étampes, en 603. Dagobert, devenu possesseur du comté du Vexin français, le donna à la puissante abbaye de Saint-Denis.

La ville de Pontoise, si féconde en hommes illustres, était alors la capitale du Vexin. Le Vexin français, comme on l'a prétendu, ne ressortait pas du diocèse de Rouen : cet antique territoire a toujours été séparé de la

province ou duché de Normandie. La distinction établie entre le Vexin français et le Vexin normand tranche la question. On sait que la rivière d'Epte, qui baigne Saint-Clair, a été de tout temps la séparation des deux provinces :

Epta licet parva Francorum dividit arva.

Suger, dans la vie de Louis-le-Gros, a dit : « Que la rivière d'Epte, fort poissonneuse, étoit comme un ancien cordeau de mesureur, avec lequel les François et les Danois, d'un commun consentement, avoient divisé la France d'avec la Normandie. »

Robert Gaguin, ministre des Mathurins de Paris, dans la vie de Charles-le-Simple, parlant du traité qui fut fait entre le roi de France et le tyran Raoul qui ravageait la Normandie, nous a laissé ce passage : « Outre plus, dit-il, on faict des trèves pour trois mois, on s'assemble vers la rivière d'Epte, qui est la borne de Normandie tirant vers l'Orient. Charles prend l'un des costés de la rive, et Rolon l'autre. L'affaire se passa par l'entremise des ambassadeurs. Rolon print à femme Giselle, fille de Charles, et receut pour dot la Neustrie, qui est bornée par la rivière d'Epte, en tirant vers la Bretaigne. »

Le témoignage de ces deux écrivains est corroboré par celui de Flodoard. « Vers l'an 923, dit-il, le roy Raoul ayant esté mandé par Hugues, fils de Robert de Bourgongne, vient à Compiègne-sur-Oyse, et ayant appris que les Normands pilloient le pays de Beauvois, il y passa avec plusieurs seigneurs de marque; ayant passé la rivière d'Epte, il entra dans le pays, qui avoit esté donné, longtemps auparavant, aux Normands convertis à la foy de J.-C., pour les retenir en cette foy. — Aussi voit-on que la clameur de *haro*, qui a lieu par toute la Normandie,

ajoute un autre écrivain, s'arreste au pont Saint-Allier, sans passer en-deçà dans le Vexin. »

Les prétentions du clergé normand obligèrent toutefois le roi Charles V à déclarer par ordonnance : « Que les nobles bourgeois et habitans du pays Veuquessin-le-François, de si long-tems qu'il est mémoire du contraire, sont et ont tousiours esté tenus pour François, sans estre aucunement compris avec ceux du duché de Normandie. » Cette ordonnance du roi fut confirmée depuis par arrêt de l'an 1515, prononcé en robe rouge, sur la question agitée en l'Université de Paris, de savoir : « Si la ville de Pontoise estoit de l'archevesché de Normandie? » Il fut résolu, les chambres assemblées, que *Pontoise n'estoit de la nation de Normandie*.

VIIe, VIIIe, IXe SIÈCLES.

Les Normands. — Charles-le-Chauve. — Destruction du vieux Corbeil. — Fuite des habitans dans la forêt de Sénart. — Tour de Corbulo. — Tour le Hourdy. Meulan. — Attaqué sous Louis-le-Bègue. Guillaume de Jumièges, Deude de Saint-Quentin, leur témoignage. Rollon. — Le comte de Meulan.

Les fastes de l'église ont enregistré, dans le VIIe siècle, le nom de Saint-Érambert, né à Fillancourt, hameau situé près de Saint-Germain-en-Laye : il devint évêque de Toulouse, et fut enlevé à l'épiscopat, dont il avait été l'un des ornemens par ses connaissances dans la littérature sacrée, vers l'an 671.

Peu d'hommes remarquables, mais beaucoup d'événemens ont surgi dans le Vexin à ces époques éloignées. Pendant le règne de Charles-le-Chauve, les Normands, maîtres du territoire appelé aujourd'hui Seine-et-Oise, détruisirent la ville du vieux Corbeil. Les habitans, épouvantés par ce désastre, se réfugièrent dans les endroits les plus écartés de la forêt de Sénart et dans les bois du Rougeau, alors fort étendus. « Ces pauvres gens se tindrent là, tapis et cachez, jusqu'à ce que cette ravine et déluge de brigans fust passée; puis se rassemblèrent et advisèrent de se retirer auprès du chasteau de Corbeil, et d'établir leurs demeures aux environs d'iceluy, d'autant qu'ils voyoient que cette pointe de terre qui est entre les deux rivières estoit défendue par la tour de Corbulo, et que le reste estoit facile à fortifier : ce qu'estant faict, ils

pourroient vivre en plus grande seureté qu'ils n'avoient faict du costé de la Brie. »

Ils firent agréer leur résolution à Charles-le-Chauve, qui leur permit de s'y loger et clore.

Le roi plaça un capitaine à la garde du château, avec garnison, pour veiller au repos et à la sûreté des habitans, et obvier ainsi aux courses et pilleries des Normands. A l'embouchure des eaux qui baignent Corbeil s'éleva une tour, appelée le Hourdy, sapée aujourd'hui jusque dans ses fondemens (*). La ville de Corbeil a été entourée de bonnes murailles garnies de tours, guérites et éperons soutenus de remparts de terre, pour garantir ses habitans des inondations de la Seine, et les préserver, dit Jean de la Barre, du pillage et rapines des gens de guerre.

La ville de Meulan, attaquée par les Normands, a soutenu plusieurs siéges : le plus ancien dont les chroniques fassent mention eut lieu du temps de leurs incursions, sous Charles-le-Chauve, en 842. Elle fut assaillie sous Louis-le-Bègue, en 878, par une horde de Normands. Ils tuèrent ses *princes*, ravagèrent son territoire, et employèrent les riches dépouilles qu'ils en tirèrent à faire le siége de Paris (**).

Guillaume de Jumièges et Deude de Saint-Quentin en parlent, à cette époque, comme d'une ville murée, fortifiée, la seule barrière entre Rouen et Paris, et dont la prise ouvrit la porte de la capitale au chef Rollon ou Rhou.

Quand la paix fut faite, par la cession que Charles-le-Simple fit à Rollon de toute la Normandie, jusqu'à la

---

(*) *Antiquités de la ville de Corbeil*, livre 1er, chap. II, pages 9 et suiv.; par Me Jean de la Barre, cy-devant prévost de Corbeil.

(**) Manuscrit de la Bibliothèque du roi.

rivière d'Epte, le comte de Meulent fut rétabli dans son domaine, sous l'hommage du roi de France (*).

(*) En 780, Pontoise avait pour seigneur Riferus, ou Riferon, comte de Meulan.

En 7....., Gailenus, seigneur de Cormeilles, a pour successeur Reynaut, comte de Meulan, seigneur de la Rocheguyon par sa femme, en 842 et 843.

En 878, Aletran, ou Aledramne, comte en 878, gouverneur de Pontoise en 882.

Vers 900, Waleran, comte de Vexin, tient sous son autorité Meulan, Pontoise, Mantes, etc. — Dans le même siècle, Robert Ier, Robert II, Galeran Ier, comte de Meulan.

Xe, XIe SIÈCLES.

Fulcher, porte-bannière de l'église. — Hugues Ier, vicomte général du Vexin. Galeran Ier, son successeur. Extinction de la première race des comtes de Meulan. Monastère de Jusiers. Pontoise et tout le Vexin aux mains de Robert-le-Diable, duc de Normandie. — Galeran, comte de Meulan. — Comté de Meulan réuni à la couronne. — Charte de Philippe, roi des Français, en faveur de l'église de Saint-Martin de Pontoise. — Robert III, premier comte de Meulan de la seconde race. — Abbaye de Préaux. — Mandement de Philippe-Auguste à ses baillis de Meulan.

Le premier nom qui, dans le xe siècle, se présente à notre plume, est celui de Foucher, ou Fulcher. L'acte où paraît pour la première fois sa signature, est une charte de donation qui fut faite en 978, par la comtesse de Ledgarde, des terres de Jusiers, Fontenay-Saint-Père et Limay. Foucher qualifié *Signifer,* porte-étendard, était chargé, comme tel, de réunir sous la bannière tous les vassaux de l'église, de les commander et de les conduire, soit pour la défense de ses propres droits, soit pour acquitter le service dont elle pouvait être tenue : Foucher était l'aïeul du premier seigneur qui ait porté le titre de vicomte de Meulan de Thedwin, ou Telwin.

En 997, Hugues Ier, dit *Tête d'Ourse,* était comte de Meulan, et vicomte général du Vexin. Galeran Ier, ou Waleran II, son père, lui succéda, et mourut le 8 octobre 1069 ou 1070. Vers 1080, Roger, comte de Beaumont, en Normandie, vit passer dans sa maison les droits de celle

de Meulan. La première race des comtes de Meulan s'éteignit au milieu du XIe siècle, dans la personne de Hugues II du nom, mort sans enfans.

Hugues Ier et Galeran Ier, son successeur, eurent pour prévôt à Meulan, vers l'an 1011 à 1016, et jusqu'en 1032, Garnier, Guarnier ou Warnier, qui souscrivit avec Tedwin vicomte, Amélie, son frère et autres officiers des comtes, une charte d'Arnoul, abbé de Saint-Père-en-Vallée, en faveur du monastère de Jusiers (*).

Dans ces temps de luttes et d'intrigues, Pontoise et tout le Vexin passèrent aux mains de Robert-le-Diable, duc de Normandie. Ces possessions furent le prix de l'appui que ce prince avait trois fois prêté, par ses armes, à Henri Ier, qui trois fois resta victorieux du comte de Champagne, comme il le fut plus tard de ses fils, Étienne et Thibault, et d'Eudes, dernier fils de Robert. Ces rebelles ayant entraîné dans leur révolte Galeran, comte de Meulan, le roi, pour le punir de sa félonie, lui confisqua son comté de Meulan et le réunit à la couronne.

Les annales du Vexin français présentent, dans le XIe siècle, des souvenirs d'un autre genre, souvenirs qui peuvent servir à faire apprécier le caractère et l'esprit du peuple aux différentes époques de notre histoire. Nous lisons :

Omnibus hæc visuris, Vicarius Pontisaræ et Vulcassini Franciæ, salutem in Domino. Cùm defunctus Petrus le Cocq, Burgensis Pontisaræ, legasset in suo testamento quinque solidos Parisiensis annui et perpetui redditus, super domum Adæ Olearii et ejus uxoris, situatam in vico de Ponte, confratriæ Clericorum in ecclesiæ beatæ

(*) On lit aux signatures, après les mots.... *de Mellento*.... Tedevinus vicecomes, Amelius frater ejus, Guarnerius Præpositus, etc.

Mariæ Pontisaræ ordinatæ : pro celebrando et celebrari faciendo quolibet anno, in perpetuum, suum Anniversarium semel in anno.

In cujus rei testimonium, sigillum Curiæ nostræ, præsentibus litteris apponendum anno domini 1068. *Die Jovis post conversionem sancti Pauli Apostoli.*

— A tous ceux que ces présentes verront, le vicaire de Pontoise et du Vexin français reçoit par testament de Pierre le Cocq, bourgeois de Pontoise, cinq sous parisis de rente annuelle et perpétuelle, à prendre sur la maison d'Adam-des-Olives et de sa femme, sise en la rue du Pont, à la confrérie aux Clercs, établie en l'église de Nôtre-Dame de Pontoise, pour célébrer et faire célébrer, à perpétuité, son anniversaire une fois l'an.

En témoignage de quoi nous avons fait apposer le sceau de notre cour à ces présentes. Fait et passé l'an de Notre-Seigneur 1068, le jeudi après la conversion de saint Paul, apôtre.

Dans le XIe siècle, Philippe délivre au vicariat de Pontoise ces lettres patentes :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roy des François, etc.,
» voulant honorer l'église de Saint-Germain, aujourd'hui
» Saint-Martin, à la prière des seigneurs du chasteau de
» Pontoise, Garnier et Amanor, et de tous les autres
» illustres personnages, par les bienfaits et aumosnes des-
» quels elle auroit pris un tel accroissement, qu'elle étoit
» environnée de murailles; pour le salut de l'âme de mon
» père et pour la mémoire de mes parens, j'ai donné ces
» franchises à ladicte église, etc.; et afin que ceci demeure
» ferme et à l'avenir, j'ai fait attacher mon sceau, aux-
» quelles, pour plus grande confirmation, j'ai fait signer
» mes fidèles et plus intimes soussignés.

» Seing du comte HUGUES, de GALERAN;

» De Baudoin, maître-d'hôtel; de Rainaut, bouteiller; de Gaultier,
» connétable; de Guy de Monlethaire, d'Adam de l'Isle, de Lechal

» de Montmorency, de Lancelin de Beauvais, d'Estienne, prévost de
» Paris.

» *Pierre, chancelier, a soussigné.*

» Fait à Pontoise, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1069, et le neuvième du roi Philippe. Ce que nous avons vu, nous l'attestons être vrai, sous le sceau de notre cour. »

Dans ce même siècle, on voit Robert III, comte de Meulent, de la seconde race, placer sous sa sauve-garde et sous celle de ses officiers de France, par une ordonnance spéciale adressée à ses vicomtes, à ses baillis et prévôts, les biens de l'abbaye de Préaux, fondée par ses aïeux, et étendre à ses domaines de Meulan et de Mantes, les franchises et les priviléges dont les religieux de cette maison ne jouissaient pas encore pleinement dans leurs possessions de Normandie (*).

Après la réunion du comté de Meulan à la couronne, Philippe-Auguste adressa aussi un mandement à ses baillis, pour leur rappeler qu'il plaçait sous sa protection les moines de *St.-Nigaise de Meulent* et leurs propriétés (**).

(*) Robertus, comes de Mellento, omnibus vice comitibus, Præpositis et Ballivis et Fidelibus suis de Mellento, de Vallibus et de Obergenvilla.... sciatis omnia quæ de jure Ecclesiæ sancti Petri Pratelli sunt, in meo esse dominio, et tanquam meo propria diligere et manu tenere.... qua propter prædictæ Ecclesiæ.... concedo eam libertatem apud prædictas villas in emendo vino. — Ut in aliis consuetudinibus... dono itaque apud *Meduntam* totius vini præfatæ Ecclesiæ quitanciam quæ et quantum habeo, et ne monachi.... disturbentur, volo et præcipio ut benè et honorificè et absque omni dilatione eis habere faciatis.

(**) . . . . . Omnibus ballivis et præpositis... sciatis... mandantes



Le Vicomte et le Sénéchal devinrent officiers et vassaux immédiats du roi, lorsque, par l'effet de la réunion du comté à la couronne, le roi lui-même devint comte de Meulan. Le registre de Philippe-Auguste, contenant l'aveu des grands vassaux, fait foi que ce monarque reçut l'hommage du vicomte et du sénéchal de Meulan, et qu'il reconnut ces seigneurs pour ses vassaux et officiers, tenant immédiatement de lui leur office, leurs titre et dignité, et leurs fiefs et domaines (*).

La ville de Meulan a donc possédé des princes, des magistrats ou gouverneurs particuliers, des comtes, des vicomtes, des sénéchaux ou autres grands officiers. Elle a eu aussi des baillis (**) et des prévôts, d'abord subordonnés aux vicomtes et aux sénéchaux, et qui étaient autant et même plus officiers de finances et de domaines, qu'officiers de justice, mais qui ont survécu à ces vicomtes et sénéchaux, et succédé à leurs fonctions.

Ces offices, inféodés à titre héréditaire, se changèrent depuis en titres purement honorifiques : ces fonctions passèrent à des baillis et gouverneurs amovibles que le roi y établit, et dont la chaîne a continué sans interruption jusqu'à la révolution.

---

vobis.... quatenus *monachos nostros sancti Nigasii de Mellento*, et homines et res eorum in Jure defendatis et manu teneatis, et faciatis ut ipsi in pace teneant sicut cartæ eorum testantur, etc.

(*) On y trouve littéralement ces mots : *Vicecomes Mellenti tenet de Rege, scilicet vicecomitatum suum*, etc. *Seneschallus Mellenti, dominus Rogerius, tenet de Rege scilicet Senescaltiam suam*, etc.

(**) Cent dix-sept grands baillis. — Le président Levrier (*Histoire des grands Officiers*), manuscrit de la Bibliothèque du roi.

XIIe SIÈCLE.

Le Vexin. — Ses citadelles. — Les Anglais. — Les Anglo-Normands. Les comtes de Corbeil et de Mantes. — Les seigneurs de Montfort, de Montlhéry, de Rochefort. — Louis-le-Gros. — Les seigneurs du Puiset et de Corbeil. — Guy de Rochefort. — Elbe de Roissi. — Mathieu de Luzarches. Meulan assiégé en 1110. — Suger, abbé de Saint-Denis. — Prieuré d'Essonne. Son droit de pêche sur la rivière. — Seigneurie de Riz. — Ode et Robert de Cergy. — Hervé de Bantelu.

Le Vexin français, couvert de citadelles assez fortes pour tenir Paris en cervelle, et reconnues même pour en être les clefs, fut le théâtre, dans le XII[e] siècle, d'incursions incessantes, de combats particuliers, de siéges entrepris, abandonnés et repris. Agresseurs, pillards et incendiaires, les Anglais et les Anglo-Normands se disputaient la fortune, ou pour mieux dire le malheur qui tantôt se déclarait d'un côté, tantôt de l'autre; ils luttaient sans avantage, sans résultat décisif, sans espérance de voir la fin de leurs querelles, mais dans le but unique de se faire journellement du mal.

La royauté était mise alors à de rudes épreuves : harcelée par les comtes de Corbeil et de Mantes, par les seigneurs de Montfort, de Montlhéry, de Rochefort, etc., dont les fiefs étaient situés sur l'étendue du domaine royal, ils combattaient avec d'autant plus d'avantage, qu'ils étaient soutenus dans leur rébellion par le roi d'Angleterre qui les touchait par le duché de Normandie. Louis-le-Gros mit fin à leurs brigandages, en chassant de

leurs possessions Hugues, seigneur du Puiset et de Corbeil; Guy et Hugues de Pompone, seigneurs de Gournay; Thomas de Marle, seigneur de Nogent : il humilia devant ses armes Guy de Rochefort, Melon de Montlhéry, Elbe de Roissi, Mathieu de Luzarches, qui se conduisaient en maîtres dans leurs castels et y exerçaient une espèce de souveraineté. Le château seul du Puiset coûta trois années de guerre à Louis-le-Gros. Les successeurs de ce prince ont, depuis, toujours soigneusement gardé ces forteresses, qu'ils considéraient comme les clefs de la capitale. « Louis, mon fils, disait Philippe I[er]
» en mourant, garde bien ce château de Montlhéry qui
» m'a causé tant de peines et de tourmens; car, par la
» perfidie et la méchanceté de son seigneur, j'ai passé ma
» vie entière à me défendre contre lui, et je suis arrivé
» à un état de vieillesse sans en avoir pu obtenir ni paix
» ni repos. » Pour parvenir au château, dont l'entrée principale se trouvait du côté de la ville, il fallait ouvrir cinq portes, passer par trois terrasses élevées les unes au-dessus des autres, et franchir cinq enceintes. Il ne reste plus de ce château formidable que la tour du donjon que nous voyons aujourd'hui. Telle était l'importance de quelques-unes de ces places, que, selon la chronique de *Saint-Nigaise de Meullent,* Louis-le-Gros, assiégeant cette ville en 1110, échoua devant elle et fut forcé de se retirer. Cette cité, attaquée de nouveau l'année suivante, fut à la fin obligée de se rendre et tous les environs une seconde fois ravagés.

Au milieu des luttes des armes, Suger, abbé de Saint-Denis, n'oublia pas les siens. Précepteur des enfans de Louis-le-Jeune et le conducteur de sa jeunesse, il fit concéder au prieuré d'Essonne le droit de pêche sur la rivière de ce nom, pour aider à la nourriture des douze religieux que le puissant abbé de Saint-Denis avait logés dans la

maison de Notre-Dame-des-Champs sur Essonne. Les lettres en furent expédiées par le chancelier Alegrin, la troisième année du règne de Louis-le-Jeune. Ce prince, nourri parmi les moines et toute sa vie leur protecteur, donna aussi à l'abbé de Saint-Magloire la seigneurie du village de Riz avec les dîmes de la paroisse.

Ode et Robert de Cergy, chevaliers; Hubert et son fils, voyageurs à Jérusalem du temps de Thibault I[er], abbé de Saint-Martin de Pontoise (*Cart. S.-Martin, cap.* 81); Raoul, seigneur d'Auvers; Fouque de Labbeville, Hervé de Bantelu, sont des noms que les cartulaires du Vexin ont enregistrés dans le XII[e] siècle.

XIIIe SIÈCLE.

Philippe-Auguste. — Les Albigeois. — Simon de Montfort. — Mort de Philippe-Auguste à Mantes. — Raoul, premier bailli du Vexin. — Convocation des chevaliers du Vexin français. — Baillis. — Leurs fonctions. — Mandement de Louis VIII adressé à Guillaume de la Villetertre, connétable du Vexin. — Comtés de Meulan et de Pontoise donnés en douaire à Blanche de Castille, mère de saint Louis. — Mort d'Ingerburge à Corbeil. — Anselme d'Argenteuil, prévôt de Meulan. — Saint Louis à Corbeil, au moment de partir pour la Palestine. — Regnault de Corbeil lui délivre le bourdon et l'écharpe de Pèlerin. — Corbeil, la Ferté-Aleps, Dourdan, Poissy, Pontoise, données en apanage à la reine Marguerite. — Jeanne, fille d'Othelin, comte de Bourgogne, reine de Navarre. — Changement dans les juridictions du Vexin à la mort de saint Louis. — Jeanne de *Thoulouze*. — Religieuses de Jarcy. — Épitaphe de Jeanne de *Thoulouze*. — Odde de Jarcy. — Seigneurs du Vexin.

Philippe-Auguste, l'affranchissement des communes, l'apparition des lettres et des sciences; saint Louis, la guerre contre les Albigeois, dont Innocent III fut l'âme, Simon de Montfort le chef, le comte de Toulouse la victime, impriment dans les XIIe et XIIIe siècles, sur les annales du monde, leur trace ineffaçable.

Philippe-Auguste, au milieu des grands événemens de son siècle, toujours occupé des intérêts de la monarchie, confisqua en 1204 le comté de Meulan, et le réunit à la couronne. Ce prince, l'honneur du Vexin, né à Gonesse, en 1165, mourut à Mantes, après vingt-trois années de

règne, le 14 juillet 1223, toujours heureux dans toutes les actions de sa vie, et ayant agrandi presque du double le royaume de France. *Vir fortunatissimus qui regnum Francorum ferè duplo ampliavit, hic in omnibus actibus felix* (*).

Le XIII[e] siècle a conservé le nom de Raoul, premier bailli du Vexin, en 1204; il convoqua, en cette qualité, une assemblée des chevaliers du Vexin français, qui fut tenue en sa présence par ordre du roi et de sa cour, ou plutôt en vertu d'une délibération de cette cour et du consentement du roi..... *de concilio et curiæ domini Regis..... et de ascensu et voluntate domini Regis.....* le 29 décembre 1204. Cette assemblée avait pour but de régler quelques articles de la coutume du Vexin français, concernant les droits de reliefs dus par les mutations de fiefs. Les baillis, à cette époque, avaient non-seulement le commandement militaire et l'administration en chef de la justice, mais ils étaient chargés de l'administration des domaines et finances, des recettes et dépenses publiques dans l'étendue de leur bailliage, et ils en rendaient compte annuellement au roi, devant une commission du conseil, qui a pris depuis le nom de cour des comptes.

Au milieu de nos recherches historiques, nous trouvons des lettres de Louis VIII, père de saint Louis, données à Meulan dans le mois de février 1223; elles sont adressées en mandement à Guillaume de la Villetertre (*Villatetrici* ou *Villaterrici*), connétable du Vexin et bailli du roi, à l'effet d'ordonner ce qui sera reconnu juste et raisonnable, relativement à un décret rendu par Philippe, son père, en faveur du prieur de *Saint-Nigaise de Meullent,* pour faire démolir certains fours construits dans le

(*) *Annales Victoriani ad annum* 1223.

village des Mureaux, au préjudice du four banal des religieux *fondés en titres*. Ces lettres peuvent être considérées comme le troisième acte relatif à la ville de Meulan.

Les comtés de Meulan et de Pontoise furent donnés en douaire à Blanche de Castille, mère de saint Louis, en échange de Hédin, Lens et autres lieux qui lui avaient été assignés en Artois. On n'a pu découvrir l'époque précise de cet échange; on sait seulement que ce ne put être ni avant 1227 ni après 1239.

Le 29 juillet 1236, on inhuma, à Saint-Jean de Corbeil, Ingerburge, morte à Corbeil. Vers cette dernière date, Anselme, Anseau ou Anseaulme d'Argenteuil, exerçait l'office de prévôt à Meulan, au nom de Blanche, ainsi qu'on l'apprend par le *vidimus* d'une charte de *Saint-Nigaise*, faite en la même année (*).

Le livre de Jean de la Barre nous rappelle que, dans le même siècle, saint Louis, sur le point de partir pour la Palestine, alla trouver sa mère à Corbeil pour conférer avec elle sur les affaires qu'elle devait conduire pendant son absence : c'était en 1248. Après cette conférence, ce prince s'en retourna à Paris prendre le bourdon et l'écharpe de pèlerin, qui lui furent délivrés par Regnault

(*) On lit sur cette charte : « *Universis præsentes litteras inspecturis vel etiàm audituris.... Anselmus de Argentolio, Præpositus de Mellento tunc temporis ex parte dominæ reginæ*, etc., etc. » Scellé d'un sceau représentant, d'une face, une personne à genou qui présente un papier ou qui le reçoit d'un seigneur assis dans un fauteuil placé sous un dais; de l'autre face, les armoiries de la reine, parties de France et de Castille, savoir : France, par une fleur de lis à demi-coupée perpendiculairement; et Castille, par un château (armes parlantes de Castille), aussi à demi-coupé.

de Corbeil, archevêque de Sens. En 1260, saint Louis voulant agrandir l'apanage de son frère, Charles d'Anjou, lui donna la ville et le comté du Mans, et d'autres terres sur lesquelles était placé le douaire de la reine Marguerite; il désigna ensuite les comtés de Corbeil, de la Ferté-Aleps, Dourdan, Poissy, Melun, Vernon, Pontoise, comme le nouvel apanage de cette reine de France.

Jeanne, fille d'Othelin, comte de Bourgogne, et reine de Navarre par son mariage avec Philippe, étant accouchée d'une fille à Corbeil, on lui donna le nom de Jeanne, et elle devint la femme d'Eude, comte de Bourgogne. « Puisque la naissance de Jeanne est arrivée à Corbeil, et que nous la pouvons réclamer comme nostre citoyenne, je m'avanceray de dire qu'elle porta en mariage les comtés d'Arthois et de la Franche-Comté de Bourgogne » (*).

La mort du chef des Croisades, survenue en 1270, apporta un changement notable dans le ressort des juridictions du Vexin. Marguerite de France, sa veuve, à qui Meulan, Magny, Pontoise et Poissy avaient été assignées pour douaire, en échange du Perche et du Mans, s'y nomma un bailli, un procureur et quelques officiers, avec ordre de résider à Meulan. Le reste des Français fut dégagé de la Palestine par Charles d'Anjou, roi de Sicile. Chacun se hâta de porter ses pas vers la patrie. « Ce qui ne fut pas permis à tous; car le comte Alphonse de Poictiers et Jeanne de Thoulouse, sa femme, furent atteints de la dissenterie en la ville de Cornette en Toscane; autres disent à Armasingues en Provence, ce qui semble plus vray-semblable. En ces lieux détournez et éloignez de secours, ils ne trouvèrent aucun soulagement à leurs infirmités. La comtesse fit son testament, où elle eut sou-

(*) Me Jean de la Barre, 186.

venance et mémoire de ses religieuses de Jarcy (*), élut sa sépulture en leur église, et, afin que cette ordonnance fust mieux exécutée, elle légua la terre et la seigneurie de Vaulx à Geofroy du Plessis, son secrétaire, à la charge d'avoir soin de faire porter son corps au lieu où elle avait élu sa sépulture, et l'y fit ensevelir ainsi qu'il appartenait à sa qualité; ce que Godefroy accomplit fidellement, comme l'on peut voir par un tombeau de marbre blanc de la comtesse, qui est placé au milieu du chœur de l'église de Jarcy, avec cet éloge :

Cy gist le corps de haute et puissante Dame
Jeanne comtesse de Thoulouze et de Poictiers, espouse
de haut et puissant prince Monseigneur Alphonce
frère du Roy saint Louis, fondateur de céans.
Elle décéda l'an 1270.

Sous le chœur de l'église de Jarcy furent inhumées plusieurs abbesses; parmi elles, en 1294, Odde de Jarcy, première supérieure du lieu. »

Les chroniques du Vexin désignent encore dans ce siècle au souvenir des contemporains, Dreux de Hanches, seigneur de Boisemont (1217); Thibaud d'Artie, capitaine (*Theobaldus de Artiâ, miles*, 1224); Guyard de Chavançon (1225); Gasce de Boisemont (1237); de 1220 à 1270, Guillaume, Jean, Hugues, Gilon et Renault de Chaumont, chevaliers.

Richard Cordelé, seigneur de Bantelu; Jean de Chambly, maire de Pontoise (*Cart. de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, p. 66, 1260); Pierre de Chambly, chambellan de

(*) Jarcy, abbaye des filles de l'ordre de Saint-Augustin, avait droit de justice et ressortait de Corbeil.

France; Richard de Vernon, chevalier, châtelain de Montmélian, seigneur d'Auvers, par l'échange qu'il fit avec Philippe-Auguste contre la châtellenie de Vernon (*); Jean de Labbeville ou de Brecourt, abbé de Saint-Martin de Pontoise; Richard de Labbeville (**), sont les noms qui viennent se grouper autour des notabilités plus illustres que nous avons fait surgir de leurs tombes dans le XIII[e] siècle.

(*) *Cart. Maub.*, n° 21, chap. 2, 3, 4, 5; et *Histoire d'Harcourt*, tome I[er], p. 186.

(**) *Cart. Maub.*, n° 4, chap. 114.

XIVe SIÈCLE.

Des fonctions civiles dans le Vexin, au XIVe siècle.— Le haut justicier. —Philippe-le-Hardi.—Seigneuries de Mantes, Poissy, Montchauvet, Breval. — Marie de Brabant, morte aux Mureaux, près Meulan. — Ville de Meulan prise par escalade. — Les Anglais près Corbeil. — Chartres, Montlhéry. — Corbeil envahi par le Bègue de Villaines. — Soldats licenciés de l'armée d'Édouard. — Prise de Mantes par Duguesclin sur le roi de Navarre; Denis de Neauphle, *bailly d'illec*. — Prise de Meulan; Pierre Sarmaise, capitaine *du dict Meullent*. — Tour de Meulan minée par Duguesclin. — Châtellenie de Corbeil ravagée. — Robert Canole brûle les faubourgs de la ville. — Assemblée du clergé. — Seigneuries de Mantes et de Meulan. — Seigneurs, Baillis, Prévôts.

Parmi les souvenirs historiques qui, dans ce siècle, se rattachent à l'histoire générale du Vexin, on doit considérer la création d'un bailli, d'un prévôt, d'un procureur et d'autres officiers pour exercer la haute justice à Meulan, comme un de ces actes de nature à faire apprécier le rôle que jouait cette vieille cité à cette époque lointaine. Le haut justicier était alors Louis de France : on conserve, en effet, des lettres patentes de ce prince, de l'an 1308, contenant le don de 225 livres de rente au chapitre de Beauvais, à prendre sur le péage du pont de Meulan.

Au mois de janvier 1316, Philippe-le-Hardi étant allé à Rheims pour s'y faire sacrer, assigna à son oncle, par lettres données à Vernon, au mois de décembre de la même année, les villes, terres et seigneuries de Mantes,

Poissy, Annet, Nogent, Montchauvet et Breval, en échange des terres de Marigny. Cette concession fut confirmée par d'autres lettres données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de juin 1318, sous la réserve toutefois de l'usufruit du douaire de Marie de Brabant, que la mort atteignit aux Mureaux, près Meulan, le 12 janvier 1321. Son corps fut porté aux Cordeliers de Paris.

La ville de Meulan, dont Philippe-Auguste s'était déjà rendu maître en 1203, fut prise par escalade, en 1357, par la faction du roi de Navarre, à la suite d'un siége opiniâtre auquel elle eût résisté, sans la trahison du gouverneur. Charles-le-Mauvais, irrité de ce que les habitans avaient envoyé auprès du roi une estafette pour l'informer de la trahison de ce gouverneur, les fit passer au fil de l'épée et réduisit presque totalement la ville en cendres.

Dans ce même siècle, les Anglais, sous la conduite d'Édouard, s'étant approchés de Paris pour en faire la conquête, trouvèrent la ville si bien gardée, qu'ils allèrent passer les fêtes de Pâques à Chanteloup, près de Chartres, s'étendant sur les villages circonvoisins et jusques aux portes de Corbeil. Ils laissaient derrière eux le pillage et l'incendie, sans atteindre les habitans retirés dans les villes et places fortes. La paix avec le roi d'Angleterre fut signée enfin au village de Bretigny, entre Châtre et Montlhéry, selon Gaguin et de Bouchet.

Au nombre des malheurs qui atteignirent Corbeil, les habitans peuvent compter l'invasion de leur ville par le Bègue de Villaines, capitaine renommé de ce temps. A la tête de ses soldats, il se jette à l'improviste sur Corbeil, rançonne les habitans comme s'il eût été en pays de conquête, et aussitôt qu'il apprend que le prévôt Marcel fait avancer les Parisiens pour le châtier, « il rafla et enleva tout ce qu'il y avoit de meilleur à Corbeil, et se retira honteusement. Ils trouvèrent la ville dénuée de biens;

néanmoins cette populace desréglée ne laissa pas d'achever de consommer et d'enlever le peu qui estoit resté aux Corbeillois leurs voisins. Les uns et les autres avoient exercé tant d'outrages, que la ville en demeura long-tems desclose et exposée à l'incursion des gens d'armes » (*).

Corbeil et Montlhéry furent de nouveau pillées et désolées, en 1358, par les troupes que l'on nommait sans chef, soldats licenciés de l'armée d'Édouard, par suite d'une suspension d'armes. Charles, fils aîné du roi Jean, sortant de son apathie ordinaire, fit envahir la ville par les gens d'armes du Régent, afin d'arrêter les excursions des Navarrois, qui empêchaient que les vivres ne fussent dirigés sur Paris.

A une époque peu éloignée de ces événemens, la ville de Mantes fut prise par Bertrand Duguesclin sur le roi de Navarre, le lundi 1er avril 1364, et celle de Meulan, le mardi 9 du même mois, le lendemain de la mort du roi Jean à Londres.

La ville de Mantes fut mise en l'obéyssance du roi le lundi premier jour d'apvril 1364 *: Denys de Neauphle, bailly d'illec; il quicta le dict office de bailly le onzième jour de janvier* 1369.

Du jour que la ville de Meullent fust prinse, savoir le 9 *apvril* 1364, *Messire Pierre Sarmaise, capitaine dudict Meullent, s'empara de la maison du prévost et l'occupa toujours.*

La ville et les ponts de Meulan étaient au pouvoir de Duguesclin, mais la forteresse, garnie d'hommes et de provisions, annonçait la résolution de tenir; le gouverneur avait refusé de se rendre; cependant le conseil de guerre était d'avis d'abandonner le siége. Duguesclin,

(*) Jean de la Barre, p. 196.

piqué de la réponse ironique des assiégés, qui avaient dit : « Il faudrait que sir Bertrand apprît à voler bien haut pour les venir dénicher dans leur tour, » ne voulut pas céder. Il fit miner la tour; lorsque la mine fut suffisamment ouverte, on mit le feu, et la tour s'écroula.

Les fortifications furent ensuite réparées et augmentées sur les plans de Duguesclin, qui avait apprécié l'importance de cette place et le parti que les armes pouvaient tirer d'une position si heureuse.

Au commencement du règne de Charles V, la châtellenie de Corbeil fut de nouveau ravagée par Robert Canole, qui brûla les faubourgs de la ville en 1369; ce fut un des derniers efforts des Anglais.

Des événemens d'une autre nature surgissent dans ce siècle. Ferry ou Frédéric Casselin, archidiacre du Vexin français, y assembla le clergé à Villeneuve-Saint-Martin, arrondissement de Pontoise, pour y prêter serment de fidélité. Charles II, roi de Navarre, cède à Charles V, roi de France, les comtés, terres et seigneuries de Mantes, Meulan et Longueville, en échange de Montpellier. Jacques de la Rue, chambellan du roi de Navarre, subissant un interrogatoire devant le Parlement, nous apprend qu'il s'est fait une nouvelle tentative, en 1371, pour surprendre la ville de Meulan.

La féodalité nous lègue dans ce siècle le nom de Louis de Chambly, seigneur de Neauphle et de Torigny, mort en 1340; ceux d'Amaury de Meulan, seigneur d'Auvers, et de Jean de Blaru, chevalier, seigneur de Boisemont.

Au milieu des cartulaires de cette époque se présentent, dans l'ordre des temps, Richard Abbados, maire, prévôt et voyer de la commune de Pontoise, en 1370; Jeanne de France, que la mort enlève à Conflans le 3 novembre 1373; Raoul, le plus ancien lieutenant du bailliage de

Mantes, qualifié *Raoult le Gentilhomme* dans une sentence d'adjudication faite par lui en 1392.

Ce siècle se ferme et laisse derrière lui Jean de Chavançon, échanson du roi; Jean de Chavançon, son fils, garde-des-sceaux de la châtellenie de Pontoise; Blanche de Navarre enfin, morte à Neauphle le 5 octobre 1398.

XV[e] SIÈCLE.

Les Anglais maîtres du Vexin. — Luttes des Bourguignons et des Armagnacs. — Le boucher Caboche. — Corbeil dévasté. — Le duc de Bourgogne devant Corbeil. — Charles VII. — Milly, Montlhéry, Marcoussis, citadelles redoutables. — Meulan, Beaumont-sur-Oise. — Le duc de Bedford. — Réparations faites au fort de Meulan. — Compte de réparations. — Édouard Malzwillain, bailli de Mantes, Meullent, Poissy, etc. — Thomas de Beaumont; combat à Pierrefitte; sa mort dans la vallée de Montmorency. — Attaque de Pontoise; tentative inutile. — Le duc d'York. — Fort Saint-Martin sous la garde de Charles d'Anjou, La Hire, Rouhault, Estouteville. — Retraite du roi à Poissy. — Le duc d'York devant cette ville. — Siége de Pontoise. — Prise de cette ville sur les Anglais. — Mantes, Laroche-Guyon leur est enlevé. — Baillis anglais. — Guillaume-le-Vicomte, seigneur de Mézy. — Bataille de Montlhéry. — Olivier le Dain, barbier de Louis XI, bailli de Meullent.

Les Anglais sont maîtres du Vexin. Pendant trente années ils font peser le poids de leur domination sur Mantes, Meulan, Poissy, Pontoise. Ils usent du droit de conquête et du droit du plus fort, destituent les magistrats, bannissent les officiers français, et se regardent comme tellement affermis, qu'ils disposent de tout comme on dispose d'un pays conquis, et comme s'ils devaient en rester toujours possesseurs.

Aux malheurs de l'invasion, il faut ajouter les maux de la guerre civile, car il faut donner ce nom aux luttes sanglantes des Bourguignons et des Armagnacs. A cette

époque malheureuse de notre histoire, on voit le duc de Bourgogne exciter le boucher Caboche et les siens à piller les habitans des campagnes, à détruire les maisons des gentilshommes, à se ruer sur Corbeil, y porter le trouble et la dévastation, pour établir la division entre Isabelle de Bavière et le duc de Berry. Lui-même, après avoir inondé la France de Flamands et d'étrangers, s'empare de plusieurs villes, traverse la Beauce, marche sur Corbeil, et, maître des rives de la Seine, arrête les vivres qu'on destine à Paris, pour effrayer les Parisiens et s'emparer ensuite des rênes du gouvernement.

Les tentatives du duc de Bourgogne furent impuissantes. Il resta trois semaines devant Corbeil, y perdit beaucoup de monde et ne savait que devenir, lorsque la fortune, toujours capricieuse et bizarre, lui ouvrit le parti de la reine Isabelle, femme ambitieuse et galante : elle était alors à Tours. Il courut à elle avec tant de précipitation, qu'en abandonnant le siége de Corbeil, il y laissa ses grosses bombardes, une partie de son bagage, pour rentrer ensuite triomphant dans Paris. Époque malheureuse, où l'aveuglement des peuples est égale à la soif du pouvoir, où les lois fondamentales de l'état sont abandonnées sans le moindre murmure à la fureur d'une reine déshonorée et à l'imbécillité d'un roi sans volonté.

Interrogé dans ses annales, le Vexin nous montre, en 1422, d'un côté les Anglais possesseurs d'une partie de son territoire; de l'autre, les troupes de Charles VII maîtresses de Milly, de Montlhéry, de Marcoussis, citadelles alors très-redoutables. La lutte ayant recommencé, Meulan, après un siége de trois mois et demi, manquant de vivres et de munitions, est obligé de capituler et de se rendre aux Anglais, commandés par le duc de Bedford. D'autres malheurs atteignirent la France. La Hire rendit Vitry au duc de Bourgogne, et Beaumont-sur-Oise, sur-

pris par les Français, fut repris par les troupes anglaises, après une grande perte de part et d'autre.

L'envahissement de notre territoire par les Anglais se trouve ici certifié d'une manière irréfragable. On apprend en effet, par un compte de réparations faites au fort de Meulan, que le lieutenant *ez bailliages de Meullent,* Chaumont, Poissy, assisté de Richard Marbury, capitaine de Meulan, rendit un exécutoire pour faire payer à trente hommes de peine les frais de transport d'une bombarde de fer, le 27 juillet 1430.

. . . . . . *pour tirer et mener jusqu'à la rivière de Seyne, et dans ung batel, une grosse bombarde de fer avec* XXXVI *pierres appartenant à icelle bombarde; y a fallu avoir* XXX *hommes, lesquels ils ont vacqué par l'espasse d'ung jour entier, et auxquelz a esté payé à chascun* XVI *deniers pour leurs despens, valent pour lesdicts* XXX *hommes* XL *s., icelle besocgne faicte par commandement et ordonnance de messire Richard Marbury, chevalier, capitaine dudict Meullent et de Gracyen Bonnavix* (ou Bonaulx) *pour noble* homme messire *Jehan de Hanford,* bailli de Mantes..... le xxvij[e] jour de juillet M.CCCC.XXXI.

Un ancien registre d'aveux faits du temps des Anglais, et qui appartenait au chartier du domaine de Meulan, contenait l'acte suivant :

A tous ceux qui ces présentes lettres verront...... Édouart Malzwillain, escuyer, Bailly de Mantes, Meullent, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Montjoye, Beaumont, Chaumont, Annet, Breval et Montchauvet, pour très hault et très puissant Monseigneur le Régent du royaulme de France, duc de Bethford, etc., salut.

C'est un jugement de 1426 rendu sur une assignation donnée à la requête de Jean Philippart, procureur « dudict seigneur audict bailliage de Mantes, » contre un

particulier, à l'effet par lui de faire la déclaration des biens qu'il y possédait dans la ville.

Toujours prêt à tirer parti des malheurs de la France, l'Anglais ne prête le secours de ses armes qu'en rançonnant le pays. Maître des environs de la capitale, il cherche à l'envahir, il la fatigue de ses excursions. Thomas de Beaumont, capitaine de la Bastille, voulant faire rentrer l'Anglais dans le devoir, s'élançe du côté de Pierrefitte, engage le combat, défait la troupe anglaise conduite par le connétable, venant de la vallée de Montmorency, et dans cette lutte sanglante trouve lui-même la mort.

Cependant les ducs de Bourbon et d'Alençon, en jurant fidélité au roi, lui avaient rendu Loches, Corbeil, le bois de Vincennes et Saint-Ouen; mais les Anglais avaient repris Creil-sur-Oise, et n'avaient pu être dépossédés de Pontoise, ville fort importante pour le voisinage de Paris. Le roi prit alors la résolution d'emporter ces deux places. L'ordre est donné. L'amiral de Coetivy assiége Creil, et l'enlève. Le chemin de Pontoise est frayé. Charles, accompagné de son fils, Dauphin de Viennois, de Charles d'Anjou, du comte de Clermont et de plusieurs hommes de cour, se loge à l'abbaye de Maubuisson. L'armée s'ébranle. Le duc de Bourgogne unit ses forces aux forces royales : la concorde range ainsi sous les mêmes enseignes les Français et les Bourguignons contre le commun ennemi de la France. La Hire, Pothon, Floquet soutiennent par leur présence le courage du soldat; la ville de Paris envoie au roi une troupe bien montée. Charles a douze mille combattans sous les armes. L'ordre de vaincre est donné. La Hire s'empare du bastion de Maubuisson, près de l'abbaye de Saint-Martin; un pont est jeté, un bastion s'élève : trois mille hommes le défendent; cependant la ville n'est pas si bien gardée, que Talbot n'y fasse entrer des gens avec force vivres.

Durant ces entrefaites, le duc d'York, lieutenant-général de Henry, roi d'Angleterre, à la tête de huit mille hommes, arrive à Cencry et Hotonville, lieux fort près de Pontoise, et envoie ses hérauts à Charles pour lui offrir le combat. Charles le renvoya sans d'autre réponse : « sinon, qu'on lui en feroit manger tout son saoul, plustost qu'il ne voudroit. »

L'Oise séparait les deux armées : Charles en défendait le passage, depuis Pontoise jusqu'à Beaumont. Cependant le duc d'York passe la rivière en dépit des Français, en faisant filer ses soldats sous l'arche du pont de Beaumont. L'obscurité de la nuit favorisa tellement leur passage, qu'une grande partie de l'armée anglaise avait franchi le fleuve avant que nos sentinelles s'en fussent aperçues; alors il n'y eut d'autre remède que d'aller informer le roi du passage de l'ennemi.

Le duc d'York, ayant ainsi heureusement traversé la rivière et fait prendre haleine à ses soldats, s'achemina en bon ordre vers Charles, avec l'intention de l'attaquer. Charles prend conseil avec cette frayeur voisine de la résolution de ne pas hasarder de bataille générale. Sans attendre l'ennemi, il jette le plus pesant de son attirail militaire avec deux mille hommes dans le fort Saint-Martin, sous la garde de Charles d'Anjou, de l'amiral de Coetivy, La Hire, Rouhault, Estouteville et d'autres résolus capitaines, abandonne Maubuisson et se réfugie à Poïssy.

Le duc d'York s'empare bientôt de Maubuisson et fait mine d'attaquer le fort Saint-Martin. Ayant vainement essayé de l'ébranler, il prend le chemin de Poissy et pose son armée devant la ville, en présence du roi et de ses troupes. Il y eut bien quelques escarmouches, mais sans résultat décisif. Charles resta ferme dans son dessein de ne rien hasarder. Le duc d'York, soigneux d'avitailler et

de sauver Pontoise, se retira à Mantes pour envoyer de cette place des subsistances et des secours aux assiégés.

Le commencement de cette affaire avait jeté le déshonneur sur nos armes, l'issue en fut heureuse et brillante. Le roi, s'étant retiré à Saint-Denis, résolut de retourner à Pontoise, d'emporter cette place ou de s'ensevelir sous ses ruines. Cette indignation lui réussit. Trois fois il fit donner l'assaut de trois côtés différens, et emporta le temple de Notre-Dame, situé hors la ville. De ce point l'on pouvait beaucoup incommoder les assiégés. Le roi, accompagné des comtes de la Marche, d'Albert, de Tancarville, en prit possession. A la porte de la Friche, au bord de l'Oise, étaient le Dauphin, le comte du Maine, l'amiral et le grand maître des arbalétriers; de l'autre côté de la batterie étaient le connétable, le maréchal de Loheac, les sieurs de Mouy, de Thouars, de la Suze, de Serran, de Sanzay et le vidame de Chartres.

La batterie donnant de tous côtés et la brèche assez large, les Français s'y précipitent, le roi en tête. Les Anglais sont culbutés : cinq cents sont tués, cinq cents sont faits prisonniers. Les habitans, par ordre du roi, fûrent soigneusement épargnés. Telle fut l'issue du siége de Pontoise, qui pesa alors d'un poids considérable dans la balance des affaires publiques. La reddition de cette place ruina l'influence anglaise. Mantes, la Roche-Guyon et plusieurs villes de la Normandie échappèrent successivement à leur domination. Thomas Gowers de Seymbarbe, écuyer, huitième bailli anglais, fut leur dernier capitaine et gouverneur à Mantes; messire Guillaume Tirhwit avait été le premier. Nicolas le Boucher, fils de Mathieu le Boucher, écuyer, lieutenant et prévôt en garde de Pontoise en 1425 et 1440, devint lieutenant du prévôt, maire et prévôt en garde à Pontoise en 1450. Guillaume-le-Vicomte, chevalier, seigneur de Mézy, avait été revêtu

antérieurement de la même charge par les reines de France et d'Angleterre.

La capitale que le Vexin enveloppe semble le destiner à devenir, à certaines époques, le théâtre du dénoûment des luttes les plus vitales pour la monarchie. Ligués contre Louis XI, Charles duc de Berry, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le duc de Bourbon, le comte de Dunois appellent sous leurs étendards la foule des seigneurs mécontens, qu'au commencement de son règne Louis a dépouillés de leur charge. La plaine de Montlhéry va devenir le théâtre de leur grand duel.

« Voilà donc les deux armées rangées à l'opposite l'une de l'autre. S'estant entre regardez quelque espace de temps et mutuellement saluez à grands coups de canons, la nuit survint qui termina la journée, journée dont les suites, signalées de part et d'autre, modérèrent singulièrement la rigueur : laquelle ainsi close, le roy fut par les Escossois conduit au chasteau de Montlhéry, n'ayant de tout le jour ni bu ni mangé, puis se retire à Corbeil. Le comte garde le champ, dépouille les morts, et pourtant s'estime victorieux. Entre les gens du roy, furent recognus Geofroy de Saint-Belain, le grand sénéchal de Normandie, le capitaine Flocquet, bailli d'Évreux. Plusieurs gentilshommes, au nombre d'environ 400; peu de gens de pied. Des Bourguignons, les seigneurs de Lalain, des Hames, d'Oigny, la Varenne, et presque tous les archers du comte; Haplaincourt, Aimeric, Inchi et plusieurs autres pris fuyans et emmenez à Paris prisonniers : tous lesquels furent estimez, selon aucuns, à deux mille, tant d'un costé que d'autre; selon les autres, à trois mille six cents. Tous constamment assurent beaucoup plus de Bourguignons que de François, bien que Louys eust perdu plus de gens à cheval.

» Si le roy eust été bien et courageusement servi, no-

nobstant son moindre nombre et défaut d'artillerie, la puissance de Charolois estoit venue caver son cimetière à Montlhéry. Trois jours après la bataille, le comte de Charolois, averti que ses alliez approchoient, les alla recevoir à Etampes : rafraîchis qu'ils furent, tous délogent d'Etampes. Tout ce gros torrent d'environ cent mille hommes vient ondoyer devant Paris....

» Cependant on traita de paix. Voilà Pontoise livrée aux Bretons par Sorbier, y commandant sous le maréchal Joachim, et pour surcroist de perfidie, croisé de blanc, il s'achemine vers Meulan à même dessein; mais les habitans avertis, il s'en retourna sans effet.

» Après beaucoup de concessions, la paix fut faite; ceste paix s'appela de Conflans plastrée le XXVIII octobre 1465. »

On ne peut fouiller dans les annales du Vexin français, sans rappeler, dans le XVe siècle, qu'Olivier le Dain, valet de chambre et barbier de Louis XI, était alors capitaine du pont de Meulan. Ayant acquis par ses bassesses la faveur de son maître, il se fit décorer de lettres de noblesse en 1472; et pour soutenir l'éclat de sa nouvelle dignité, il obtint successivement le don de la capitainerie ou gouvernement de Meulan, par lettres du 16 octobre 1474, données à Milly. Il avait lui-même un lieutenant, comme nous l'apprend un jugement conservé dans le recueil de Blois. « Les plez tenans à Meullent, le XXVIIIe M.CCCC.LXXV... par nous Pierre Grand-rue, Escuyer, lieutenant de monsieur Maistre Olivier le Dain, bailly de Meullent.... »

Des lettres patentes, en date du 11 mars 1475, antérieures à ce jugement, portant don en sa faveur de l'hôtel du roi à Meulan, le qualifient dès-lors *capitaine du dict lieu*, et elles sont adressées *au bailly de Meullent.* Olivier le Dain obtint depuis d'autres concessions à Meulan : un

hôtel attenant à celui d'Hector du Sel, les étangs domaniaux, la seigneurie de Meulan; il se qualifia même comte de Meulan, licence bien permise sans doute à celui que le roi appelait *nostre cher et bien amé valet de chambre ordinaire, maistre Olivier le Dain, nostre capitaine de Meullent.*

Olivier le Dain, natif de Thielf, en Flandre, avait entrepris de clore le fort de Meulan de murailles en briques; il en fit faire une bonne partie, et décora même le fort de ses armes. Il fut pendu, sous Charles VIII, au gibet de Paris, par arrêt de la cour du Parlement, du 20 mai 1483, « pour ses grandes volleries, cruautez et massacres, et notamment pour avoir usurpé par force la viscomté de Corbeil sur Jean Aymart, seigneur légitime d'icelle. »

Un autre siècle va s'ouvrir. Laissons dans celui-ci Simon, capitoul de Corbeil, professeur de droit canon en l'Université de Paris, conseiller clerc au Parlement et chanoine de Notre-Dame de Corbeil. « Ayant illustré le lieu de sa naissance par sa doctrine, il désira que sa mémoire demeurast en bonne odeur à la postérité, et légua une bonne partie de ses biens aux chapitres de Nostre-Dame de Corbeil et de Saint-Spire. »

XVIe SIÈCLE.

Louis XII. — Gaston de Foix, duc de Nemours. — Corbeil, Dourdan cédées à l'amiral Louis de Graville.— François Ier.— Le château de Saint-Germain. — Françoise de Foix. — Mort de François Ier au château de Rambouillet. — Son fils, Charles de France. — Abbaye de Farmoutier. — Isabelle de la Paix, reine d'Espagne, née à Saint-Germain. — Édit de 1561 dans la même ville. — États-Généraux à Pontoise. — Colloque de Poissy. — Ouverture des conférences; personnages qui y assistent. — Théodore de Bèze. — Le chancelier de Lospital. — Guerre civile. — Prise d'Étampes et de Dourdan. — Le prince de Condé. — Corbeil. — Le duc de Lorraine. — Le sieur de Pavan. — Catherine de Médicis. — Armée dans le Gatinois. — Paix de Longjumeau entre les Huguenots et les Catholiques. — Paix de Saint-Germain. — Gouvernement de l'Ile de France. — Henri II. — Charles IX. — Nicolas Poulain. — Faction des Seize. — Henri III. — Le duc de Joyeuse à Rosny. — Sully. — Château de Huets. — Noblesse du Vexin. — Compagnie d'arquebusiers levée par le sieur de Bizemont. — Cavalerie allemande taillée en pièces à Aulneau. — Les étrangers chassés du royaume. — Le duc de Guise. — Abandon du château de Corbeil. — Assassinat de Henri III à Saint-Cloud. — Henri IV; ses paroles. — Meulan. — L'armée de la Ligue bat le fort en brèche. — Mayenne obligé de lever le siége. — Mantes aux mains de Henri IV. — Son entrevue avec Sully. — Leurs paroles. — Sully gouverneur de Mantes. — Villes du Vexin encore soumises à la Ligue. — Le prince de Parme. — Les Espagnols. — Siége de Corbeil. — Tour du Hourdy. — Bateaux d'Essonne. — Le capitaine Rigault; sa mort. — Les seigneurs de Givry, Parabel, Treigny. — Prise du château de Savigny-sur-Orge. — Trève générale. — Hommes illustres.

Le génie militaire donne le signal à ce siècle. La valeur française, guidée par Louis XII, va cueillir des lauriers

dans les sanglantes et infructueuses guerres de l'Italie. Le chevalier Bayard, le modèle des héros des temps antiques, arrête à lui seul une armée. Louis XII est vainqueur à la journée d'Agnadel. *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi!* s'écrie-t-il. La Trémouille seconde ce royal courage, en disant au soldat : *Enfans, le roi vous voit!* Louis XII est triomphant à Ravennes; mais il lui faut pleurer la mort malheureuse de Gaston de Foix, duc de Nemours, son premier lieutenant. La perte de ce jeune et brillant militaire entraîne celle du Milanais. L'Europe entière se ligue contre Louis XII. Assailli par l'Angleterre, la Suisse et l'Espagne, le monarque se voit contraint d'engager son propre domaine. La France était alors tout pour le roi, le roi tout pour la France. A cette époque de revers, Corbeil, Melun et Dourdan furent cédées à Louis de Graville pour la somme de 80,000 livres, qu'il porta lui-même au roi. Il faut dire, en l'honneur de la mémoire de l'amiral, que, par testament, il enjoignit à ses héritiers de remettre ces places aux mains de Sa Majesté, à la condition de faire dégrever les tailles des villages de pareille somme.

François I[er] paraît. Héros des temps chevaleresques, amant passionné des armes, adorateur enthousiaste de la beauté, il aime, combat, et jette sur la France les semences les plus fécondes de civilisation; l'un des princes qui ont embelli le château de Saint-Germain, on aime à chercher son ombre dans la vaste salle qu'il y fit construire, où il étala les grâces de sa personne avec Françoise de Foix. Sous les arceaux antiques qui en soutiennent le faîte, on aperçoit encore quelques fleurs de lis restées là comme un souvenir de la monarchie qui habita sous ces voûtes solitaires, dépouillées aujourd'hui de leur splendeur.

François I[er] mourut au château de Rambouillet le der-

nier jour de mars 1547, après trente-deux ans de règne. La protection qu'il accorda aux lettres a fait oublier la plupart de ses fautes.

A côté de son père vient se placer Charles de France, duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême et de Châtellerault, troisième fils de François Ier et de Claude de France, fille aînée de Louis XII. Il naquit au château de Saint-Germain le 22 janvier 1522, où fut marié, le 18 mai 1514, son père, alors comte d'Angoulême et de Valois. Charles, duc de Bourbon, pair et grand chambrier de France, gouverneur de Champagne et de Brie, mourut d'une pleurésie, à l'abbaye de Farmoutier, le 8 septembre 1545, après avoir fait la conquête du Luxembourg. Son corps fut porté à Saint-Denis.

Ici, restituons encore au Vexin Élisabeth de France, Isabelle de la Paix, reine d'Espagne, fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis, de sanglante mémoire. Née à Saint-Germain le 3 avril 1545, elle fut unie, le 22 juin 1559, à Philippe II, roi d'Espagne, et mourut en couches le 3 octobre 1568, laissant de son mariage les princesses Isabelle-Claire-Eugénie, qui épousa, en 1559, l'archiduc Albert, auquel elle apporta pour dot ce qui restait des Pays-Bas; Catherine qui, en 1585, devint la femme de Charles-Emmanuel de Savoie. Juhan Lopez, à Madrid, Brantôme, en France, et plusieurs autres écrivains, ont entouré d'éloges la mémoire d'Élisabeth de France.

Au milieu des naissances, les événemens marchent. En 1561, Saint-Germain voit rendre le fameux édit qui défend, sous peine de bannissement, de faire des prêches et des assemblées religieuses, et auquel les Réformés refusent de se soumettre; édit qui devint pour le royaume une source de discordes, de haines et de massacres! Les députés aux états-généraux sont convoqués à Pontoise. Le colloque de Poissy permet enfin aux Calvinistes de répon-

dre à leurs adversaires et de professer ouvertement leur religion. Avant de faire l'ouverture du colloque, le roi convoqua à Saint-Germain une assemblée générale du clergé de France, pour délibérer sur les questions qui devaient être agitées à Poissy, mais surtout pour obtenir pendant six ans une somme destinée au rachat d'une partie des domaines de la couronne, que la détresse des finances, suite des prodigalités de la cour, avait forcé d'engager. « Le 9 septembre 1561, jour destiné pour l'ouverture de ces conférences, étant arrivé, le roi, la reine-mère, le duc d'Orléans, son père, Marguerite de France, sœur du roi, et tous les princes du sang se rendirent dans le réfectoire des religieuses dominicaines de Poissy, où Leurs Majestés étaient attendues par les cardinaux de Lorraine, de Tournon, de Bourbon, de Châtillon, d'Armagnac et de Guise, et par trente-six évêques, outre un grand nombre de docteurs catholiques et de ministres protestans. Théodore de Bèze porta la parole au nom de ces derniers. On disputa beaucoup dans ce colloque, et on ne convint de rien. Les actes de cette assemblée furent recueillis jour par jour par un secrétaire d'état toujours présent » (*).

Ce colloque fut remplacé par des conférences qui eurent lieu à Saint-Germain, entre les principaux docteurs des deux communions; mais elles ne servirent qu'à rendre chacun plus ferme dans ses croyances. L'édit de juillet étant devenu tout-à-fait illusoire, à force de contraventions, le chancelier de Lospital (**) suggéra à Catherine de

(*) Hénault, *Histoire de France.*

(**) Michel de Lospital, et non Lhospital (*voyez* Manuscrits du roi, nº 8327, *Lettre à M. de Gonnort*, conseiller du roy et chevalier de l'ordre, dattée de 1562, communiquée par M. Paris, conservateur des

Médicis de demander à tous les Parlemens des députés qui lui aidassent à en faire un autre.

---

manuscrits), chancelier de France, natif d'Aigueperce en Auvergne, mourut seigneur de Vinay, ou du Vignay, canton de Milly, arrondissement d'Étampes, le 13 mars 1573, âgé de 70 ans. Son père, Jean de Lospital, premier médecin de Charles, duc de Bourbon, connétable de France, et l'un des principaux de son conseil, suivit le parti de ce prince, qui le fit bailli de Montpensier le 22 mai 1515, puis auditeur de ses comptes, à Moulins, le 4 décembre 1522. Il vivait encore en 1537.

Michel de Lospital ordonna par testament que le nom de Lospital serait ajouté à celui de ses petits-enfans, issus de sa fille unique, Magdelène de Lospital, et de Nicolas Hurault, son mari, seigneur de Belesbat : ses armes étaient *d'azur à la tour d'argent, posée sur un rocher de même, au chef cousu de gueule, chargé de trois étoiles pointées d'or.*

Le tombeau de cet homme d'état, assez fort pour en imposer aux factions, fut lâchement profané, en 1793, dans l'église même de Champmoteux, où il avait été élevé par sa veuve et par la piété filiale. M. de Bizemont, ancien député de Seine-et-Oise, devenu propriétaire du château du Vignay, et avec lui le gardien des cendres du grand chancelier, fit aussitôt replacer sur le tombeau le marbre noir qui en avait été arraché par la stupidité. En 1818, cet homme de bien employa le ciseau d'un architecte habile à la restauration du monument profané. En 1834, M. le préfet Aubernon ayant remarqué « que la restauration n'avait pas été complète, et que la chapelle et l'église, délabrées et ruinées, » s'écrouleraient dans un temps prochain, conçut l'heureuse et nationale idée de réparer complètement, à l'aide d'une souscription, la chapelle, l'église de Champmoteux et le tombeau de Lospital. Ses efforts ont été couronnés de succès. L'archéologie n'a pas à déplorer la ruine d'un temple et celle d'un tombeau où la mort avait enfermé le génie, le courage, la vertu, la justice.

Dans le discours prononcé par M. Aubernon, le jour de l'inauguration du monument restauré, on lit avec intérêt ces paroles : « Nous » retrouvons dans l'architecture vénitienne de sa maison du Vignay,

Ces députés s'assemblèrent à Saint-Germain, en 1562. Le chancelier leur recommanda de ne point s'enfoncer

---

» ses souvenirs de Padoue et d'Italie; plusieurs de nous ont vu les
» beaux noyers qui lui rappelaient les vallées de l'Auvergne, sa terre
» natale, et nous aurions encore passé sous leurs ombrages, si leur
» vieux bois n'avait servi, il y a cinquante ans, à fabriquer les pre-
» mières armes qui repoussèrent les ennemis de la patrie, rappelant
» par cette destination la passion dominante de celui qui les avait
» plantés. »

« Habitans de Champmoteux, ajoute M. Dupin, président de la
» Chambre des Députés, vos pères en ont été témoin, et la tradition
» a dû s'en conserver parmi vous. Quel courage ne montra-t-il pas
» dans sa maison du Vignay, où il menait une vie si modeste, si pure,
» si pleine de bienfaits, lorsque les hommes de la Saint-Barthélemy
» vinrent assaillir sa demeure avec le dessein de l'assassiner! — Que
» pouvais-je redouter, dit-il dans une de ses épîtres, pour un reste
» d'existence qui m'étoit à charge? C'étoit le moment de mettre en
» action la morale de toute ma vie : ah! m'écriai-je alors, *laissez-*
» *les entrer, et si la petite porte n'est bastante, ouvrez la grande.*
» La haine et le fanatisme, ajoute-t-il, n'auroient pas trouvé d'obs-
» tacle à vaincre auprès de moi. Vignay n'a point de remparts, ni de
» fossés, ni de palissades, ni de garnison; Dieu seul est ma défense.
» — Dieu, en effet, le sauva. »

M. Alexandre de Laborde, député de l'arrondissement d'Étampes, prononça aussi quelques paroles après les discours de MM. Aubernon et Dupin, et termina ainsi : « La vie entière de Lospital pourrait se résu-
» mer en disant qu'elle présenta l'exemple si rare à-la-fois du cou-
» rage au milieu des factions, de mœurs pures dans une cour corrom-
» pue, de lumières dans un temps d'ignorance. »

Au nombre des personnes qui se sont associées comme souscripteurs à la restauration du monument de Lospital, on trouve : MM. le vicomte de Morel-Vindé, le duc de Mortemart, le comte Molé, le comte Daru, Bertin de Vaux, le comte des Roys, pairs de France. Alexandre de Laborde, marquis de Mornay, Edmond Blanc, députés.

MM. Lemonnier, Brian, Malher, Renault et Dutartre, conseillers de préfecture de Seine-et-Oise; Cassan, sous-préfet de Mantes; Horeau, de Pontoise; de Cullion, de Corbeil; Bocher, d'Étampes; Hurtrelle, directeur des contributions directes; Guillon, payeur.

MM. de Saint-Didier, receveur général des finances de Seine-et-Oise; Rémilly, adjoint à

dans des discussions théologiques, ni d'examiner laquelle des deux religions était la meilleure, et si on pouvait être bon sujet du roi sans professer le rite catholique et sans même être chrétien; de n'envisager la question que sous le point de vue politique, l'assemblée n'ayant pas pour but d'établir la foi, mais de régler l'état(*). Les bases ainsi posées et toute dispute religieuse mise à l'écart, on obtint pour résultat l'édit du 16 janvier 1562.

Cependant, cet édit n'étant pas mieux exécuté que ne l'avait été celui de juillet, la guerre civile se ralluma en France. Pendant que les Huguenots s'emparaient des villes les plus importantes du royaume, le prince de Condé prenait Étampes et Dourdan. Le 13 novembre 1562, il vint asseoir son camp sous les murs de Corbeil, soutenu par l'assurance que les Protestans lui avaient donné de lui livrer la ville, tranquilles alors sous les enseignes rouges qu'ils avaient déployées aux fenêtres de leurs maisons, afin d'être épargnés du sac et du pillage.

Il n'y avait dans Corbeil que la compagnie d'hommes d'armes du duc de Lorraine, conduite par le sieur de Pavan. Le canon d'alarme sonne; des troupes arrivent

---

Versailles; Carré, maire de Montmorency; Marc, maire de Boissy-Saint-Léger; Ginoux, maire de Sucy; Bellet, maire de Magny; Gabrie, Joson, Periot et Pillas, notaires; Darblay, négociant à Corbeil; Ducastel, ancien notaire à Saint-Germain; Vallet, greffier à Luzarches; Desjardins, ancien notaire à Versailles; le contre-amiral Linois; Jouanne; Loz de Beaucours; Soulange-Bodin; Le Mazurier, docteur en médecine; Lemesle; baron de Valknaer; Martin, ancien juge-de-paix de Limay; Roussel, membre du conseil d'arrondissement à Magny; Demetz; Haussman, maire de Versailles; Prudhomme; Boivin fils; Duvivier; comte de Gouy d'Arsy; marquis de Bizemont; Feuilloley et Barre, membres du conseil général; Petit, lieutenant de gendarmerie d'Étampes; Georges Aubernon; M[lle] Blanche Pomaret; M[me] Lepage.

Le conseil général du département de Seine-et-Oise, pour le département; la commune de Champmoteux; Mgr. l'évêque de Versailles; M. Aubernon, préfet, pair de France.

MM. Marochetti, statuaire; Blondel, architecte; Boisselier, etc.

(*) Voyez ce discours de Lospital, *Histoire de France*, par Velly; tome XXX, p. 408 à 418.

de tous côtés : le régiment de Picardie paralyse les desseins des Protestans et sauve la ville et ses habitans.

Catherine de Médicis gouvernait son fils et l'empire. Sa politique astucieuse lui fit députer Lospital vers le prince de Condé pour l'entretenir dans l'espérance de remplacer Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son père, dans ses honneurs et ses états. Cette ruse lui permit de parachever les tranchées des faubourgs de Paris, et donna à l'armée royale le temps d'arriver de Rouen. Condé, amusé par de belles paroles, passa inutilement huit jours devant Corbeil.

Le séjour des deux armées, l'une dans le Gatinois, l'autre dans la Brie, causa la destruction de toute la châtellenie de Corbeil. Le maréchal de Saint-André, général de l'armée royale, maître de Corbeil, n'accepte aucune trève. Les canonniers mitraillèrent les troupes du prince de Condé, tuèrent et estropièrent un grand nombre de soldats, et parmi les capitaines de distinction, Stuard, Écossais, et Millant Dalaigre.

Condé, ayant levé le siége, dirigea ses troupes sur Paris. Le maréchal de Saint-André suivit aussitôt ses mouvemens. Les deux armées marchaient face à face sur les bords de la Seine, séparées par le fleuve qui réfléchissait leur ombre et les empêchait d'en venir aux mains.

Trois compagnies de gens de pied furent laissées en garnison à Corbeil : elles quittèrent cette ville le dixième jour de décembre pour aller joindre l'armée du roi, qui livra bataille aux Huguenots près Dreux. La capture des chefs des deux armées amena la paix, qui fut signée à Saint-Amboise, le 13 mars 1563. Les dissensions civiles ayant recommencé, une deuxième paix fut conclue, sous le nom de paix de Longjumeau, dite la *petite paix*, entre les Huguenots et les Catholiques (1568), paix qui ne dura en effet que six mois, et qui fut suivie d'une guerre civile

plus sanglante que les autres, mais qui amena enfin la paix de Saint-Germain, favorable aux intérêts des Huguenots.

Le gouvernement de l'Ile de France avait, dès ces temps déjà loin de nous, un lieutenant-général qui commandait en chef dans toute la province, subdivisée en lieutenances particulières. Henri II, Charles IX, enfantés dans le Vexin, sont les noms malheureux qu'il faut placer ici, pour rappeler deux règnes de débauche et de sang (voyez ces noms, *Biographie de Seine-et-Oise*). D'autres noms nous consoleront plus tard.

Pendant que Henri III languissait dans l'oubli de ses devoirs, Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de l'Ile de France, lui révélait la faction des *Seize*, et le projet qu'ils avaient conçu de lui arracher la couronne et sa liberté. Voyant que la Ligue arborait publiquement l'étendard de la révolte, Henri III se réveilla de la léthargie où il était plongé, et jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse pour s'opposer, en Normandie, au duc d'Elbœuf, qui y tenait une armée dont la Ligue s'était servie à extorquer le fameux édit de juillet. « Joyeuse, qui avait mes deux frères dans son armée, dit Sully (*), passa par Rosny et m'engagea sans peine à aller avec lui. En attaquant la Ligue, on entrait dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible; mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, et alla loger à l'extrémité du bourg.

» Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny, ajoute plus loin Sully, dans une page qui caractérise l'homme et l'époque, m'obligèrent à y faire un voyage. J'avais obtenu

(*) *Mémoires de Sully*, Ier vol., 184.

pendant mon séjour à Saint-Maur une sauve-garde pour mon château et mes biens de Rosny, et tous les passeports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerais à propos : ce qui me tranquillisait par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étaient autorisées contre les Protestans. J'appris que ce bourg venait d'être totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avait perdu la plus grande partie de ses domestiques, et la peur l'avait fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avait passé deux jours et deux nuits dans son carrosse. Elle était alors réfugiée dans le château de Huets, appartenant à Mme de Champagne, ma tante, qui n'en était pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me savoir si proche d'elle céda à la fayeur du danger que je courais en venant me mêler avec des pestiférés, et elle crut m'obliger à m'en retourner, en faisant fermer sur moi les portes du château : elle avait trop besoin de secours et de consolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance, et je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes et deux domestiques, et respirant en liberté l'air de la campagne, parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns.... Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison; et je la quittai sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avait été lente jusque là et les opérations peu considérables, s'avançait à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. »

Forcé de prendre les armes contre cette grande armée d'Allemands qui se répandit jusque dans la Beauce, Henri III, pour repousser cette invasion, fit en France de grandes levées d'infanterie et de cavalerie. Le seigneur d'Alincourt, fils unique de M. de Villeroy, mit aux

champs une compagnie de gens d'armes, tirée de la noblesse du Vexin, et leva une compagnie d'arquebusiers à cheval, par l'entremise du sieur de Bizemont, gentilhomme d'ancienne noblesse qui avait sa maison au village de Champceuil, en la châtellenie de Corbeil. Pendant que les Allemands s'avançaient vers Paris, le sieur de Bizemont et ses arquebusiers furent postés dans Corbeil, où ils demeurèrent jusqu'au jour où la cavalerie allemande fut taillée en pièces à Aulneau par le duc de Guise.

« Les estrangers estans chassés hors du royaume, la jalousie remplit la maison de discorde : le progrès en causa les barricades à Paris, d'où le roy se retira fort mal content. Il envoya à Corbeil le sieur d'Aymery, gentilhomme normand, qui avec prudence commençoit à s'insinuer en la bienveillance du peuple, afin de l'entretenir en son devoir et en l'obéissance du roy; à ce faire, il estoit secondé par le sieur du Val, capitaine de Corbeil, et par le prévost Berger; ce qu'ayant été rapporté à Paris, le duc de Guise envoya le capitaine Rieux avec sa compagnie de chevau-légers à Corbeil, pour en chasser Aymery qui n'avoit aucuns soldats ni gens de défense avec lui. Les portes de la ville de Corbeil ayant été fermées à Rieux, il mit le feu au portail qui ferme la terrasse, et couvre la porte de Paris où sont les Moulins banaux; cela espouvanta fort les habitans non encore accoustumés à telles algarades, et à force de menaces meslées de promesse de quitter le fauxbourg où il s'estoit logé, il persuada aux habitans de faire sortir Aymery hors de leur ville.

» Après la mort du duc de Guise, les Parisiens ayant entrepris la guerre contre le roy, firent diligence d'envoyer, par les villes du royaume, des personnes pour attirer le peuple à leur ligue. Oudineau vint à Corbeil, où par son babil il persuada aisément aux habitans de se conformer aux volontés des Parisiens; ce que voyant le

capitaine du Bois, par le commandement de M. de Villeroy, abandonna le chasteau. »

Henri III ayant été assassiné à Saint-Cloud le 1er août 1589, par Jacques Clément, avec lui s'éteignit la race des Valois : suspect aux Catholiques et aux Huguenots par sa légèreté, et devenu méprisable à tous par une vie également superstitieuse et libertine, il parut digne de l'empire tant qu'il ne régna pas; « caractère incompréhensible, dit de Thou; en certaines choses au-dessus de sa dignité, en d'autres, au-dessous même de l'enfance. »

Le règne de Henri IV commence. Les mémoires de Sully nous apprennent qu'aussitôt l'avènement de ce prince à la couronne, son premier soin se porta sur Meulan. « *Mon ami*, dit-il à Sully, *regardez à ce qu'il faut faire pour mon service; pensez-y bien et m'en donnez avis. Ce qui est de plus pressé, distes-vous, c'est de pourvoir à Meulan, d'autant qu'il y a un homme dedans nommé Saint-Marc, qui est de la Ligue en son cœur et grand ennemi des Huguenots;* et si vous n'asseurez la place, au premier esloignement vous la perdrez infailliblement. — *Je le connais et l'irai sonder et amuser de belles paroles. — Cependant envoyez M. d'Aumont ou quelqu'autre en qui vous vous fiez avec des troupes, faisant semblant de vouloir seulement passer le pont, et quand il sera dans le fort, il s'y rendra le maistre et vous y attendra.* »

M. de Bellengreville fut mis dans la place de Meulan avec son régiment. L'armée de la Ligue ne tarda pas à l'attaquer. Le duc de Mayenne s'empara des hauteurs et battit le fort en brèche. Les habitans se joignirent à la garnison pour se défendre en attendant des secours. Henri IV, informé du danger, accourut et entra avec du renfort, par le grand pont, du côté de la plaine des Mureaux. L'armée de la Ligue vint alors l'assiéger de ce

côté, ne laissant que quelques régimens sur l'autre bord. La garnison fit des sorties vigoureuses, et l'approche des corps d'armée du roi obligea Mayenne de lever le camp.

Henri témoigna beaucoup de reconnaissance aux habitans de Meulan, qui lui étaient restés fidèles. Des récompenses et des priviléges leur furent accordés. Ils prirent la devise : *Très-fidèle au Roi et à la Nation, Regi et regno fidelissima.* Cette devise, qui a toujours paru depuis ce moment sur leurs enseignes, et qui mettait le nom du roi avant celui de la nation, a été changée depuis la première révolution.

Le grand résultat de la victoire d'Ivry, comme l'a fait remarquer un historien, fut la reddition de Mantes. Le lendemain même de cette glorieuse bataille, Henri IV somme cette ville de se rendre. Le maréchal d'Aumont se présente aux portes : « Messieurs, dit-il, je viens au » nom du roi, mon maître et le vôtre, savoir vos inten- » tions et vous inviter de vous rendre; je vous déclare de » sa part qu'il a les bras ouverts pour recevoir favorable- » ment ceux qui reconnaîtront la justice de ses armes, » mais qu'il a la verge et le bâton levés pour punir les in- » fidèles et les traîtres. »

Le surlendemain, après une légère émeute dans laquelle périt le bourgeois Marais, qui, au *qui vive* des ligueurs, avait répondu : *Vive le Roi!* Les clefs de la ville furent portées à Rosny, et le 18 mars 1590, Henri IV entra dans Mantes.

C'est le lendemain de la soumission de cette cité aux armes du Béarnais qu'eut lieu, près de Rosny, cette entrevue de Henri IV et de Sully, dont les temps anciens ne nous ont pas transmis de plus touchant exemple, amitié héroïque et tendre qu'on ne retrouve plus ni dans le prince ni dans le sujet. Sully, porté sur un brancard de branches non pelées, mais recouvert des casaques de ve-

lours noir de ses prisonniers, toutes parsemées de croix de Lorraine sans nombre, en broderie d'argent, descendait la côte de Beuron, précédé de deux palefreniers menant en main deux de ses grands chevaux; de deux pages portant sa cuirasse, ses brassards, la cornette blanche de l'ennemi, son casque fracassé et *enfondré,* mis au bout d'un bois de lance, et conduisant le grand coursier gris sur lequel Sully avait combattu la première fois, et qui avait à l'épaule droite et au côté trois pieds de long de la peau fendue du coup de canon qui avait emporté la botte et un morceau du mollet de son maître. Près de lui se tenaient Maignau, son écuyer, la tête bandée, un bras en écharpe; Moreines, son valet de chambre, portant la casaque de velours orangée, à clinquant d'argent, et les débris du panache et de l'épée de Sully, et derrière lui ses trois prisonniers avec la compagnie de gens d'armes et les deux compagnies d'arquebusiers, tout cela fort diminué de nombre, mais grandement augmenté de gloire.

« Quoi! c'est vous, mon ami! s'écrie Henri IV qui » accourait à cheval au-devant de lui; je suis très-aise de » vous voir en beaucoup meilleur visage que je ne m'at- » tendais pas, et aurai encore une plus grande joie si vous » m'assurez que vous ne courez point fortune de la vie ni » de demeurer estropié; car pour les autres coups, ce ne » sont qu'autant d'accroissement de gloire qui font sup- » porter patiemment toutes les douleurs, comme je l'ai » moi-même éprouvé. Mais le bruit a couru que vous » aviez eu deux chevaux de tués entre les jambes, et que » vous aviez été jeté par terre sous les pieds des chevaux, » et si charpenté de coups, que ce seroit grande mer- » veille que vous en échappiez.

— » Sire, répondit Sully, Votre Majesté m'apporte » autant de consolation qu'elle m'honore de témoigner

» un si grand soin de moi; aussi n'ai-je point de paroles
» qui répondent à mes sentimens : mais je vous dirai,
» Sire, que j'ai reconnu une tant visible assistance de la
» main paternelle de Dieu, parmi les diverses fortunes de
» ces derniers jours, que la gloire en appartient à lui
» seul, lequel m'a tiré d'entre les pieds de plus de deux
» mille chevaux qui m'ont passé sur le ventre, et non-
» seulement m'a fait tomber ès-mains trois gentilshommes
» de l'armée, dont en voici deux qui paieront les chirur-
» giens et mes chevaux tués, mais encore la cornette
» blanche du général de l'armée ennemie, ce que j'estime
» plus que tout le reste. Quant à mes plaies, elles sont,
» grâce à Dieu, en si bon état, quoique très-grandes, que
» j'espère que dans deux mois au plus tard me trouver
» assez fort et assez dispos pour en aller autant chercher
» pour votre service, avec telle affection que je voudrois
» être assuré d'en recevoir autant à même prix.

— » Brave soldat et vaillant chevalier, repartit Henri,
» j'avois toujours eu très-bonne opinion de votre courage
» et conçu de bonnes espérances de votre vertu; mais vos
» actions et votre réponse grave et modeste ont surmonté
» mon attente, et parlant en présence de ces princes,
» capitaines et grands chevaliers qui sont près de moi,
» vous veux-je embrasser des deux bras, et vous déclarer
» à leur vue vrai et franc chevalier, non pas tant de l'ac-
» colade telle que je vous fais à présent, de saint Michel ou
» du Saint-Esprit, que de mon entière et sincère affec-
» tion, laquelle, jointe aux longues années de vos fidèles
» et utiles services, me fait vous promettre que je n'aurai
» jamais bonne fortune ni augmentation de grandeur que
» vous n'y participiez; et craignant que de trop parler
» vous fatigue, je m'en retourne à Mantes. Adieu, mon
» ami, adieu; portez-vous bien, et vous assurez que vous
» avez un bon maître. »

Henri IV nomma aussitôt Sully gouverneur de la ville de Mantes, et voulut que le jour où il entrerait en fonction, il fît suspendre aux voûtes de l'église Notre-Dame les cornettes, les enseignes et les drapeaux enlevés à la bataille d'Ivry.

Cependant toutes les villes du Vexin n'avaient point reconnu l'autorité du roi. Sur les édifices de Corbeil flottait encore l'étendard de la Ligue. Il fallait soumettre le voisinage de Paris. Le 1er mai 1590, sur les dix heures du matin, Henri IV arriva à Saint-Jean de l'Isle; le sieur de Chemerault s'était présenté à la porte de Paris, dès six heures, pour préparer dans Corbeil le logis du roi. Les habitans, trop faibles pour soutenir une lutte, avaient offert d'ouvrir leurs portes si le roi voulait leur pardonner. Sur la réponse favorable du maréchal de Biron, le curé, le prévôt, le procureur du roi et les échevins allèrent à Saint-Jean de l'Isle se jeter aux pieds de Henri et lui présenter les clefs de la ville. Le roi les reçut de bon visage et leur donna de bonnes paroles. Il leur recommanda d'aller promptement rétablir les ponts et chaussées, afin que son armée et ses canons pussent passer sans obstacle; le peuple, toujours aussi prompt à démolir qu'à restaurer, avait en peu d'heures mis tout en ordre; le clergé, croix et bannière en tête, suivi des notables, des officiers et des échevins, alla recevoir le roi à l'entrée de la ville. Se tournant vers Gilbert qui, la veille, aurait pu faire entrer dans Corbeil le régiment de Vaulx-d'Argent et d'autres troupes envoyées de Paris, le roi lui dit : « Servez-moy aussi bien que vous avez fait la Ligue, et » je vous en récompenseray mieux qu'ils n'ont fait. »

Après quelques jours de repos dans Corbeil, le vainqueur d'Ivry alla faire le siége de Melun. Il laissa dans Corbeil Château-d'Acier avec sa compagnie de chevau-légers, et donna la capitainerie du château à Morsang.

Bientôt après, la Grange fut nommé gouverneur de la ville, et Château-d'Acier rejoignit l'armée appelée à faire le siége de Paris.

Le prince de Parme étant venu au secours des Parisiens, qui avaient soutenu un siége de quatre mois, fit jeter sur la Seine un pont de bateaux sur lequel, le 22 septembre, passa une partie de l'infanterie espagnole. Le faubourg et les maisons environnant Corbeil, du côté du Hurepoix et du Gatinois, étant tombés en son pouvoir, Rigault, capitaine d'un régiment d'infanterie fort de huit cents hommes, fut envoyé en toute hâte au secours de Corbeil. Il avait promis de défendre cette ville au péril de sa vie; il tint parole. Mais aussitôt que les habitans se furent aperçus que les Espagnols venaient les assiéger, ils se retirèrent, avec leurs femmes et leurs enfans, à Villeroy, au Coudray, à Tigery, à Villepesque, Soisy, à La Grange, à la Prévôté et dans la plupart des lieux ou châteaux fortifiés des environs, tant il faut peu compter sur l'appui des armes des habitans des villes en présence de l'invasion.

Le 24 du mois de septembre 1590, les Espagnols braquèrent quatre pièces sous les ormes du carrefour Saint-Léonard, et en battirent le château. Morsang, qui en était le capitaine, et qui savait que la place n'était pas tenable, y mit le feu dès qu'il fut contraint de la quitter. Mais avant de se retirer, pour amuser l'ennemi, il jeta une douzaine de soldats dans la tour du Hourdy, qui servait de donjon au château. Il leur avait donné des vivres et des munitions pour s'y maintenir quelques jours; cependant les Espagnols s'emparèrent du château, et s'accommodèrent des débris échappés aux flammes.

Rigault, plus résolu que Morsang, fit rompre les deux grandes arches du pont, et prit ses mesures pour résister aux armes des Espagnols. Ces derniers ayant placé cinq

pièces d'artillerie à la Thuilerie-de-Rigaux et trois coulevrines sur un terrain élevé, pour battre en ruine les maisons de la ville, firent tonner le canon toute la journée. Voyant une vaste brèche dans la tour du donjon et vingt-cinq brasses de murailles du port Saint-Laurent abattues, les Espagnols se présentèrent à l'assaut sur les six heures du soir. Les soldats se glissaient le long de la berge de la rivière, qui les protégeait; chacun d'eux portait une fascine sur l'épaule gauche pour se couvrir des arquebusades et la faire servir d'échelle au pied de la brèche.

Ils avaient fait dans la ville un retranchement qui commandait si bien la brèche, que l'ennemi en tenta vainement l'assaut. Obligé de se tourner vers l'ouverture pratiquée dans la tour du donjon, il y aurait facilement pénétré, sans l'incendie qui dévora ou força le plus grand nombre de s'éloigner.

Le prince de Parme, voyant que les défenseurs de la tour du Hourdy battaient les siens en flanc et à dos, fit saper la tour. Ses pionniers travaillèrent si vivement, qu'en vingt-quatre heures les soldats s'aperçurent que le jour paraissait à travers leurs murailles. Obligés de se mettre à la discrétion du vainqueur, ils portèrent à Rigault des paroles d'arrangement : ce capitaine les repoussa. Sa fermeté faillit lui coûter la vie. Mais cette même crainte qui faisait redouter l'issue du siége, arrêta en même temps l'assassinat. Au milieu des luttes du combat, ce capitaine eut encore la douleur de voir le feu mis par accident aux poudres qu'il avait fait porter dans la maison du contrôleur Beaujon. Aucun renfort ne lui arrivait de Melun. De son côté, le duc de Parme, averti que par les petites arches sous lesquelles passe un cours de la rivière d'Étampes l'on pourrait pénétrer dans la ville, fit faire la reconnaissance du lieu par le capitaine espagnol Lopez de Sarmiento, et par Eusèbe de Senegalia, Italien. Maître de

la maison de la couronne qui commandait les remparts de la ville, il fit braquer sur son sommet deux coulevrines, et en peu d'heures ruina tous les parapets de cette enceinte. Les assiégés faisaient bonne contenance, mais ils s'ébranlèrent en présence des trois bateaux que le duc de Parme avait fait construire à Essonne, et qui étaient montés par trois cents hommes.

Aussitôt que le sieur de Rosne eut apporté au camp les balles que le seigneur d'Alincourt avait livrées à Pontoise, les Espagnols firent jouer leurs trois batteries et leurs coulevrines qui, du sommet de la montagne, foudroyaient toute la ville avec une extrême violence. Les canons placés près du faubourg Saint-Léonard abattirent toute la muraille du port Saint-Laurent. Après avoir tourné leurs efforts contre le flanc de la tour du donjon, il ne resta plus qu'à mettre en défense la brèche faite vers la porte de Paris. Rigault y pourvut. Le canon grondait : Rigault faisait bonne contenance. Le 16 octobre, jour funeste à Corbeil, les Espagnols voyant les brèches suffisamment ouvertes, s'avancèrent sur trois points. La défense était courageuse; capitaines et soldats faisaient leur devoir. Mais puissamment secondé par les bateaux descendus par la rivière d'Étampes, l'ennemi s'empara de la grande brèche de la porte de Paris; c'est là que le capitaine Rigault fut tué la pique à la main. A la triste nouvelle de sa mort, les soldats consternés se réfugient dans les églises : les Espagnols s'élancent dans la ville, passent par les armes les citoyens qu'ils trouvent sur leur passage, montent dans les clochers, épargnent les bourgeois pour les rançonner, poignardent les soldats ou les précipitent du haut des tours.

Les rues et les places publiques furent, pendant trois jours, jonchées de cadavres. Les prêtres qui les conduisirent à la sépulture en comptèrent jusqu'à douze cents.



Au massacre succéda le pillage, et la même année vit mourir de dyssenterie plus de quatre mille soldats qui s'étaient gorgés de raisins et de fruits.

Après la prise de Corbeil, le prince de Parme y séjourna trois semaines pour laisser reposer ses troupes fatiguées et leur offrir le moyen de piller. Maîtres des campagnes, ils enlevèrent de la Brie, du Gatinois et de la Beauce, le vin, les grains et les bestiaux qu'ils portaient vendre à Paris.

Lorsque l'armée de la Ligue s'éloigna, Mayenne mit dans Corbeil le capitaine Champagne avec deux cents hommes et cent lansquenets, nombre suffisant pour défendre la ville contre les forces que le roi tenait alors à Melun. Le seigneur de Givry, gouverneur de la province, envoya à diverses reprises reconnaître en quel état les Ligueurs avaient laissé Corbeil. Le jour de la Saint-Martin, sur les quatre heures après minuit, les seigneurs de Givry, Parabel, Treigny et plusieurs capitaines, suivis de leurs soldats, escaladèrent les murailles de la ville près la tour du donjon, dans laquelle étaient de garde une trentaine de lansquenets qu'ils taillèrent en pièces, et avec la même impétuosité, tous les capitaines et soldats qui se trouvaient dans Corbeil, sans en épargner un seul, voulant par ces représailles se venger de la conduite des Espagnols. Les habitans épouvantés étaient encore en fuite. Les vivres manquaient dans la ville; ceux qui ne l'avaient pas abandonnée furent obligés de payer rançon.

Les Parisiens ayant appris cette mauvaise nouvelle, envoyèrent des députés au prince de Parme, encore sur les confins de la Brie; mais il leur répondit qu'il était fâché que les Parisiens n'eussent pas trouvé bon qu'il laissât des Espagnols en garnison à Corbeil, et s'excusa du retour.

Le seigneur de Givry prit soin de mieux veiller à la

garde de Corbeil soumis aux armes du roi. Il en donna le gouvernement au seigneur de Treigny, avec quatre cents hommes de pieds et cinquante chevau-légers, et le fit assister du seigneur Marivaux, commandant une compagnie d'hommes d'armes. Ils coururent les campagnes pour se procurer des vivres dans un rayon de quatre à cinq lieues à la ronde. Le pays leur rendit obéissance et contribua volontairement à l'entretien de la garnison. Mais ce fut surtout après la prise de Savigny-sur-Orge que les vivres leur arrivèrent en abondance.

Ce fut Saint-Denis, l'un des capitaines de la garnison de Corbeil, qui emporta cette place par escalade. La contrescarpe du fossé était l'obstacle qui s'opposait le plus à la descente des nacelles destinées à passer le fossé large et profond. Saint-Denis et les siens, dépouillés de leurs vêtemens, l'épée pendue au cou, descendirent dans le fossé à l'aide d'une échelle, reçurent les nacelles, et, avec la célérité toujours nécessaire dans l'exécution, poussèrent ces nacelles dans l'encoignure d'un pavillon. Saint-Denis et ses compagnons y pénètrent par une fenêtre ouverte, vont droit au corps-de-garde du château, y trouvent sept ou huit hommes, maîtres et valets, dormant auprès du feu : surpris, ils se laissent saisir et emprisonner.

Saint-Denis, laissant deux des siens dans le corps-de-garde, marche avec deux hommes déterminés à la chambre du capitaine, que le bruit avait éveillé et qui commençait à mettre ses chausses. Étonné de leur audace, il se laissa garrotter. Maître des clefs du château, Saint-Denis en ouvrit les portes à sa troupe, et plaça bientôt deux corps-de-garde à peu de distance du pont d'Anthony, non pour protéger l'ordre public, mais pour détrousser les habitans qui portaient leurs marchandises à Paris.

Le succès des armes de Henri ayant amené une trève générale et fait naître un extrême désir de paix, la liberté

fut rendue au commerce, les habitans de Corbeil reprirent le cours paisible de leur industrie et portèrent des vivres à la capitale. La moitié de l'élection de Paris fut transportée à Corbeil, et on lui annexa tous les bourgs et villages situés en-deçà de Seine-et-Marne. Le roi, en reconnaissance du service que M. de Brissac lui avait rendu en lui faisant apporter les clefs de la ville de Paris, lui donna le gouvernement de Corbeil, que ce seigneur déposa entre les mains du sieur de Graville, gentilhomme normand. La capitainerie de la ville, du château et de la gruerie fut donnée à M. d'Alincourt.

Le Vexin a ressaisi, dans ce siècle, les souvenirs historiques qui lui appartiennent; il faut ajouter à la liste de ses hommes de renom, Jérôme de Gamaches, lieutenant, en 1585, des eaux et forêts du bailliage de Meulan; il a tracé le journal du siége de Meulan sous Henri IV, en 1590; l'original, écrit en entier et signé de sa main, est déposé à la Bibliothèque royale : on doit attacher d'autant plus de prix à ce document, qu'il a été composé par un homme témoin oculaire et même acteur. Gamaches, faisant partie de la milice bourgeoise, fut préposé à la garde des prisonniers de guerre; leur entendant dire un jour que le duc de Mayenne avait juré de prendre le roi dans son fort de Meulan, Gamaches rapporta ce propos au gouverneur Bellengreville et au roi, qui se trouvait dans le fort. « Le » roy s'en prit à rire, dit-il, et me déclara tant seulement » que je n'avais qu'à bien garder. »

Un autre siècle va s'ouvrir. Restituons à celui-ci Charles d'Angennes, né au château de Rambouillet, le 13 octobre 1530 (*). Il devint évêque du Mans, ambassadeur, et se

(*) Séguin, *Notice historique sur la Ville et le Domaine de Rambouillet*, p. 72, vol. in-12, 1836. — Rambouillet, chez Raynal.

fit appeler le cardinal de Rambouillet, après avoir été revêtu de cette dignité par le pape Sixte-Quint II. La mort l'enleva le 23 mars 1587, dans les états de l'église. Il emporta les regrets et l'éstime du pape Sixte-Quint, qui lui avait confié le gouvernement de Corneto. Claude d'Angennes naquit aussi à Rambouillet, le 26 août 1538; évêque, comte de Noyon, il hérita du siége épiscopal de son frère, au Mans, où il mourut le 15 mai 1601. Ce prélat, l'ami de saint Charles Borromée, se distingua dans la carrière diplomatique. Philippe de Béthune, chevalier des ordres du roi, chef du conseil des dépêches étrangères, capitaine et gouverneur de la ville de Rennes, bailli de Mantes pendant trente-sept années, il résigna cette place en 1634. Aucun d'eux n'a fourni une carrière plus laborieuse et plus illustre. Il servit avec distinction les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Ambassadeur en Écosse, en Espagne, à Rome, en Allemagne, il fut chargé des plus graves négociations. Philippe de Béthune mourut au château de Selles en Berry, en 1649, à l'âge de 88 ans. Son frère cadet, Salomon de Béthune, cinquantième bailli de Mantes, seigneur et baron de Rosny et de Villeneuve-en-Chevrie, gouverneur de Meulan, naquit en 1561. Il était petit-fils de Jean de Béthune, premier baron de Rosny, par sa femme Anne de Melun, qui lui avait apporté en dot cette terre et celle de Villeneuve-en-Chevrie, près Mantes. Salomon de Béthune fut enfermé au château de l'Isle-Adam, en 1569, lors de la défaite du prince de Condé, comme prisonnier de guerre. Il était frère cadet du grand Sully.

XVIe, XVIIe SIÈCLES.

Henri IV réunit les partis. — Assassiné. — Louis XIII. — Sully se retire de la cour. — François de Blois, lieutenant du bailliage de Meulan. — M. le président Levrier. — Chartrier et église de *Saint-Nigaise de Meullent.* — Assemblée de Corbeil. — Louis XIII prenant des oiseaux dans le parc de Saint-Germain. — Établissement des Récollets dans cette ville. — *Ses garniemens et mauvais sujets.* — Forêt de Saint-Léger. — Construction d'un pavillon, rendez-vous de chasse à Versailles. — Jean de Soisy. — *Le petit château de cartes.* — Journée des Dupes. — Traités de Saint-Germain-en-Laye. — Naissance de Louis XIV. — Son berceau à Saint-Germain. — Maximilien de Béthune, lieutenant-général du Vexin français, gouverneur de Mantes et de Meulan. — Mort de Louis XIII. — Ses paroles à Séguin. — Mariage à Meudon de Marguerite, princesse de Lorraine. — Luciennes. — Les aqueducs. — Louis XIV quitte la capitale et se réfugie à Saint-Germain. — Députation du parlement à Saint-Germain. — Sanguin, maître-d'hôtel, la reçoit au Pecq. — Paroles hautaines de Sanguin. — Entrée de Saint-Germain défendue aux députés. — Ils couchent dans les bâtimens de la capitainerie. — Journée d'Étampes. — Le prince de Condé à Saint-Cloud. — Château de Versailles; naissance de Louis de France, grand Dauphin. — Sa mort à Meudon. — Jacques Lenfant. — Louis XIV escalade les gouttières du château de Saint-Germain; il parvient au logement des filles d'honneur et pénètre dans la chambre de mademoiselle de La Mothe Houdancourt. — Mademoiselle de Valois mariée à Versailles à Victor Amédée, duc de Savoie, prince de Piémont. — La Vallière. — Son fils, Louis de Bourbon, comte de Vermandois. — Paroles de La Vallière en apprenant sa mort. — Le château de Maisons. — Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, meurt à Saint-Cloud. — Princes nés aux châteaux de Saint-Cloud et de Versailles. — Le comte de Toulouse. — Jacques II. — Louis XIV. — L'archevêque de Rheims; ses paroles en montrant Jacques II. —

Son prie-dieu. — Boudoir de La Vallière. — Inscription recueillie sur la boîte renfermant les restes mortels de Jacques Stuart, roi de la Grande-Bretagne. — Sa fille, née et morte à Saint-Germain. — Princes et hommes illustres. — Église de Superga. — Le château de Versailles. — Artistes qui y ont travaillé. — Mansard, Le Nostre, Puget, Coysevox, Coustou, les Kellers, etc. — Clagny. — Saint-Cyr. — Racine. — Deshoulières. — Rousseau. — Madame de Maintenon. — Son tombeau.

« Allons, dit Henri IV, c'est assez faire le roi de France; il est temps de faire le roi de Navarre! » En effet, apprenant que les Espagnols ont surpris la ville d'Amiens, et que cette nouvelle a relevé l'audace des Huguenots, il marche faire le siége de cette antique cité qu'il reprend, malgré les efforts de l'archiduc Albert. Le duc de Mercœur et la Bretagne se soumettent : Henri réunit les partis; ses paroles touchantes tombent sur la multitude et consolident la royauté. Après avoir ramené le bonheur et la prospérité chez une nation battue pendant près de dix siècles par les tempêtes civiles, le vainqueur de la Ligue succombe sous le couteau d'un scélérat.

Louis XIII monte sur le trône. Sully se retire de la cour. Le génie de Richelieu prépare le règne de Louis XIV. Une époque brillante et nouvelle va s'ouvrir : la France va donner des illustrations aux arts, aux lettres, aux sciences.

Le Vexin a payé son tribut. Mais il faut grossir la liste des noms déjà enregistrés dans la Biographie de Seine-et-Oise, de noms nouveaux dignes aussi d'un souvenir. Dans le XVII[e] siècle, Poissy a donné naissance, le 9 mars 1604, à François de Blois. Lieutenant au bailliage de Meulan, conseiller d'état, maître des requêtes de la

Reine, historien de la ville et des comtés de Meulan, il s'est livré à des recherches historiques sur les antiquités de cette partie du Vexin ; nous l'apprenons par une lettre de dom Étiennet, bénédictin de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, qui, en lui envoyant une dissertation sur un point d'histoire de cette abbaye, lui parle ainsi :

Clarissimo viro de re litterariâ optimè merito D. domino de Blois, vice-comiti Mellentano, dies quieti, etc. *Eruditorum genius is est, vir clarissime, ut et de Comitibus et Comitissis Mellentanis plurima labore invicto, ne dicam improba, conquisita digessisti, quæ prælo sudare parata sunt,* etc.

François de Blois avait aussi composé un mémoire particulier sur le bailliage et les baillis de Meulan, qui n'a pas été imprimé et dont il ne reste qu'un fragment de vingt pages écrit de sa main. De Blois a été secondé dans ses recherches historiques par François de Blois, son fils, né à Meulan le 22 octobre 1643, mort en 1716. Faire l'éloge du premier, c'est faire l'éloge du second : partout on voit le fils sur les traces du père, le dernier achevant ce que le premier avait commencé. Il avait entrepris de tracer l'histoire de Mantes, ainsi que celle de Meulan : on en conserve des fragmens autographes.

Beaucoup de leurs travaux ont été anéantis ou perdus. Le président Levrier en a réuni quelques lambeaux conservés à la Bibliothèque royale. Ce savant en acheta, en 1741, à M. de Blois, troisième du nom, qui les avait laissés en gage dans des tavernes. Levrier nous apprend qu'il parvint à retrouver, parmi les papiers qu'il avait possédés, la grande Charte sur parchemin contenant les priviléges de la ville de Meulan ; elle était chez un épicier, qui s'en servait pour humecter du tabac râpé. Il retrouva aussi le compte original sur parchemin de Nicolas Vòlles, contenant les dépenses faites pour la reconstruction des

fortifications de la ville et du fort de Meulan, de 1370 à 1379, collé sur les dossiers de carton d'un notaire.

MM. de Blois ont été présidens d'un tribunal immédiat de la première cour du royaume. On doit à François de Blois la vie de saint Gaucher, natif de Meulan, publiée en 1652.

Le fort de cette ville a vu naître, le 15 septembre 1606, Vion d'Hérouval, conseiller-auditeur en la chambre des comptes de Paris, inspecteur du trésor des chartes; fils d'Antoine Vion, lieutenant-général de Meulan, à la suite de ses pères qui en possédaient l'office depuis 1489. La grande érudition d'Hérouval, sa saine critique, l'extrême complaisance qui le caractérisait et qui le portait à communiquer une infinité de pièces à tous les savans de son temps, ont obligé ces mêmes savans à reproduire mille fois son nom dans toutes les histoires générales et particulières qu'ils ont publiées. Le nom d'Hérouval rappelle, dans la république des lettres, la science et l'érudition. Dominé par le goût des études historiques, il fallait à sa passion pour la recherche des monumens littéraires des siècles anciens, des chartriers, des greffes, des bibliothèques; il quitta Meulan pour aller fouiller les archives précieuses de la Chambre des Comptes. La Bibliothèque royale de Paris possède un registre in-folio de 220 pages, contenant des extraits faits par ce savant à la Chambre des Comptes de cette ville, au trésor des chartes et au chartrier de *Saint-Nigaise de Meullent.* Le Journal des Savans de l'an 1689, tome XVII, p. 348, contient une notice de ses travaux. Son nom se trouve dans tous les recueils, dans tous les livres des historiens et des hommes lettrés qui ont fait imprimer leurs œuvres de son temps et après sa mort. Le plus grand nombre d'entre eux lui ont été redevables de quelque découverte importante pour l'histoire, et tous se sont plu à rendre ce témoignage, qu'aucun

homme ne fut plus zélé, plus communicatif, ni plus modeste.

Antoine de Vion, son père, député aux États-Généraux en 1614, mourut le 28 septembre 1632, et fut inhumé dans la chapelle collatérale de l'église de *Saint-Nigaise de Meullent*.

En 1610, Pierre Daret, graveur au burin, naît à Pontoise. Après avoir séjourné long-temps à Rome, il grava à son retour, avec Boissevin, une série de portraits des personnages illustres du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, qu'il publia sous le titre de *Tableaux historiques*, in-4°, 1652—1656. On doit aussi à son burin une suite d'estampes pour l'ouvrage intitulé : *la Doctrine des Mœurs*. Daret a traduit de l'italien une vie de Raphaël, où l'on traite de l'origine de la gravure en taille-douce; Paris, 1651, in-12, réimprimé à Lyon en 1707, avec des augmentations, sous ce titre : *Recherches curieuses sur les Dessins de Raphaël*, où il est parlé de plusieurs peintres italiens. Mort à Dax, en 1675.

La biographie s'arrête ici devant l'histoire. Les événemens prennent la place des hommes qui manquent à l'ordre chronologique. Les États-Généraux de la France vont se tenir à Rouen; des députés vont sortir des assemblées de Corbeil. Pendant que Louis XIII s'amuse à prendre des oiseaux dans le parc de Saint-Germain, les armées françaises forcent des villes et gagnent des batailles. Le même roi confirme l'établissement des Récollets de Saint-Germain, par lettres patentes du mois d'avril 1620. D'autres lettres, du 26 février 1621, permettent aux habitans de cette ville de clore la place publique où les boucheries étaient établies. « Le roi permet de clore la place publique où sont les étaux, où se retirent les garniemens et mauvais sujets, où ils commettent jour et nuit infinis outrages, brigandages et insolences. » En

1624, Louis XIII ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir couché dans un méchant cabaret à rouliers, ou dans un moulin à vent, excédé de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger, et plus loin encore (*), fait construire à Versailles un pavillon pour *servir de rendez-vous de chasse*. Trois ans plus tard, il acheta de Jean de Soisy un fief et des terrains dans la même ville, pour y élever *un petit château de cartes* qui, en novembre 1630, devint le théâtre du dénoûment inattendu de la trop fameuse *Journée des Dupes*, et la source de la puissance illimitée du cardinal de Richelieu.

Avec la guerre, les négociations; elles amènent le traité de Saint-Germain-en-Laye entre Louis XIII et le duc de Savoie (5 mai 1632), et le 26 octobre 1635, un autre traité entre le même monarque et le duc de Saxe-Weimar, général des troupes suédoises en Allemagne.

Un enfant vient de naître. Cet enfant va devenir Louis XIV. Saint-Germain lui donne le jour. Sur ses murailles une main a relevé dernièrement son berceau, pour rappeler à la postérité le grand homme que cette ville a produit : noble et brillant souvenir! Deux ans après sa naissance, la même cité donne un frère unique au Dauphin.

La tige des Sully n'est pas encore éteinte. Le 11 février 1640, vint au monde Maximilien-Pierre-François de Béthune, fils aîné de Maximilien de Béthune, nommé lieutenant-général du Vexin français, par lettres du 25 mars 1635. Duc de Sully, pair de France, prince souverain d'Enrichemont, bailli de Mantes et de Meulan, il devint gouverneur de la ville et du château de Mantes.

(*) *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, tome XIII, pages 73 et 87; Paris, 1829.

Marié au château de Meudon, le 1er octobre 1658, avec Marie-Antoinette Servien, fille d'Abel, marquis de Sablé et de Châteauneuf, ministre d'état et surintendant des finances; il mourut au château de Sully, en juin 1694.

La fin de Louis XIII approche. *Séguin, tâtez mon pouls, et dites-moi, je vous prie, combien j'ai encore d'heures à vivre; mais tâtez bien, car je serais bien aise de le savoir au vrai.* Séguin, premier médecin de la reine, voyant la fermeté et la résignation du monarque, lui dit froidement : *Sire, Votre Majesté peut encore avoir deux ou trois heures, tout au plus.* Alors le prince joignit les mains, et tenant les yeux tournés vers le ciel, répondit doucement, sans montrer nulle altération : *Eh bien! mon Dieu, j'y consens, et de bon cœur.* Peu d'instans après il les ferma pour jamais, le 14 mai 1643, à l'âge de 42 ans. (*Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche.*)

Douze jours après la mort de Louis XIII, la cour célébra à Meudon le mariage de Gaston avec Marguerite, princesse de Lorraine.

Le 4 novembre 1644, Nicolas Faure meurt à Paris, abbé de Sainte-Geneviève et supérieur des chanoines réguliers de la Congrégation de France, laissant le *Directoire des Novices* et d'autres ouvrages. Il était né à Luciennes, célèbre par ses gigantesques aqueducs et ses villas.

Le temps a marché, Louis XIV a grandi, ses lieutenans ont gagné des batailles. Cependant, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1649, le roi se vit réduit par les Frondeurs à quitter la capitale et à se réfugier à Saint-Germain-en-Laye, au moment même où la paix de Munster faisait respecter sa puissance dans l'Europe entière. Le Parlement ayant reçu l'ordre de se rendre à Montargis, envoya à Saint-Germain une députation chargée de protester de sa fidélité et de demander le retour du jeune

monarque. Sanguin, maître-d'hôtel du roi, la reçut au Pecq, et dit aux députés de la part de la Régente : « Si » vous êtes envoyés à Saint-Germain pour annoncer que » vous avez obéi à l'ordre du roi, qui transfère le Parle» ment à Montargis, vous serez bien venus; mais si vous » êtes les députés du Parlement séant à Paris, la reine ne » veut ni vous recevoir ni vous entendre, et vous or» donne de vous retirer. » Les députés eurent beau faire des protestations de dévoûment et d'obéissance, l'entrée de Saint-Germain leur fut défendue. Après plusieurs refus, on leur accorda comme une faveur de passer la nuit dans les bâtimens de la capitainerie. La guerre civile était allumée. Les malheurs qu'elle traîne à sa suite ayant disposé les Parisiens à la paix, la Régente consentit à ouvrir à Ruel des conférences, dont l'issue contenta tous les partis. La cour retourna à Paris le 18 août 1649. Plus tard, l'armée royale défit les princes rebelles à la journée d'Étampes. Turenne et d'Hocquincourt forcèrent les faubourgs, et tuèrent plus de mille hommes. Après trois jours de siége, des négociations furent entamées avec la cour. Le prince de Condé voyant qu'elles n'amenaient aucun résultat, recommença les hostilités. Posté à Saint-Cloud, protégé par la Seine, il fut toutefois obligé de se replier sur Charenton à l'approche du maréchal de la Ferté, prêt à attaquer ses derrières. Ce fut dans cette marche que, se trouvant pressé par l'armée royale, il n'eut que le temps de se jeter dans le faubourg Saint-Antoine, où se donna, le 2 juillet 1652, le fameux combat de ce nom. Un mois après, le roi, retiré à Pontoise, y transporta le Parlement.

Une ère nouvelle a lui pour Versailles. Au milieu des merveilles que le génie ambitieux de Louis XIV entasse dans le palais qui s'élève, Louis de France, le seul des enfans de ce monarque qui ait laissé une postérité, y naît

le 1er novembre 1661. Élève de Montausier et de Bossuet, il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, et mourut de la petite-vérole, à Meudon, le 9 ou le 14 avril 1711; père du duc de Bourgogne, qui voulait unir le prince, le peuple et l'armée par un faisceau d'institutions généreuses.

Jacques Lenfant, né à Bazoches en Beauce, en 1661, ressaisit ici sa place. « Il contribua plus que personne, dit Voltaire, à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son histoire du *Concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera jusqu'à la dernière postérité un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que, du sein des passions, de l'intérêt et de la cruauté même, il put encore sortir de bonnes lois. » Mort en 1692.

Lenfant fit ses études à Saumur et à Genève; il se rendit à Heidelberg en 1684, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'église française et de chapelain de l'Électrice douairière palatine. L'invasion des Français dans le Palatinat l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse; il mourut d'une paralysie en 1728, à l'âge de 67 ans : il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels l'*Histoire de la papesse Jeanne;* 1694, in-12. Vers la même époque où parut Lenfant, naquit à Houdan, Louis Licherie, mort en 1687. On a de ce peintre, élève du célèbre Lebrun, plusieurs tableaux remarquables, entre autres la rencontre de David et d'Abigaïl, possédé par le Musée royal.

La cour a quitté la capitale et s'est établie à Saint-Germain; Louis XIV a vingt-quatre ans. En l'absence de la duchesse de Navailles, il escalade pendant la nuit les gouttières du château, et parvenu au logement des filles d'honneur, placé dans les combles, il pénètre par une fenêtre dans la chambre de Mlle de La Mothe Hou-

dancourt.... prélude des luttes nombreuses dont la France doit payer cher le dénoûment!

Chaque palais a son boudoir; le registre des naissances va s'y grossir de noms nouveaux. A Saint-Cloud, le 27 août 1666, Henriette-Anne d'Angleterre, femme de Philippe de France, donne le jour à Anne-Marie d'Orléans, dite Mademoiselle de Valois, mariée par procureur à Versailles, le 10 avril 1684, à Victor-Amédée, duc de Savoie, prince de Piémont, depuis roi de Sicile. La Vallière est vaincue (*Voyez* ce nom). Elle accouche à Saint-Germain, le 2 octobre 1667. Son fils devient Louis de Bourbon, comte de Vermandois, légitimé en 1669. Le comte de Vermandois fut nommé, dans le mois d'août de la même année, grand-amiral de France; il avait deux ans. La mort l'enleva à Courtray, le 18 novembre 1683, douze jours après la prise de cette place par le maréchal d'Humières, la même année que mourut Colbert. Son coup d'essai l'ensevelit. Lorsque Bossuet annonça sa mort à Mme de La Vallière, alors carmélite, elle répandit aussitôt beaucoup de larmes; mais revenue à elle-même : « C'est trop, dit-elle, pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance. » On a cherché à faire passer cet enfant pour le mystérieux masque de fer; ce rêve a contribué à faire parler souvent d'un prince dont on n'avait rien à dire. Le portrait du comte de Vermandois a été peint par Mignart, et gravé par D. Sornique.

Le château de Maisons, bâti par François Mansard, pour René de Longueil, président du parlement, surintendant des finances, qui est devenu la propriété de M. Jacques Laffitte, banquier célèbre, député, et après la révolution de 1830, ministre des finances et président du conseil des ministres, a vu naître, vers 1670, Louis-Marie-Thérèse de Longueil de Maisons, fille de Jean de Longueil, marquis de Maisons-sur-Seine et de Poissy, gouverneur

des châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles, et de Louise de Fieubet. Dominée par l'amour de la solitude, elle prit le voile de saint Dominique au monastère royal de Poissy, à l'exemple d'Anne de Marquetz, de Marie de Mauroy et de plusieurs filles savantes de ce couvent; elle consacra ses loisirs à la culture des lettres; ses ouvrages sont : 1° *Traité de la Vie spirituelle*, ou *de l'Homme intérieur*, traduit du latin de Saint-Vincent-Ferrier; Paris, 1704, in-12. 2° *L'esprit dont les chrétiens doivent être animés dans toute la conduite de leur vie, et ce qu'ils doivent observer dans leur travail, en remplissant d'une manière chrétienne les principaux devoirs de la vie civile.* 3° *Traduction des prières que l'Église fait dans la cérémonie d'une profession dans l'ordre des chanoinesses régulières de saint Augustin.*

Le 30 mars 1670, le château de Versailles voit naître Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, mort à Sceaux le 14 mai 1736; fils aîné de Louis XIV et de Mme de Montespan, il fut légitimé le 29 décembre 1673, et déclaré prince souverain de Dombes, en 1682. Lorsque le duc d'Orléans devint Régent du royaume, il lui enleva le titre et les prérogatives de prince du sang, comme il en dépouilla de même les autres princes légitimés.

30 Juin 1670! Entendez Bossuet : « O nuit désastreuse, ô nuit effroyable, où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle, Madame se meurt, Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourt à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. » Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, expirait à l'âge de 26 ans, à peine de retour d'un voyage d'outremer, où elle était allée chercher l'alliance de sa première patrie.

Dans le même palais de Saint-Cloud, où il était né le 2 juin 1673, la mort tranche aussi les jours d'Alexandre-Louis d'Orléans, dans la nuit du 15 au 16 mars 1676; il était fils de Philippe Ier et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière.

La magistrature réclame Denis-Bazile Mériel d'Autigny, lieutenant-général au bailliage de Meulan, où il naquit le 30 juin 1674. Peu de magistrats ont joui de plus d'estime et d'une plus grande considération personnelle; il joignait, aux connaissances les plus étendues dans la science du droit, un tact exquis pour démêler le vrai point dans la question à juger. Une tradition notoire atteste qu'il n'y a pas eu d'exemple de l'infirmation d'un seul des jugemens de Mériel d'Autigny (*). Ce magistrat a laissé des discours en latin et en français. Il mourut le 15 janvier 1735.

Le château de Saint-Cloud donne au Vexin, le 13 septembre 1676, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, demoiselle de Chartres, fille de Philippe Ier et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière. Mariée, le 13 octobre 1698, à Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar, elle sortit de ce monde le 13 décembre 1744.

Le nécrologe royal enregistre parmi ses notabilités princières, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né à Versailles le 6 juin 1678, troisième fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan. Il fut nommé grand-amiral de France après la mort du comte de Vermandois. On lui donna, par commission du 20 février 1684, un régiment d'infanterie de son nom, depuis Penthièvre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ce prince fit sa première campagne au siége de Mons, en 1691, et y

(*) M. le président Levrier, *Manuscrit de la Bibliothèque du Roi.*

monta la tranchée à la tête de son régiment; il accompagna le roi au siége et à la prise des ville et château de Namur, et le suivit dans son voyage de Flandre. Par provisions données à Versailles le 19 mars 1695, on lui accorda le gouvernement général de la Bretagne, et il commanda la cavalerie de l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Boufflers. Grand-amiral de France, le comte de Toulouse commanda, en 1702, une escadre dans la Méditerranée, visita toutes les côtes de Sicile, et rentra à Toulon au mois d'octobre. En 1704, il prit le commandement d'une autre flotte destinée à seconder les opérations du roi d'Espagne qui voulait reprendre Gibraltar, dont les Anglais s'étaient emparés. Il combattit le 24 août, près de Malaga, la flotte combinée des ennemis, la battit et l'aurait détruite, si, selon son avis, on eût attaqué de nouveau le lendemain. Après ce combat, le grand-amiral ramena sa flotte d'abord vers les côtes d'Espagne, et delà dans les ports de France. Dans cette première action navale, le comte de Toulouse se fit admirer par son courage, sa capacité et son sang-froid. Le roi d'Espagne le nomma chevalier de la Toison-d'Or, aussitôt qu'il eut appris le gain de la bataille.

En 1706, il commanda la flotte qui bloqua Barcelone; mais il fut forcé de s'éloigner devant les forces supérieures de l'amiral Leake.

Le comte de Toulouse était grand-veneur de France, conseiller du conseil de Régence et chef du conseil de marine, lorsqu'en 1715 une déclaration du conseil de Régence le priva, pour cause de bâtardise, des noms, droits et priviléges des princes du sang; mais ce rang et ces prérogatives lui furent rendus en 1718. Il se démit du gouvernement de Bretagne en faveur de son fils, en 1736 (*voyez* Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre), et mourut le 1er décembre 1737, à l'âge de 59 ans.

La même ville voit paraître dans ses murs, le 31 août 1686, Charles de France, duc de Berry, d'Alençon et d'Angoulême, troisième fils de Louis de France, dauphin du Viennois. Il mourut à Marly le 4 mai 1714, âgé de 28 ans. La conduite de la fille aînée du duc d'Orléans, depuis Régent, empoisonna sa vie.

Voilà Jacques II : détrôné, il se réfugie à Saint-Germain; c'est Charles X à Holy-Rood, avec moins de désastres. *Je vous amène un homme que vous serez bien aise de voir*, dit Louis XIV à la reine d'Angleterre. Jacques II resta quelque temps dans les bras de sa femme, et reçut ensuite les princes du sang, le cardinal de Gondy, et quelques courtisans. Le roi le conduisit chez le prince de Galles, le ramena chez la reine, et lui dit, en prenant congé de lui : « Je ne veux pas que vous me conduisiez; » vous êtes encore aujourd'hui chez moi; demain vous » viendrez me voir à Versailles, comme nous en sommes » convenus; je vous en ferai les honneurs et vous me les » ferez à Saint-Germain la première fois que j'y viendrai, » ensuite nous vivrons sans façon. »

Jacques Stuart tenta de ressaisir les rênes du trône de la Grande-Bretagne. Louis XIV fit pour ce prince, plus digne du froc que d'une couronne, l'inutile sacrifice de la marine, des trésors et du sang de la France. « Voilà un homme qui a quitté trois royaumes pour une messe, » disait, en le montrant, l'archevêque de Rheims, frère de Louvois. Retiré à Saint-Germain, le prince y passa son temps à toucher des écrouelles, à soutenir des disputes avec les moines, à visiter les Jésuites à la société desquels il appartenait. Combien de souvenirs différens se réveillent quand on visite, au château de Saint-Germain, la petite retraite où était son prie-dieu et qu'on s'en éloigne pour passer dans le boudoir de La Vallière! Le dernier asile du roi, la première demeure de la fa-

vorite, devait plus tard se changer en un pénitencier militaire!

Le 12 juillet 1824, en faisant les fouilles pour jeter les fondemens du clocher de la nouvelle église de Saint-Germain, on a découvert, dans l'emplacement d'une chapelle antique, trois boîtes en plomb sur l'une desquelles était l'inscription suivante : « *Ici est une portion de la chair et des parties nobles du corps de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Jacques Stuart, roi de la Grande-Bretagne, né le* XXIII *octobre* MDCXXXIII, *décédé en France, à Saint-Germain-en-Laye, le* XVI *septembre* MDCCI. » Les armes du prince étaient gravées au bas de l'inscription; la boîte, en mauvais état, renfermait les restes mortels qui n'étaient pas encore consumés; l'acte mortuaire du royal proscrit apprend « que son corps fut » transporté aux Bénédictins anglais, à Paris, son cœur » aux Ursulines de Chaillot, et une partie de ses entrailles, » de son cerveau et de ses poumons à Saint-Germain-en- » Laye, pour conserver en ce lieu la mémoire d'un si grand » et si religieux prince. »

Il y a tout lieu de supposer que les restes mortels de la princesse Louise-Marie d'Angleterre, sa fille, sont renfermés dans l'une des deux autres boîtes. Née à Saint-Germain, le 28 juillet 1692, elle y finit ses jours le 7 avril 1712.

L'église réclame l'abbé Charles-Alexandre de Montgon, soldat, prêtre et diplomate. Il a donné les *Mémoires* de ses négociations, en huit volumes in-12, souvent cités dans le Précis des droits et des fonctions des agens diplomatiques, publié dans ces derniers temps par le baron Charles de Martens. Montgon était né à Versailles le 25 septembre 1690; il mourut en 1770.

La même ville, d'où sont sortis tant de princes, donne encore à enregistrer les noms de Louis-Armand de Bour-

bon, prince de Conti, né le 19 novembre 1695, mort le 4 mai 1727; celui d'Anne-Marie d'Orléans, sœur du duc d'Orléans, régent, mariée à Victor-Amédée II, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. Nous avons vu le tombeau de cette princesse dans les caveaux royaux de Superga, en Sardaigne, église vaste et magnifique, bâtie sur le sommet d'un plateau immense, d'où l'on peut contempler la poétique chaîne que forment le col de Tende, le mont Viso, le mont Cenis, le petit Saint-Bernard, le mont Rosa, le Simplon (*). Versailles enfin, dans ce même siècle, voit naître, le 18 août 1698, Louise-Adélaïde d'Orléans, dite Mademoiselle de Chartres, fille du Régent, morte le 20 février 1743.

Pendant que notre plume restituait au Vexin ses notabilités, mille bras se sont agités et ont fait sortir, des entrailles d'un sol vierge encore, des monumens durables. Le château de Versailles s'est élevé à la voix de Mansard; Le Nostre a tracé ses jardins; les Puget, les Coysevox, les Coustou, les Kellers, les ont embelli de leur marbre et de leur bronze. Autour du palais, une orangerie, un théâtre, une chapelle, des écuries vraiment royales ont été construits; dans le palais, les murailles se sont animées sous le pinceau des Lemoine, des Boulogne, des Coypel,

---

(*) M. le comte de Saint-Georges, directeur des établissemens scientifiques du royaume de Sardaigne, nous a conduit lui-même dans les monumens de Turin. Ce souvenir est pour nous un souvenir de reconnaissance. Nous avons visité avec lui l'admirable Musée que l'on doit à la libéralité du roi Charles-Albert. Cette magnifique création, à laquelle s'est associé le comte de Saint-Georges, suffirait pour illustrer tout un règne. M. de Saint-Georges est un de ces hommes dont la vie entière est consacrée à la réforme, au progrès des études, et sous la conduite duquel les institutions ne peuvent que grandir.

des Poussin : la gloire y a suspendu ses trophées. Alger et Gênes y sont venus demander pardon à Louis XIV. Lebrun, Vandermeulen y ont inscrit ses batailles; l'Albane l'a peuplé d'amours, de déesses et de nymphes; la fable y a retrouvé ses allégories, l'antiquité ses héros, la religion ses martyrs; mais à travers de longues galeries qui n'ont pas de souvenirs encore, qui retrouvera ceux que le temps, durant deux siècles, avait imprimés de toutes parts sur des murailles aujourd'hui détruites (*).

Qu'est devenu Clagny? l'amour l'avait élevé. Qu'est devenu Marly, château des courtisans? Il ne reste plus rien aujourd'hui de ces retraites royales, rendez-vous de la volupté, où se tramèrent mille intrigues. Quel architecte reconstruira ces demeures et en fera parler les murailles?

Saint-Cyr, fondé par Louis XIV pour l'éducation des filles de ses officiers, a résisté du moins aux outrages du temps et des hommes (**). C'est dans cet asile que Mme de Maintenon vint pleurer la mort du roi. Saint-Cyr ne peut plus périr : il a été chanté par Racine, par Rousseau, par Deshoulières. Mme de Brinon, fille d'un président au Parlement de Normandie, en fut la première supérieure. Quand on demandera où est morte Mme de Maintenon, il faudra nommer Saint-Cyr; elle y rendit le dernier soupir le 15 avril 1729, âgée de 83 ans, n'étant même plus l'ombre de ce qu'elle avait été!

(*) Voyez *Souvenirs des Résidences royales* (Palais de Versailles), par J. Vatout, premier bibliothécaire du roi; vol. in-8°, 1837.

(**) Louis XIV acheta la terre de Saint-Cyr de Jean-Baptiste Seguier, seigneur de Saint-Brisson. Le monastère y fut fondé pour deux cent cinquante demoiselles, par édit donné à Versailles au mois de juin 1686. La mense abbatiale de Saint-Denis y fut réunie par édit du 2 mai 1686.

Conservé dans l'édifice qu'elle habita, et qui est devenu Prytanée français, puis aujourd'hui École royale militaire (*), son tombeau, où ne viennent plus pleurer les novices, est salué chaque matin par le bruit du canon, comme si la postérité avait voulu réserver cet honneur aux mânes de la fondatrice du lieu, maîtresse du grand roi qui avait gagné tant de batailles.

(*) Le général Baraguey d'Hilliers, commandant l'École militaire de Saint-Cyr, a fait restaurer, en 1834, le tombeau de Mme de Maintenon.

XVIIIe SIÈCLE.

Considérations sur le siècle. — Hommes illustres. — Le ministre Maurepas. — Louise-Élisabeth d'Orléans. — Louis de France, duc de Bretagne. — Le marquis de Sourches. — Mademoiselle de Beaujolais, fille de Philippe II, régent du royaume durant la minorité de Louis XV. — Louis-Philippe, duc de Chartres et duc d'Orléans. — Louise-Élisabeth de France. — Louis-Xavier de France, duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. — Résumé de l'esprit du siècle. — Première assemblée des Notables tenue à Versailles le 22 février 1787. — Lit de justice tenu dans la même ville le 6 août de la même année. — Louis XVI. — Plans de réforme. — Nouveau lit de justice tenu par le roi le 8 mai 1788. — Assemblée des États-Généraux, 5 mai 1789. — Salle des Menus-Plaisirs préparée pour la tenue des séances. — Salle des séances fermée par ordre du roi. — Le Jeu de Paume. — Exaltation de l'assemblée. — Serment des Représentans. — Service dans l'église Saint-Louis. — Réunion des Députés des trois ordres. — Murmures des députés à la sortie du roi. — Attitude sublime de l'assemblée. — Le marquis de Brézé. — Réponse célèbre de Mirabeau. — Juillet 1789, le duc de Broglie à la tête d'une armée entre Paris et Versailles. — 14 Juillet 1789. — Nuit du 4 août. — Décret réglant l'inviolabilité du roi. — Louis XVI prend la cocarde tricolore. — Le régiment de Flandre à Versailles. — Garde nationale de Versailles. — Banquet des gardes-du-corps. — Les femmes de Paris à Versailles. — Lafayette. — Louis XVI à la chasse dans le bois de Meudon. — Le marquis de Cubières. — Orangerie de Versailles. — Le peuple maître des grilles. — Députation des femmes de Paris auprès du roi. — Mounier la présente. — Louison Chabry porte la parole. — Gardes-du-corps massacrés. — La reine insultée dans le palais même. — L'armée parisienne sous le balcon du roi. — Lafayette. — Louis XVI part de Versailles. — Physionomie du cortége. — 9 Septembre 1792, massacre à la grille de l'Orangerie. — Exécution de Louis XVI. —

Conseils des Anciens. — Les deux Conseils à Saint-Cloud. — Bonaparte investi du commandement de Paris. — 18 Brumaire. — Harangue de Bonaparte. — Murat. — Lefebvre. — Les députés sautent par les fenêtres de l'Orangerie de Saint-Cloud.

Les événemens qui peuvent le plus profondément agiter la vie d'une nation vont se dérouler dans ce siècle : la philosophie remplacera la littérature, la politique la philosophie. Le peuple va descendre dans l'arène pour la défense de ses droits, et se faire souverain; le sabre d'un général le dépouillera de sa souveraineté.

Historien et Biographe, nous ne pouvons que faire pressentir les événemens qui ont changé la destinée de tout un peuple, notre devoir étant de restituer d'abord au théâtre de leur naissance les hommes que nous retrouverons plus tard, acteurs ou victimes, au milieu du grand mouvement social du XVIIIe siècle.

Le premier homme que nous rencontrons est Maurepas; sa vie embrasse presque tout le siècle. D'abord ministre de la maison du roi, puis de la marine, il déploya dans les affaires une grande activité, ayant le bon esprit de considérer le commerce comme la source du bonheur, de la force et de la richesse d'une nation. Cet homme d'état, long-temps ministre aimé de Louis XV, fut exilé par ordre de Mme de Pompadour, offensée par un quatrain que M. de Richelieu avait malicieusement attribué à Maurepas. Louis XVI, à son avènement au trône, le rappela au ministère et lui accorda toute sa confiance.

On attribue au comte de Maurepas des mémoires publiés sous son nom par Sallé, son secrétaire (4 vol. in-8°, 1792), avec onze caricatures du temps. Ces mémoires con-

tiennent des faits historiques, des anecdotes en vers, en prose, des satires, et ce qui s'est passé à la cour, à l'armée, en France, pendant les dernières années du cardinal de Fleury. Au milieu des futilités qui ont grossi ces mémoires, on ne lit pas sans intérêt les considérations générales sur le commerce de France, qui furent présentées au roi par ce ministre. Il y parle du commerce créé par Colbert, de celui des Hollandais, de la pêche et des matelots, en appliquant toujours ses vues pratiques au développement de la richesse de l'État. Jean-Frédéric Phelyppeaux, comte de Maurepas, né à Versailles le 7 juillet 1701, mourut en 1781.

Le 11 décembre 1703, naquit dans la même ville Louise-Élisabeth d'Orléans, quatrième fille du Régent, plus connue sous le nom de Mlle de Montpensier. Elle n'avait ni la beauté ni l'esprit de ses sœurs; son éducation fut extrêmement négligée, ou plutôt elle n'avait pas même reçu les premières notions de la langue française. « Si du moins, par les charmes de sa vie intérieure, elle avait subjugué l'âme de son époux, elle se serait fait pardonner ses torts; mais elle ne parut jamais avoir aucune idée de ses devoirs et de ses intérêts. Nul soin, nulle complaisance, nulle délicatesse; ses goûts, ses appétits, ses manières portaient une teinte de crapule populaire; elle se laissait aller à ne porter ni bas ni jupes, habitude que favorisa la chaleur du climat d'Espagne; souvent même elle se montrait complètement dépouillée aux yeux de ses femmes (*). » Reine d'Espagne par son mariage avec Louis Ier, elle demanda à sa mère, Mme d'Orléans, à revenir en France après la mort de son époux. Elle termina

(*) Lemontey, *Revue rétrospective*, 1er octobre; décembre 1833, page 201.

dans sa seizième année le rêve incohérent de sa royauté, dont il ne lui resta, en France, que l'ennui d'une dignité sans pouvoir et le ridicule d'une garde couverte de haillons. Elle habita successivement Vincennes, le Luxembourg et un couvent, vécut d'une pension considérable et mal payée, fut le jouet de ses propres domestiques, protégés par l'Espagne, et mourut au milieu de sa carrière le 16 juin 1742, sans avoir été ni aimée, ni heureuse. Sa réputation équivoque fut plutôt la peine d'une enfance mal dirigée que de vices réels.

Le 8 mars 1712, la mort enlève, à l'âge de cinq ans, Louis de France, duc de Bretagne, dauphin, fils de Louis de France, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie. Il était né à Versailles le 8 janvier 1707.

Angerville, près d'Étampes, donne le jour, le 20 du même mois de la même année, à François Blanchet. Il fut successivement professeur de belles-lettres, chanoine de Boulogne-sur-Mer, interprète de la Bibliothèque royale, garde des livres du cabinet du roi. Dusaulx, son ami, l'a tiré de l'obscurité où il avait voulu vivre, en publiant après sa mort une notice sur sa vie. On lui doit : 1° *Variétés morales et amusantes*, tirées des journaux anglais, 1784, 2 vol. in-12; 2° *Vue sur l'Éducation d'un prince*, Paris, 1784, in-12; 3° *Apologues et Contes orientaux*, Paris, 1785, in-8°; ouvrage posthume à la tête duquel se trouve la notice de Dusaulx. On a de lui une *Ode sur l'Existence de Dieu* et quelques pièces de poésie, dont la plupart furent attribuées aux meilleurs poètes du temps, qui ne s'en défendaient pas. A ce sujet, il disait en riant : « Je suis charmé que les riches adoptent mes enfans. » De plusieurs milliers de vers qu'il avait composés, il ne s'en est conservé qu'un petit nombre. Il les brûlait à mesure qu'il les produisait : c'était Saturne qui dévorait ses enfans. Blanchet mourut à Saint-Germain, le 29 janvier 1784.

Cette cité a donné le jour, le 4 mars 1710, à François-Félicité Cochu; ce médecin a publié des *Observations sommaires*, lues en 1763 dans l'assemblée des commissaires nommés par la faculté de médecine de Paris, au sujet de *l'inoculation de la petite-vérole;* Paris, 1765, in-4°.

Louis de Bouchet de Montsoreau, marquis de Sourches, vint au monde à Versailles, le 24 novembre 1711. Lieutenant-général des armées, chevalier des ordres du roi, prévôt de l'hôtel du roi et grand-prévôt de France, lorsque la mort l'enleva en 1788, le marquis de Sourches-Tourzel, son petit-fils, lui succéda dans cette charge, que leur maison possédait depuis 1643. Les mémoires du marquis de Sourches ont été récemment publiés, pour la première fois, en 2 vol. in-8; les notes inédites qu'il a laissées à sa famille pourraient former une collection historique considérable sur le grand règne qu'il a vu finir, et dont l'ombre s'est étendue si avant et si majestueuse sur le XVIIIe siècle.

La cité de Louis XIV donne le jour, le 18 décembre 1714, à Philippe-Élisabeth d'Orléans, Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille de Philippe II, Régent du royaume durant la minorité de Louis XV. Cette princesse avait reçu de la nature une âme tendre et un extérieur charmant; mariée à l'infant don Carlos, roi des Deux-Siciles, elle tomba comme une fleur, le 21 mars 1734, n'ayant pas encore vingt ans.

Vers 1720, naquit à Saint-Germain Duflog, qui a publié ses productions sous ce titre : *Œuvres de l'Ésope de Saint-Germain-en-Laye;* Paris, 1764, in-8°. En 1724, Versailles donne le jour à Mathieu Legrand, orientaliste, traducteur de plusieurs ouvrages restés inédits : il n'a livré à la publicité que celui qui a pour titre : *Controverse sur la Religion chrétienne et sur celle des Mahométans;* 1767, in-12.

La même ville inscrit, le 12 mai 1725, le nom de Louis-Philippe, duc de Chartres et duc d'Orléans. Ce prince, tout en aimant beaucoup le plaisir, avait hérité de la douce bienfaisance, de l'inépuisable charité de son père; il s'enveloppait de tant de mystère pour faire le bien, que l'on ne connut qu'après sa mort tous les droits qu'il avait à la reconnaissance des malheureux. Lors de la querelle de la cour avec les parlemens, il refusa de devenir le chef du parti qui le rechercha. Mort le 18 novembre 1785.

A la même cité, restituons Louise-Élisabeth de France, née le 14 août 1727; fille de Louis XV, et nommée Madame Elisabeth. Elle fut mariée, en 1737, à don Philippe, infant d'Espagne, et duc de Parme, Plaisance et Guastalla: elle mourut dans sa ville natale le 6 décembre 1759. Sa sœur jumelle, Anne-Henriette de France, mourut le 10 février 1752.

Mantes-la-Jolie cite parmi ses notabilités, Robert Pitrou, savant ingénieur des ponts-et-chaussées, mort à Paris en 1750. Sa veuve a publié quelques-uns de ses ouvrages sous le titre de *Recueil de différens projets d'architecture*.

Le 13 septembre 1751, le château de Versailles voit naître Louis-Xavier de France, duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XV; il donnait les plus belles espérances, lorsque la mort le moissonna le 22 février 1761.

Desosiers ou Dezosier, peintre sur verre, réclame ici sa place. Cité par Piganiol de la Force parmi les artistes qui ont contribué à l'embellissement du parc de Versailles, il orna de peintures remarquables les verres du pavillon qui fut élevé, en 1736, pour l'amusement du Dauphin, dans un bosquet contigu au pittoresque bosquet des Bains d'Apollon. Il était né à Versailles, et mourut en .....

Mauger, garde-du-corps du roi, né dans cette dernière ville, a transmis son nom jusqu'à nous, en composant trois tragédies, dont *Cosroès*, représentée sans succès : la

poésie lui doit aussi un poëme sur l'*Origine des Gardes-du-Corps;* une comédie en trois actes et en vers, intitulée *l'Épreuve imprudente*, titre qu'il aurait pu appliquer à ses essais. Mort en 1753.

Ici s'arrêtent nos recherches biographiques. A chaque siècle nous avons restitué les hommes qui appartiennent au Vexin. Notre plume a cherché à ne leur prodiguer ni un éloge démérité, ni un injuste blâme; ils sont là réunis pour la première fois comme dans une même galerie, attendant de nouveau le jugement des contemporains.

Semblable au fleuve que rien ne peut arrêter dans son cours, le siècle lui-même a marché. La nation a soulevé le bandeau qui lui cachait les yeux : ni les batailles gagnées par la royauté, ni l'éclat qu'elle a jeté sur le nom français, ni ses fêtes, ni ses marques de munificence, ni les monumens qu'elle a élevés, ne peuvent lui faire méconnaître plus long-temps ses droits. L'intérêt général va remplacer les intérêts d'ordres et de corporations. Les États-Généraux vont s'assembler sur le théâtre même où la royauté absolue a signé tant d'arrêts hostiles à l'esprit de la nation.

La première assemblée des Notables se tint à Versailles le 22 février 1787. Trente-neuf députés de la noblesse, douze gens du roi, onze députés du clergé, trente-trois membres du parlement, deux membres de la chambre des comptes et de la cour des aides, douze députés des pays d'états, vingt-cinq chefs municipaux des villes, composaient cette assemblée. Le roi, prenant la parole, déclara qu'il avait convoqué les notables pour améliorer les revenus publics par une répartition plus égale des impôts, délivrer le commerce de ses entraves, rechercher les moyens de soulager la partie la plus pauvre de la nation. Six mois plus tard, le 6 août 1787, le roi, dans un lit de justice tenu dans la même ville, fit enregistrer l'édit

du timbre et déclara qu'il était dans la ferme résolution de poursuivre ses plans de réforme. De là ces protestations des cours souveraines, qui se terminèrent par l'exil du parlement de Paris à Troyes. Ce coup d'état, considéré comme un acte de despotisme intolérable, devint le signal du premier mouvement de la révolution.

Le 8 mai 1788, le roi tint à Versailles un nouveau lit de justice; il y manda le parlement et fit enregistrer d'office l'ordonnance sur l'établissement des grands bailliages, l'édit de suppression des tribunaux extraordinaires, une déclaration réformant le code de justice criminelle, et enfin d'autres lois sur la réduction des offices de judicature; les vacances des cours et l'établissement de la cour plénière, vrai tribunal suprême d'exception. Cet acte, justement réprouvé par l'opinion publique, imprima un mouvement à la réforme qui se préparait de toutes parts.

Le 5 mai 1789, éternellement mémorable dans les fastes de la France arriva. Après deux siècles d'interruption, on vit se réunir les États-Généraux, réclamés avec tant d'instance par la nation qui en attendait sa destinée. Le jour de cette solennité, trois cent huit membres du clergé, ceux de la noblesse au nombre de deux cent quatre-vingt-cinq seulement (les Bretons n'y étant pas venus), et six cent vingt-un membres du Tiers-État, élus députés aux États-Généraux par les bailliages des Provinces, se rendirent dans la salle des Menus-Plaisirs, préparée à Versailles pour la tenue des séances. Elles furent précédées, selon l'usage, par un acte religieux; les députés assistèrent en corps à la messe du Saint-Esprit; pendant la procession, il fut remarqué que Philippe d'Orléans quitta souvent sa place à la tête de la noblesse pour marcher avec le Tiers-État.

Le roi, accompagné de la reine, des princes de la famille royale, des grands du royaume, de ses ministres,

des membres de son conseil, des officiers de la couronne, fit l'ouverture des États-Généraux. A la droite du trône étaient les députés du clergé, dans leur grand costume; à la gauche, ceux de la noblesse, vêtus de manteaux noirs brodés, tous l'épée au côté, portant des chapeaux de forme féodale, couverts de plumes ondoyantes; en face, les députés du Tiers-État, sans épée, en noir, habit et manteau de laine, cravates blanches, chapeaux rabattus. Jamais spectacle ne fut plus auguste ni plus imposant.

Le roi rendit un compte détaillé de l'état du royaume aux députés de la nation. Necker exposa l'état des revenus et des dépenses de la France, annonça le déficit et toucha légèrement la grande question de la réunion des ordres. Deux ordres étaient réunis, mais la haute noblesse et le haut clergé s'opiniâtraient seuls dans la résistance; on supplia le roi d'intervenir et d'imposer sa volonté : l'assemblée nationale connaissait sa force, elle en avait fait l'essai; son attitude effraya la cour : sa dissolution fut résolue. Le 20 juin, la salle où les députés des communes tenaient leurs séances se trouva fermée par ordre du roi, sous prétexte de préparatifs pour la tenue d'une séance royale, annoncée pour le 22. Les députés, trouvant les portes occupées par des gardes qui leur refusent le passage, se réunissent dans une pièce voisine; d'autres restent dehors, protestant contre la violence. Quelqu'un s'écrie qu'il faut se rendre au *Jeu-de-Paume;* l'avis passe de bouche en bouche, tous les députés s'y rendent. L'enthousiasme se propage, l'exaltation est à son comble, et une académie devient un temple où la patrie reçoit le plus auguste des sermens.

Là, ces généreux mandataires jurent de *ne jamais se séparer et de se réunir partout où les circonstances l'exigeront,* jusqu'au moment où la constitution de l'état sera consolidée. Le lendemain, l'assemblée se réunit dans l'é-

glise Saint-Louis. La séance fut remarquable par la réunion de 149 députés de l'ordre du clergé. Le 23, la salle des États-Généraux fut ouverte aux députés des trois ordres : on fit d'abord entrer ceux du clergé et de la noblesse, prééminence qui excita les justes murmures des députés du Tiers-État. La cour, sans égard pour la représentation nationale et sans force morale pour maintenir l'ordre public, croyait y suppléer par les soldats et les baïonnettes, par ces anciens lits de justice qui, dans les siècles moins éclairés, imprimaient la consternation dans l'esprit des Français. Le roi était à peine sorti de la salle, que la déclaration de ses intentions excitait des murmures. Cependant la plus grande partie de l'assemblée reste immobile ; quelques membres de la noblesse et du clergé sont les seuls qui se retirent et qui obéissent aux ordres du roi. L'attitude sublime de l'assemblée effraie les agens de la cour. le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, paraît tout-à-coup ; il réitère au président l'ordre d'évacuer la salle. Mirabeau s'élance à la tribune, et avec l'éloquence de l'indignation, adresse au marquis de Brézé ces célèbres paroles : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes.* » Les députés, électrisés par un même sentiment, s'écrient tous à-la-fois : *tel est le vœu de l'assemblée!* Glezen, député de Rennes, prend la parole, et dit : « L'aristocratie croit triompher, elle n'aura » qu'un jour ; le prince sera éclairé. Un coup d'autorité » ne doit pas vous effrayer ; votre courage égale la gran- » deur de vos dangers, délibérons et mourons pour la pa- » trie. » La révolution marche.

Au commencement de juillet 1789, une armée rassemblée entre Paris et Versailles, aux ordres du duc de Broglie, prend une attitude hostile. On fait venir des trains d'artillerie, on établit des batteries, on s'assure des com-

munications : il ne pouvait y avoir aucun doute sur le but de ces mesures. Le ministère comptait dissoudre l'assemblée nationale par la force; mais déjà les soldats français avaient une opinion, ils refusèrent de tirer. On fut obligé d'appeler les Suisses et tout ce qu'il y avait de troupes allemandes stipendiées au service de France. Ces dispositions odieuses à tous les citoyens agitaient le peuple déjà exaspéré par la famine; elles décidèrent l'insurrection à Paris. Le 14 juillet 1789, la Bastille tomba devant le courage du peuple dirigé par les gardes françaises.

Dans la mémorable nuit du 4 août, on vit les deux corps privilégiés, électrisés par une rivalité de sentimens généreux, renoncer à leurs droits honorifiques et pécuniaires; cet acte de patriotique inspiration déchargeait le peuple des droits oppressifs qu'il payait aux seigneurs des divers points de la France, il fut le signal de la ruine des derniers vestiges de la féodalité.

Cependant, le 15 septembre 1789, un décret règle l'*inviolabilité* du roi, l'*indivisibilité* et l'hérédité de la couronne de France. Les décrets céderont bientôt à la puissance des événemens; déjà le roi est obligé de prendre la cocarde tricolore; ses gardes-du-corps portent la cocarde blanche; des imprudens insultent aux couleurs nouvelles, et croient servir ainsi les intérêts de la royauté. Telles étaient les dispositions générales, lorsqu'on fit venir le régiment de Flandre à Versailles. Ce corps y entra vers la fin de septembre, pour le service du quartier d'octobre. Depuis le départ des troupes et la défection des gardes françaises, la garde nationale de Versailles faisait le service du château. L'appel d'une autre force militaire excita la défiance; on représenta cette force comme l'avant-garde d'une nouvelle armée qui devait enlever le roi. La conduite de la cour n'était pas propre à dissiper les alarmes. La seule pensée de réunir les officiers dans un banquet,

au milieu de cette crise, était une faute et annonçait l'incapacité la plus caractérisée. On exagéra les circonstances de ce banquet; on l'appela une orgie. Le roi ne s'y montra point; la reine y vint avec son fils : cette démarche mit le comble à l'exaltation des esprits....

Le tocsin sonne, la générale bat. Des femmes de Paris traînent des canons et crient qu'il faut aller à Versailles. Cent mille hommes armés répètent ce cri; Lafayette veut s'y opposer, on lui dit : *Nous irons à Versailles exterminer le régiment de Flandre et les gardes-du-corps du roi qui ont osé fouler aux pieds la cocarde nationale.* On l'entraîne, il marche. Cette redoutable colonne entre à Versailles, lorsqu'elle sort à peine de Paris; on se porte au château, où les gardes-du-corps, réunis à d'autres troupes, font bonne contenance. Versailles est encombré d'hommes armés. Des femmes parcourent les rues comme des bacchantes en délire, les unes montées sur des canons, les autres tenant la mèche allumée. « Si le roi est trop faible pour porter la couronne, disent-elles, qu'il la dépose, nous couronnerons son fils. »

Le roi chassait dans les bois de Meudon. Le marquis de Cubières, prévenu de l'imminence du danger, se charge de porter à Sa Majesté une lettre dans laquelle le ministre Saint-Priest informait Louis XVI de ce qui se passait. « On me mande, dit le prince, qu'une troupe de femmes » de Paris vient me demander du pain; peuvent-elles » croire que, si j'en avais à ma disposition, j'attendisse » leur demande? » Il paraît que le peu de mots que contenait cette lettre n'avait pas suffisamment éclairé Louis XVI, ou qu'il ne fut frappé que du motif qui servait de prétexte au mouvement. Toutefois, les officiers présens insistèrent pour que le roi se rendît à Rambouillet. Le roi craignit que sa retraite ne devînt le signal de la guerre civile. « J'aime mieux périr, répéta ce bon prince,

que de faire périr des milliers de citoyens. » Et il prit la route de Versailles.

Rentré au château, les nouvelles devinrent plus alarmantes : ce fut alors, mais inutilement, qu'on donna l'ordre de faire approcher les voitures des escaliers de l'Orangerie; déjà la grille qui y conduit était au pouvoir du peuple, armé de piques et de fusils. On fit d'inutiles efforts pour faire ouvrir le passage; les voitures furent forcées de se retirer. La foule s'agitait sur toutes les avenues de la ville. Mounier, président de l'assemblée nationale, envoyé par le roi à la tête d'une députation, est environné par les femmes de Paris et des hommes couverts de haillons. Les hurlemens de cette multitude ne l'intimident point. Il obtient que cinq d'entre elles seulement entreront dans le palais. Louison Chabry, ouvrière en sculpture, porte la parole : à peine a-t-elle prononcé quelques mots qu'elle s'évanouit. Des secours lui sont prodigués. En se retirant, elle veut baiser la main du roi; le monarque l'embrasse, et lui dit avec bonté qu'elle en vaut bien la peine.

Cependant le combat s'engage; quelques coups de carabine, partis des rangs de la garde, deviennent le signal du massacre. La foule se précipite dans les cours du château; l'exaltation est à son comble; plusieurs gardes sont massacrés sous les yeux du roi; on redoute un malheur plus grand encore. La nuit, secondée d'une pluie battante, sauve les gardes-du-corps et la famille royale.

Des légions bivouaquaient sur la place du château. Le 6, à la pointe du jour, la multitude excitée se précipite dans la cour des ministres, en proférant d'horribles imprécations. Le courage et la prudence des gardes sont inutiles. Des forcenés parviennent jusqu'à la chambre à coucher de la reine, et hurlent ces paroles : « C'est une Messaline, elle a trahi l'état, elle a juré la perte des Français, il faut

la pendre! » Six braves se dévouent à une mort certaine pour sauver la fille des empereurs; déjà la princesse, demi-nue, fuit par un couloir obscur. Immobiles derrière les lambris, ils n'attendent qu'un glorieux trépas. Un silence profond s'établit, ils ouvrent : la garde nationale est là, elle remplit les appartemens; elle en a expulsé les forcenés. On se félicite, on s'embrasse comme au lendemain d'une bataille.

Une scène imposante succède à cette scène. Les gardes-du-corps se réunissent spontanément, courent aux fenêtres, élèvent leurs chapeaux en l'air en arborant la cocarde tricolore; le peuple répond par les cris de vive le roi!

Au milieu de l'agitation générale, l'armée parisienne s'est ralliée sous le balcon du roi. Les vagabonds n'ayant pu se livrer au pillage, se sont dispersés. Cent mille soldats garnissent les avenues du palais; ils témoignent leur impatience de voir le monarque. Le roi paraît au balcon avec la reine et ses enfans. L'ivresse est à son comble. Du sein des applaudissemens, une voix s'écrie : *Le roi à Paris!* Le peuple et l'armée répètent : *Le roi à Paris!* Pendant que Lafayette essaie de modérer l'enthousiasme, la reine est debout à l'embrasure d'une fenêtre; Madame Élisabeth à sa gauche, Madame Royale devant elle; les appartemens ouverts, le public circulant librement autour des augustes personnages; le dauphin jouant avec les cheveux de sa sœur, et comme il faut que les grands de la terre s'humilient aussi bien que le dernier des hommes, l'enfant-roi disait à la reine : « Maman, j'ai faim!... »

Le roi paraît au balcon; il annonce qu'il ira à Paris. Cette nouvelle parcourt les rangs; une salve générale d'artillerie et de mosqueterie répond en signe d'allégresse aux paroles royales : le sort de la couronne et de la dynastie est décidé.

Le roi partit de Versailles le 6 octobre, à midi. Une

masse d'hommes à cheval et sans ordre, où se confondaient les uniformes des gardes françaises, de la garde nationale et des gardes-du-corps, entremêlés de femmes, de députés et de grenadiers du régiment de Flandre, précédait la voiture; on voyait plusieurs pièces de canons, et sur leurs affûts des femmes portant du pain et de la viande au bout des piques. Derrière, étaient cinquante ou soixante voitures de farine, enlevées à Versailles. Les dames et les forts de la halle suivaient le carrosse du prince, portant de hautes branches de peupliers; enfin, les forcenés qui avaient reparu portaient deux têtes de gardes-du-corps au bout de leurs piques. Cette multitude remplissait l'air de cris et de chansons allégoriques, dont les gestes faisaient l'application à la reine. La route était bordée d'habitans accourus de dix lieues à la ronde. L'ordre de marche présentait un spectacle douloureux et burlesque, majestueux et ignoble. Le cortége marcha si lentement, qu'il était neuf heures du soir lorsque le roi descendit à l'Hôtel-de-Ville. Bailly, maire de Paris, reçut le prince, et lui dit en lui présentant les clefs de la ville : *Sire, Henri IV reçut ces clefs ayant conquis sa capitale, aujourd'hui Paris a conquis son roi.*

Dès ce moment il n'y avait plus de royauté en France. L'agitation et l'inquiétude devinrent universelles : le sort de la monarchie était décidé. Le 18 avril 1791, le roi voulant aller à Saint-Cloud, en est empêché par le peuple qui arrête sa voiture, qui l'outrage et le menace. Lafayette propose d'ouvrir un passage par la force; le prince, incapable d'une résolution vigoureuse, rejette cette proposition et rentre au palais. Louis ne pouvait plus se faire illusion, il était prisonnier. Des scènes affreuses se préparent. On égorge à la Force, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Conciergerie, à Bicêtre, aux Carmes. Le 9 septembre 1792, Versailles voit aussi le pavé de ses rues teint du

sang de quarante-quatre prisonniers d'Orléans, massacrés à la grille de l'Orangerie. Louis XVI est traduit à la barre de l'Assemblée nationale; il est condamné à mort, et sa tête tombe sous le couteau de la guillotine, le 21 janvier 1793!

Telles furent les scènes dont Seine-et-Oise a été le théâtre pendant que le peuple luttait contre la royauté, scènes qui seront éternellement liées à notre histoire, et dont le dénoûment retentira long-temps dans l'avenir. La puissance parlementaire brisa la monarchie, la force militaire va briser le Parlement, comme si la représentation nationale devait subir la peine de ses actes dans une humiliation solennelle.

Le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799), un décret du Conseil des Anciens ayant transféré les deux conseils à Saint-Cloud, Bonaparte, dont le nom était déjà grand, fut investi du commandement de Paris. Le 18, le conseil des Cinq-Cents se réunit, à onze heures du matin, dans l'orangerie du palais de Saint-Cloud. A cette nouvelle, Gohier, Barras et Moulins, formant la majorité du directoire, veulent prendre des mesures, mais personne n'ose exécuter leurs ordres. On essaie de parlementer; un émissaire du directoire vient à Saint-Cloud. Il trouve Bonaparte au milieu des troupes. Après quelques minutes d'entretien, celui-ci élevant tout-à-coup la voix, de manière à être entendu des soldats, s'écrie : « Qu'avez-vous fait de cette France
» que je vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé la
» paix, j'ai retrouvé la guerre. Je vous ai laissé des vic-
» toires, et j'ai retrouvé des revers. Je vous ai laissé les
» millions de l'Italie, et j'ai retrouvé partout des lois spo-
» liatrices et la misère. Qu'avez-vous fait de cent mille
» Français que je connaissais, tous mes compagnons
» de gloire? ils sont morts! Cet état de choses ne peut
» durer; avant trois ans, il nous mènerait au despotisme.

» Mais nous voulons la République, la République assise
» sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté
» civile et de la tolérance politique. Avec une bonne ad-
» ministration, tous les individus oublieront les factions
» dont on les fit membres pour leur permettre d'être Fran-
» çais. Il est temps enfin que l'on rendre aux défenseurs de
» la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A
» entendre quelques factieux, bientôt nous serions tous
» les ennemis de la République, nous qui l'avons affer-
» mie par nos travaux et notre courage! Nous ne voulons
» pas de gens plus patriotes que les braves qui ont été
» mutilés au service de la patrie. »

Au même instant, Dubois de Crancé propose aux direc-
teurs Gohier et Moulins d'arrêter Bonaparte. Barras en-
voie sa démission; Gohier, Syeyes, et Roger-Ducos en font
autant. Moulins disparaît. Le gouvernement directorial
n'existe plus. Cependant, une autre scène se prépare dans
l'orangerie de Saint-Cloud, où le Conseil délibère.

On annonce le général Bonaparte. L'assemblé s'agite;
tous les regards se portent vers l'entrée de la salle. Le gé-
néral y laisse son escorte, entre seul, sans armes, la tête
découverte. Bientôt quelques officiers emportés par leur
zèle le suivent. « Qu'est ce que cela? crient une foule de
membres; des sabres, ici? des hommes armés?... » Un grand
tumulte se manifeste; plusieurs se précipitent sur Bona-
parte avec des poignards et des stylets; il est enveloppé,
saisi au collet, repoussé vers la porte où le grenadier Thomé
reçoit une blessure en le couvrant de son corps. On crie :
Hors la loi! à bas le dictateur! à bas Cromwell!!! En ce
moment, le général Lefèbvre accourt avec un peloton de
grenadiers, le dégage et l'entraîne. Bonaparte harangue
les soldats : *Des assassins ont voulu tuer votre général!*
s'écrie-t-il; *ils ont voulu me mettre hors la loi, moi que
n'ont pu y mettre tous les rois de l'*Europe!.. *Aux armes!!!*

Les soldats répondent par les cris de *vive Bonaparte! vive la République!*

L'agitation se prolonge dans le lieu du Conseil; on veut forcer Lucien, qui préside la séance, à prononcer la mise *hors la loi* de son frère. Lucien demande à être entendu, et, ne pouvant y parvenir, quitte le fauteuil. On l'entoure, ses jours sont menacés; un détachement de grenadiers le conduit hors la salle. Les hurlemens de la fureur s'accroissent à cet acte, qui semble annoncer la dissolution prochaine du Conseil.

Au dehors, les cris de *vive Bonaparte! vive la République!* se font entendre. Six mille hommes environnent le château de Saint-Cloud. Les soldats sont impatiens de marcher; Murat, Lefèbvre, ont peine à les contenir. Enfin Bonaparte donne l'ordre; les tambours battent la charge. Murat entre dans la salle à la tête des grenadiers, et dit à haute voix : «Citoyens représentans, on ne répond plus de votre sûreté; je vous invite à vous retirer.» Les cris de vive la République se font entendre. Murat reprend : « Représentans, retirez-vous, le général a donné l'ordre. » Le tumulte est plus violent. Murat s'écrie : Grenadiers ! en avant! les soldats croisent la baïonnette et font évacuer la salle. Les représentans gagnent précipitamment toutes les issues, sautent par les fenêtres de l'orangerie, s'évadent par les jardins et se dépouillent en courant, d'une manière assez burlesque, du costume qui peut les trahir.

Tel fut le 18 brumaire. Jamais les lois et leur sanctuaire ne furent plus audacieusement violés! Il n'arriva ce jour-là que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible.

XIXe SIÈCLE.

Bonaparte. — Joséphine. — La Malmaison. — Palais de Saint-Cloud. — Résidence d'été du premier Consul. — M. de Bourrienne. — Rueil. — La cloche de l'église. — Saint-Cloud. — Le sénat s'y rend et présente à Bonaparte le sénatus-consulte qui lui défère le titre d'empereur. — Départ de Saint-Cloud. — Apprêts du sacre. — Italie, Milan, Austerlitz. — Conquêtes. — Réunion de la famille impériale à Saint-Cloud. — Dissolution du mariage de l'Empereur. — Joséphine. — Le prince Eugène, vice-roi d'Italie. — Napoléon à Trianon. — Le prince de Neufchâtel. — Marie-Louise. — La cour impériale à Saint-Cloud. — Issue funeste prédite à la nouvelle alliance avec la maison d'Autriche. — Guerre contre la Russie. — Fausse protestation d'amitié de l'empereur d'Autriche. — Napoléon convoque le Corps-Législatif et le Conseil-d'État. — Invasion. — Les maréchaux Mortier et Marmont. — Paroles du duc de Trévise. — Alexandre, Frédéric-Guillaume, Schwartzemberg. — Ils entrent dans Paris. — Marie-Louise et le Roi de Rome au château de Rambouillet. — Joseph Bonaparte. — Abdication de Napoléon. — Le maréchal duc de Raguse. — Commandement d'Essonne. — Paroles de l'Empereur. — Ney et Macdonald à Essonne. — Gourgaud, officier d'ordonnance de l'Empereur, en mission à Essonne. — Départ du corps d'armée de Marmont. — Cavaliers bavarois. — Corps de Marmont à Versailles. — Avenues de Paris. — Marmont à Versailles. — Le Grand-Montreuil. — Harangue de Marmont. — Mantes. — L'impératrice Marie-Louise à Rambouillet. — Cosaques. — Palaiseau, Gif, Bièvres, Rueil, Feucherolles, etc. — Ile-d'Elbe. — Retour. — Harangue de Napoléon. — Blücher, Wellington, le général du génie Haxo. — Fortifications de Paris. — Vallée de Montmorency. — La Malmaison. — La princesse Hortense. — Adieux de Napoléon. — Rambouillet. — Bibliothèque de Trianon. — Blücher. — Argenteuil. — Bezons. — Chatou. — Pont du Pecq; sa défense. — Les brocs de vin et le drapeau blanc. — Rueil, Ville-

d'Avray, Châville, Versailles. — Le général Excelmans. — Combat de Rocquencourt. — Défaite des hussards de Brandebourg et de Poméranie. — Combat à Versailles, rue du Chantier. — Saint-Cloud. — Meudon. — Argenteuil. — Vandamme. — Louis XVIII. — Sa mort. — Charles X. — Révolution de 1830. — Relation des événemens.— Saint-Cloud. — Le duc de Raguse. — Garde nationale de Corbeil. — Sèvres. — Le général Bordessoulle. — Le maire de Versailles. — Retraite de Charles X. — Trianon. — Saint-Cyr. — Rambouillet. — Le village du Perray. — Commissaire du gouvernement. — Départ de la famille royale. — Arrivée des Parisiens. — Versailles après la révolution. — Le Musée (*).

La postérité aura lieu de s'étonner des grandes choses qui ont signalé le commencement du XIX[e] siècle. Un jeune officier, inconnu jusqu'alors, conduisant une armée française à la conquête de l'Italie, de l'Égypte, et bientôt de l'Europe, appelant la France entière sous son drapeau, après avoir ceint le diadème, faisant agenouiller devant lui les rois les plus superbes, pendant quinze années maître absolu des destinées des peuples, et forcé deux

---

(*) Voici la liste des ouvrages dans lesquels nous avons puisé pour écrire l'Aperçu historique du XIX[e] siècle : le *Moniteur universel*, 1814-1815. — *Mémoires de M. de Bourrienne.* — *Campagnes de 1815*, par A. de Beauchamp. — *L'Empire*, ou *Dix ans sous Napoléon*, par un ancien chambellan. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. de Las-Cazes. — *Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès.* — *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins. — *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*; in-8°, 1820, sans nom d'auteur. — *Notice sur la Ville de Saint-Cloud*; volume in-18. — *Notice historique sur la Ville et le Domaine de Rambouillet*, par M. Séguin ; vol. in-12. — *Histoire de la Ville et du Château de Saint-Germain-en-Laye*; vol. in-8°, 1829. — Article biographique sur le général Excelmans. — Rapports officiels au *Moniteur.* — *Relation fidèle du Roi Charles X, depuis son départ de Saint-Cloud jusqu'à son embarquement*, par un Garde-du-Corps; Paris, 1833, in-8°. — Journaux du temps. — *La Liberté reconquise*, ou *la Grande Semaine du Peuple*, précis rédigé sur les pièces officielles du gouvernement; vol. in-18, 1830. — *Histoire de la Révolution des 27, 28 et 29 Juillet* 1830; in-18, 1830. — *Relation historique des Evénemens mémorables des 27, 28, 29 Juillet* 1830; in-18, 1830. — *Relation historique des Journées mémorables en l'honneur des Parisiens*; in-8°, 1830. — Des témoins oculaires.

fois de descendre de ce trône dont l'éclat se reflétait sur toute l'Europe, pour aller, captif, ensevelir ses gloires dans l'Océan; l'invasion étrangère, à sa suite une dynastie, pendant vingt-cinq années dans l'exil, ressaisissant un sceptre brisé, une charte à la main; la violation de cette charte, provoquant le peuple aux armes; Charles X s'enfuyant sans couronne, et mourant sous un ciel étranger; une dynastie nouvelle sur le trône : tels sont les événemens qui déjà ont agité ce siècle, et dont le souvenir ne traversera pas les âges sans retentissement.

L'histoire les retracera. Notre tâche est de réunir quelques lambeaux de ces événemens qui, semblables à ces météores qui tombent sur le monde en l'effrayant, et dont les lueurs se reflètent de toutes parts, sont venus nous surprendre et nous atteindre.

L'exécution de Louis XVI, la fuite de sa famille, la dispersion de tous les grands qui formaient la cour, avaient rendu désert le château de Versailles. On avait enlevé les meubles et les ornemens de cette résidence, et proposé même le morcellement et la vente de cette magnifique demeure, lorsque Bonaparte fut élevé au pouvoir consulaire (*). La journée du 18 brumaire et le théâtre même

(*) Pendant la révolution, le troisième jour du second mois de la seconde année de la République, des représentans du peuple furent chargés par la Convention de faire l'inventaire des effets les plus précieux de ce palais, et de les envoyer à Paris, au comité d'aliénation. Après avoir dépouillé cette résidence de ses meubles et de ses ornemens, on essaya d'y établir une succursale de l'hôtel des Invalides; l'essai ne fut pas heureux : des vandales alors proposèrent de le morceler pour le vendre; l'élévation de Bonaparte au pouvoir consulaire sauva ce monument. Devenu empereur, Napoléon songea à le rétablir dans sa grandeur première. Gondoin, l'architecte à qui nous devons l'École de Médecine, lui présenta un plan qui s'élevait à cinquante

de cette grande scène exercèrent une heureuse influence sur la destinée de Seine-et-Oise et de ses monumens ; car il faut considérer comme un bonheur leur conservation durant les temps d'orages, et comme un de ces actes de nature à faire apprécier la force d'un gouvernement, ou la moralité d'un peuple.

Pendant que Bonaparte était en Égypte, Joséphine avait acheté Malmaison. Cette résidence, qu'elle avait acquise cent soixante mille francs de M. Lecouteulx, devint le séjour du vainqueur d'Aboukir. Des constructions nouvelles, des embellissemens, une salle de spectacle, un parc qu'on y ajouta, rendirent plus tard cette habitation délicieuse, qui a disparu avec ses anciens maîtres! Cependant, au commencement de l'hiver de 1800, Bonaparte dit à M. de Bourrienne : « Bourrienne, la saison » devient trop mauvaise, je n'irai plus que rarement à la » Malmaison. Allez, pendant que je serai au conseil, pren- » dre mes papiers et mes petits effets ; voilà la clef de mon » secrétaire, prenez tout ce qu'il y a dedans » (*).

« La Malmaison, ajoute M. de Bourrienne, parut une maison de campagne convenable tant que Bonaparte se contenta, à Paris, des appartemens du Petit-Luxembourg,

---

millions ; l'empereur, effrayé de cette somme, demanda à MM. Percier et Fontaine un projet moins dispendieux, qu'il examina à Trianon pendant le voyage de 1808. La guerre d'Espagne et la campagne de Russie emportèrent ce projet avec bien d'autres, et sous l'empire on se borna à mettre en état les appartemens de Versailles, à reconstruire les murs fatigués par le temps, à réparer les conduits et les aqueducs. Une des premières pensées de Louis XVIII, à son avènement au trône de 1814, fut de rétablir la cour à Versailles. (J. Vatout, *Souvenirs historiques des Résidences royales* (le Palais de Versailles) ; vol. in-8°, 1837, pages 19 et suivantes.)

(*) *Mémoires de M. de Bourrienne*, ministre d'état, t. IV.

mais ce *bagatelle* consulaire devint trop étroit, comparé aux grands appartemens des Tuileries. Les habitans de Saint-Cloud, bien conseillés, adressèrent une pétition au Corps-Législatif pour le supplier de destiner leur château abandonné à la résidence d'été du premier consul; la pétition fut renvoyée au gouvernement; alors Bonaparte, qui n'était pas encore consul à vie, déclara fièrement que, tant qu'il serait à la tête des affaires, il n'accepterait aucune récompense nationale; et quelque temps après nous allâmes visiter le palais du 18 brumaire. Il convint beaucoup à Bonaparte, mais tout y était dans un état de délabrement complet; on voyait que la révolution avait passé par là. Le premier consul ne voulait pas encore, à cette époque, paraître changer le budget de l'état de ses convenances personnelles, et il était effrayé des sommes énormes qu'il en coûterait pour rendre Saint-Cloud habitable. La flatterie n'était point encore arrivée à ce point de perfection où on l'a vue depuis; cependant, parmi ses flatteurs, il y en avait qui étaient doués de si heureuses dispositions, que j'en ai entendu un lui dire hardiment qu'il pouvait s'établir à Saint-Cloud pour une dépense de vingt-cinq mille francs. Je ne pus garder le silence en entendant une telle absurdité, et je dis au premier consul que, vu l'état de délabrement des lieux, je lui garantissais que la dépense s'élèverait à plus de douze millions. Bonaparte se décida à faire faire une estimation en règle, et elle monta à près de trois millions. La somme lui parut un peu forte, néanmoins comme il avait résolu d'habiter Saint-Cloud, il donna l'ordre de commencer les travaux. On s'aperçut bientôt que les planchers étaient entièrement pourris; il fallut tout démolir; et comme nous allions fréquemment visiter les travaux, un beau matin nous eûmes le plaisir, du rez-de-chaussée, de voir le ciel à découvert. La dépense, sans compter l'ameublement,

s'éleva à six millions, et voilà ce que c'est que les trois millions d'un architecte et les vingt-cinq mille francs d'un flatteur (*).

» Le 20 septembre 1800, on inaugura l'ouverture du Prytanée de Saint-Cyr (**) qui, par décret impérial du 31 août 1805, fut érigé en Prytanée militaire français. Ce fut au printemps de 1802 que le premier consul s'établit à Saint-Cloud. Il aimait beaucoup cette résidence, parce qu'il s'y trouvait plus libre qu'aux Tuileries. Un de ses premiers soins fut de faire réparer le chemin de traverse qui mène de Saint-Cloud à la Malmaison; Bonaparte en faisait le trajet en un quart-d'heure. Cette proximité de la campagne qu'il affectionnait lui rendait encore le séjour de Saint-Cloud plus agréable.

» C'est à Saint-Cloud, si l'on peut ainsi parler, que le premier consul fit les premières répétitions du grand drame de l'empire; c'est là qu'il commença à introduire dans ses formes extérieures les usages de la souveraineté. Il a vu promptement quelle influence pouvait exercer sur la masse des hommes la pompe des cérémonies, l'éclat de la représentation, la richesse des costumes. « Que les » hommes, me disait-il alors (***), sont bien dignes du » mépris qu'ils m'inspirent! Tous mes vertueux républi- » cains, je n'ai qu'à dorer leur habit, et ce sont des gens » à moi. »

(*) Bourrienne, t. IV.

(**) *Moniteur*, an IX, N° 8. « Ce fut avant le 20 juin 1792 que, dans nos courses fréquentes autour de Paris (avec Bonaparte), nous allâmes à Saint-Cyr voir sa sœur Marianne (Élisa), qui était pensionnaire dans cet établissement; nous revînmes dîner en tête à tête à Trianon. » (*Mémoires de M. de Bourrienne*, t. Ier, page 48.)

(***) *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. V, p. 9; 1829.

En effet, le palais de Saint-Cloud ne tarda pas à s'ouvrir à la foule des courtisans ; la Malmaison en fut assiégée. C'est là que se divertissaient Joséphine, Mme Lætitia Bonaparte, Mme Beauharnais, Lavalette, Hortense, Mme Murat, Bonaparte lui-même. C'est dans cet asile, qu'on aurait dû respecter à cause des souvenirs imprimés de toutes parts sur ses murailles par ses illustres hôtes, que Joseph Bonaparte fit admettre aux conférences les plénipotentiaires d'Espagne et de Hollande. C'est de cette maison de plaisance, où tout se traitait par l'intermédiaire de Talleyrand, qu'on envoyait à Amiens, pour être signé avec appareil par les ministres, tout ce qui s'y était résolu.

« Nulle part, dit M. de Bourrienne (*), ci ce n'est sur un champ de bataille, je n'ai vu Bonaparte plus satisfait que dans ses jardins de Malmaison. Dans les premiers jours du consulat, nous y allions tous les samedis soir, et nous y passions la journée du dimanche et quelquefois celle du lundi. Bonaparte y négligeait *un peu* le travail pour la promenade, et pour surveiller lui-même les embellissemens qu'il faisait exécuter. Dans les commencemens, il visita quelquefois les environs, mais les rapports de la police l'arrachèrent à sa sécurité naturelle, en lui faisant craindre des partisans royalistes embusqués pour l'enlever. Le son des cloches produisait sur Bonaparte un effet singulier, que je n'ai jamais pu m'expliquer; il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison, et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la plaine de Ruel, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu nos conversations les plus sérieuses! Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fît rien perdre d'un retentissement qui le charmait.

(*) T. III, p. 223 de ses Mémoires.

Il se fâchait presque contre moi, de ce que je n'éprouvais pas les mêmes impressions que lui; l'action produite sur ses sens était si forte, qu'il avait la voix émue quand il me disait : *Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne! que j'étais heureux alors!* puis la cloche se taisait, et il reprenait le cours de ses rêveries gigantesques, s'élançait dans l'avenir, posait une couronne sur sa tête et détrônait des rois. » Ses rêves se sont accomplis, et la Malmaison est devenue le berceau et la tombe d'une gloire immense!

Assis sur le trône consulaire, Bonaparte jugea, avec son coup-d'œil d'aigle et en homme supérieur, que le rétablissement du culte serait d'un grand secours pour le gouvernement. Pendant le cours de ses négociations avec Rome, il dit un jour à M. de Bourrienne : « Dans tous les pays, la religion est utile pour le gouvernement; il faut s'en servir pour agir sur les hommes. J'étais mahométan en Égypte, je suis catholique en France. » Bonaparte finit cependant par entendre la messe (*), et ce fut à Saint-Cloud que cet usage de l'ancien temps fut rétabli pour la première fois. Il avait soin de la faire dire plus tôt que l'heure annoncée, afin que ceux qui en faisaient des gorges chaudes n'arrivassent qu'après que le service divin serait achevé.

Lorsque le premier consul devait aller publiquement le dimanche à la chapelle du palais, on dressait un petit autel qui était à côté du cabinet de travail; cette pièce avait été l'oratoire d'Anne d'Autriche : un petit autel portatif et une estrade d'une marche la rendirent à sa première destination; ce cabinet servait pendant la semaine de salle de bains. Le dimanche on ouvrait la porte de communication,

(*) Bourrienne, 281—282, vol. IV, in-8°.

et l'on se tenait dans le cabinet de travail pour entendre la messe : j'ai presque toujours vu le premier consul travailler pendant ce temps, qui n'excédait jamais plus de douze minutes, et les journaux répétaient à l'envi : « Le premier consul a entendu la messe dans ses appartemens. »

Le sceptre impérial était déjà dans la main du premier consul, lorsque, le 30 avril 1804, le citoyen Curée, membre du tribunat, proposa de le nommer empereur, et de fixer l'hérédité dans sa famille. Cette proposition passa à l'unanimité, moins la voix de Carnot. Le 2 mai, le corps-législatif sanctionna par son vote celui du tribunat : le 18, le sénatus-consulte organique déférant le titre d'empereur au premier consul, et établissant l'hérédité au trône impérial dans sa famille, fut décrété par le sénat. Ce corps se rendit à Saint-Cloud, ayant à sa tête le consul Cambacérès, son président, chargé de présenter à l'empereur ce sénatus-consulte. Bonaparte répondit ainsi au discours du sénat : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie » est essentiellement lié à mon bonheur; j'accepte le titre » que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets » à la sanction du peuple la loi d'hérédité; j'espère que la » France ne se repentira jamais des honneurs dont elle » environnera ma famille. Dans tous les cas, mon esprit » ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de » mériter l'estime et la confiance de la grande nation. »

Le 27 mai, l'empereur reçut solennellement le serment du sénat, qui ne tarda pas à être sanctionné par le vœu des cent huit départemens français. Le 8 juillet 1804, Napoléon partit de Saint-Cloud pour aller visiter ces camps formidables qui menaçaient l'Angleterre de l'invasion : après trois mois d'absence, il rentra le 12 octobre dans le palais de Saint-Cloud, d'où il ordonna les apprêts de son sacre. Napoléon et Joséphine furent sacrés par le pape, dans l'église de Notre-Dame, en présence des princes de

la maison impériale, du corps diplomatique, d'une députation de la république italienne, des membres du sacré collége, des prélats français et de tous les corps de l'état. A peine la couronne était-elle bénie par le pontife, que Napoléon la posa sur sa tête et en couronna lui-même l'impératrice : il devait lui-même l'en dépouiller plus tard.

Ce n'est plus sur le sol de Seine-et-Oise qu'il faut suivre l'homme des batailles ; il est roi d'Italie, couronné à Milan ; il est à Austerlitz, en présence des empereurs ; partout ses aigles sont victorieuses : sa famille se couvre de diadêmes. Ses généraux, soldats comme lui, se font princes par le droit de l'épée. La Prusse, la Russie, l'Angleterre, la Suède, se coalisent une quatrième fois contre la France. Bonaparte est à Iéna, à Berlin, à Lubeck, à Posen, à Eylau, à Dantzick. Les aigles françaises volent sur les clochers de toutes les capitales. Les Anglais bombardent Copenhague. Bonaparte conquiert le Portugal. Le drapeau tricolore flotte à Madrid. Charles IV abdique en faveur de l'homme du destin, et Joseph devient roi d'Espagne. Napoléon doit grandir encore. La prise de Vienne, la réunion des états romains à l'empire, la bataille d'Essling, les campagnes du Tyrol, d'Italie, de Dalmatie, de la Péninsule, la bataille de Wagram, doivent prouver au monde ce que peut la France guidée par la valeur et le génie.

Cependant le traité de Vienne est signé. Par ce traité, conquis les armes à la main, l'Autriche humiliée abandonne : 1° aux souverains de la confédération rhénane, les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden, et la partie de la Haute-Autriche située au-delà d'une ligne partant du Danube, depuis Strass jusqu'au lac de l'Alter, frontière de Saltzbourg ; 2° à la France, les Pays de Gorietz, Montefalcone, Trieste, la Carniole, le cercle de Villach, une grande partie de la Croatie, Fiume, le littoral hongrois, l'Istrie

autrichienne, la rive droite de la Save devenue limite entre les deux états; 3° au roi de Saxe, les enclaves de la Bohême situées dans son royaume, et, en sa qualité de grand-duc de Varsovie, la nouvelle Gallicie, l'arrondissement de Cracovie, etc.; 4° à la Russie, un territoire de quatre cent mille âmes dans l'ancienne Gallicie, etc. C'est après avoir ainsi démantelé l'empire d'Autriche et fait courber devant ses armes le front des Césars, que le conquérant français, maître du continent, depuis les frontières de la Russie et de la Turquie, jusqu'au dernier rivage de la Méditerranée, va s'unir par le mariage à l'archiduchesse Marie-Louise.

Le 15 décembre 1809, des lettres closes appelèrent, dans le cabinet de l'empereur, à neuf heures du soir, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire, et le comte Regnauld de Saint-Jean d'Angely, secrétaire de l'état civil de la maison impériale. Les princes et les princesses de la famille de Napoléon, le vice-roi et la vice-reine d'Italie faisaient partie de cette réunion, excepté le roi d'Espagne et la grande-duchesse de Toscane. L'empereur s'adressant à l'archichancelier, lui dit : « La politique de ma » monarchie, l'intérêt et le besoin de mes peuples, qui » ont constamment guidé toutes mes actions, veulent » qu'après moi je laisse à des enfans, héritiers de mon » amour pour mes peuples, ce trône où la Providence m'a » placé. Cependant, depuis plusieurs années, j'ai perdu » l'espérance d'avoir des enfans de mon mariage avec ma » bien aimée épouse, l'impératrice Joséphine; c'est ce qui » me porte à sacrifier les plus douces affections de mon » cœur, à n'écouter que le bien de l'État, et à vouloir la » dissolution de notre mariage. Parvenu à l'âge de qua» rante ans, je puis concevoir l'espérance de vivre assez » pour élever dans mon esprit et dans ma pensée les en» fans qu'il plaira à la Providence de me donner... Ma » bien aimée épouse a embelli quinze ans de ma vie... elle

» a été couronnée de ma main... je veux qu'elle conserve » le rang et le titre d'impératrice... » L'impératrice Joséphine prit ensuite la parole, et dit : « Je me plais à donner, » à notre auguste et cher époux, la plus grande preuve » d'attachement et de dévoûment qui ait jamais été don- » née sur la terre ; je tiens tout de ses bontés : c'est sa main » qui m'a couronnée, et du haut de ce trône, je n'ai reçu » que des témoignages d'affection et d'amour du peuple » français. Je crois reconnaître tous ces sentimens, en » consentant à la dissolution d'un mariage qui, désormais, » est un obstacle au bien de la France, qui la prive du » bonheur d'être un jour gouvernée par les descendans d'un » grand homme, évidemment suscité par la Providence » pour effacer les maux d'une terrible révolution, et pour » rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. » L'obéissance d'une reine répudiée n'avait pas encore été mise à une aussi grande épreuve. Il fut donné acte à l'empereur et à l'impératrice des déclarations qu'ils venaient de faire de leur consentement à la dissolution de leur mariage. Le lendemain 16, le jour où la dissolution du mariage de Joséphine allait être décrétée par le sénat, on vit paraître pour la première fois, dans cette assemblée, le fils adoptif de Napoléon, le prince Eugène, vice-roi d'Italie ; il venait prêter serment de fidélité à celui qui arrachait une couronne du front de sa mère. Après avoir entendu les motifs du sénatus-consulte, le prince vice-roi prononça ces nobles paroles :

« Lorsque ma mère fut couronnée devant toute la na- » tion par les mains de son auguste époux, elle contracta » l'obligation de sacrifier toutes ses affections aux intérêts » de la France : elle a rempli avec courage, noblesse et » dignité ce premier des devoirs ; son âme a été souvent » attendrie en voyant en butte à de pénibles combats le » cœur d'un homme accoutumé à maîtriser la fortune et

» à marcher d'un pas ferme à l'accomplissement de ses » grands desseins. Les larmes qu'a coûtées cette résolu- » tion à l'empereur suffisent à la gloire de ma mère.... » La France, qui aimait Joséphine, la France, pour qui Napoléon n'avait pas eu besoin d'aïeux, s'affligea au bruit de cette résolution, qui brisait en quelque sorte son lien de famille avec son héros et son empereur. Napoléon se rendit immédiatement à Trianon, où il s'occupa de son nouveau mariage. Le prince de Neufchâtel, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, avait épousé à Vienne, le 11 mars, au nom de son souverain, la fille de l'empereur François. Le 13, la fille des Césars, accompagnée de plus de trois cents personnes, quitta la capitale de l'Autriche, et le 30, toute la cour impériale était réunie à Saint-Cloud pour la célébration du mariage civil, qui fut prononcé, le 1er août, par l'archichancelier. Le soir, on représenta, sur le théâtre de la cour, *Iphigénie en Aulide* devant l'Achille français, qui pouvait se regarder alors comme le roi des rois. Durant la nuit funèbre où tant de larmes coulèrent aux Tuileries, lors de l'accomplissement du divorce, une tempête affreuse avait éclaté sur la capitale; le jour du mariage de l'empereur avec Marie-Louise, le peuple put croire que son maître avait recouvré la puissance de conjurer les élémens. Dès le matin de cette grande journée, un brouillard épais couvrait la ville, mais au premier coup de canon qui annonçait le départ de Saint-Cloud des deux augustes fiancés, la brume se dissipa comme par un effet magique, et le soleil brilla sans interruption sur la capitale où, la veille encore, soufflait le vent et tombait la pluie. Le mariage de l'empereur fut célébré avec une grande pompe, inconnue jusqu'alors dans la capitale; pendant toute la journée, la cour et la ville furent dans l'ivresse d'une fête générale. Cependant, le souvenir fatal de l'archiduchesse Marie-

Antoinette attristait involontairement la pensée; et trois mois après, le 1er juillet, l'incendie qui embrasa tout-à-coup la maison où le prince de Schwartzemberg donnait un bal à la fille de son souverain, renouvela cruellement ce souvenir. L'impératrice courut quelque danger, dont Napoléon la préserva. Une belle-sœur de l'ambassadeur périt, ainsi que quelques autres personnes : un grand nombre reçurent des blessures graves. Les témoins du mariage de Louis XVI avaient prédit une issue funeste à la nouvelle alliance avec la maison d'Autriche; leur prophétie ne s'accomplit que trop bien. Cette alliance avait été contractée dans les remparts de Vienne détruits par Napoléon; quatre ans plus tard, elle sera dissoute à jamais dans les murs de Paris, envahis par l'empereur François.

Qui douterait de l'instabilité des choses humaines, au souvenir de la puissance du nom français? Au mois de décembre 1810, le nom de la France, ainsi que sa fortune, s'étendaient, ou plutôt s'égaraient depuis le détroit de Carybde jusqu'au détroit du Sund, soit par les réunions, soit par les vassalités des peuples; et afin que toute trace républicaine disparaisse, le 13 décembre, le même jour qui voit décréter cent soixante mille hommes pour les armées de terre et de mer, les villes anséatiques et le Valais sont enclavés dans le grand empire. La France compte alors trente départemens maritimes, et l'Angleterre n'a plus d'asile en Europe que la Sicile et le Portugal. L'esprit s'effraie justement aujourd'hui de cette puissance multiple de la volonté d'un seul homme, qui ordonnait en même temps aux navigateurs de la Baltique, aux pasteurs des Alpes-Juliennes et à cent soixante mille soldats, de prendre rang parmi les sujets et les instrumens de sa gloire et de ses desseins. Aussi la carte de cette partie du monde, qui s'appelle France, présente 24 degrés de

longitude sur 7 de latitude, habités par quarante-un millions d'hommes que divisent entr'eux quatre idiomes et autant de religions; mais la domination directe de Napoléon et de sa famille comprend quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille sujets; réunis aux seize millions d'hommes placés sous sa domination indirecte, ils offrent la masse effrayante de plus de cent millions d'Européens qui lui obéissent.

Pour maintenir tant d'hommes dans l'obéissance et paralyser les desseins de l'Angleterre, Napoléon, entraîné à de nouvelles conquêtes, s'arma contre l'Espagne, et réunit impolitiquement l'Oldembourg à l'empire français. Cette réunion donna à l'Angleterre l'occasion de s'introduire officiellement dans les conseils de la Russie. « Lors-
» que l'Angleterre sera épuisée, disait Napoléon en pré-
» sence du corps-législatif, le 16 juin 1811, qu'elle aura
» ressenti les maux qu'avec tant de cruauté elle verse
» depuis vingt ans sur le continent, que la moitié de ses
» familles seront couvertes du voile funèbre, un coup de
» tonnerre mettra fin aux affaires de la Péninsule, aux
» desseins de ses armées, et vengera l'Europe et l'Asie,
» en terminant cette seconde guerre punique. »

L'Angleterre sachant désormais trop bien quel sort était réservé à Carthage, travailla avec l'énergie que donne le fanatisme à terminer par la guerre la lutte de son implacable haine. L'année 1812 apprit à la France que l'Angleterre, la Russie, la Suède, l'Espagne, s'étaient coalisées contre la France. « Soldats! s'écrie Napoléon, la
» Russie a juré l'éternelle alliance à la France et guerre
» à l'Angleterre; elle viole aujourd'hui ses sermens : elle
» ne veut donner aucune explication de cette étrange
» conduite, que les aigles françaises n'aient repassé le
» Rhin, laissant par là nos alliés à sa discrétion. La
» Russie est entraînée par sa fatalité; *ses destins doivent*

» *s'accomplir!* Nous croit-elle donc dégénérés? ne som-
» mes-nous plus les soldats d'Austerlitz? Elle nous place
» entre le déshonneur et la guerre : le choix ne saurait
» être douteux. Marchons donc en avant; passons le
» Niémen, portons la guerre sur son territoire. La
» seconde guerre de Pologne sera glorieuse aux armées
» françaises, comme la première; mais la paix que nous
» conclurons portera avec elle sa garantie, et mettra un
» terme à la funeste influence que la Russie a exercée
» depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe. »

Napoléon a parlé. Quatre cent mille hommes vont franchir le Niémen. Ce n'est plus sur ces étroites pages qu'il faut suivre le géant français, c'est dans les champs de la Russie, là où il ordonne, commande, combat, étonne; c'est dans cette expédition fameuse, qui a fourni à l'histoire les récits les plus glorieux et les pages les plus funèbres, qu'il faut accompagner Napoléon, entraîné à sa ruine par le génie de la guerre. De retour de cette gigantesque expédition, quand le froid, les glaces et les privations, quand la mitraille a creusé tant de tombes pour tant de braves, on voit encore le même capitaine conduire la France à de nouvelles luttes. L'empereur d'Autriche proteste de son dévoûment et conspire. Il écrit à son gendre : « Le médiateur est l'ami de Votre
» Majesté... Il s'agit d'asseoir sur des bases inébranlables
» la dynastie que vous avez fondée, et dont l'existence est
» confondue avec la mienne. » Langage perfide, sous lequel l'empereur François cachait ses plans d'union avec tous les rois de l'Europe, hautement ligués contre le grand homme. La déclaration de guerre apprit bientôt à la France ce que valaient les protestations d'amitié de l'Autriche. Environné de périls sans nombre, Napoléon, pour y faire face, eut besoin de toutes les ressources de la France et de toutes celles de son génie. En présence de

l'Europe mobilisée, il convoque le sénat, le corps-législatif et le conseil-d'état, et s'exprime ainsi :

« Sénateurs, Conseillers-d'État, Députés des départemens au Corps-Législatif,

« D'éclatantes victoires ont illustré les armes françaises :
» des défections sans exemple ont rendu ces victoires inu-
» tiles. La France même serait en danger sans l'énergie et
» l'union des Français... Je n'ai jamais été séduit par la
» prospérité : l'adversité me trouvera au-dessus de ses at-
» teintes; j'ai plusieurs fois donné la paix aux nations
» lorsqu'elles avaient tout perdu. D'une part de mes con-
» quêtes j'ai élevé des trônes pour des rois qui m'ont aban-
» donné; j'avais conçu de grands desseins pour la prospé-
» rité et le bonheur du monde... monarque et père, je
» sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle
» des familles... Des négociations ont été entamées vers les
» puissances coalisées : j'ai adhéré aux bases préliminaires
» qu'elles m'ont présentées; rien ne s'oppose de ma part
» au rétablissement de la paix. — C'est le vœu de la
» France, répondit le sénat; c'est le besoin de l'humanité.
» Si l'ennemi persiste dans son refus, eh bien! nous com-
» battrons pour la patrie entre les tombeaux de nos pères
» et les berceaux de nos enfans. » Napoléon, en recevant la députation du sénat, ajouta : « Ma vie n'a qu'un but,
» le bonheur des Français. Cependant, le Béarn, l'Alsace,
» la Franche-Comté, le Brabant, sont entamés; les cris
» de cette partie de ma famille me déchirent l'âme; j'ap-
» pelle des Français aux secours des Français; j'appelle les
» Français de Paris, de la Bretagne, de la Champagne, et
» d'autres départemens, au secours de leurs frères. Les
» abandonnerons-nous dans leur malheur? Paix et dé-
» livrance de notre territoire, doit être notre crie de
» ralliement! A l'aspect de tout ce peuple en armes, l'é-
» tranger fuira, ou signera la paix sur les bases qu'il a lui-

» même proposées. Il n'est plus question de recouvrer les » conquêtes que nous avons faites. »

Hélas, non! il fallait sauver alors la France dans la France. Au dedans et au dehors le malheur s'attachait à nos armes. L'empereur Alexandre envoyait dans les déserts de la Russie vingt mille braves, débris de la garnison de Dantzick. Dans le courant de janvier 1814, l'ennemi occupait le Fort-Louis, Montbelliard, Haguenau, le Fort-l'Écluse, Saint-Claude, Cologne, Trèves, Vesoul, Épinal, Forbach, Bourg-en-Bresse, Nancy, le fort de Joux, Langres, Dijon, Chambéry, Châlons-sur-Seine, Bar-sur-Aube. Dans le même mois, la France était enveloppée au nord, à l'est, au sud, et les vaisseaux long-temps timorés de l'Angleterre complétaient le blocus continental. La guerre n'a jamais montré des foudres plus terribles; le cri de la coalition est Paris; chaque cité défend ses murs; l'invasion marche sur la capitale par toutes les routes. Mortier et Marmont engagent le combat à cinq heures. La valeur française se déploie dans tout son éclat. Les villages de Pantin et de Romainville, pris et plusieurs fois repris, demeurent à nos troupes; l'ennemi culbuté laisse douze mille morts sous les murs de Paris. L'héroïsme de quelques Parisiens et des élèves de l'école Polytechnique console l'armée française, qui ne peut arracher à leur immobilité sept à huit cent mille habitans, inquiets spectateurs d'une lutte dans laquelle les morts ne sont ni remplacés, ni les vivans secourus. Cependant Marmont a négocié un armistice au moment même où l'invasion faisait le déploiement de ses masses formidables. Mortier n'étant pas informé par Marmont de l'ordre de capituler, répondit à la sommation d'Alexandre : « Les alliés, pour être au pied de Montmartre, » ne sont point dans Paris; mes soldats et moi nous pé- » rirons plutôt sous ses ruines que d'accepter une honteuse » capitulation! Au reste, quand je ne pourrai plus dé-

» fendre Paris, je sais où et comment effectuer ma re-
» traite devant vous et malgré vous. » Mortier ayant été informé de la suspension d'armes conclue par Marmont, se réunit à son collègue. Le 31 mars, à midi, Alexandre et Frédéric-Guillaume, accompagnés du généralissime Schwartzemberg, firent leur entrée dans Paris.

Pendant que le sort des armes changeait la destinée de l'empire, Marie-Louise était établie à Blois avec le gouvernement. Le comte de Schouwaloff et le baron de Saint-Aignan vinrent déclarer à l'impératrice, l'un au nom de l'empereur de Russie, l'autre au nom du gouvernement provisoire, de partir pour Rambouillet avec son fils. Cette princesse se plaignit aussitôt de la violence exercée contre elle, dans une lettre qu'elle écrivit à son père et à son époux. Elle se rendit à Rambouillet avec le roi de Rome et sa cour; mais dans son ignorance des destinées de l'empire et des desseins de l'empereur, elle quitta le château, le 30 mars 1814, pour retourner à Blois : elle y fut remplacée le soir même par Joseph Bonaparte, roi déchu, à qui Napoléon avait confié la défense de la capitale. Ce prince n'y resta qu'un instant.

Le 4 avril 1814, l'acte d'abdication de Napoléon parut en ces termes :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur
» Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la
» paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son ser-
» ment, déclare qu'il est prêt à descendre du trône, à
» quitter la France, même la vie, pour le bien de sa pa-
» trie, inséparable des droits de son fils, de ceux de la ré-
» gence de l'impératrice et du maintien des lois de l'em-
» pire.

» Fait à notre palais de Fontainebleau, le 4 avril 1814.

» NAPOLÉON. »

Après que l'empereur eut signé son abdication, le prince de la Moskowa, les ducs de Vicence et de Tarente furent désignés pour en être les porteurs. Le maréchal Marmont tenait alors le commandement d'Essonne. « *C'est là,* dit Napoléon, *que s'adresseront toutes les intrigues, toutes les trahisons de Paris; il faut que j'aie à ce poste un homme comme Marmont, mon enfant, élevé dans ma tente!* » Frappé de l'importance du commandement d'Essonne, l'empereur donna ordre aux trois plénipotentiaires d'informer le duc de Raguse, que : « Napoléon » l'avait aussi choisi; mais que, ne pouvant refuser à sa fidé- » lité, garantie par tant de bienfaits d'un côté, et par tant » de services de l'autre, ce dernier témoignage de sa con- » fiance et de son affection, il le laissait maître de se join- » dre à ses collègues, dans le cas où il ne croirait pas être » plus utile à l'empereur à Essonne qu'à Paris. » Malgré sa pénétration d'esprit, Napoléon ne put tout prévoir.

Arrivés à Essonne, les plénipotentiaires descendent chez le duc de Raguse, et lui font connaître les ordres de l'empereur. Ils devaient attendre, pour aller plus avant, l'autorisation du général ennemi; le maréchal les retint à dîner; bientôt il confie à Ney et à Macdonald qu'il a traité avec Schwartzemberg; il voulait parler de la convention d'Essonne, ratifiée le matin même à Chevilly. Un moment après, le duc de Vicence reçoit cette confidence du maréchal Macdonald; alors la conversation devint générale; elle est des plus vives de la part des plénipotentiaires de Fontainebleau : celui d'Essonne paraît céder à la puissance des sentimens qui combattent sa conduite; il leur affirme que rien n'est signé, et qu'il les suivra à Paris. Les plénipotentiaires, dans la persuasion que cette affaire ne repose que sur Marmont, lui proposent ou d'aller à Fontainebleau tout avouer à l'empereur, ou de les accompagner à Chevilly, et de tout dénouer avec Schwartzemberg : Mar-

mont se décide pour le dernier parti. Avant de monter en voiture, il déclare, en présence de ses collègues, aux généraux Souham et Bordessoulle, ses principaux divisionnaires, que l'arrangement convenu avec le généralissime doit être regardé comme nul; qu'il ne tardera pas à revenir, et il leur ordonne de garder leurs positions; il ajoute qu'il ne sépare point sa cause de celle de l'armée. Arrivés au château de Chevilly, le prince de la Moskowa, les ducs de Vicence et de Tarente entrèrent chez le prince de Schwartzemberg, qui seul pouvait transmettre aux nouveaux plénipotentiaires l'autorisation nécessaire pour pénétrer jusqu'à Paris, et remplir leur mission. Le duc de Raguse demeura dans la voiture, « préférant, dit-il, ne voir le généralissime qu'après leur visite. » Le maréchal ayant appris que le prince royal de Wurtemberg était malade dans le château, monta à son appartement; le prince lui parla de la convention de Chevilly comme d'une affaire totalement terminée, et dont rien ne devait arrêter l'exécution. Macdonald quitte le prince et court à la voiture où il avait laissé Marmont, mais il ne l'y trouve plus : Marmont était chez le généralissime autrichien. Macdonald raconta alors au duc de Vicence ce qu'il tenait du prince de Wurtemberg. Un moment après, Marmont les rejoignit dans le salon, où il fut suivi presque immédiatement par le généralissime. Le duc de Raguse essuya de vifs reproches, balbutia, allégua l'embarras de s'expliquer devant tant de personnes, et assura qu'il avait rempli sa promesse. Schwartzemberg ne démentit aucune des paroles de Marmont. Enfin, l'autorisation de se rendre à Paris étant venue, les plénipotentiaires se mirent en route. Le maréchal Marmont partit avec eux : *pour répéter,* leur dit-il, *la même déclaration à l'empereur Alexandre :* la négociation avec le prince de Schwartzemberg étant connue de Sa Majesté Impériale.

Au milieu de l'imminence de ses périls, Napoléon avait jugé mieux que personne sa position. Il aurait dit au duc de Vicence : « Pendant que vous négocierez à Paris, je » leur tomberai dessus avec mes braves. Je pars demain. » Pour mettre à exécution ses desseins, c'est-à-dire tenter encore le sort des armes, l'empereur envoya à Essonne son premier officier d'ordonnance, Gourgaud (*voyez* ce nom), qui ne trouva ni les maréchaux Marmont et Mortier, ni le général Souham, que l'empereur appelait auprès de lui, pour les entretenir des opérations qu'il projetait. Le colonel Gourgaud, fidèle au malheur et à la gloire, laissa au général Souham, qui pourtant était à Essonne, l'ordre de partir pour Fontainebleau ; lui-même courut à la recherche des plénipotentiaires. L'empereur attendait vainement le général Souham. Un autre officier, expédié pendant la nuit du 4 au 5, rapporta à Fontainebleau la fatale nouvelle du départ du corps d'armée d'Essonne. La défection était à l'ordre du jour. « Souham, Lebrun-des-Essarts, Bordessoulle avaient donné leur adhésion à la convention avec le prince de Schwartzemberg, convention que Marmont n'avait conclue qu'après les avoir consultés. Délibérant en l'absence de leur chef, et ignorant peut-être *qu'il avait été dégagé de sa parole*, redoutant d'ailleurs la vengeance qu'ils auraient à attendre de Napoléon, ils se déterminèrent à marcher sur Versailles (*). Le 5, à la pointe du jour, le général Souham met le corps en mouvement, et à peine avait-il franchi le rayon de cantonnement, qu'il se voit entouré par des régimens de cavalerie étrangère qui précèdent, qui flanquent et qui ferment sa marche au travers de toutes les troupes ennemies en armes sur sa route. A l'aspect des

(*) *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. X, p. 106.

cavaliers bavarois qui l'abordèrent au sortir du territoire d'Essonne, les officiers et les soldats, partis avec joie, parce qu'ils croyaient aller attaquer le flanc droit de l'ennemi, reconnurent qu'on les avait livrés. Alors des murmures sinistres parcoururent les rangs, et de menaçantes clameurs révélèrent aux généraux Souham et Bordessoulle l'énergie des sentimens qui soulevaient contre eux tous les esprits. Néanmoins le corps du maréchal Marmont, traîné comme un vil prisonnier, dut défiler ainsi sous les fourches caudines de la trahison, et, quoique plein d'une vigoureuse indignation, promener l'infamie d'un déserteur à la vue des soldats de toutes les nations qu'il avait cru aller combattre. Enfin à Versailles, où ces braves furent débarrassés de leurs gardiens, l'explosion éclata, et ils se soulevèrent spontanément contre les chefs qui les avaient arrachés au commandement de Napoléon. Ces généraux n'eurent que le temps de se soustraire à la fureur commune. Les soldats, rangés en bataille sur l'avenue de Paris, criaient vengeance. « Ils voulaient reprendre le chemin d'Essonne, passer en plein jour sur le corps des étrangers auxquels on les avait lâchement livrés pendant la nuit, et retourner vers Napoléon. Pendant que ce mouvement insurrectionnel se manifestait, un des aides-de-camp de Marmont, qui avait fait tous ses efforts pour prévenir le départ du corps d'armée de son général, voyant enfin qu'il n'y avait aucun moyen de s'y opposer, se rendit en toute hâte à Paris pour informer le maréchal des scènes dont Versailles était le théâtre. » Quand Marmont reçut cette triste nouvelle, il était à déjeûner chez le maréchal Ney, où se trouvaient aussi Macdonald et Caulaincourt, attendant la réponse que l'empereur Alexandre leur avait promise la nuit précédente. La marche de son corps d'armée sur Versailles le mit au désespoir. Il dit aux maréchaux : « Je vais rejoindre mon corps d'armée,

» et l'arrêter dans son mouvement. » Marmont, sans perdre une minute, s'élança en voiture avec la rapidité de l'éclair (*). En arrivant à Versailles, Marmont vit les officiers-généraux sous ses ordres, et qui étaient accourus au-devant de lui, le presser de ne point avancer vers les soldats, alors en pleine insurrection. On se rendit dans une ferme, au Grand-Montreuil. « Les officiers-généraux qui avaient une grande responsabilité, ne la voulurent pas conserver seulement sur leur tête, et ils emmenèrent avec eux une foule d'officiers de tous grades. Ce fut alors qu'eurent lieu des scènes terribles. Le malheureux Marmont fut entouré d'un cercle accusateur qui élevait des cris de vengeance avec une énergie faite pour amener la pâleur sur un front moins habitué aux périls que l'était le sien (**). Alors Marmont leur dit : « Je vais au milieu » d'eux, dans un moment je serai tué, où ils me recon» naîtront pour leur chef. » Il envoie aussitôt un autre aide-de-camp faire ranger ses troupes en bataille, et bientôt il descend de voiture et monte à cheval, s'avance seul et harangue les soldats : « Eh quoi! leur dit-il, qu'ai-je » entendu parler de trahison? pouviez-vous me mécon» naître? ne suis-je plus votre camarade? n'ai-je pas été » blessé vingt fois au milieu de vous? n'ai-je pas partagé » vos fatigues, vos privations? ne suis-je pas prêt à le » faire encore? » A ces mots, le maréchal n'en peut prononcer davantage; il est interrompu par un cri général de : *Vive le Maréchal! vive le Maréchal!* » (***). Cepen-

---

(*) *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. X.

(**) *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès*, t. XVIII, chap. 3, p. 35, 37, 39.

(***) *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. X.

dant il s'était condamné lui-même à ne plus rejoindre Napoléon. Cette harangue était une déception, car bientôt après il dit à ces mêmes troupes, dans une proclamation : « Vous êtes les soldats de la patrie, ainsi c'est l'o-
» pinion publique que vous devez suivre, et c'est elle qui
» m'a ordonné de vous arracher à des dangers désormais
» inutiles, pour conserver votre sang, que vous saurez
» répandre encore lorsque la voix de la patrie et de l'in-
» térêt public réclameront vos efforts. De bons canton-
» nemens et mes soins paternels vous feront oublier
» bientôt, je l'espère, jusqu'aux fatigues que vous avez
» éprouvées. »

Le même jour, à trois heures après midi, le général commandant à Corbeil la division de réserve, stigmatisait sans s'en douter la conduite du maréchal dans une proclamation insérée, après celle de Marmont, dans le *Moniteur* du 7 avril 1814. « La nuit dernière, des corps entiers ont
» quitté leurs positions. J'avais l'ordre d'occuper Cor-
» beil : aucun ordre contraire ne m'a été donné; je suis
» donc resté fidèle avec vous à mon poste. Les braves ne
» désertent jamais; ils doivent mourir à leur poste. » A la lecture de cette proclamation, les officiers arrachent leurs épaulettes, brisent leur épée; les soldats jettent leurs armes. Sans chef, pour retourner à Essonne, ils fléchissent devant la loi de la nécessité, et se laissent conduire à Mantes.

Le 12 avril, les murs de Rambouillet revirent l'impératrice Marie-Louise, qui revenait d'Orléans, dépouillée de son pouvoir de régente. Elle entra au château de Rambouillet accompagnée du prince d'Esterhazy envoyé auprès d'elle par l'empereur François son père, et sous l'escorte d'un piquet de cosaques. Elle y reçut la visite de tous les monarques alliés, et elle y resta, dans une position qui avait toute l'apparence d'une honorable captivité, jus-



qu'au 21 du même mois, jour où elle partit pour l'Allemagne avec son fils (*).

A la suite de la lutte sanglante que l'invasion fit soutenir, ce n'est pas seulement dans la ville de Versailles que l'humanité prodigua aux militaires blessés et malades tous les secours dont ils avaient besoin : les habitans de l'arrondissement rivalisèrent de zèle et de générosité. Au nombre des communes qui se sont fait remarquer par la multiplicité de leurs dons et l'empressement avec lequel elles les ont offerts, on doit citer celles de Palaiseau, Gif, Bièvres, Rueil, Feucherolles, Triel, Meulan, Sèvres, Poissy et Saint-Germain. On s'est empressé de donner pour les hôpitaux temporaires qui ont été établis dans ces deux dernières villes, des lits, des matelas, des couvertures et du linge de toute espèce (**), touchante aumône acceptée avec reconnaissance par la patrie !

Après les tristes adieux de Fontainebleau, qui arrachèrent des larmes à Napoléon lui-même et à ses vieux guerriers, l'empereur traversa la France, et trouva dans le port de Saint-Rapheau une frégate anglaise chargée de transporter dans une île étroite celui que le continent avait eu pour maître. Pendant les dix mois qu'il régna sur les Elbois, Napoléon répandit sur eux les bienfaits et la joie. L'île fut enrichie par des constructions nouvelles, le travail des mines s'étendit, les plantations s'accrurent : sa mère, sa sœur, la princesse Pauline Borghèse, quittèrent leurs palais de Rome, leurs jardins enchantés, pour venir adoucir, sur les rochers de l'île d'Elbe, l'exil d'un fils et d'un frère constamment chéri d'elles; toutefois, l'île qui

---

(*) Séguin, *Notice historique sur la Ville et le Domaine de Rambouillet*, page 80, vol. in-12. Rambouillet, chez Raynal.

(**) *Moniteur*, 16 mars 1814.

renferme Napoléon n'est pour lui qu'un observatoire d'où il voit, d'où il croit entendre la France. Il errait sur ses sommets comme un aigle égaré qui plonge ses regards perçans à travers l'immensité pour y chercher sa route vers l'aire paternelle.

Napoléon partit de l'île d'Elbe le 26 février 1815; le 20 mars il était aux Tuileries, porté jusqu'à ses appartemens par les flots de la multitude, entouré tout-à-coup d'une partie de ses anciens ministres, des maréchaux, des officiers et des dames du palais. Le 21, l'empereur passa en revue toute l'armée, la veille aux ordres du duc de Berry.

« Soldats! dit-il, je suis venu avec six cents hommes en » France, parce que je comptais sur l'amour du peuple » et sur le souvenir des vieux soldats. Je n'ai pas été » trompé dans mon attente. Soldats! je vous en remercie; » la gloire de ce que nous venons de faire est toute au » peuple et à vous; la mienne se réduit à vous avoir con- » nus et appréciés... »

Au moment où le général Cambronne et les officiers du bataillon de l'île d'Elbe parurent devant lui avec les anciennes aigles de la garde, il ajouta :

« Soldats! voilà les officiers du bataillon qui m'a accom- » pagné dans mon malheur! ils sont tous mes amis; ils » étaient chers à mon cœur. Toutes les fois que je les » voyais, ils me représentaient les différens régimens de » l'armée. Dans ces six cents braves, il y a des hommes de » tous les régimens; tous me rappelaient ces grandes jour- » nées dont le souvenir m'est si cher, car tous sont cou- » verts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles mé- » morables. En les aimant, c'est vous tous, soldats de » l'armée française, que j'aimais. Ils vous rapportent ces » aigles, qu'elles vous servent de ralliement : en les don- » nant à la garde, je les donne à toute l'armée. La trahison

» et des circonstances malheureuses les avaient couvertes
» d'un voile funèbre ; mais, grâce au peuple français et à
» vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur
» gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours partout où
» l'intérêt de la patrie les appellera ; que les traîtres et
» ceux qui voudraient envahir notre territoire n'en puis-
» sent jamais soutenir les regards. »

En présence du captif de l'île d'Elbe, l'Europe inquiète était restée l'arme au bras : à la nouvelle du retour de Napoléon dans le palais qu'elle a ouvert à Louis XVIII, elle s'agite, délibère, son cri de ralliement est encore Paris ! C'est à Ligny, c'est à Waterloo que la gloire devait encore buriner pour la France deux pages de gloire et de deuil !

Le 21 juin 1815, le maréchal Blücher et le duc de Wellington entrèrent sur deux colonnes sur le territoire français. Ces deux généraux apprirent, le 25, l'abdication de l'empereur, qui avait eu lieu le 22; dès-lors, ils ne songèrent plus qu'à marcher sur la capitale, sous les murs de laquelle ils arrivèrent, les derniers jours de juin, avec moins de quatre-vingt-dix mille hommes, démarche qui leur aurait été funeste et eût entraîné leur ruine totale, s'ils l'eussent hasardée devant Napoléon, mais ce prince avait abdiqué... Cependant, le général du génie Haxo dirigea le système des fortifications de Paris : il fit d'abord occuper les hauteurs de Montmartre, celles inférieures de Moulins, et le plateau depuis la butte Chaumont jusqu'aux hauteurs du Père-Lachaise. Ce système de fortification sur les deux rives se communiquait, en suivant la rive droite de la Seine, par Saint-Cloud, Neuilly et Saint-Denis. En présence de ces préparatifs de défense, l'ennemi prend position depuis Romainville jusqu'à Saint-Cloud. L'armée française, commandée par le prince d'Eckmül, reste stationnaire sous les murs de Paris ; aucun mouve-

ment n'est ordonné, aucune mesure prise; l'ennemi, que cette inaction rend plus audacieux, exécute une marche de flanc par la vallée de Montmorency, surprend un passage sur la Seine et débouche sur la rive gauche, tournant ainsi les fortes positions du nord et de l'est. On ne le trouble point dans cette manœuvre. Il s'établit tranquillement sur les hauteurs qui dominent la plaine de Montrouge. De jour en jour, d'heure en heure, la situation de la capitale devient plus critique. Le rôle gigantesque de l'empereur s'achève. Malmaison va recevoir le dernier regard de Napoléon, comme elle a reçu le dernier soupir de Joséphine.

L'empereur, descendu deux fois du trône, a revu l'habitation du premier consul : il y est reçu par la princesse Hortense. Les images du grand Frédéric éparses dans les appartemens, les portraits de François II et d'Alexandre, les marbres, les tableaux, tout dans Malmaison rappelle à Napoléon sa gloire militaire, tout l'entretient de l'armée qui a fait tant de prodiges avec lui. De quel lieu peut-il lui faire de plus touchans, de plus nobles adieux, que de la retraite où si souvent il a trouvé la pensée et le repos de ses victoires? « Napoléon aux braves soldats de l'armée devant Paris, » tel fut le titre de la dernière proclamation qu'il adressa de la Malmaison à ses anciens compagnons d'armes.

« Soldats!

» Quand je cède à la nécessité qui me force de m'éloi-
» gner de la brave armée française, j'emporte avec moi
» l'heureuse certitude qu'elle justifiera, par les services
» éminens que la patrie attend d'elle, les éloges que nos
» ennemis eux-mêmes ne peuvent pas lui refuser. Sol-
» dats! je suivrai vos pas quoiqu'absent; je connais tous
» les corps, et aucun d'eux ne remportera aucun avan-

» tage signalé, que je ne rende justice au courage qu'il
» aura déployé. Vous et moi, nous avons été calomniés;
» des hommes indignes d'apprécier vos travaux ont vu,
» dans les marques d'attachement que vous m'avez don-
» nées, un zèle dont j'étais le seul objet; que vos succès
» futurs leur apprennent que c'était la patrie par-dessus
» tout que vous serviez en m'obéissant, et que si j'ai quel-
» que part à votre affection, je le dois à mon ardent
» amour pour la France, notre mère commune. Soldats!
» encore quelques efforts et la coalition est dissoute : Na-
» poléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez por-
» ter. Sauvez l'honneur, l'indépendance des Français!
» soyez jusqu'à la fin tels que je vous ai connus depuis
» vingt ans, et vous serez invincibles! »

Ces généreux adieux ne parvinrent pas à l'armée et ne furent pas même publiés dans le *Moniteur;* ils effrayèrent trop Fouché, dont ils auraient sans doute déconcerté les trames et les projets. Au lieu d'une noble et dernière satisfaction, un nouvel outrage attendait Napoléon. Le lieutenant-général Becker, arriva à la Malmaison, envoyé par la commission du gouvernement qui avait mis sous ses ordres la garde de Napoléon. « L'honneur de la France, di-
» sait le ministre de la guerre, commande de veiller à la
» conservation de la personne de l'empereur, et au respect
» qui lui est dû. L'intérêt de la patrie exige qu'on em-
» pêche la malveillance de se servir de son nom pour ex-
» citer des troubles. »

Napoléon, qui reconnut aussitôt les précautions de la frayeur cachée sous les apparences hypocrites du zèle, se contenta de répondre au général Becker : qu'on aurait dû l'informer officiellement de cette disposition, qu'il regardait comme une affaire de forme, et *non comme mesure de surveillance,* à laquelle il lui semblait d'au-



tant plus inutile de vouloir l'assujettir, qu'il n'avait pas l'intention d'enfreindre ses engagemens. « Que l'on me » donne, dit-il, les frégates que j'ai demandées, et je pars » à l'instant pour Rochefort; encore faut-il que je puisse » me rendre à ma destination sans risquer de *tomber entre* » *les mains de mes ennemis*. Il me tarde de sortir de » France, afin de me soustraire aux desseins que l'ennemi » a sur ma personne, et d'échapper à une catastrophe dont » l'odieux retomberait sur la nation. » Napoléon était alors mieux inspiré qu'il ne le fut quinze jours après, quand il alla se précipiter dans le péril qu'il avait voulu éviter.

L'empereur à la Malmaison excitait les alarmes des membres de la commission. Non content de lui enlever chaque jour, sous de nouveaux prétextes, la plupart des officiers sur le dévoûment desquels il pouvait compter, les *cinq empereurs*, comme il les appelait, écrivèrent au ministre de la guerre, le 27 : « Il est indispensable que Napoléon se décide à partir pour l'île d'Aix. S'il ne se résout pas à la notification de l'arrêté, vous le ferez surveiller à la Malmaison, de manière à ce qu'il ne puisse s'évader. » Fouché, plus inquiet et plus pressant que les autres, manda au général Becker : « *En attendant, on doit prendre toutes les précautions pour la sûreté personnelle de Napoléon, et pour qu'il ne quitte pas le séjour qui lui est momentanément assigné.* » Le même jour, le ministre de la guerre, encore plus odieux par son lâche acharnement contre l'idole aux pieds de laquelle on l'avait vu si humblement prosterné, prescrivait au général Becker, en lui renouvelant l'ordre du départ, de faire à Napoléon la notification de la décision de la commission des Cinq, *et d'exercer la plus active surveillance* pour qu'il ne pût sortir de la Malmaison, dans le cas où il ne se déciderait pas à partir pour l'île d'Aix. La gendarmerie et les troupes étaient mises à la disposition du général Becker, pour garder toutes les

avenues de la Malmaison. Ainsi Napoléon se voyait emprisonné, écroué par ses ministres et par ses généraux de la veille! Aussi, quand le général Becker eut communiqué ces nouveaux ordres à Napoléon, ce prince le chargea de déclarer au maréchal Davoust, que les communications n'étant plus libres, il renonçait au voyage; qu'il ne trouvait pas de garantie suffisante pour sa personne; que, d'ailleurs, en arrivant à cette première destination, il se considérait comme prisonnier, puisque son départ de l'île d'Aix devait dépendre des passe-ports, qui lui seraient sans doute refusés pour se rendre en Amérique. «D'après cela, ajouta Napoléon, je suis décidé à recevoir mon arrêt à la Malmaison, et en attendant qu'il soit statué sur mon sort par le duc de Wellington, auquel le gouvernement peut annoncer ma résignation, je resterai à la Malmaison, persuadé qu'on n'entreprendra rien contre moi qui ne soit digne de la nation et de son gouvernement.» Le général Becker écrivit cette réponse sous la dictée de l'empereur, qui avait bien jugé la démarche de Fouché auprès de Wellington.

Cependant, l'ennemi faisait des progrès et menacait les environs de la Malmaison; Blücher avait déjà des partis du côté de Saint-Germain. A cette nouvelle, les derniers défenseurs, groupés autour de Napoléon, firent des reconnaissances, et le général Becker, suivant les ordres de son prisonnier, brûla le pont de Chatou, qui aurait dû sauter ainsi que celui du Pecq. On transmit au général Becker, le 28, un nouvel ordre de se conformer aux instructions données au ministre de la marine. Le comte Merlin fut chargé de se joindre au général pour déterminer Napoléon à partir. Le ministre de la marine et le comte Boulay de la Meurthe arrivèrent le soir à la Malmaison pour décider Napoléon; il leur promit de se mettre en route le lendemain.

Mais avant de monter en voiture, il entendit un coup de canon, cette explosion devint électrique pour cette âme encore toute guerrière. « Qu'on me nomme général, dit-il » vivement au comte Becker, je commanderai l'armée; je » vais en faire la demande, partez de suite... Expliquez-» leur que je ne veux pas ressaisir le pouvoir, que je veux » écraser l'ennemi et le forcer à traiter d'une manière plus » avantageuse avec le peuple français... qu'ensuite je » poursuivrai ma route... »

Becker partit pour Paris. Les membres de la commission répondirent à l'empereur : « Que leur devoir envers la patrie et les engagemens pris avec les puissances étrangères ne permettaient pas d'accepter son offre. » Carnot fut chargé de porter cette décision. Napoléon parut indigné et affligé d'une conduite aussi opposée au caractère français, que nuisible aux intérêts de la France. « Eh bien! puisque c'est ainsi, partons! partons! » dit-il au général Becker, qui était de retour des Tuileries. Après cette exclamation, Napoléon chargea M. de Flahaut d'aller à Paris concerter son départ et son embarquement avec les membres de la commission. Dans l'intervalle de l'absence, livré à des mouvemens généreux et passionnés, il paraissait vouloir reprendre son épée et courir se mettre à la tête de l'armée sous Paris. « Il faut en finir, disait-il; si vos cinq » empereurs ne veulent pas de moi pour sauver la France, » je me passerai de leur consentement. Il me suffira de me » montrer, et Paris et l'armée me recevront encore une » fois en libérateur. » Mais le malheur de la France, qu'il pouvait accroître en cas de revers, arrêtait ses résolutions.

Pendant les entretiens si graves qu'amenait la position de Napoléon, on apprit que les Prussiens se proposaient d'enlever l'empereur, et que Blücher avait menacé de lui ôter la vie par le plus lâche des crimes, s'il parvenait à se

saisir de sa personne. L'empereur fit alors quelques dispositions pour se mettre à l'abri d'une surprise; mais elles étaient inutiles; ses anciens compagnons d'armes, les soldats, les officiers, les généraux, placés dans la direction de la Malmaison, veillaient sur lui, prêts à verser, pour sa défense, jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

La proximité de nos troupes du dernier asile de l'empereur, la crainte que, touché des nouvelles preuves de leur dévoûment, Napoléon ne résistât pas à l'envie qu'il avait de se battre à leur tête; que l'armée, toujours idolâtre de son ancien chef, ne vînt le reconquérir et le forcer de la conduire à l'ennemi, ou enfin que Blücher ne parvînt à réussir dans son odieux projet, jetèrent la commission dans une perplexité dont l'éloignement de Napoléon pouvait seul la tirer. Le 29, à trois heures et demie du matin, elle envoya de nouveau le ministre de la marine, et le comte Boulay de la Meurthe, le presser de partir sur-le-champ : il promit de le faire dans la journée. A cinq heures moins un quart, Napoléon, tout troublé intérieurement des adieux de la princesse Hortense, qui avait montré le cœur de sa mère Joséphine dans des momens si cruels, ému des larmes du petit nombre des serviteurs fidèles dont l'avenir l'inquiétait bien plus que le sien, frappé au cœur par le douloureux sentiment d'une séparation éternelle avec la France, mais la contenance ferme, la voix calme, les traits serins, comme un homme supérieur aux coups de la fortune, se jeta dans la voiture de l'un de ses officiers, suivi des généraux Bertrand, Rovigo et Becker. La veille, on lui avait proposé de se livrer lui-même aux étrangers, à l'empereur Alexandre, par exemple. « Ce dévoûment serait beau, avait-il répondu; mais une nation de trente millions d'hommes qui le souffrirait serait à jamais déshonorée ! »

La commission, par un message du 30 juin, déclara aux

deux Chambres les graves considérations qui lui avaient imposé le devoir sacré d'éloigner Napoléon de Paris. L'empereur avait annoncé l'intention de ne pas s'arrêter dans son voyage; mais il voulut coucher à Rambouillet. Pendant la nuit il envoya des courriers sur la route, afin d'aller au-devant des nouvelles de Paris; il pensait que, pressé par l'imminence du danger, éclairé par la nécessité, le gouvernement le rappellerait pour le salut commun. A la pointe du jour, il reçut un courrier, lut la dépêche, et dit au général Becker, en levant au ciel des regards contristés : *C'est fini! c'en est fait de la France! partons!* A huit heures du matin, il quitta la résidence impériale, après avoir donné ordre au concierge de lui envoyer le mobilier de quelques appartemens. La demande qu'il avait aussi faite de la bibliothèque de Trianon, composée de deux mille cent volumes, à laquelle il voulait qu'on joignît l'*Iconographie* de Visconti, et la description de l'Égypte, l'un des monumens dont sa gloire et sa munificence avaient doté le pays, fut, deux jours après, la matière d'une communication du gouvernement. La chambre des représentans accueillit ce vœu, qui forme un singulier contraste avec la puissance de celui qui disposait naguère des destinées de cent cinquante millions d'hommes!

Pendant que le trône impérial descendait dans l'abîme, le maréchal Blücher, marchant sur la capitale, s'empara, le 30 juin 1815, du village des Vertus, et, se portant par sa droite au-delà de la Seine, prit position, sa gauche à Saint-Cloud et sa droite au Plessis-Piquet (*). Ayant placé vers Saint-Denis un corps d'observation, il se porta, avec le gros de ses forces, sur Argenteuil, Bezons et Cha-

(*) Premier Bulletin (*Moniteur*, juillet 1815, p. 194).

tou, attaqué dans sa marche par divers corps français. Il longea la Seine à mesure que Wellington avançait pour resserrer sa ligne. La destruction des ponts de Chatou et de Bezons ne fut pas un obstacle à la marche des Prussiens. Ils s'emparèrent du Pecq, franchirent la Seine à Saint-Germain, et se trouvèrent en possession des hauteurs.

La défense du pont du Pecq avait été confiée au courage de vingt-cinq hommes. L'officier qui les commanda se trouvait à la mairie, quand on fut informé de l'approche de l'ennemi. Le maire lui fit observer qu'il ne pourrait mettre obstacle au passage du pont. Le commandant répondit qu'il savait combien ses efforts seraient impuissans, mais que son devoir lui ordonnait de défendre son poste, et qu'il y périrait l'épée à la main. Il descendit aussitôt se mettre à la tête de sa troupe, et après les plus vaillans efforts, il tomba blessé mortellement. Après avoir vu tuer leur officier et la plupart de leurs camarades, les quelques braves épargnés par les balles firent retraite par le Chemin-Vert, en combattant toujours. Au premier bruit de l'arrivée de Blücher, les habitans du Pecq, cherchant à prévenir par une prompte soumission les désastres qu'ils prévoyaient, accoururent au-devant des Prussiens, tenant en main des drapeaux blancs et de l'autre des brocs remplis de vin : ils espéraient, par ces démonstrations amicales et royalistes, se rendre favorables des hommes qui disaient ne venir qu'en alliés, et pour replacer le roi de France sur le trône. Ils furent cruellement trompés : leur village, exposé pendant plusieurs jours au passage de la presque totalité de l'armée prussienne, fut entièrement dévasté!

Le maréchal Davoust, prince d'Eckmül, s'apercevant que les généraux alliés allaient attaquer le côté méridional qui était sans défense, détacha aussitôt de nombreux

corps de troupes, parmi lesquels était celui de Vandamme. Le général Vandamme se porta en avant par le chemin de Montrouge, et fit occuper Meudon, Vanvres et Issy, tandis que le maréchal Blücher, établi à Saint-Germain-en-Laye, envoyait de fortes reconnaissances sur Rueil, Ville-d'Avray, Châville et Versailles, dans l'intention de séparer le corps d'armée qui défendait Montrouge. Les généraux français étaient impatiens de relever le courage et la confiance de l'armée par un coup d'éclat. Instruits que les hussards de Brandebourg et de Poméranie, formant l'avant-garde prussienne, sont entrés dans Versailles, ils conçoivent à l'instant le projet de les enlever par un coup de main.

Le maréchal prince d'Eckmül, commandant en chef l'armée française, ordonna alors au général Vandamme de diriger sur Versailles la cavalerie de l'aile gauche, forte de six mille chevaux, et commandée par le général Excelmans.

Cette division devait être appuyée par d'autres corps nombreux d'infanterie et de cavalerie. Excelmans, suivant la direction qui lui avait été indiquée, fit marcher, le 1er juillet 1815, le général Piré, avec le 1er et le 6e de chasseurs, et le 44e régiment d'infanterie, dans la direction de Rocquencourt, entre Marly et Versailles, avec ordre de s'embusquer dans les bois et de couper à l'ennemi la retraite de Saint-Germain. Il s'avança en même temps, avec le reste de ses troupes, directement sur Versailles, par la route qui traverse le village de Velisy. Arrivé à l'embranchement de la route de Bièvres et de Versailles, il rencontra une avant-garde prussienne de deux régimens de cavalerie qui s'avançait au trot, en criant : *Paris! Paris!*

Excelmans fit aussitôt exécuter, par les régimens qui formaient la tête de sa colonne, une charge vigoureuse

sur les Prussiens, qui étaient loin de s'attendre à une attaque aussi brusque. La mêlée fut très-vive; mais les Prussiens, pressés de front et en flanc, sont bientôt mis en déroute, poursuivis et sabrés jusqu'à Versailles. On se bat à coups de carabines, de pistolets et de sabres vers le Petit-Montreuil. Les premiers escadrons se chargent à plusieurs reprises dans la rue du Chantier; tout est en mouvement dans la ville. La garde nationale prend les armes : les cris de *vive l'empereur! à bas les royalistes!* se font entendre. Deux gardes nationaux font feu sur les Prussiens en déroute sur la place d'Armes, et des cris de mort retentissent de toutes parts.

A la tête de sa cavalerie, le général Excelmans s'arrête devant la garde nationale, mise en bataille derrière la grille du château; il l'accuse hautement de royalisme, d'avoir été au-devant des Prussiens, menace de mettre le feu à la ville, de la livrer au pillage, et de passer les habitans au fil de l'épée. La garde nationale tient ferme. Ses chefs et les magistrats n'opposent à l'emportement de cet officier que le langage de la raison.

Cependant les Prussiens sont atteints de nouveau dans la rue des Réservoirs, et le combat recommence; ils sont culbutés, sabrés, poursuivis depuis le boulevart du Roi jusqu'à Rocquencourt. Quelques-uns sont achevés dans Versailles même. Arrivés au village de Rocquencourt, ils tombèrent dans l'embuscade du général Piré, qui se précipita sur les hussards ennemis pendant que le 44ᵉ régiment d'infanterie les fusillait à bout portant. Sur quinze cents hussards prussiens, mille à onze cents furent tués ou faits prisonniers, et transportés la nuit même dans les hôpitaux de la ville. Le reste n'échappa qu'avec beaucoup de peine aux tirailleurs français et aux habitans des communes voisines qui s'étaient armés. Après ce combat, le général Excelmans continua son mouvement sur Saint-

Germain; mais ayant rencontré à Louveciennes les têtes des colonnes de toute l'armée prussienne, il jugea prudent d'éviter le combat avec des forces disproportionnées, et sur un terrain peu propre au mouvement de la cavalerie. Il fit, en conséquence, sa retraite sur Montrouge dans la nuit du 1er au 2 juillet. Si les corps de cavalerie et d'infanterie qui devaient soutenir le mouvement du général Excelmans avaient marché dans la direction respective qu'ils devaient suivre, l'armée du feld-maréchal Blücher eût été gravement compromise; mais ces corps reçurent contre-ordre. A la suite de ce combat meurtrier, le général Excelmans signala particulièrement le lieutenant-général Stroltz, les généraux Burthe, Vincent; le brave colonel Briqueville, qui y fut grièvement blessé; les colonels Saint-Amand, du 5e de dragons; Chaillot, du 15e; Simonot, du 1er de chasseurs; Faudoas, du 6e; Schmidt, du 8e, et le colonel Paolini, du 44e d'infanterie. On vota à la tribune nationale des remercîmens au corps d'armée du général Excelmans, aux gardes nationales de Versailles et des communes rurales (*). Le jour où ces remercîmens étaient votés, toute l'avant-garde prussienne reprenait possession de Versailles. Irrité de l'événement de la veille, le maréchal Blücher faisait traiter en ennemi les habitans d'une ville royaliste. Versailles fut désarmé et frappé d'énormes contributions. Dans la journée, près de quarante-cinq mille hommes traversèrent la ville, se dirigeant sur la route du Pont-Colbert et sur Meudon. La droite de l'armée prussienne s'appuya au Plessis-Piquet, sa gauche à Saint-Cloud et sa réserve à Versailles. Le plan des Prussiens consistait à couronner toute la chaîne des hauteurs qui sépare cette ville de Saint-Cloud, Sèvres et

(*) *Moniteur*, 3 juillet 1815, No 134.

Meudon. Le 2 juillet, ils se mirent en mouvement, décidés à emporter toutes les positions sur la rive gauche de la Seine : elles étaient défendues par les troupes de Vandamme. Vers quatre heures, le canon, qui s'était fait entendre par intervalles, gronda, et une vive fusillade s'engagea entre les deux parties, vers Sèvres, Meudon et Châtillon. Le maréchal prince Blücher éprouva une résistance vigoureuse, qui devint surtout très-acharnée sur les hauteurs de Saint-Cloud et de Meudon.

Après des efforts inouis, les troupes prussiennes, aux ordres du général Ziethen, parvinrent à s'établir sur les hauteurs de Meudon et dans le village d'Issy. Les Français les attaquèrent de nouveau le 3, à trois heures du matin, dans ce dernier village, et après un combat opiniâtre de part et d'autre, les troupes de Vandamme se retirèrent d'un côté sur Montrouge, et de l'autre sur le bois de Boulogne, après avoir brûlé une arche du pont de Sèvres et fait sauter une partie de celui de Saint-Cloud. Les communications entre les deux armées alliées se trouvaient établies par un pont que lord Wellington avait fait jeter à Argenteuil. Un corps anglais se porta aussitôt sur la gauche de la Seine, vers Neuilly, occupant Nanterre, et ses éclaireurs le Mont-Valérien.

Cette position, prise par les alliés, a forcé l'armée française d'exécuter un mouvement de front. Cette armée, forte d'environ soixante mille hommes, s'est déployée dans la plaine de Grenelle; maîtresse de tous les points de Paris, elle peut manœuvrer avec facilité sur les deux rives de la Seine. L'ennemi, au contraire, n'a point cet avantage; occupant une ligne de plus de deux lieues au revers des collines, depuis Meudon jusqu'à Montrouge, il ne possède qu'un seul défilé et un seul pont pour communiquer de la gauche à la droite du fleuve. On passe douze heures en présence, à portée de mousquet, atten-

dant le signal d'un combat dont toutes les chances sont en faveur des Français. Le grand capitaine n'y était plus! On se hâtait de signer la convention militaire de Saint-Cloud, qui obligeait l'armée française à se retirer derrière la Loire. Blücher établit son quartier-général dans le château de Saint-Cloud, et prit pour cabinet celui où Napoléon avait conçu tant et de si grandes choses.

Après cent huit jours d'absence, Louis XVIII rentra dans la capitale. L'arrivée de ce prince prévint une insurrection que l'insolence de l'étranger allait faire éclater. La proclamation suivante, datée de Cambrai, l'avait précédé à Paris :

« J'apprends qu'une porte de mon royaume est ou-
» verte, j'accours.... pour adoucir les maux que j'avais
» voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre
» les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les
» égards dont je puis être l'objet tourneront à leur salut :
» c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la
» guerre; je n'ai pas voulu qu'aucun prince de ma famille
» parût dans les rangs étrangers.... Mon gouvernement
» devait faire des fautes ; peut-être en a-t-il fait : il est des
» temps où les intentions ne suffisent pas pour diriger, où
» quelquefois même elles égarent. L'expérience seule
» pouvait avertir, elle ne sera pas perdue. Je veux tout
» ce qui sauvera la France. »

Le 16 juillet 1815, Mantes, Pontoise envoyèrent des adresses de dévoûment au roi. Le Conseil d'arrondissement de Versailles s'exprima ainsi : « Les larmes de dou-
» leur que l'absence de Votre Majesté nous a fait répandre
» sont changées en larmes de joie et d'attendrissement,
» dont nous arrosons les degrés du trône. Nous remer-
» cions à genoux la divine Providence de nous rendre
» enfin le meilleur des rois, notre bon roi tant désiré,
» notre père bien aimé. Les pertes que l'arrondissement

» de Versailles a éprouvées sont immenses, mais la pré-
» sence de Votre Majesté va encore aider à les supporter
» avec résignation. Sire, tous les membres du Conseil de
» l'arrondissement de Versailles s'enorgueillissent d'avoir
» tenu leurs sermens de fidélité à Votre Majesté; celui
» de notre amour est resté entier et invariable dans nos
» cœurs » (*).

Le drapeau blanc fut arboré une seconde fois sur les édifices publics de Seine-et-Oise, et le drapeau tricolore brûlé solennellement sur la place Dauphine de Versailles. Des guirlandes de chênes et de fleurs ornèrent les maisons des citoyens, en signe de la joie que les uns manifestaient par sentiment, les autres par crainte. Les Anglais dressèrent leurs tentes dans le parc de Versailles, ouvert pour la première fois à des camps ennemis, et le 20 octobre ils remplacèrent à Saint-Germain la garnison prussienne, que l'on vit partir avec plaisir après les énormes réquisitions dont avaient été frappés les habitans. On ne reprocha guère aux Anglais que leur penchant pour le vol, dont ils ne pouvaient se défendre malgré la vigilance et la sévérité de leurs chefs : ils furent plus coupables lorsqu'ils dévastèrent le château de Saint-Germain, qui avait long-temps servi d'asile à l'un de leurs rois.

Le départ de l'étranger ne contribua pas peu à cicatriser les plaies de la France. Mais Louis XVIII donna bientôt à nos institutions une direction si heureuse, que nos ennemis ne tardèrent pas à s'en effrayer. Homme éminemment convenable à sa mission, ce monarque était propre à prévoir une réaction des vieilles idées combinées avec les intérêts matériels contre les grandes idées nationales de la république et de l'empire, contre la progression

(*) *Moniteur*, 16 juillet 1815.

des sociétés. Louis XVIII tint le sceptre, il gouverna. Son esprit machiavélique, ses idées souvent raisonnables et prudentes continrent les défections du pays. Après un règne glorieux, ce prince rendit le dernier soupir, au château des Tuileries, le 24 septembre 1824, laissant aux mains débiles de son frère un sceptre qu'il redoutait de lui confier. Charles X ne monta pas sans joie sur le trône, car entouré pendant toute la durée du règne de son frère des mécontens qui voulaient plus que l'autorité royale, on peut dire qu'il aspirait au moment où il régnerait pour réaliser avec eux les idées ou plutôt les rêves de toute sa vie. Il fut heureux de se voir enfin couronné roi de France, et c'est à cette ivresse de sa joie qu'il faut reporter l'honneur de quelques-unes des mesures presque libérales de ses premiers moyens de règne, et aussi quelques mots qui furent trouvés alors ingénieux et populaires. Mais il revint bientôt à son rôle naturel, à sa vocation qui le portait à détruire le gouvernement représentatif, à sa destinée qui était de le porter à se détruire lui-même.

Le 25 juillet 1830, c'est à Saint-Cloud que ce roi signa les ordonnances qui ont amené sa chute et l'exil de sa famille; annoncées depuis un an, la France refusait d'y croire; elles parurent. Le bourdon de la capitale appela le peuple aux armes, et apprit bientôt à leurs auteurs l'accueil qu'elles allaient recevoir. Les nouvelles que suivirent leur apparition étant parvenues au château de Saint-Cloud, Paris fut mis en état de siége, et le commandement en fut donné au maréchal duc de Raguse, major-général de la garde de service.

Le mercredi 28 juillet, alors que l'exaltation était générale, que chaque moment faisait disparaître les insignes de la royauté, le comte de Girardin, premier veneur, accourut en toute hâte auprès de Charles X, et lui peignit la situation de la capitale; ses paroles ayant été reçues avec

indifférence, il s'adjoignit MM. les ducs de Maillé, de Luxembourg, de Mouchy et de Duras; en vain renouvela-t-il plusieurs fois ses prières. Après avoir fait trois ou quatre voyages à Paris, pour apprécier la gravité des événemens sur le théâtre même où ils se passaient, il fit connaître au roi la véritable situation de la capitale; il échoua.

L'aspect de Saint-Cloud offrait le contraste le plus frappant avec Paris; ici, tout le monde était morne, abattu, incapable de donner un bon conseil; là, régnait une activité, une énergie portée jusqu'au fanatisme. Ces salons qui, trois jours auparavant, étaient pleins de courtisans et de chefs de l'armée, étaient maintenant silencieux et déserts; on voyait seulement une quinzaine de personnes, attachées particulièrement au service du roi et des princes, groupées dans le salon, attendant avec anxiété les nouvelles de Paris. Au milieu de cette perturbation générale, quelques-uns, esclaves d'une sotte étiquette, avaient le triste avantage de pouvoir veiller à ce que les règles n'en fussent pas violées, semblables à ces Grecs du Bas-Empire qui s'occupaient de questions théologiques, lorsque le bélier des Turcs abattait les murs de Constantinople. Enfin, il fallait un homme de génie ou de cœur; il ne s'en trouva pas.

Des grands appartemens de Saint-Cloud, on voyait flotter le drapeau tricolore sur tous les édifices publics, et la fumée du canon et de la mousqueterie s'élever en nuages au-dessus des maisons de Paris; à ce spectacle se joignaient les sons répétés et lugubres du tocsin, de la générale et des décharges de l'artillerie.

C'est dans ces momens que MM. le comte d'Argout, pair de France, et le marquis de Sémonville arrivèrent en députation : ce dernier se jeta aux genoux du roi, lui peignit la situation de la capitale, lui dit que sa couronne chancelait, et le conjura d'en croire un vieillard qui avait

peu de jours devant lui ; il était trop tard... Le 30, le maréchal Marmont fut obligé d'évacuer les Tuileries et de se retirer, par les Champs-Élysées et le bois de Boulogne, sur Saint-Cloud, où les ministres arrivèrent dans deux calèches, et presque déguisés, sous l'escorte de deux escadrons de lanciers. Les habitans de Seine-et-Oise n'étaient pas restés inactifs pendant cette grande lutte. La garde nationale de Corbeil s'était emparée de cent vingt milliers de poudre qui se trouvaient au Bouchet, et en avait dirigé aussitôt neuf milliers sur Paris, sous la conduite d'un sergent de pompiers, nommé Pradel ; les autorités civiles avaient expédié de Corbeil dans la capitale des convois de farine. Versailles commença, le 28 juillet, à s'agiter à la vue des débris de l'escadron de cuirassiers si maltraités la veille devant l'hôtel-de-ville de Paris, que, sur cent trente à cent cinquante hommes, il en comptait à peine cinquante à son retour dans la ville. Le lendemain 29, la générale ayant battu de bonne heure, on s'empara des barrières, on se rendit maître de la caserne des Suisses, de leurs munitions de guerre, et l'on fit déposer les armes aux Pages et aux détachemens de gardes royales et de gardes-du-corps qui étaient restés à Versailles. Une foule de citoyens de tous rangs accoururent à la mairie, firent respecter l'ordre public, et placèrent la ville et ses habitans sous leur sauve-garde. A Sèvres, en présence des gardes-du-corps et de l'école de Saint-Cyr qui gardait le pont avec de l'artillerie, le drapeau blanc fut arraché de la grille du parc, et la garde nationale, spontanément organisée, s'empara de tous les postes.

A dix heures du soir, le général Bordessoulle, forcé de quitter la capitale, se présenta à la grille de l'avenue de Paris, avec sa division forte de 5,000 hommes de toutes armes. On y remarquait un détachement de la gendarmerie de Paris, et le régiment de cuirassiers qui, parti de

Beauvais, n'avait pu se diriger sur cette ville par l'opposition des habitans de Saint-Denis. Ce général demanda la permission de rentrer dans Versailles pour retourner dans les quartiers; mais le poste de gardes nationaux, chargé de la défense de cette barrière, signifia au général Bordessoulle que ses troupes n'entreraient pas dans la ville, si elles ne déposaient pas leurs armes comme tous les militaires qui s'étaient déjà présentés aux grilles, et que, si elles avaient recours à la force, on les repousserait par la force. Le maire de Versailles et les gardes du poste ayant refusé l'entrée, il fut convenu que la division bivouaquerait hors de portée de fusil, et qu'elle entrerait en ville le lendemain. Le 30 au matin, de bonne heure, le maire de Versailles, M. le baron de Fresquienne, suivi de deux citoyens en uniforme, se rendit au bivouac, et après les explications réciproques, un commandant de garde royale accompagna la députation, et déclara aux habitans de Versailles que tout était pacifié, que tous les Français étaient frères, et que le sang ne coulerait plus. Immédiatement après, les grilles s'ouvrirent, et la division, composée d'un bataillon de gardes royaux à pied, de la gendarmerie de Paris, à pied et à cheval, d'un régiment de grenadiers à cheval, d'une compagnie d'artillerie à cheval, et d'un régiment de cuirassiers, entra dans Versailles avec les dispositions les plus pacifiques.

Charles X n'avait plus de couronne, Paris l'avait renversée; cependant il était encore roi dans Saint-Cloud. Les avenues du château étaient gardées par ses troupes; Sèvres, depuis le commencement du parc de Saint-Cloud, était occupé par des restes du 3e régiment d'infanterie de la garde, par de l'artillerie et les débris du régiment suisse. Deux canons étaient braqués sur la route de Versailles, et six autres, mèche allumée, sur la direction de Paris; ces troupes, sous les ordres du général Lafont-

Cavagnac, étaient tout au plus au nombre de deux mille, et les Suisses seuls paraissaient avoir de l'exaltation. Le duc d'Angoulême à cheval, accompagné du duc de Raguse, du duc de Guiche, de deux officiers supérieurs des gardes-du-corps, marchant à pied à côté de son cheval, et suivi de sept ou huit gardes-du-corps, passa au milieu des troupes; un profond abattement était peint sur tous les visages, et les Suisses seuls l'accueillirent au cri de *vive le roi!* Mr le Dauphin adressa aux différens corps et à quelques hommes en particulier des paroles d'encouragement. Un silence effrayant suivit toutes ses allocutions. Enfin, il dit à un brigadier d'artillerie : « Le peuple » égaré de Paris en veut à son roi; des factieux renver- » sent le trône; on dit que leurs avant-postes s'avancent : » nous défendrez-vous? — Mon prince, répondit cet » homme, nous plaignons votre situation et celle du roi, » mais notre cœur saigne d'avoir été contraints à tirer sur » nos concitoyens : nous ne tirerons ni sur vous ni sur » eux; le roi en rompant ses sermens nous a dégagés des » nôtres. » Le prince, qui avait écouté d'un air morne, n'ajouta pas un mot; il se dirigea vers le pont, et là, après un instant de délibération avec les généraux, entendant déjà à peu de distance le bruit des coups de fusils, et convaincu que les soldats ne se battraient pas, il donna l'ordre du départ à la brigade, qui rentra dans le parc. Les Suisses marchaient les premiers; le troisième régiment de la garde venait après, l'artillerie fermait la marche; mais déjà un certain nombre d'hommes du 3e avaient quitté les rangs; ils déploraient hautement la guerre malheureuse dans laquelle on les avait entraînés : ils se répandirent dans le village, et l'on apprit d'eux que chaque compagnie avait reçu un billet de mille francs; on avait vu en effet quelques officiers changer de grand matin de ces billets contre de l'argent. Un des officiers, celui qui mar-

chait le dernier, tenait la pointe de l'épée basse; les tambours, placés derrière, ne battaient plus; on aurait cru assister à une pompe funèbre; le dauphin fermait la marche; quelques hommes furent laissés en arrière pour observer les mouvemens des tirailleurs qui s'approchaient. Une trentaine d'hommes venus de Paris, une cinquantaine du côté de Meudon, ne trouvèrent qu'une vaine démonstration de résistance. Les canonniers déclarèrent qu'ils ne tireraient pas, et au bout de quelques instans, le drapeau tricolore flottait sur Sèvres et Saint-Cloud. Ce jour-là, deux alertes eurent lieu au château de Saint-Cloud, la première, occasionnée par quelques gens armés de Ville-d'Avray, la seconde, par la défection d'un régiment qui, placé à l'entrée du parc, abandonna son bivouac, se dirigeant sur le pont de Sèvres, après avoir détruit une portion de ses fusils.

A Versailles, les troupes royales, au nombre d'environ cinq mille hommes, commandés par le général Bordessoulle, paraissaient accablées par la fatigue d'un service non interrompu depuis quarante-huit heures. Le 31 juillet, à onze heures du matin, elles occupèrent les trois avenues de la ville; alors diverses évolutions semblèrent annoncer le projet de se porter sur Paris; cependant rien ne se fit, et à cinq heures, les troupes étaient de nouveau au repos; elles prirent les armes à l'arrivée d'un régiment de la garde, le reste du 3e repoussé de Saint-Cloud. Il fut promptement suivi par les lanciers en fort mauvais état; leur chef, blessé à Sèvres, était à cheval, mais soutenu par deux soldats; c'était le duc d'Esclignac, officier d'une haute distinction, couvert de blessures, chéri de toute l'armée (*). Trente Suisses environ les suivaient en dé-

---

(*) Cet officier, à la suite de sa blessure, a eu la jambe amputée

sordre. Il était sept heures lorsque toutes les troupes furent réunies; elles manœuvrèrent dans différentes directions et n'évacuèrent Versailles qu'à neuf heures; elles étaient harassées par tous ces mouvemens dont on ignorait le but. Il s'agissait de couvrir la retraite de Charles X et du Dauphin.

Le dernier jour de la monarchie était arrivée. Le 31 juillet, les troupes fatiguées d'un combat de trois jours, mal nourries, sans argent, et effrayées des résultats d'une guerre civile, se débandèrent de toutes parts; non-seulement on renonça à toute agression, mais on jugea même qu'on ne pouvait rester à Saint-Cloud, sans compromettre la sûreté de la famille royale. Le départ fut résolu, et on se mit en mouvement, à une heure du matin, après avoir barricadé et dépavé le pont de Saint-Cloud. On ne peut se faire une idée du désordre et de la confusion qui présidèrent à cette fuite. Des bagages et des chevaux sans nombre, conduits par des gens frappés de terreur, se précipitaient à toutes les issues et arrêtaient la marche et les mouvemens de ce qui restait de combattans.

La maison du roi se mit en bataille en face du château, et au point du jour la famille royale, montant en voiture, vint se placer entre les escadrons des gardes-du-corps. Il serait difficile d'exprimer le sentiment douloureux dont chacun fut pénétré en voyant ce roi malheureux, une jeune mère éplorée et de jeunes enfans à demi-endormis, fuyant une révolution, qui en trois jours, les précipitait du plus puissant trône de l'univers.

On arriva vers quatre heures à Ville-d'Avray; déjà on avait enlevé dans ce village les insignes de la monarchie,

---

heureusement à l'hospice de Versailles, par M. Maurin, chirurgien en chef.



et le mot *royal*, employé à divers établissemens avait totalement disparu. A cinq heures, le roi entrait à Versailles, et, longeant les boulevarts de la Reine, se rendit à Trianon.

Cependant M. le Dauphin était resté à Saint-Cloud avec quelques troupes qui gardaient les approches du pont. Des paysans armés de Boulogne, d'Auteuil et des environs vinrent tirailler, vers les neuf heures du matin, sur les bords de la rive droite de la Seine. M. le Dauphin s'y porta; mais le départ du roi était déjà connu à Paris, d'où on envoya des forces qui se portèrent vers le pont de Sèvres, qui fut abandonné.

M. le Dauphin ayant l'intention de tenir à Saint-Cloud, avait conseillé au roi de ne pas quitter Trianon. Obligé de battre en retraite par le mouvement des Parisiens, il arriva à Trianon à midi.

La grande allée qui conduit à ce palais était couverte de gardes-du-corps appartenant, entre autres compagnies, à celle de Croï. Les voitures du roi, sur lesquelles on avait effacé les fleurs de lis, celles de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, attelées à huit chevaux, étaient rangées à gauche et à droite de Trianon. L'artillerie était placée dans l'allée latérale qui conduit au Petit-Trianon. Parmi le petit nombre de personnes que la fidélité attachait au sort du roi, se trouvait, dans le voisinage du château, M. le docteur Bougon, qui a donné les derniers soins à Charles X.

Cependant, le roi informé que les populations se soulevaient de toutes parts, il fut résolu qu'on gagnerait Rambouillet. En partant de Trianon, on tourna le parc de Versailles et l'on gagna la route de Rambouillet. Un détachement de gendarmerie à cheval formait l'avant-garde; puis venaient environ deux cents gardes-du-corps précédant les voitures de la cour, dans lesquelles se trouvaient les ministres. Charles X et M. le Dauphin étaient

à cheval, entourés et suivis de gardes-du-corps, de cuirassiers et de gendarmes. Ces troupes composaient une force d'environ quinze cents hommes; elles menaient avec elles six pièces de canons de six. Lorsque le roi fut arrivé sous les murs de Saint-Cyr, les élèves de cette école, qui venaient d'y rentrer, et qui avaient été appelés à Saint-Cloud dans la journée du 29, se présentèrent pour accompagner le roi, qui les remercia de leur zèle et de leur dévoûment.

Le roi arriva à Rambouillet le 31 juillet 1830, à trois heures et demie du soir. La maison militaire fut placée au bivouac dans les jardins anglais qui entourent le château; les troupes de la garde et l'artillerie dans le parc et sur les hauteurs qui dominent Rambouillet, jusqu'au village du Perray, qui fut occupé militairement.

Le lendemain matin, vers neuf heures, Mme la Dauphine, qui était aux eaux de Vichy depuis le commencement du mois, arriva sans suite à Rambouillet. Les enfans de Mme la duchesse de Berry étaient sur le perron du château pour la recevoir. A sa vue, les troupes de la garde et de la maison du roi firent éclater la plus vive allégresse. Les gardes-du-corps, quittant leur bivouac, accoururent à sa rencontre; en un instant sa voiture est entourée. Ils s'écrient : *Vive notre Dauphine! vive notre bonne mère!* La plupart ne prirent pas le temps de passer leur habit; plusieurs vinrent la barbe à moitié faite ou les bras nus, occupés qu'ils étaient à panser leurs chevaux ou à faire la cuisine. Mme la Dauphine donnait ses mains à tous.

Depuis trois jours les événemens avaient rapidement marché. La révolution était consommée. Toutes les propositions, tous les sacrifices du roi avaient été faits vingt-quatre heures trop tard. Mgr. le duc d'Orléans était lieutenant-général du royaume. Démoralisées par le souvenir

des événemens de la veille, les troupes commencèrent à déserter. Le roi n'avait pas d'argent, tous les moyens réunis de la famille royale n'allaient pas à cent mille francs, et encore en billets. Toutes les bourses se fermaient, tous les dévoûmens se taisaient. Enfin, on mit de l'argenterie en gage, et on put avoir de la farine. Des boulangers pris dans des régimens faisaient du pain, mais il était enlevé à demi-cuit par des malheureux qui n'en avaient pas eu depuis trois jours. La viande, le vin, le fourrage étaient aussi rares, et l'on mourait de faim aux portes de la capitale et dans la province la plus fertile de France.

Le village du Perray, placé sur la route de Paris à Rambouillet, et à une lieue et demie de cette ville, était occupé par un régiment qui crut pouvoir l'abandonner et se replier à une demi-lieue de Rambouillet : cette faute compromettait la position des troupes. On agita si l'on irait s'établir de nouveau dans ce village, où venaient d'entrer quelques hommes armés. Mais comme des envoyés du roi et du gouvernement établi à Paris allaient sans cesse d'une ville à l'autre, on ne voulut donner prétexte à aucune hostilité, et le village resta à une vingtaine de paysans armés qui tuèrent ce jour-là, le 3 août, le colonel Laisné, autrefois lieutenant-colonel de la gendarmerie de Paris, qui sortait de Rambouillet. C'est en avant de ce village, vers les avant-postes, que fut blessé un officier supérieur attaché au général Lafayette. Dans la matinée du même jour, le roi refusa de recevoir une députation de pairs et de députés envoyée par le nouveau gouvernement. Mais le soir, vers sept heures, une estafette apporta des dépêches qui annonçaient les nouvelles les plus sinistres et l'arrivée de trois commissaires : MM. le maréchal Maison pour la chambre des pairs, de Schonen pour celle des députés, et Odilon-Barrot, représentant la garde nationale.

Cette députation arriva aux avant-postes à huit heures du soir, demandant si elle serait reçue avec les couleurs qu'elle portait. Sur l'assurance qui lui en fut donnée, elle entra dans Rambouillet.

Introduits chez le roi, ces Messieurs lui peignirent la gravité du péril, en lui annonçant qu'environ quinze mille hommes armés, montés dans les fiacres et les voitures de Paris, s'acheminaient vers Rambouillet pour le forcer à quitter le royaume; qu'ils avaient peu d'heures devant eux, et qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Le roi avait déjà vu que tout espoir était détruit, et qu'il fallait se soumettre.

Les commissaires envoyés à Rambouillet adressèrent le soir même la lettre suivante à Son Altesse Royale le lieutenant-général du royaume.

Rambouillet, le 3 août, à 10 heures du soir.

Monseigneur,

C'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission. Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous vous apporterons avec la plus grande exactitude tous les détails, tous les incidens de ce voyage; puisse-t-il se terminer heureusement! Nous suivrons la route de Cherbourg; nous partons dans une demi-heure. Toutes les troupes sont dirigées sur Épernon, et demain on déterminera quelles sont celles qui suivront définitivement le roi.

Nous sommes, avec respect et dévoûment,

Monseigneur, etc.,

DE SCHONEN, le maréchal MAISON,
ODILON-BARROT.

L'heure du départ ayant sonné, la famille royale et dix mille hommes partirent sous la protection de trois hommes sans défense, tant cette révolution, accomplie dans l'espace de trois jours, unique dans les fastes de l'histoire, avait étrangement changé la nature des choses!

Les Parisiens, dont le nombre s'était augmenté d'habitans de Sèvres et de Versailles, et qui, la veille, avaient campé à Coignières, entrèrent à minuit dans Rambouillet, sous la conduite du général Pajol, accompagné lui-même du général Excelmans, du colonel Jacqueminot, de M. Georges Lafayette.

Charles X était déjà sur la route d'Épernon, laissant derrière lui une capitale couverte de victimes. Ainsi tombait par son aveuglement et son obstination, ce prince que la nation eût respecté sur son trône, si lui-même eût respecté ses droits. Dès l'aube du jour, les Parisiens, qui ne s'étaient pas armés comme en 1789 pour conquérir leur roi, s'emparèrent des voitures de la cour et se firent ramener à Paris par les cochers de la royauté. Ce spectacle présenta quelque chose de grotesque, comparé aux scènes sanglantes qui la veille avaient épouvanté la capitale.

La révolution ayant été faite dans Paris, cette ville concentra aussitôt dans son sein le mouvement tout entier de la France. Versailles, ville sans commerce, se ressentit momentanément de l'absence des troupes dont elle était habituée à recevoir un tribut régulier. Quelques familles que le sentiment de la reconnaissance attachait à la maison royale, s'éloignèrent de cette ville, mais cette émigration chétive, comparée à celle qui eut lieu à la suite des funérailles de Louis XIV et de Louis XV, ou même après le départ de Louis XVI, ne pouvait laisser dans la cité qu'une solitude passagère. Les grands de Versailles n'étaient plus dans Versailles. Le duc d'Orléans, porté sur le trône par l'enthousiasme populaire, ranima les murailles muettes de Versailles, le jour où vingt-cinq mille gardes nationaux accoururent de tous les points du département de Seine-et-Oise pour recevoir de ses mains le drapeau tricolore. Prince, il avait déploré l'abandon et la ruine du château de Versailles; roi, il se met à l'œuvre, et au mi-

lieu des dissensions civiles, il fait du palais de Louis XIV un musée national.

Solitaire et abandonné dans le mouvement social du XIXe siècle, ce palais, sur lequel près de deux siècles ont déjà passé, était là comme pour marquer la transition du passé au présent ; ses dalles et ses voûtes avaient cessé de résonner au bruit des pas des courtisans groupés autour de l'astre royal, comme les satellites autour de Jupiter. Les vieillards qui l'avaient vu si florissant s'éteignaient avec la pensée qu'un temps prochain viendrait où ses murailles seraient elles-mêmes détruites. La révolution l'avait dépouillé de ses ameublemens ; l'empire en avait fait descendre les trophées qui en couronnaient le faîte, et lorsque 1830 arriva, les gardiens du château, qui avaient tant de fois raconté les triomphes de Louis XIV aux rares voyageurs qui y venaient interroger les merveilles de son siècle, ne se doutaient guères qu'à la voix de Louis-Philippe ses portes allaient s'ouvrir aux illustrations de la monarchie tout entière, de la révolution et de l'empire.

Au milieu de ce cortège de grands hommes réunis par une seule main, dans ces galeries naguère désertes, aujourd'hui animées par la foule, on s'arrête devant la grande œuvre de Louis-le-Grand rendue nationale, et on aime à retrouver dans ce faisceau immense de tant d'illustrations, les notabilités de Seine-et-Oise qui ont jeté de l'éclat sur le nom français. Quel temple plus auguste pouvait les recevoir ! quelle récompense plus noble leur être réservée ! Dans cette part de célébrité revenant à chaque province, un sentiment d'orgueil s'empare de l'écrivain qui peut présenter aux regards de la patrie et de la postérité Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe-le-Hardi, Louis XIV, et sur chaque muraille de ce panthéon ouvert à toutes les gloires, en compter au moins une qui appartienne à Seine-et-Oise.

BIOGRAPHIE

DES HOMMES REMARQUABLES

DE SEINE-ET-OISE.

A

ADÉLAIDE (Marie-Adélaïde de France, Madame), *voyez* ce nom, Biographie des Hommes remarquables de Seine-et-Oise, naquit à Versailles le 23 mars 1732, et non le 3 mai. Les Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France (*voyez* ce nom), ont été publiés par Charles Montigny; 2 vol. in-12, 1803.

AFFRY (Louis-Auguste-Augustin, comte d'), lieutenant-général, naquit à Versailles le 28 août 1713. Cadet dans la compagnie de son père, au régiment des gardes suisses, le 15 avril 1725; enseigne le 14 août 1729; capitaine commandant la compagnie colonelle du même régiment le 25 février 1733; il obtint, le 21 janvier 1734, le rang de capitaine aux gardes suisses, pour commander la compagnie de son père; se trouva la même année au combat de Colorno, et aux batailles de Parme et de Guastalla. Son père ayant été tué à cette dernière bataille, on lui donna la demi-compagnie aux gardes, et la compagnie entière au régiment de Wittmer, qui vaquait par sa mort, le 3 octobre. Le 29 mai 1740, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, et commanda sa compagnie au combat de Dettingen, en 1743; il obtint le grade de brigadier, par brevet du 2 mai 1744. D'Affry commanda le régiment des gardes suisses à la bataille de Fontenoy, ainsi qu'au siége des ville et citadelle de Tournay, la même année. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, le 11 avril 1746, il fut employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai, et commanda le régiment à la bataille de Raucoux. Employé la même armée, le 1er mai 1747, il le commanda à la bataille de Laufeld. Maréchal-de-camp, par brevet du

1er janvier 1748, il fut employé à l'armée des Pays-Bas, et servit dans ce grade au siége de Maestricht, à l'attaque du maréchal Loewendal. Il obtint, le 30 novembre 1749, une autre demi-compagnie aux gardes, qui vaquait par la mort de M. de Bachmann, ce qui lui en fit une entière. Il fut nommé ambassadeur en Hollande, en 1756, et créé lieutenant-général des armées du roi, le 1er mai 1758. Il quitta la Hollande, le 4 juin 1762, pour aller servir sur le Bas-Rhin en sa qualité de lieutenant-général, Le canton de Fribourg lui donna, en 1756, par une distinction toute particulière, la dignité honoraire de conseiller d'état et de guerre. Il fut créé chevalier des ordres du Roi, à la promotion du 1er janvier 1784. Il servit utilement Louis XVI dans les journées des 5 et 6 octobre 1789; mais lors de la fuite du roi pour Varennes, il protesta de son dévouement à l'Assemblée Nationale, le 21 juin 1791, demandant aussi, vu son grand âge, qu'il lui fût permis de se faire remplacer par celui qui devait lui succéder dans la hiérarchie militaire. Le 10 août 1792, son fils fut tué au château des Tuileries, et lui-même fut renfermé dans les prisons de l'Abbaye, où il échappa aux massacres de septembre, et mourut à Fribourg en 1793. (*Brevets militaires. — Moniteur.*)

ANTOINE (François-Louis), maréchal-de-camp, naquit à Versailles le 7 mai 1744. Il embrassa la profession des armes en janvier 1761, et entra comme cornette dans le régiment de Vogué, qui fut incorporé, en 1763, dans le régiment Royal-Cavalerie. Il fit, en qualité de sous-lieutenant, deux des campagnes de la guerre de *Sept Ans*. Il servit, pendant un an, et avec le même grade, dans le corps de 20,000 hommes de troupes auxiliaires que la France s'était obligée à fournir à l'Autriche pendant la durée de la guerre entre cette puissance et la Prusse. Lorsque la paix fut faite, il s'éleva successivement jusqu'au grade de lieutenant-colonel du régiment d'Artois-Cavalerie, dont il reçut le brevet en 1791. L'année suivante, il passa avec le même grade au 1er des deux régimens de carabiniers, et devint peu de temps après colonel de son régiment, qu'il commanda dans la campagne de Champagne. La conduite distinguée qu'il tint à Valmy lui valut le grade de maréchal-de-camp. Il alla en cette qualité commander cinq régimens de cavalerie, alors cantonnés sous les murs de Cambrai. Pendant le siége de Valenciennes par les Autrichiens, sous le commandement du prince de Cobourg, le général Antoine fut chargé de faire plusieurs reconnaissances des positions de l'ennemi, et s'en acquitta avec l'habileté d'un

officier intelligent, qui avait conquis tous ses grades militaires. Là se termine la carrière du général Antoine. Il s'éloigna des drapeaux après l'exécution de Louis XVI. (*V.* ce nom, B. de S. et O.) Un de ses fils est mort, en combattant dans les rangs français, à la bataille de Leipsick, en 1813; deux autres ont servi dans les 4e et 22e régimens de ligne.

ARCAMBAL (Jacques-Philippe), *voyez* ce nom, B. de S. et O., ministre de la guerre et grand préfet du palais à Naples, n'appartient pas par sa naissance au Département.

ARLINCOURT (Victor, Vicomte d'), est né à Mérantais, canton de Chevreuse, en septembre 1789; chevalier de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres, l'une des colonnes du romantisme moderne, et l'un des auteurs qui, dans ces derniers temps, ont le plus cherché à faire perdre à la langue française cette noble simplicité qui a toujours été le caractère des bons écrivains. Né avec une fortune considérable, c'est à cette circonstance qu'il a dû le malheur de perdre, sur l'échafaud révolutionnaire, son grand-père et son père, fermier-général, originaire de la Picardie (*). A peine âgé de 20 ans, il fut fait, par l'empereur Napoléon, écuyer de S. A. I. Madame-Mère, puis auditeur au conseil d'état. En 1811, M. d'Arlincourt se rendit en Aragon avec le titre d'intendant à l'armée d'Espagne, et assista au fameux siége de Tarragone, que dirigea le maréchal Suchet. Moins homme de guerre qu'homme de lettres, il nous apprend, dans une note d'un de ses ouvrages, que sur les champs de bataille il crayonnait sa *Caroleïde*. Pendant le cours de son administration en Espagne, il trouva assez de temps toutefois pour faire le bien. Au milieu des sentimens de haine d'un peuple exaspéré par la présence de l'étranger, il recueillit un témoignage de la sympathie et de la reconnaissance des principaux citoyens de la Catalogne. Une députation lui ayant demandé un entretien à Tarragone, elle lui apporta une médaille, portant d'un côté les armes

(*) Charles d'Arlincourt, son père, avait envoyé à Rome 1,500,000 francs à Mesdames Adélaïde et Victoire (*voyez* ces noms); avait fait passer 500,000 francs à Louis XVIII et Charles X (*voyez* ces noms, B. de S. et O.), et, quelques jours avant le 10 août, avait remis 2,000,000 à Louis XVI (*voyez* ce nom, même Ouvrage): ces sommes lui ont été restituées à la Restauration. M. d'Arlincourt songeait sans doute à la triste catastrophe de son père, lorsqu'il traçait cette phrase dans le premier livre du *Solitaire* : « Cruelle alliée de la » mort, la fortune ne couronne de fleurs ses » favoris que pour les envoyer parés au sacri» fice. »

de la province, et de l'autre ces mots :

La Catalogne reconnaissante à l'intendant Victor d'Arlincourt.

Cette médaille était accompagnée d'une lettre des principaux membres de la junte du royaume, et se terminait ainsi :

« Heureusement nous conçûmes l'idée de la touchante expression que renferme cette monnaie, frappée pour transmettre dignement aux siècles les plus reculés l'expression sublime que, sur les âmes véritablement espagnoles, causent les vertus françaises. »

Benjamin Constant, dans la *Minerve française*, tome IV, p. 350, décembre 1818, a fait à ce sujet les réflexions suivantes, qui honorent à-la-fois les deux hommes, malgré la différence de leur opinion politique : « Tout ce qui prouve que nos soldats et que nos administrateurs ont su se concilier l'affection et l'estime de la nation même qui avait le plus à se plaindre de l'ambition de leur chef, est précieux pour la France, et c'est un trait bien honorable dans la vie d'un homme que d'avoir mérité, au milieu de circonstances aussi difficiles que celles où se trouvait M. d'Arlincourt, le témoignage non équivoque que je viens de rappeler. »

Au retour des Bourbons en France, M. d'Arlincourt se présenta à Louis XVIII (*voyez* ce nom, B. de S. et O.); ce prince l'accueillit cordialement et lui dit, en se rappelant sans doute les services que lui avait rendus son père : « Vous avez des titres sacrés que je n'oublierai pas. » Cependant les paroles du roi n'empêchèrent pas le vicomte d'Arlincourt d'être rayé, sous le ministère Fouché, de la liste des maîtres des requêtes en service ordinaire. Pendant le règne des Cent-Jours, M. d'Arlincourt avait vécu dans la Picardie. Après cette destitution inattendue, il jura, indigné, de ne plus rentrer aux affaires publiques tant que Louis XVIII serait sur le trône. Il se retira en Normandie, dans sa belle terre de Saint-Paër (*), pour se consacrer tout entier à la littérature. « Crédule, ardent et passionné, il était » loin de penser alors que l'attachement des princes est comme » la feuille desséchée que le vent » porte au hasard, tantôt sur la » montagne, tantôt dans le maré-

(*) C'est dans son château de Saint-Paër qu'il donna une fête brillante à Madame la duchesse de Berry, qui se rendait aux eaux de Dieppe. On rapporte un mot heureux de cette princesse, il a souvent été cité par les journaux. Un d'eux l'a rapporté en ces termes : « Marie-Caroline, au milieu des enchantemens du parc de Saint-Paër, entendit une voix qui lui disait : « Madame, nous sommes chez les » fées ! — Non, réplique vivement la princesse, » pas chez les fées, *chez un génie*. »

» cage. » (Paroles de M. d'Arlincourt; *le Solitaire*, liv. XI, p. 281.)

M. d'Arlincourt débuta dans la carrière des lettres par *la Caroleïde*.

Le Solitaire suivit ce poëme; il eut un succès de vogue. Ce roman historique, en douze livres, n'est pas au-dessous de sa réputation; on y trouve des scènes bien conçues, des caractères bien tracés, mais peu de pensées. Après cet ouvrage, parurent successivement *le Renégat*, *Ipsiboë*, *l'Etrangère*, et *Ismalie, ou l'Amour et la Mort*. *Le Renégat* n'est pas une production aussi bonne que *le Solitaire*, mais on y rencontre encore des scènes dramatiques conçues avec habileté, et une très-haute leçon de morale dans la peinture du caractère principal. Dans *Ipsiboë*, nul intérêt, des traits continuels de mauvais goût, que l'auteur donne pour de la gaîté, un style *inversif* presque à chaque ligne, puis une suite de notes prétentieuses qui rendent encore la lecture du roman plus fatigante. Toujours à chaque page : *Voyez Papon;* l'auteur a peur qu'on ne le croie pas. Nous n'irons pas voir Papon, parce que nous n'attachons pas assez d'importance à un roman frivole et aux faits historiques qu'il contient, et que ce n'est pas dans les romans que nous lisons l'histoire. Nous savons bien que M. d'Arlincourt n'invente pas, c'est bien assez d'avoir inventé un style tout particulier. *Ipsiboë* a été, comme tous les romans de M. d'Arlincourt, traduit dans la plupart des langues. Un Anglais, qui l'avait lu sans doute, disait un jour, au milieu des mascarades qui figurent dans les Champs-Élysées pendant le carnaval, qu'il lui serait impossible de rencontrer une héroïne mieux habillée que celle dont il est question dans *Ipsiboë* : « Chargée de fourrures, de » fleurs, de pierreries et de gaze, » enveloppée d'un mantel à triple » collet et sa robe bordée d'ima- » ges. » Tel était en effet le costume favori *de la douce fille des eaux dormantes*.

Depuis la révolution de 1830, M. d'Arlincourt a fait paraître de nouveaux romans : *les Rebelles sous Charles V*, *les Écorcheurs*, *Double Règne, Chronique du XIII*[e] *siècle*, *le Brasseur-Roi*. Ces derniers écrits sont empreints de la mauvaise humeur que lui cause l'époque actuelle; assez forte toutefois pour supporter le choc que cherche à lui donner M. d'Arlincourt, elle ne se fâchera pas, elle lira ses romans, et c'est beaucoup. Voici l'analyse du *Brasseur-Roi*, par M. d'Arlincourt lui-même. « Le règne du *Brasseur-Roi*, en Flandre, au XIV[e] siècle, est une des plus effrayantes leçons de l'histoire; il y a là autre chose que des événemens à lire ; il y a là des enseignemens à puiser; il y a là des

prophéties à entendre. Un ambitieux de haut lignage, se faisant populace pour devenir royauté, se vautrant dans la fange pour arriver à se pavaner sous la pourpre, frappant la veuve et l'orphelin pour se parer de leurs dépouilles, assassinant pour hériter, *tout détruisant pour tout détruire*, se déclarant l'enthousiaste adorateur de la liberté pour devenir le beau idéal de la tyrannie, et descendant enfin au dernier degré de la bassesse humaine, pour monter au plus haut échelon des pouvoirs sociaux; un chef de pareille nature, sans foi, sans honneur et sans âme, est une de ces monstruosités publiques dont il est bon de présenter l'image aux nations, comme instruction et comme lumière : le phare est horrible sans doute, mais il a des clartés utiles. » (2 Vol. in-8°, avec notes historiques.)

On a comparé ce romancier à Scudéry, pour la fécondité de sa plume. La comparaison nous semble juste; mais, en résumé, nous pensons que l'avenir ne placera pas M. d'Arlincourt ni à côté de Fielding, de Lesage ou de Pigault-Lebrun. Le comique ne lui va pas, et n'est pas gai qui veut. Sa philosophie et sa naïveté le laisseront même loin de Walter-Scott et de Charles Nodier. Mais quand il faudra citer, parmi les écrivains du XIXe siècle, un romancier qui, pour se singulariser par un style empoulé, baroque et bizarre, aura sacrifié la simplicité du langage à des images souvent sans vérité et contre-nature, à des scènes dramatiques parmi lesquelles on cherche souvent en vain une pensée philosophique, on citera en première ligne M. d'Arlincourt, dont l'âme nous semble du reste incontestablement ardente.

« Je me rappelle, dit Mme Trollope dans *Paris et les Parisiens*, d'avoir vu au Louvre, il y a plusieurs années, un portrait en pied de cet auteur, qui m'offrit, à ce qu'il me parut dans le temps, un type parfait de ce qu'on appelle en France le style romantique. Il se tenait debout sur un rocher qui s'élevait au-dessus d'un précipice; son œil semblait inspiré; il tenait à la main des tablettes; à ses pieds un torrent roulait ses eaux troubles, pendant que lui, calme et sublime, comme un merveilleux qui vient de s'arracher d'un salon à la mode pour aller méditer sur la sauvage majesté de la nature, augmentée par l'effet de la tempête et de la solitude; il était en habit noir, en bas de soie, en chaussons de bal. Ce serait inutilement que j'essaierais de vous donner une idée plus juste de sa manière d'écrire, que ne vous la présente la seule composition de ce tableau. C'est en vain que M. le Vicomte se place au milieu de rochers et de cataractes, ses bas de soie et ses chaussons de

bal seront toujours visibles au milieu de l'écume des torrens dont il s'entoure. »

ARMAND (Armand - Benoît ROUSSEL, plus connu sous le nom d'), artiste pensionnaire du Théâtre-Français, est né à Versailles le 20 novembre 1773. Fils d'un receveur particulier des finances, il fut forcé par la révolution d'embrasser la carrière dramatique, et excella dans les rôles d'amoureux et de petits-maîtres. Un de ses premiers débuts fut celui de Dorbeuil, dans *le Secret du Ménage*; il y fut applaudi. Depuis Molé et Fleury, personne au Théâtre-Français ne porta mieux l'habit de cour. Il se distinguait par la grâce et un air de bonne compagnie, sans posséder toutefois la chaleur qui anime la scène. Armand siffla long-temps ses paroles, comme fait l'Anglais pour prononcer le *th*, mais il vainquit en partie ce défaut de la nature. Réellement né pour son art, M. Armand fut bien inspiré le jour où il embrassa la carrière du théâtre. Cet artiste s'est éloigné de la scène en 1829, et a emporté avec lui les regrets du public qui l'avait applaudi même dans les grands rôles.

ARNAULT (Lucien-Émile), fils d'Antoine-Vincent Arnault, membre de l'Académie française.

M. Lucien Arnault, né à Versailles en 1787 (*), est auteur de *Pierre de Portugal*, tragédie, 1823; *Regulus*, tragédie, 1825; *le Dernier jour de Tibère*, tragédie, 1828; *Catherine de Médicis aux Etats de Blois*, drame, 1829, qui lui assurent un succès durable. La tragédie de *Pierre de Portugal*, jouée le 21 octobre 1823, est écrite avec pureté; elle a été d'autant mieux goûtée du public, que le même sujet, traité faiblement par M. Firmin Didot, a paru dans le même temps au théâtre de l'Odéon. M. Lucien, qui pourrait se prévaloir de la réputation de son père, et s'enorgueillir de son propre mérite, réunit à un grand talent une modestie rare; il est peut-être dans la haute littérature le seul exemple d'un fils qui n'a point dégénéré de son père. (*Biographie contemporaine.*)

ATOCH (Louis-Jean-Marie), frère aîné de Côme Atoch (*voyez ce nom, B. de S. et O.*), mort sur le champ de bataille de Lutzen, naquit à Saint-Cyr en 1785. L'un des Employés au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale; décédé à Paris en juin 1832. Voici quelques détails que nous devons à son frère, habile chirurgien-dentiste de Versailles : « Atoch a commencé en partie ses études aux écoles centrales de Versailles, ensuite au gym-

(*) Nous ne pouvons affirmer ce fait.

nase de la même ville, et les a terminées au Prytanée de Saint-Cyr ; il s'est distingué successivement dans toutes ses classes et surtout au Prytanée. Il était doué d'une brillante imagination, et plus porté pour les belles-lettres et les beaux-arts, que pour les sciences abstraites. Il était né peintre, poète, musicien ; mais la peinture a toujours été son goût dominant. Il s'était acquis de la réputation, dans la capitale, dans le genre de paysage à l'aquarelle. » Atoch a laissé à sa veuve une belle collection d'aquarelles et de dessins.

B

BARBIER (J.-Athanase, le baron), *voyez* ce nom, B. de S. et O., ancien professeur de l'école spéciale de médecine de Strasbourg, ancien chirurgien en chef et premier professeur de l'hôpital du Val-de-Grâce, membre de l'Académie royale de médecine, chirurgien principal des armées. En l'an XII de la république (1804), il a présenté à l'école de médecine de Paris des *Propositions de chirurgie pratique sur l'amputation à lambeaux*, in-4°. Il a publié depuis plusieurs travaux sur la chirurgie.

BARBIER (Vincent de Paul), né à Versailles le 24 juin 1758. Avocat au parlement de Paris, successivement juge-de-paix du canton de Versailles (nord), juge au tribunal civil du département, en la cour de justice criminelle, président du tribunal.

BARRUEL-BEAUVERT (Antoine-Joseph, comte de), *voyez* ce nom, B. de S. et O., n'est pas né à Versailles, mais à Beauvert, vieux château à deux lieues de Bagnols (Gard).

BASSAL (Jean), né à. . . . . , était prêtre de la congrégation de la mission, lors de la révolution. Il fut successivement curé constitutionnel de Saint-Louis de Versailles, vice-président du district de cette ville, député de Seine-et-Oise à l'assemblée législative et à la convention, où il vota la mort de Louis XVI. Il présida ensuite les Jacobins, passa en Suisse comme espion de l'ambassadeur Barthélemy, suivit Championnet en qualité de secrétaire, dans ses campagnes d'Italie ; fut accusé de dilapidation, et arrêté sous le Directoire, dont la chute le sauva. Il revint à Paris après la mort de Championnet, et mourut en 1802.

BATTAILLE (Amédée-Eugène), *voyez* ce nom, B. de S. et Oise ; ajoutez : est né à Versailles le 21 octobre 1790 ; chevalier de la Légion-d'Honneur. Ce praticien a publié : 1° *Réflexions sur un ouvrage intitulé : Danger et absurdité de*

la doctrine physiologique du docteur Broussais, et Réfutation de quelques-unes des allégations qu'il renferme; Versailles 1823, in-8°, 64 pages. Si l'on examine cet écrit sous le seul point de vue de la défense de la doctrine physiologique, on y trouve bien peu de propositions nettement formulées en faveur de la médecine professée par l'auteur de l'*Histoire des Phlegmasies,* bien que l'auteur ait pris en partie la plume avec cette intention. En voici une qui nous a paru au moins hasardée, sinon étrange : « Encore quelques années et la médecine physiologique, malgré les lugubres vaticinations de M. Lesage, arrachera à la phthisie plus de la moitié de ses victimes. » Mais n'attachons pas plus d'importance que le docteur Battaille lui-même n'a attaché à cet écrit, qu'on pourrait presque appeler un réquisitoire. 2° *Réfutation de quelques-uns des préjugés qui s'élèvent contre la vaccine, lue à la société d'Agriculture de Seine-et-Oise* en juillet 1824; in-8°, 27 pages. « Le rôle des médecins n'est pas seulement de populariser les découvertes, les faits et les vérités qui tendent à assurer le bien-être physique de l'homme, il est peut-être plus encore de signaler et de combattre les erreurs qui lui sont préjudiciables. » Ces paroles appartiennent à l'écrit du docteur Battaille, pag. 5. Nous pouvons assurer qu'il y est resté fidèle, en publiant ce travail sur la vaccine et ses bienfaits. 3° *Discours funèbre prononcé sur la tombe de M. Hyacinthe Richaud* (*voyez* ce nom, B. de S. et Oise). A d'autres à faire apprécier la valeur et la portée des écrits qu'a pu publier le docteur Battaille; ceux que nous avons indiqués étant les seuls que nous ayons en notre possession.

BEAUFRANCHET (Louis-Charles-Antoine, comte d'Ayat), maréchal-de-camp, né à Ayat, en Auvergne, dans le mois de novembre 1757. Député au Corps-Législatif, inspecteur général des haras, mort en 1812. — L'auteur des *Recherches historiques et biographiques sur Versailles*, l'a fait naître dans cette ville le 14 mai 1756.

BEAUVILLERS-SAINT-AIGNAN (F.-C. de Bérenger, duchesse de), naquit à Versailles vers 1770. Le tribunal révolutionnaire la fit arrêter dans sa terre de Saint-Aignan, située sur le Cher. Conduite à Paris, elle fut condamnée à mort, ainsi que son mari, le 25 juillet 1794. Le duc de Saint-Aignan (M. P. V.) fut exécuté à l'âge de 27 ans. Sa femme, s'étant déclarée enceinte, fut mise en liberté après la catastrophe de Robespierre.

BERLOT (Jean-Baptiste), est né à Versailles en 1775. Musicien

pensionnaire de l'orchestre de l'Opéra-Comique, peintre d'architecture. La France et l'Italie lui ont offert leurs monumens, leurs ruines et leurs sites pittoresques pour sujets de peinture. Plusieurs de ses compositions ont été admises aux expositions du Louvre et achetées par la société des amis des arts.

BERNELLE (Joseph-Nicolas), est né à Versailles le 5 février 1787; officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis. Il a commandé à Alger la légion étrangère, et en Espagne la même légion contre don Carlos. Attaqué le 16 avril 1836, sur les hauteurs de Larasoana, par sept bataillons carlistes sous les ordres de Garcia, le général Bernelle n'avait à leur opposer que cinq cents hommes et quatre pièces d'artillerie. Le combat dura cinq heures et se termina par la retraite des Carlistes repoussés sur Esain, après une perte considérable. Le général Bernelle a été légèrement blessé dans cette affaire et a eu quatre-vingt-cinq hommes hors de combat. Le lendemain, malgré leur grande supériorité numérique, les Carlistes ne jugèrent pas à propos de recommencer. Le général Bernelle, malade, céda son commandement au général Lebeau, qu'il fit reconnaître à Pampelune le 13 août 1836. Cet officier, en quittant l'Espagne, emporta dans la retraite l'estime des hommes qu'il avait commandés. Il sert aujourd'hui en Afrique.

BERTHIER (César-Gabriel, comte), *voyez* ce nom, B. de S. et O.; ajoutez : naquit à Versailles le 9 novembre 1765.

BERTHIER (Victor-Léopold), *voy.* ce nom, B. de S. et O., naquit à Versailles le 22, et non le 12 mai 1770.

BOICHARD (Hugues-Joseph), né à Versailles le 19 janvier 1783. Peintre de genre et professeur de dessin au collége royal de Bourges. Depuis 1812 jusqu'à présent, il a constamment exposé au Louvre, et avec succès, des portraits et des paysages historiques, entre autres Henri IV déchargeant en l'air les pistolets du capitaine Michaud, et le désintéressement du chevalier Bayard à Brescia.

BOINVILLIERS-DESJARDINS (J. Etienne-Judith-Forestier), *voyez* Boinvilliers, B. de S. et O., Grammairien, correspondant de l'Institut.

BOURBON (Louis-Jean-Marie de), duc de Penthièvre, fils de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, dernier des enfans naturels de Louis XIV et de Mme de Montespan, naquit à Rambouillet le 16 novembre 1725. Il fut fait amiral

de France, en survivance de son père, par provisions du 1er janvier 1734. On le nomma gouverneur et lieutenant-général de Bretagne, aussi en survivance de son père, par provisions du 31 décembre 1736. Il devint colonel d'un régiment d'infanterie et mestre-de-camp de cavalerie le 7 décembre 1737. Grand-veneur de France, à la mort du comte de Toulouse. Il fut créé chevalier de la Toison-d'Or le 27 avril 1738, et enfin chevalier des ordres du roi le 2 février 1742. Il fit sa première campagne la même année, et accompagna le maréchal de Noailles en Flandre. Employé à l'armée du Rhin, sous le même général, en 1743, il combattit à Dettingen. Ces services militaires lui valurent le grade de maréchal-de-camp, et il finit sous le même maréchal la campagne en Basse-Alsace. Il se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, en 1744; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, et à la bataille de Fontenoy, en 1745. La conduite brillante qu'il tint à cette glorieuse bataille lui mérita les éloges du maréchal de Saxe. Il servit au siége de Namur et à la bataille de Raucoux, en 1746, et commanda cette même année la cavalerie de l'armée. Les Anglais ayant tenté une descente en Bretagne, à la fin de 1746, le duc de Penthièvre s'y rendit pour la défense de cette province; il conserva ce commandement pendant toute l'année 1747. Les précautions qu'il prit empêchèrent les ennemis de ne rien tenter contre la Bretagne. Au mois de juillet 1755, il se démit de la charge de grand-veneur en faveur du prince de Lamballe, son fils.

Après avoir fait un voyage en Italie et à Rome, où il fut accueilli avec distinction par Benoît XIV, le duc de Penthièvre rentra en France et s'y livra tour-à-tour aux occupations de sa charge d'amiral de France, et aux exercices de bienfaisance. Il fit construire aux Andelys un hospice qui lui coûta plus de 400,000 fr., outre les fonds dont il le dota. En 1787, il fit élever un autre hôpital à Crécy. En 1789, il fut nommé par le roi président de l'un des bureaux de l'Assemblée des Notables. Pendant les premiers orages de la révolution, le duc de Penthièvre resta dans son château de Bise, près de Vernon, avec Mme la duchesse d'Orléans, sa fille. La vénération qu'ils inspiraient les sauva des excès révolutionnaires. Le 20 septembre 1792, quarante jours après la chute du trône, la ville de Vernon donna à M. le duc de Penthièvre et à Madame la duchesse d'Orléans une preuve éclatante de l'attachement qu'elle leur avait voué. Tous les citoyens s'assemblèrent dans la principale église pour y délibérer sur les mesures à prendre, afin de ga-

rantir le prince et sa fille de toute espèce d'insultes. Il fut arrêté à l'unanimité que l'on chercherait le plus bel arbre de sa forêt, et qu'il serait planté à la porte de son château, décoré de tous les emblêmes de la liberté; que toute la ville en masse, les femmes, les enfans, les jeunes filles vêtues en blanc assisteraient à cette cérémonie, et qu'un tableau, portant cette inscription en gros caractère : « *Hommage rendu à la Vertu !* » serait attaché à l'arbre qui devait être le gage du salut du prince et de la duchesse. Cette touchante cérémonie fut véritablement une fête de sentiment. Le duc de Penthièvre mourut à Bise le 4 mars 1793.

BOURDEL (Charles), *voyez* ce nom, B. de S. et O.; ajoutez : né à Versailles le 18 septembre 1766, mort le 29 mars 1833.

BOURDON (Louis-Gabriel), naquit à Versailles en 1741. Secrétaire interprète au département des affaires étrangères jusqu'à l'époque de la révolution. Il a publié divers ouvrages, parmi lesquels *les Enfans du pauvre Diable, ou mes Echantillons*, 1776, *Voyage d'Amérique, Dialogues en vers*, avec des notes; Paris, 1786. Nous n'avons pu nous procurer ces ouvrages : ils ne sont point portés sur les catalogues de la bibliothèque du roi, rue de Richelieu. Bourdon mourut à Versailles, en 1795.

BOURGEOIS (Joseph-Auguste Le), *voy.* ce nom, B. de S. et O., compositeur couronné par l'Institut; ajoutez : naquit à Versailles le 23 février 1802, et mourut à Rome en février 1825.

BREZIN (Michel), naquit à.... en...., mort à Garches. Fondeur fameux, auquel la France doit presque tous les canons que l'empire a promenés dans toute l'Europe. Il commença par être ouvrier, et a laissé une fortune colossale qu'il a consacrée en partie à la fondation d'un hôpital pour les ouvriers âgés et infirmes; M. Gauthier, professeur d'architecture à l'école Polytechnique, est chargé de la construction de cet édifice, qui doit contenir trois cents lits, et auquel un fonds de plusieurs millions est affecté. C'est à Garches, auprès de Villeneuve-l'Etang, que cet établissement sera situé. La maison de campagne qu'habitait M. Brezin, et qu'il a charitablement consacrée au malheur, est déjà ouverte à des vieillards. On a reproché à ce bienfaiteur de l'humanité de s'être montré avare pendant sa vie; nous connaissons quelques personnes qui cherchent à se faire passer pour philanthropes, auxquelles, après leur mort, on appliquera difficilement le reproche contraire.

BUSSET (Pierre-Louis), maréchal-de-camp, originaire Suisse, naquit à Rueil le 12 mars 1736. Il entra au service de France en octobre 1749, comme cadet dans la compagnie d'Erlach, du régiment des gardes suisses; fut nommé enseigne dans le régiment suisse d'Hallwyl, en octobre 1755; passa en la même qualité dans le régiment suisse de Castella, en 1761, et y devint successivement sous-lieutenant, puis capitaine. En 1780, il quitta le régiment de Castella avec le titre d'aide-major et grand-juge de la compagnie des cent-suisses du roi. Cet officier obtint ensuite, le 6 avril 1792, le brevet de mestre-de-camp, pour prendre rang à la promotion du mois de février 1791. En 1757, les Anglais ayant fait une descente à l'Ile-d'Aix, le sieur de Busset servit avec un détachement du régiment d'Hallwyl à défendre la côte entre La Rochelle et Rochefort. Cette troupe, secondée par les gardes-côtes, fit si bonne contenance et manœuvra de telle manière, que les Anglais, croyant avoir affaire à un plus grand nombre d'hommes et désespérant de réussir dans leur tentative, mirent à la voile et se retirèrent dans les premiers jours d'octobre. En 1758, Busset commanda trente hommes de la compagnie colonelle du régiment de Hallwyl, qui furent embarqués sur *le Raisonnable*, et partirent de Rochefort, le 9 mars, pour se rendre à Québec en Canada. *Le Raisonnable* faisait partie d'une escadre commandée par le marquis des Gauttes. Ce bâtiment ayant été démâté de son beaupré, fut obligé de venir se réparer à Lorient, d'où étant parti pour se rendre à Brest, il fut rencontré au large du bec de Raz, le 29 avril, par une escadre anglaise forte de six vaisseaux et une frégate. Attaqué par deux vaisseaux, l'un de 74 et l'autre de 64 canons, *le Raisonnable* fit une vigoureuse défense; mais après un combat des plus meurtriers, le chevalier de Rohan, qui commandait ce vaisseau, fut contraint de se rendre. Dans ce combat, deux cents hommes avaient été tués et cent blessés; la mâture et les manœuvres avaient été hachées; *le Raisonnable* avait reçu dans son bois cent trente-cinq coups de canon, dont quatorze à flottaison. Busset eut le bas de la cuisse emporté par un boulet de canon de trente-deux livres de balles, et sa blessure, large et profonde, fut jugée fort dangereuse. Il en fut cependant guéri au bout de huit mois par les soins des chirurgiens anglais. Échangé en 1761, il fit, avec le régiment de Castella, la campagne de 1762, en Allemagne, puis les campagnes de Corse, où il fut employé à la guerre de montagne contre les insurgés. En 1792, les cent-suisses, dans lesquels cet officier

servait, ayant été réformés, il conduisit, le 16 mars de la même année, un détachement d'élite de cette troupe à Coblentz, où se trouvaient les princes français fugitifs. Il servit la même année, sous leurs ordres, en Allemagne, en Lorraine et en Champagne. Après la retraite du roi de Prusse, les princes se rendirent à Liége, où ils congédièrent leur armée : les cent-suisses furent compris dans cette mesure. En 1814, Louis XVIII (*voyez* ce nom, B. de S. et O.) accorda au maréchal-de-camp Busset la croix de commandeur de Saint-Louis ; il était chevalier de cet ordre depuis 1777. Il le gratifia en même temps d'une pension de 1,500 fr. sur le même ordre. Après quarante-neuf ans et six mois de service, il fut admis au *maximum* de la pension de retraite.

C.

CADET DE VAUX (Antoine-Alexis), agronome, membre de la société royale d'agriculture, de l'Académie royale de médecine, n'appartient pas au département de Seine-et-Oise, dont il fut élu président en 1791 et 1792. Né à Paris en 1743, mort en juin 1828, à Franconville, près de Montmorency. Il était frère de L.-C. Cadet de Gassicourt, né à Paris le 24 juillet 1731.

CÉSARINI (Jacques-Auguste Vië de), né en 1766 dans le voisinage de Versailles, d'après une Biographie à laquelle nous empruntons le fond de cette notice. Lorsqu'éclata la révolution, M. de Césarini était commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur crossé et mitré de Saint-Jean de Corbeil. Il émigra en Angleterre en 1792, et, quelque temps après, alla rejoindre les princes français en Allemagne. Il fut chargé par eux d'une mission secrète dans l'Artois ; se rendit à Gibraltar, ensuite à Rome, enfin à Malte, et s'y trouvait lorsque Bonaparte s'empara de cette île. Malgré le manifeste de Paul Ier, empereur de Russie, le prieur de Saint-Jean de Corbeil éleva seul la voix en faveur de son ordre. En 1814, il parut au congrès de Vienne, pour demander la restitution de l'île de Malte ou l'abandon des îles Ioniennes. Le congrès rejeta sa proposition. En 1815, M. de Césarini publia un mémoire dans lequel il chercha à démontrer que le rétablissement de son ordre dans la Méditerranée était la seule barrière à opposer aux brigandages des Barbaresques. Ce mémoire a vieilli depuis la conquête d'Alger par la France.

CHAILLY (J.-Nic.), docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, est né à Versailles en 1774. Ce médecin érudit a publié :

1° *Traité des airs, des eaux et des lieux d'Hippocrate*, traduction littérale accompagnée du texte grec, de variantes, etc.; 1817-1827, in-12. 2° *Aphorismes d'Hippocrate*, traduction avec notes, etc.; 1836, in-12.

CHARLES X, roi de France, mort le 6 novembre 1836, à Goritz, après une maladie de vingt-quatre heures, qui a présenté le caractère du choléra (*Moniteur*). Par ses malheurs, sa chute et son exil, Charles X (*voy*. ce nom, B. de S. et O.) a droit aujourd'hui à ce respect que les hommes ne refusent jamais aux infortunes éclatantes. La lugubre fin de son règne a été suivie d'un long exil, supporté avec résignation et avec une sorte de grandeur religieuse. Mais ce qu'il ne faut pas oublier pourtant, ce qu'il faut dire, c'est que, si Charles X est allé mourir dans l'exil, il l'a voulu! il n'a tenu qu'à lui de vivre puissant et respecté, et de mourir sur le plus glorieux trône du monde : c'est lui qui a mieux aimé en descendre, que de régner aux conditions de la Charte.

Charles X a voulu, sans aucun doute, le bonheur de la France; mais il voulait, avec cette volonté obstinée qui ne produit que du mal quand le génie ne l'éclaire pas, que la France fût heureuse en partageant ses préjugés; il voulait qu'elle fût dévote comme lui, contre-révolutionnaire comme lui, qu'elle fût avec lui pénitente des égaremens de sa jeunesse. Dans les malheurs de Charles X, la France n'a donc rien à se reprocher. Jamais roi n'a été, jusqu'au moment suprême d'une révolution que lui-même avait rendue nécessaire, entouré de plus de respects. Charles X se jugeait comme la France l'a jugé. Il disait lui-même que les événemens n'avaient rien pu sur lui; tel l'avait saisi la révolution de 1789, tel le trouva 1830, si ce n'est qu'à la vie d'une jeunesse dissipée avait succédé la pratique d'une dévotion sincère, mais étroite, qui n'a pas peu contribué à sa perte.

On le vit, pendant toute la durée du règne de son frère, blâmer toutes les mesures principales et l'esprit même du gouvernement, s'entourer des mécontens qui voulaient plus que la restauration de l'autorité royale, et se faire, en un mot, le centre d'un parti fanatique, qui, s'il ne conspirait pas décidément pour lui donner le trône, attendait au moins son avènement avec impatience, pour dévorer ce règne d'un moment.

Lui-même, il aspirait au moment où il régnerait, pour réaliser les idées ou plutôt les rêves de toute sa vie. Il fut heureux de se voir enfin sur le trône, et c'est à cette ivresse de sa joie qu'il faut reporter l'honneur de quelques-unes des mesures presque libérales de ses pre-

miers momens de règne, et aussi quelques mots qui furent trouvés alors ingénieux et populaires. Mais il revint bientôt à son rôle naturel, à sa vocation, qui le portait à détruire le gouvernement représentatif; à sa destinée, qui était de se détruire lui-même. Charles X avait pourtant, avec de grands, d'impardonnables défauts, comme monarque d'un état libre, quelques véritables qualités de roi, mais des qualités, pour ainsi dire tout extérieures : l'affabilité, la grâce, assez de dignité, et un heureux esprit d'à-propos qui lui a dicté parfois quelques paroles dont on s'est souvenu.

Enfin, Charles X avait quelquefois, dans les derniers jours de son règne, le sentiment de la grandeur de cette France qu'il avait trop sacrifiée en 1814. Après la conquête d'Alger, lorsque l'Angleterre lui demanda des explications sur ses vues ultérieures, dans une dépêche altière, il écrivit, dit-on, à la marge de la dépêche : « La France a pris Alger en ne consultant que sa dignité; pour le conserver ou le rendre, je ne consulterai que son intérêt. »

Voici, sur les derniers momens de ce monarque, quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt. « Le 1er novembre 1836 (c'est M. de Montbel qui parle), Charles X eut une incommodité, légère en apparence et qu'il dissimula; elle ne changea rien à ses habitudes; il célébra en vrai chrétien la grande fête des élus. Le lendemain, il assista au service pour les morts. Placé entre ses deux petits-enfans, il leur paraphrasa le *Dies iræ* avec une chaleur d'expression qui les émut vivement. *En songeant aux fautes de ma vie*, leur dit-il, *je répète avec confiance cette strophe touchante, remplie d'un espoir céleste :* RECORDARE, JESU PIE, QUÒD SUM CAUSA TUÆ VIÆ... Au retour, il nous dit aussi : *C'est une pensée salutaire que celle de notre fin inévitable : elle nous fait veiller sur les actions de notre vie; elle est la consolation de nos maux!.... J'ai subi de cruelles épreuves, et je les ai patiemment supportées, dans l'espoir que Dieu m'en tiendrait compte dans l'avenir....*

» Le 3, veille de son jour de fête, il eut à dîner le comte et la comtesse de Gleisbach; M. de Gleisbach est le capitaine du cercle de Goritz, le chef de l'administration politique. Le roi l'entretint, avec son aisance accoutumée, de tout ce qui pouvait intéresser un administrateur; il l'interrogea sur les pays confiés à ses soins, et lui exprima combien il était touché des égards dont l'entouraient les habitans. Pendant le repas, un corps nombreux de musique vint exécuter, sous les fenêtres du Graffenberg, divers morceaux d'harmonie. Charles X témoigna avec

grâce combien il était sensible à cet hommage, offert dès la veille à son jour de fête.

» Ce jour-là même, l'arrivée du marquis de Clermont-Tonnerre, son ancien ministre, lui causa une véritable satisfaction. Dès qu'il en fut instruit, il se hâta de le faire appeler pour la soirée. Il l'accueillit avec une extrême bienveillance; lui et M. le Dauphin lui demandèrent nominativement des nouvelles d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, avec une étonnante fraîcheur de mémoire et un intérêt touchant; louant ceux qui leur étaient restés fidèles, en excusant beaucoup d'autres; rendant justice indistinctement aux talens de chacun d'entr'eux, et ne prononçant le blâme de personne.

» L'entretien se continua longtemps sur les souvenirs et les intérêts de notre pays; de récens événemens durent y trouver leur place. M. de Clermont-Tonnerre déplorait l'indifférence avec laquelle les imaginations se familiarisaient aux tentatives de meurtre, et, loin de montrer de l'intérêt pour la victime, le portaient sur l'assassin, pourvu que jusqu'au bout il montrât un sombre courage. « Comment, s'écria Mme la Dauphine, ne pas frémir d'horreur à la pensée d'un homme assassiné entre sa sœur et sa femme!... — *Je plains de tout mon cœur,* dit le roi, *ceux qui sont actuellement en présence de haines aussi atroces et d'un si redoutable avenir; mais, croyez-moi, Clermont, quand on peut rentrer dans sa conscience, et qu'on n'y trouve que le sentiment du devoir et le désir du bien général, on est toujours prêt à subir les arrêts de la Providence, quels qu'ils puissent être...* »

» Le 4, jour de la Saint-Charles, le roi éprouva un saisissement de froid pendant la messe, vers neuf heures et demie. Il convint alors que, depuis trois jours, il ressentait une incommodité fatigante; il n'eut pas la force d'assister au déjeûner; mais, à onze heures, il reçut les hommages de tous les Français de notre colonie, et, plus tard, l'archevêque de Goritz, ainsi que plusieurs personnages considérables de la ville. Il donna aussi une audience d'une heure et demie à M. de Clermont-Tonnerre, qui fut frappé de l'activité de ses questions, de l'attention qu'il apportait aux réponses, de la présence de son esprit et de sa mémoire, de la vivacité, de l'élévation de ses sentimens.

» Après ces audiences, Charles X commença à éprouver des douleurs et un malaise, qui encore ne donnèrent pas d'inquiétudes. Il ne parut pas au dîner, où ses enfans portèrent sa santé avec un sentiment de tristesse. Immédiatement après, il se rendit dans le salon, où nous étions réunis. Nous fûmes frappés

et profondément affligés du changement subit qui s'était opéré en lui : sa voix éteinte avait quelque chose de caverneux, sa physionomie et ses traits semblaient frappés d'une caducité soudaine. « Je me sens bien faible, dit-il; mais j'ai voulu vous voir encore, et vous remercier des vœux que vous venez de former pour moi. » Il resta debout quelques instans, adressant des paroles de bienveillance à sa famille et aux dames qui l'entouraient. Il se retira bientôt, nous laissant en proie à de vives inquiétudes, à de tristes pressentimens, quoique nous fussions bien loin de soupçonner quelle était la nature du mal.

» Dans la nuit, son ét[illegible]'aggrava; des vomissemens se déclarèrent, des crampes violentes fatiguèrent tous ses membres, et se manifestèrent jusque dans la région du cœur. M. le docteur Bougon reconnut alors les symptômes caractéristiques d'une violente attaque de choléra. Craignant l'effet funeste des spasmes répétés, il envoya réclamer les secours religieux; il fit appeler sur-le-champ le docteur Marini de Goritz; une estafette fut expédiée à Udine, pour faire arriver sans retard le docteur Marcolini, très-estimé pour son savoir et son expérience. M. le duc de Blacas se hâta d'aller prévenir M. le Dauphin et Mme la Dauphine, qui accoururent auprès de Charles X. Nous nous empressâmes tous de nous rendre au Graffenberg, dès que nous apprîmes ces tristes nouvelles.

» Le roi souffrait beaucoup; les accidens se succédaient avec activité; les crampes se renouvelaient à chaque instant. M. le cardinal de Latil, averti par le duc de Blacas, s'approcha du lit du roi mourant; faisant un appel à sa foi, à son courage religieux; il lui parla de la nécessité de recevoir les secours de l'église; Charles X les réclama avec empressement et sans émotion. « J'ai bien souffert cette dernière nuit, dit-il; mais je ne pensais pas que cette maladie dût tourner si court. » Pendant qu'on se disposait à lui donner l'extrême-onction, il continua à s'entretenir tranquillement avec le cardinal, et tout-à-coup lui serrant la main : « Recevez mes remercîmens, dit-il; je vous dois beaucoup... je vous dois la résignation de ma vie et le calme dont je jouis en présence de la mort.... je vous dois beaucoup! » répéta-t-il. Et sans doute, dans cet instant, le religieux monarque se souvenait que ce fidèle compagnon de ses malheurs avait assisté un autre mourant... En voyant au chevet du lit de Charles X le cardinal et le docteur Bougon, nous étions frappés de cette pensée que c'étaient les deux mêmes hommes qui avaient porté les secours de la terre et du Ciel à l'infortuné duc de Berry.

» Le roi répondit à toutes les prières pendant l'extrême-onction.

Les médecins avaient déclaré que, vu la nature de sa maladie, il ne pouvait recevoir le saint viatique. Il se soumit sans réclamation, et ce fut sans doute un pénible sacrifice pour son cœur religieux. On célébra la messe près de son lit. Il demanda son livre, et il suivait les prières avec recueillement, pendant les intervalles où les crampes lui laissaient quelque liberté.

» Après la messe, le vénérable évêque d'Hermopolis, relevant à peine de maladie, et profondément attristé par la nouvelle récente de la mort de son frère, vint exhorter le roi mourant avec une éloquence douce et touchante; il lui exposait que les malheurs de sa longue existence devaient se représenter à lui comme la plus chère consolation de ses derniers momens. Le roi répondait avec tranquillité et présence d'esprit... C'était un noble spectacle que ces deux vieillards chrétiens, l'un souffrant et affligé, l'autre expirant sans faiblesse et sans murmure, s'entretenant avec calme de l'éternité, sur le seuil d'une tombe entr'ouverte, et unissant leurs débiles voix pour louer Dieu des cruelles épreuves de la vie !... Le roi se recueillit un instant; il pria pour la France... il la bénit... et quand l'évêque lui demanda s'il pardonnait de nouveau dans ce moment suprême à ceux qui lui avaient fait tant de mal : « Je leur ai pardonné depuis » long-temps, répondit-il; je leur » pardonne encore dans cet instant, » de grand cœur... que le Seigneur » fasse miséricorde à eux et à moi ! » Oh ! que n'ont-ils pu l'entendre ce proscrit octogénaire, victime d'un fléau terrible qui terminait un demi-siècle de calamités inouïes, ouvrir sa bouche mourante non pour les maudire, mais pour les bénir !..

» Les deux jeunes princes vinrent éplorés serrer dans leurs bras leur grand-père mourant. Le médecin avait cru de son devoir de demander qu'on les éloignât, vu le danger du mal. Ils exprimèrent tous deux qu'aucune crainte ne saurait les empêcher de remplir le devoir le plus sacré, et de suivre les sentimens de leur cœur. Le roi les embrassa avec tendresse ; déjà ses forces épuisées ne lui permettaient presque plus de proférer une parole.... Il étendit ses mains sur leurs têtes : « Que Dieu » vous protège, mes enfans, leur » dit-il d'une voix éteinte; marchez » devant lui dans les voies de la » justice..... ne m'oubliez pas..... » priez quelquefois pour moi. »

» Le 6 à une heure un quart du matin, le docteur Bougon annonça que le roi n'avait plus que quelques instans à vivre. A une heure et demie, sur le signe expressif du docteur Bougon, le duc de Blacas se pencha vers M. le Dauphin, et lui dit quelques mots à voix basse... Ce prince, avec un profond sentiment de vénération, ferma les paupières de Charles X....

» M. le duc de Blacas rédigea l'acte de décès du roi ; et pour constater sa mort d'une manière authentique, il se fit assister du capitaine de cercle, comte de Gleisbach, de M. Billot, ancien procureur-général, et de moi. Nous nous rendîmes dans l'appartement de Charles X, et, après avoir déclaré que nous reconnaissions l'identité de ses restes, nous apposâmes nos signatures à l'acte mortuaire.

» Le roi resta exposé sur son lit. Le peuple de Goritz fut admis à visiter les restes de ce prince bienfaisant, dont il chérissait déjà la présence. Des religieux veillaient en prière près de lui, et les saints mystères étaient célébrés dans l'appartement drapé de noir.

» Nous nous occupâmes aussi de rechercher si, parmi les papiers du roi, il n'existait pas quelque disposition relative à ses funérailles. Ces papiers consistaient en lettres de diverses époques, en notes, en mémoires, sans utilité actuelle ; nous trouvâmes seulement un testament fait en Angleterre en 1804. Il ne renfermait aucune des dispositions que nous avions cru devoir rechercher. Nous remîmes tous ces papiers dans une cassette, dont la clef fut enveloppée dans un triple sceau, et remise immédiatement à M. le comte de Marnes ; c'est le nom adopté par M. le Dauphin.

» Nos travaux furent interrompus par l'arrivée du gouverneur de Trieste. Averti par le prince de Hesse de la grave maladie du roi, il était parti en toute hâte pour Goritz, conduisant avec lui le médecin en chef des hospices, dont il avait pensé que l'habileté et l'expérience pourraient être utiles à l'auguste malade. M. de Weingarten, c'est son nom, dit à M. de Blacas que, sans attendre les ordres de son gouvernement, dans des circonstances aussi funestes, il se mettait entièrement à la disposition de la famille royale. Il se montra surpris d'ailleurs qu'un fléau, disparu de Trieste, et qui semblait étranger à Goritz, eût frappé, au milieu de toute cette population, une seule victime... le roi Charles X !... Il demanda que le médecin arrivé avec lui assistât à l'autopsie qui devait précéder l'embaumement du corps.

» C'est le lendemain qu'eurent lieu ces tristes cérémonies. Après un rapport du docteur Bougon sur les circonstances de la maladie et de la mort du roi, M. le duc de Blacas fit la remise du corps aux médecins : celui de Trieste s'était joint aux trois autres. Ils firent transporter ces restes dans une salle, d'avance disposée pour leurs travaux. Nous ne voulûmes pas abandonner le duc de Blacas, malade, dans les tristes fonctions de sa charge : M. Billot et moi nous assistâmes à l'autopsie, où se trouvait aussi M. le baron de Saint-Aubin. Le corps était sain, bien conformé, d'une blan-

heur parfaite; il avait conservé une apparence de jeunesse bien surprenante dans un octogénaire. L'inspection des viscères indiqua plusieurs symptômes cholériques, regardés comme décisifs par M. le docteur Bougon, qui dirigeait l'autopsie, ainsi que par les docteurs Marini et Marconili; mais contestés comme douteux par le médecin de Trieste, jusqu'au moment où l'examen du cœur ne laissa plus la moindre hésitation sur la nature du mal : on le trouva rempli de sang carbonisé, caratcère essentiel et spécifique du choléra.

» Après ces recherches, qui durèrent deux heures, nous nous retirâmes, péniblement émus d'un spectacle qu'on ne peut presque soutenir, même quand il s'agit d'un inconnu, mais qui est au-dessus de toute force d'âme, lorsqu'on voit sous le scalpel les restes de celui qu'on était accoutumé d'entourer d'attachement et de vénération, dont la veille encore on avait éprouvé toute la bienveillance. Le duc de Blacas, souffrant et malade, fut plusieurs fois au moment de défaillir; toutefois, il ne voulut jamais se retirer que son devoir ne fût entièrement accom[pli].

» Le corps fut embaumé ainsi que les entrailles, qui furent replacées dans leurs cavités: le cœur fut mis dans une boîte de métal; deux caisses de bois de chêne devaient envelopper le cercueil de plomb destiné au roi.

» Une chapelle ardente avait été disposée dans le salon attenant à la chambre à coucher. Sur trois gradins entourés de flambeaux funéraires, aux écussons de France, s'élevait le cercueil, surmonté d'une couronne. Le service particulier du roi, des factionnaires et des religieux veillaient auprès. La population de tout le pays accourait en foule autour de ces tristes restes. Tous, en jetant l'eau bénite sur le corps, avaient un air de recueillement et de douleur. « Nous le re-
» grettons comme s'il eût été notre
» souverain, disaient-ils; il était si
» bon, si charitable! nous le voyions
» si souvent se promener seul au
» milieu de nous, nous saluant avec
» tant d'affabilité. Chaque jour, il
» venait se placer, sans distinction,
» dans nos rangs, pour la prière
» qu'il faisait avec tant d'humilité
» et de recueillement. Ce nous est
» un grand chagrin de l'avoir con-
» servé si peu de temps, ce roi si
» bon, si respectable!..... Nous
» chercherons à remplacer, par nos
» regrets à son convoi, le peuple
» qu'on a privé de sa présence.»

Au milieu de cette foule attendrie, se trouvait un Français, un vieux soldat jeté loin de son pays par les chances de la guerre; il s'était établi à quelques lieues de Goritz. Ayant appris l'arrivée du roi de France dans cette ville, il était venu

pour lui offrir ses vœux et ses hommages... il ne salua qu'un cercueil.

» Le soir, les premières vêpres des morts furent célébrées dans la cathédrale avec une lugubre solennité, en présence de la famille de Charles X.

» Le 11, à neuf heures et demie du matin, M. le comte de Marnes, suivi du prince son neveu, se rendit au Graffenberg pour les funérailles. Nous trouvâmes déjà réunies les troupes de la garnison, la garde bourgeoise avec leurs corps de musique et leurs tambours drapés; toutes les personnes de distinction du pays, les militaires, les magistrats, la noblesse et la bourgeoisie en deuil, ayant à leur tête le capitaine de cercle.

» Le prince-archevêque de Goritz, en habits pontificaux, assisté de son chapitre, de tout son clergé et des ordres religieux, fit la levée du corps en présence des princes.

» Le cortége sortit du Graffenberg. Des pauvres portant des flambeaux, les religieux et le clergé ouvraient la marche. L'archevêque était placé immédiatement avant le corps, qui était porté sur un char funèbre attelé de six chevaux drapés et surmonté d'une couronne. De droite et de gauche, des valets de pied portaient les torches ornées d'écussons aux armes de France. Nos deux princes suivaient à pied, couverts de longs manteaux noirs : ils avaient auprès d'eux M. le duc de Blacas, portant le collier des ordres; M. le comte de Bouillé, aide-de-camp du roi, et M. le comte O'Hegerthy, écuyer-commandant. Nous marchions après, nous Français, serviteurs de Charles X. Le marquis de Clermont-Tonnerre était dans nos rangs avec son fils aîné... ils avaient cru arriver pour une fête. Le capitaine de cercle nous suivait à la tête de la population en deuil; les troupes bordaient la haie et fermaient le convoi.

» Après un long détour, pris à cause des descentes et des montées trop rapides, nous entrâmes dans la ville. Les magasins étaient fermés, les fenêtres de plusieurs maisons étaient drapées de noir. Nous parvînmes à la cathédrale, où se pressait une foule nombreuse. Les dames étaient en deuil. Les deux princesses attendaient le service funèbre dans une tribune au-dessus du chœur. »

Dès que le corps fut placé sur un catafalque élevé au centre de l'église, commença une messe de *Requiem;* après les absoutes, nous nous remîmes tristement en marche dans le même ordre ; nous traversâmes une partie de la ville, et nous gravîmes péniblement jusqu'à la hauteur qui domine Goritz et la belle vallée de l'Isonzo ; là est [illegible]é le couvent des Franciscains : le corps de Charles X fut porté dans leur église. L'archevêque, entouré du chapitre et des religieux, prononça les dernières prières sur le cercueil

qui descendit avec lenteur et difficulté dans l'étroit caveau.

Le lendemain 12, nous nous rendîmes de nouveau sur la montagne; on nous conduisit, par le jardin, dans les jardins funéraires, jusqu'au caveau où l'on avait déposé le corps du roi. Le duc de Blacas, le comte de Bouillé, M. Billot, le baron de Saint-Aubin et moi, nous restâmes dans le caveau. On avait placé dans ce sombre asile le triple cercueil, où l'on avait préparé une couche d'aromates. Les gens du service du roi enlevèrent le corps de la bière provisoire et le couchèrent dans le cercueil de plomb. L'action des spiritueux, employés à l'embaumement, avait assoupli la raideur cadavérique; les membres ployèrent comme ceux d'une personne endormie. Dans les ténèbres du sépulcre, quinze lampes éclairaient à peine; nous contemplâmes encore cette grande figure blanche, complétement enveloppée des bandelettes funèbres et le visage voilé d'un suaire...

Assisté de quelques hommes de l'art, le docteur Bougon répandit sur le cadavre une grande quantité d'alcool; ensuite, tous les vides du cercueil furent soigneusement remplis de poudres aromatiques... et le corps de Charles X disparut graduellement à nos yeux pour toujours.

Le docteur Bougon déclara alors qu'il remettait à M. le duc de Blacas le corps embaumé du roi Charles X. Il remit aussi séparément le cœur dans une enveloppe de plomb, qui fut soudée en notre présence, et renfermée dans une boîte de vermeil, sur laquelle se trouve gravée une inscription mortuaire. Le duc de Blacas en retira la clef.

On scella devant nous le cercueil de plomb et son enveloppe de chêne, sur laquelle on assujettit avec des vis la boîte de vermeil. Le cercueil extérieur fut fermé par-dessus. Il est couvert de figures emblématiques, peintes en détrempe; le couvercle porte le génie de l'Espérance s'appuyant sur la Croix; sur la face, vers l'entrée du caveau, on voit une tête de mort couronnée, et au-dessus, sur une plaque de cuivre jaune, l'inscription suivante:

Ci-gît
Très-haut, très-puissant et très-excellent Prince,
CHARLES X*e* *du nom*,
Par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre,
Mort à Goritz le 6 novembre 1836,
Agé de 79 ans et 28 jours. (*)

BOMPARD (ALEXIS) est né à Conflans le 3 août 1782; docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre titulaire du cercle médical de la société de médecine pratique, correspondant des sociétés de médecine de Caen, mé-

(*) *Dernière Époque de l'histoire de Charles X*; Paris, J. Angé, éditeur, 19, rue Guénégaud; Versailles, même maison.

dico-chirurgicale de Naples, de l'académie impériale et royale de Florence, etc. Ce médecin a publié les ouvrages suivans : 1° *Observations sur le typhus qui a régné à l'armée en* 1813 et 1814; Paris 1816.

2° *Considérations sur quelques maladies de l'Encéphale et de ses dépendances, sur leur traitement, et notamment sur les dangers de l'emploi de la glace*; 2e édition; Paris, 1828.

3° *Traité des maladies des voies digestives et de leurs annexes, suivi de tableaux des substances vénéneuses.* Paris, juin 1829; vol. in-8°.

On trouve dans ce volume d'utiles documens sur la pathologie générale des voies digestives. L'auteur, en reconnaissant les inconvéniens de l'ordre alphabétique qu'on est forcé de suivre pour l'étude et la description des maladies, dans les dictionnaires où rien n'est coordonné, a cru prendre une marche plus philosophique, en décrivant les phlegmasies des voies digestives et de leurs annexes, d'après les régions anatomiques. La nature est loin de procéder de la sorte dans le développement de ces maladies, cependant, pour l'élève, cette classification est bonne, et celle qui sympathise le plus avec notre mémoire.

4° *Traité d'Education physique, par le professeur Sinibaldi,* traduit de l'italien; 2e édition; Paris, 1830.

Cet ouvrage a paru vers la fin de 1815, en italien, sous le titre d'*Antropotozie*, ou *Science de l'homme.* Il est composé de deux parties : la première, métaphysique et théologique; la seconde, médicale. Monsieur Bompard n'a traduit que cette dernière, ne voulant pas transporter dans notre langue un volume qui n'offre rien de supérieur à ce que nous possédons en ce genre. On trouve dans cette traduction, intitulée : *Traité d'Education physique*, des considérations et des préceptes hygiéniques qui peuvent contribuer à améliorer la condition physique et morale de l'homme.

5° *Du Choléra-Morbus; description de la maladie, des moyens hygiéniques et pharmaceutiques qu'il convient de lui opposer;* Paris, novembre 1831 (37 pages).

6° *Lectures sur l'histoire de la médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

7° *Cours*, ou *Elémens de Médecine théorique et pratique.*

CHARON (Louis-François), né à Versailles le 13 mars 1783; graveur sur cuivre et sur acier : il a trouvé le moyen de donner plus de perfection à la gravure sur ce dernier métal. On lui doit les ouvrages suivans : Charles X (*voyez* ce nom) à cheval, d'après Aubry (30 pouces sur 24), dédié au Dauphin (*voyez*

Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, B. de S. et O.); le Marchand de Chevaux, d'après L. Vernet, et un grand nombre d'autres productions à l'*aqua tinta*. Il a exposé au salon en 1817, et aux musées de Lille et de Cambrai, même année.

CHARLEMAGNE (Armand), *voy*. ce nom, B. de S. et O., homme de lettres; ajoutez : est né en 1753, au Bourget, arrondissement de Corbeil.

CHARRY (Charlotte-Félicité de LUPPÉ, marquise de), naquit à Versailles le 27 septembre 1766. Le tribunal révolutionnaire la condamna à mort le 5 décembre 1793. S'étant déclarée enceinte, il fut sursis à l'exécution, qui eut lieu peu de jours après. Quelques poésies légères étaient sorties de la plume de cette jeune femme, qui périt à l'âge de 27 ans.

CHEVASSIEU D'AUDEBERT (N.); quelques personnes pensent qu'il était né à Versailles; docteur en médecine, membre associé de la société d'agriculture de Seine-et-Oise. Voici ce que nous lisons dans une lettre en date du 23 novembre 1830, qui nous a été communiquée et que nous reproduisons textuellement : «Vous me demandez des renseignemens sur mon frère aîné; il a été, autant qu'il m'en souvient, de l'école normale, lors de sa création. Il a complété des études (déjà très-fortes) sous MM. Cabanis (*voyez* ce nom B. de S. et O.) et Lacépède, avec lesquels il n'a cessé ensuite d'être en relations intimes et scientifiques. M. de Lacépède le cite dans plusieurs de ses ouvrages, mais je ne sais lesquels. Il a effectivement habité Versailles en l'an IX, X et XI, à l'époque où M. Garnier (*voyez* ce nom, B. de S. et O.) était préfet de Seine-et-Oise. Il a eu avec ce préfet très-distingué de l'époque, une correspondance ou pour mieux dire des rapports de science et d'utilité publique.

»A la même époque, il fréquentait et était lié avec les hommes remarquables, et a eu avec eux une correspondance soutenue, dont les arts et les sciences étaient l'unique objet.

»Il était associé de l'académie d'agriculture de Versailles; je le vois par son diplôme du 8 brumaire an XI, signé Brière et Sussi, l'un président et l'autre secrétaire. Il a fait plusieurs ouvrages sur la médecine comparée. Celui qui est le plus estimé est intitulé *Essais sur les températures en général et leur influence sur le corps humain.*

» Il avait créé un journal des Ephémérides, que sa santé délabrée déjà ne lui a pas permis de suivre. Il avait commencé et avancé un travail de classement que ses confrères jugeaient gigantesque, et auquel, à leur dire, la vie d'un homme ne

pouvait suffire, quelque longue qu'elle fût;

» C'est épuisé par d'immenses travaux auxquels l'intérêt n'était rien et la science était tout; que, jeune encore, il a été enlevé à ses amis et aux sciences.

» Voilà tout ce que ma mémoire peut me fournir.

» G.-D. CHEVASSIEU. » (*)

Parmi les ouvrages dus à ce médecin, on cite : *des Exanthèmes épizootiques, et particulièrement de la Clavelée*; 1804, in-8°; *des Inondations*, ou *Traité de l'humidité*; 1806, in-8°.

CHRÉTIEN (GILLES-LOUIS) naquit à Versailles le 5 février 1754; premier violoncelle de l'Opéra, musicien de la chapelle du roi et des concerts particuliers de la reine. Le Sueur, Grétry et Martini estimaient beaucoup l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine et comme art*, ou *Grammaire et Dictionnaire musical*; Paris, 1811, in-8°, avec planches gravées par lui-même. La tolérance des sons, la philosophie, la pratique et la théorie de l'art musical, sont traités d'une manière entièrement nouvelle dans cet ouvrage, qui a occupé presque toute sa vie. Chrétien a fait jouer aux Italiens *les Précautions inutiles*, opéra-comique. Il mourut le 4 mars 1811.

(*) La signature peut laisser lire : *Chevassieu* ou *Chavassieu*.

CHRÉTIEN (JOSEPH) naquit à Versailles le 28 janvier 1768.

Le Roi
a décoré
de cette médaille
JOSEPH CHRÉTIEN,
natif de Versailles,
âgé de 17 ans,
qui s'est courageusement
précipité sous la glace,
et en a retiré trois enfans
près de périr,
le 27 décembre 1785.

C'est en effet sous la glace de la pièce d'eau dite des Suisses, située près l'orangerie du château de Versailles, qu'à cette époque furent engloutis trois frères de neuf à douze ans. Ils eussent trouvé une mort certaine dans une eau boueuse et couverte de roseaux, sans un intrépide dévouement. Louis XVI consacra le souvenir de cet acte de courage par une médaille, et vint au secours de Joseph Chrétien, en lui accordant une pension. La poésie a célébré plusieurs fois la noble action de ce jeune homme. M. Buisson, de l'académie de Caen, l'a chantée dans un petit poëme intitulé : *l'Héroïsme de Joseph Chrétien*; in-8°, 1819. Un magistrat s'honorerait en faisant graver sur un marbre l'inscription de la médaille, que l'on placerait près du théâtre de son dé-

vouement : c'est en encourageant les bonnes actions qu'on reproduit les beaux exemples. Militaire pendant les guerres de le révolution, Chrétien se distingua aux armées, et y obtint quelques grades. Devenu sourd par suite d'un coup de feu, il fut réformé, « après différentes » vicissitudes et privé de sa pension; » il fut admis à l'hospice des vieil- » lards, où il est mort, en 1826. »

CLÉRY (... DUVERGER, madame) née à.... en 176.., femme du valet de chambre de Louis XVI (*voyez* Cléry, B. de S. et O.); elle avait été l'une des artistes pensionnaires de la musique de la chambre du roi et des concerts de la reine. On voit, dans le *Journal du Temple*, qu'elle fut constamment chargée des missions les plus intimes de Louis XVI et de la famille royale. Après la mort du roi, elle continua de donner à Marie-Antoinette et à Madame royale (*voyez* dans la B. de S. et O. Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême), des preuves d'une rare fidélité et d'un dévouement à toute épreuve; plusieurs fois elle courut le danger de payer de sa vie les faibles consolations qu'elle faisait parvenir aux princesses. La digne veuve de Cléry mourut à Paris vers la fin de 1811.

CLÉRY (PIERRE-LOUIS HANET), frère du fidèle Cléry, valet de chambre de Louis XVI (*voyez* ces noms, B. de S. et O.), naquit en 1760, à Jardy, situé entre Vaucresson et Versailles (*); il eut pour père, Benjamin Cant Hanet Cléry, et Marguerite Laurent, du village de Vaucresson. L'origine des faveurs que cette famille trouva à la cour de Versailles remonte à Louis XIV (*voy.* ce nom, Biographie citée, pages 48 et suivantes). « On sait, dit Cléry au commencement de ses mémoires, qu'en 1708, lors des défaites de Louis XIV, quelques officiers hollandais osèrent pénétrer de Courtray jusqu'à Versailles; ils épièrent le Dauphin, et crurent l'enlever sur le pont de Sèvres; mais attirés d'abord par l'éclat d'une voiture à l'écusson de France, et trompés ensuite par la ressemblance d'un seigneur de la cour avec le prince, ils se saisirent de la personne de M. le marquis de Béringham, premier écuyer du roi; à cette nouvelle des courriers, porteurs d'ordres, furent expédiés sur toutes les routes.

» Jean Hanet, surnommé Prévôt, parce qu'il avait été maître d'armes, était alors attaché aux écuries royales en qualité de fournisseur de chevaux et de fourrages; cet homme, de la plus haute taille, doué d'une force extraordinaire, et qui domptait les

(*) M. Eckard, dans ses *Recherches sur Versailles*, le fait naître le 29 juin 1762. Les Mémoires publiés par P.-L. Hanet Cléry disent 1760.

chevaux les plus fougueux, était particulièrement protégé par M. de Béringham.

» Jean Hanet apprend la méprise de l'ennemi et l'enlèvemeut de son protecteur ; sa reconnaissance l'inspire et le guide. Il demande à partir avec les courriers ; on lui délivre aussi son ordre. Il saute sur un des chevaux de l'écurie, et part comme un trait après les ravisseurs. Un hasard heureux lui fait prendre la bonne route ; il les atteint, les dépasse, arrive à Péronne avant eux, montre ses ordres au gouverneur, qui fait fermer les portes de la ville, et M. de Béringham recouvre sa liberté » (*). Le roi fut naturellement informé d'une pareille marque de dévouement, et de ce jour data l'attention de la cour pour cette famille.

Le commerce et les affaires ayant procuré de l'aisance à Jean Hanet, il songea à se reposer. Retiré dans son pays, la Normandie, il y acheta la petite terre seigneuriale de Cléry, dont il prit le nom, resté à ses descendans.

Plusieurs de ses fils suivirent la même carrière, et furent successivement attachés aux écuries royales.

(*) M. de Béringhen, et non de Béringham, fut arrêté, la veille de la *Chandeleur*, par un parti venu de Courtray et commandé par un colonel des troupes de Hollande, nommé Guestin : on le reprit à quatre lieues au-delà de Ham.

L'un d'eux, plus entreprenant, outre son commerce de chevaux et de fourrages, prit à bail la ferme du prieuré de Jardy. C'est dans cette ferme que vit le jour Pierre-Louis-Hanet Cléry, valet de chambre de MADAME. (*Voyez* Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême, B. de S. et O.). Ses mémoires nous apprennent qu'il n'acquit pas beaucoup de science à l'hôtel Soubise, pendant qu'il était au service de madame Guémenée ; mais l'habitude, l'usage, l'expérience et sa facilité naturelle le tirèrent souvent d'embarras, en suppléant aux études négligées de sa jeunesse.

« J'étais en tout, dit-il, l'opposé » de mon frère Cléry : non moins » brave que lui, je ne savais pas » avoir sa modération ; il était sérieux; moi d'une gaîté folle : il » était prudent et discret; moi, » d'une étourderie et d'une légèreté » qui m'ont nui quelquefois : il » était appliqué, laborieux ; moi » je portais la dissipation jusqu'à » l'excès : il était économe et moi » prodigue. Il était toujours en » garde contre la duplicité des » hommes, moi je croyais à leurs » protestations, et je n'ai jamais pu » me guérir de cette confiance » aveugle dont la mauvaise foi sait » si bien abuser, et dont j'ai fait » de trop tristes épreuves. » Les vicissitudes de sa vie jetèrent en effet Cléry sur des théâtres bien divers. Il fut successivement homme

de cour, homme du monde, bouvier, cultivateur, soldat, munitionnaire, administrateur, cherchant la fortune dans tous les états, la rencontrant souvent, mais enfin la perdant de vue pour jamais. Cléry fut pendant quatorze ans valet de chambre de MADAME, fille de Louis XVI, depuis duchesse d'Angoulême, et ensuite madame la Dauphine. Le 10 août 1792, lorsque la famille royale fut conduite à l'assemblée, Cléry voyant les portes des Tuileries enfoncées, les appartemens de la reine violés, et lui-même sur le point de périr, ouvrit la fenêtre qui donnait sur la terrasse des Tuileries, et dit à son frère : « Sautons dans le jardin et sauvons-nous. » Et sans calculer la hauteur, qui pourtant était de douze à quinze pieds, il sauta le premier, et son frère le suivit.

Cléry, l'aîné, se blessa un peu à la cuisse, et parvint, non sans beaucoup de difficultés, à regagner Versailles. Hant-Cléry se rendit à ses moulins : quelques jours après, Cléry vint l'y trouver.

Dès ce moment, il fut séparé de la famille royale emprisonnée au Temple.

Hant-Cléry veilla au sort de sa mère, de sa famille, de sa femme, de son frère Cléry, qui lui-même eut à surmonter les plus grands obstacles pour se rapprocher de ses maîtres et leur consacrer son existence. Le fait suivant est rapporté dans les mémoires de H. Cléry : « Un jour, dit-il (le 8 septembre), j'étais de service à la section du Grand-Montreuil ; j'y vis entrer plusieurs de ces scélérats qui venaient de massacrer les prisonniers d'Orléans. L'un d'eux, appelé Schleffer, plus connu sous le nom d'André, eut l'atrocité de poser sur le bureau la tête d'une de leurs victimes, en disant : « Tiens, président, quand nous aurons balayé les prisons de Versailles, nous irons en faire autant à celles.... » A ces mots l'horreur qui me saisit fut telle, que j'oubliai tous les dangers de ma position : je m'élance sur le scélérat, je le terrasse et le foule aux pieds. » Ce Schleffer était le fils cadet d'un brasseur de Versailles, très-honnête homme de cette ville, qui avait deux autres enfans, un fils et une fille, doués comme leur père de la plus belle âme, et aussi bien de figure que le misérable dont je parle était hideux. On apprit plus tard que ce misérable avait trouvé aux armées une mort trop glorieuse.

Le 27 janvier 1793, porté sur la liste de proscription, il reçut de la municipalité de Versailles un billet au crayon, ainsi conçu : « Le » citoyen Hanet, meunier de la » Butte-de-Picardie, se rendra de » suite au bureau des passe-ports » avec le porteur du présent. » M. Richaud, maire (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), averti des dangers qu'il courait, lui délivra un passeport, et il partit aussitôt pour la Belgique. Il renconta en voiture un

brave homme nommé Fleuron, inspecteur principal des vivres-viande, qui, en arrivant à Valenciennes, lui donna une place de garde des bestiaux qui sont dans les fossés de la ville, et destinés alors aux armées. D'heureuses rencontres changèrent bientôt sa situation, et, de garde de bestiaux, il devient inspecteur général des approvisionnemens pour l'armée. Sa nouvelle situation ne lui fit pas oublier son frère : déguisé en porteur d'eau, il parvint trois fois à lui faire visite en prison. Lorsque Madame Royale fut délivrée de la prison du Temple, Hant facilita à son frère son voyage jusqu'à Bâle ; ils se virent, s'embrassèrent tendrement et se séparèrent pour la dernière fois.

Les époques orageuses que traversa Cléry l'obligèrent souvent à changer d'emploi ; violemment séparé de ses maitres, il remplit, à l'armée du Rhin, les fonctions de munitionnaire des vivres-viande, et fut nommé ensuite munitionnaire général de l'armée française en Suisse.

Envoyé à Saint-Domingue avec le titre d'agent général des hôpitaux militaires, il trouva à son retour en Europe celui d'agent général des fourrages à l'armée d'Angleterre. Des fonctions de munitionnaire général l'ont occupé plusieurs années, mais non pas pendant vingt ans, comme l'a, par erreur, publié M. Eckard. L'Allemagne, la Prusse et la Pologne l'ont vu tour-à-tour chef de division des équipages militaires, compagnie Breidz. Pendant les dix années qui suivirent, il fut lieutenant, adjudant-major, commandant le dépôt du train des équipages à Paris, commandant le bataillon des prisonniers espagnols, et enfin mis à la demi-solde. En 1814, Cléry fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, inspecteur principal et conservateur des forêts de la Corse. Il occupa cette place pendant sept années et fut mis à la retraite après avoir été employé pendant 43 années de sa vie. Cléry mourut à Paris le 7 mars 1834, sans aucune fortune, après avoir été millionnaire. Les deux volumes qu'il a publiés ont pour titre : *Mémoires de P.-L. Hanet Cléry, ancien valet de chambre de Madame royale, et frère de Cléry*, dernier valet de chambre de Louis XVI ; 1776-1823, avec les portraits des deux frères, lithographiés par Morin ; Paris, 1825 ; 2 vol. in-8°.

Ces mémoires contiennent des faits relatifs à la révolution, perdus dans de plus grands détails relatifs à la vie de Cléry. Ces détails, qui intéresseront peu l'histoire, ôtent à la narration le mouvement et la vie. Cléry n'avait pas la sensibilité de son frère ; il ne porte pas à la famille royale le même culte que lui ; il engage même son frère à s'en détacher. Sa propre famille lui fit oublier de plus nobles infortunes.

On trouve à la fin du deuxième

volume de ses mémoires une notice historique sur l'expédition de Saint-Domingue, en l'an x (1802), et sur l'administration des généraux Leclerc (*V.* ce nom, B. de S. et O.) et Rochambeau. Il pense que Leclerc n'était pas l'homme qu'il aurait fallu pour sauver ou reconquérir cette belle colonie.

Il le blâme encore d'avoir fait enlever Toussaint-Louverture ; cette fausse mesure, selon lui, devint pour la colonie le signal de tous les désastres ; car cet homme était chéri et respecté des nègres : lui seul pouvait les contenir et mettre un frein à leurs fureurs.

« On peut, sans trop d'injustice, dit-il, imputer au général Leclerc, et surtout à son successeur, la perte de Saint-Domingue. »

L'opinion de Cléry a trop peu de portée pour y attacher de l'importance.

CLOTILDE (Marie-Adélaïde-Clotilde Xavière de France, Madame), naquit à Versailles le 23 septembre 1759. Elle était petite-fille de Louis XV et sœur de Louis XVI (*voyez* ces noms, B. de S. et O.). Le 27 août 1775, elle fut mariée à Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont, et roi de Sardaigne le 16 octobre 1796. Cette princesse mourut à Naples le 7 mars 1802.

D

DANIEL DE BOISDENNEMETZ (Alphonse, Comte), né à Magny vers 1755 ; officier supérieur, chevalier de Saint-Louis. En 1809, on envoya sur lui la note suivante au chef-lieu de Seine-et-Oise : « Moralité bonne, opinions politiques sages, quelques regrets qui portent plus sur la perte de titres et de fortune, que sur la suppression de l'ancien gouvernement. » Daniel de Boisdennemetz (Claude) fut nommé maréchal-de-camp le 20 février 1761, et lieutenant-général le 1er mars 1780. (*Chronologie militaire*, tome VII, p. 397).

DARNAUDIN (Charles-François), architecte renommé, inspecteur des bâtimens du roi, naquit à Versailles le 16 novembre 1741. On lui doit plusieurs constructions remarquables, telles que le château et l'église de Ville-d'Avray. C'est sur ses dessins, et en partie sous sa direction, que furent construits, en 1782, les bâtimens neufs de l'hospice civil de Versailles et l'élégante chapelle de cet établissement. Mort à Paris vers 1800.

DAVERNE (*voyez* ce nom, B. de S. et O.) ; ajoutez Laurent-Léon, naquit à Versailles en 1763, mort vers 1834.

DE LABORDE - MÉRÉVILLE (FRANÇOIS), fils aîné de M. de Laborde, dont le nom est resté, dans l'arrondissement d'Etampes, environné des plus honorables souvenirs; frère du comte Alexandre de Laborde, député actuel de Seine-et-Oise. M. de Laborde-Méréville commença sa carrière par le service de la marine; il fit toute la guerre d'Amérique à bord de M. de Guichen. A la paix, il voyagea dans les États-Unis et les Antilles. De retour en France, il fut fait garde du trésor royal, et publia plusieurs écrits sur les finances. Au moment de l'ouverture de l'Assemblée constituante, les habitans de l'arrondissement d'Étampes, où M. de Laborde père était très-considéré, lui proposèrent de le nommer leur représentant. La noblesse voulait le choisir. Il préféra être élu par le tiers-état, partageant les opinions qui ont triomphé depuis; il fut nommé par le bailliage d'Étampes, et pendant toute la première assemblée, il servit la cause nationale, et se distingua surtout dans toutes les discussions qui avaient rapport aux finances. Né à Paris en 1751, mort en...

DENNIÉE (ANTOINE, Baron), commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne de Fer, ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, etc., naquit à Versailles le 17 janvier 1754. Élevé par ses talens aux fonctions de commissaire général de la garde, dite constitutionnelle, de Louis XVI (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), il les remplit avec le plus grand zèle jusqu'à l'époque du licenciement de cette garde. Après la mort malheureuse du duc de Brissac, son commandant, Denniée trouva un asile dans l'armée, où s'était réfugié l'honneur. Envoyé dans le Var avec le titre de commissaire-ordonnateur, il y fut nommé ensuite grand-juge d'une cour martiale, pénible ministère auquel il se dévouait en honnête homme, lorsqu'après le 9 thermidor, dit M. Eckard (*voyez* ce nom), « le nouveau comité de sûreté générale lui fit transmettre l'ordre d'explorer les papiers de Buonaparte, alors général d'artillerie, qui, par suite de ses liaisons avec Robespierre le jeune, s'était hautement déclaré pour le parti montagnard, et venait d'être arrêté comme *terroriste* et soupçonné de conspiration. La justice et la loyauté avec lesquelles Denniée remplit, à Nice, cette mission délicate, lui mérita l'estime de cet homme extraordinaire, et qui devait bientôt jouer un si grand rôle; elle devint pour lui l'origine des hauts témoignages de confiance qu'il en reçut dans la suite. » En effet, Bonaparte appela successivement Denniée aux fonctions d'ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, d'inspecteur en chef aux revues

et de secrétaire général du ministère de la guerre. Pendant que Berthier (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), ministre et major-général, l'accompagnait aux armées, Napoléon confia même aux mains habiles de Denniée le fardeau de cet immense département. Le grand capitaine retrouva en lui l'administrateur éclairé, infatigable et probe. En 1808, Denniée, appelé à l'intendance générale des armées françaises en Espagne, devint en quelque sorte le créateur de ce service. Il en fit bientôt sentir l'importance. Trois années d'un travail excessif épuisèrent sa santé, et le forcèrent de retourner en France. Il emporta avec lui les regrets de l'armée et les témoignages de reconnaissance des autorités locales, qu'il respecta toujours dans le malheur. De retour à Paris, à l'époque où se préparait la campagne de Russie, il reçut bientôt après de Napoléon l'ordre de reprendre la surveillance générale des opérations administratives en Espagne.

« Lors de l'invasion de la Péninsule, dit l'auteur de la *Biographie de Versailles*, des pillards violèrent dans l'église de Saint-Pierre de Cardéna, près de Burgos, la sépulture où, depuis sept cents ans, reposaient les dépouilles mortelles du Cid et de Chimène, et les dispersèrent.

» Denniée s'empressa de recueillir les crânes de ces illustres personnages, et de les apporter en France. Il les renferma, avec des procès-verbaux authentiques, dans un coffret en acajou, et en 1813 il offrit ces restes précieux des héros de l'Espagne et de Chimène au duc de Feltre, ministre de la guerre.

» En 1814, Louis XVIII (*voyez* ce nom, B. de S. et O.) nomma le baron Denniée intendant général de sa maison militaire, et le chargea de l'organisation des différens corps qui devaient la composer. Elle était terminée, et cet emploi devenu facile, quand l'intrigue prétextant que la santé de cet administrateur se trouvait altérée par quarante années de travaux les plus actifs, il fut mis à la retraite vers la fin de 1817. Rentré dans la vie privée, entouré d'une famille chérie et d'amis fidèles qu'il instruisait encore par ses nombreux et intéressans souvenirs, le baron Denniée mourut au milieu d'eux, à Paris, le 19 avril 1829. Administrateur habile, laborieux et intègre, doué des talens et des qualités sociales les plus recommandables, peu d'hommes ont, de nos jours, parcouru une carrière aussi pleine de vertus et d'utiles services, et nul ne fut ni plus généralement ni plus sincèrement regretté. »

DENNIÉE (Pierre-Paul, Baron), est né à Versailles le 12 mars 1781. Fils du précédent, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de l'or-

dre de la Légion-d'Honneur « Il exerça les fonctions de commissaire-ordonnateur aux armées d'Allemagne et en Russie. Il a rempli celles d'intendant-militaire en chef à l'armée d'expédition contre Alger. » M. Denniée a publié un précis historique et administratif de la campagne d'Afrique, avec six planches; Paris, 1830, in-8°.

DESHAUTESRAYES (Michel-Ange-André LEROUX), *voyez* ce nom, B. de S. et O., orientaliste distingué, né à Conflans-Sainte-Honorine, près de Pontoise, le 10 septembre 1724; s'appliqua, dès l'âge de dix ans, sous son oncle Étienne Fourmont (*voyez* ce nom, B. de S. et O., page 46), à l'étude des langues hébraïque, syriaque, arabe et chinoise. Après la mort de celui-ci, en 1745, il fut attaché comme interprète à la bibliothèque du roi. En 1751, il obtint la chaire d'arabe, devenue vacante au collége de France par la mort de Petit de Lacroix. Après trente-deux années consacrées à l'enseignement des langues orientales, Deshautesrayes se retira à Rueil, où il est mort le 9 février 1795.

De 1777 à 1783, il a dirigé l'impression de l'*Histoire générale de la Chine*, traduite du chinois, à Pékin, par le P. Moyriac de Mailla; il l'accompagna de *notes* savantes qui prouvent qu'il avait étudié avec soin les originaux.

On lui doit encore plusieurs opuscules et dissertations, parmi lesquels on distingue un abrégé de la vie d'Étienne Fourmont et une notice de ses ouvrages; Paris, 1747; une *Lettre à M. le chevalier Stuard, sur la Chronologie de Newton*, et un fort long *Mémoire* dont on trouve un extrait dans *l'Encyclopédie*; imprimé en entier dans le troisième volume de la *Bibliothèque des Artistes et des Amateurs*, de l'abbé de Petity; Paris, 1766, et reproduit en 1767, sous le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, ou *Introduction à l'étude des Lettres*, *des Sciences et des Arts*. Il a fait aussi insérer dans *le Mercure de France* quelques lettres sur divers sujets, et a laissé plusieurs manuscrits qui ont passé en partie à la bibliothèque du roi.

DESMÉ (Marguerite-Émilie), naquit à Mantes-sur-Seine à la fin de 1749. Elle a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *Conseils à un Chrétien qui veut retirer des fruits de la Messe*, par Mlle ***; Paris, 1805, in-16. 2° *L'Ami de la Jeunesse villageoise*, ou *Petit Cours d'Instruction*, *concernant les devoirs religieux envers Dieu, les devoirs du sujet envers son roi, du citoyen à l'égard de ses semblables, des enfans envers leurs pères et mères;* St.-Germain-en-Laye, Forestier, 1815—1817, 3 vol. in-12. 3° *Méditation pour*

le jour et l'octave de la Pentecôte (sans lieu ni date), in-16, 55 pages. La morale professée par cette dame l'honore; toutefois, cette morale n'a pas été rigide au point de l'empêcher de s'approprier des pensées qu'elle a cru plus facile de prendre que de produire. On a dit d'elle qu'elle pouvait descendre en ligne directe du bon larron.

DILLON (Arthur-Richard) naquit à Saint-Germain-en-Laye le 15 septembre 1721. Archevêque de Toulouse, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. De l'abbaye d'Élau il passa à celle de Saint-Étienne de Caen, et ensuite à la riche abbaye de Signy. Le 28 octobre 1752, il fut sacré évêque d'Évreux, et six ans après, promu à l'archevêché de Toulouse. En 1762, il passa à celui de Narbonne, auquel était alors attachée la présidence des États du Languedoc. Lemière, dans le chant XV[e] de ses *Fastes*, a parlé du talent d'improvisation d'Arthur Dillon. On assure, en effet, qu'il se fit remarquer plusieurs fois par son éloquence, et particulièrement en 1776, aux dernières assemblées du clergé qu'il présida. Dillon a contribué à la rédaction du *Code municipal et économique du Languedoc*, que l'énergie de la révolution française a singulièrement modifié. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il se retira en Angleterre, et y mourut vers 1804.

DUBUISSON (J.-B. Remy-Jacquelin), docteur en médecine, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, est né à Meulan en 1777. Il a publié, avec M. Dubois Maisonneuve, quatre volumes in-8°, intitulés : *Annales des Sciences et des Arts*, 1808-1809. On lui doit une *Dissertation sur la Manie*, 1812; un *Traité des Visanies, ou Maladies mentales*; 1816.

DUCHESNE (Jean), conservateur-adjoint à la bibliothèque royale, né à Versailles le 28 décembre 1779. On lui doit; *Essai sur les Nielles*, gravures des anciens orfèvres florentins, 1 vol. in-8°, 1824; *Musée de Peinture et de Sculpture*, 15 vol. in-12; *Musée français*, 2e édition, 4 vol. gr. in-folio; *Voyage d'un Iconophile, ou Revue des principaux cabinets d'estampes, musées et bibliothèques d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre*, 1 vol. in-8°.

DUCIS (Jean-François), *V.* ce nom, B. de S. et O.

La municipalité de Versailles n'a pas encore donné le nom de cet illustre poète à une des rues de sa ville natale. Un habitant de Versailles s'est honoré, en faisant placer ces mots sur la maison qui l'a vu naître :

Ici est né

Jean-François Ducis.

La mémoire de Ducis, comme vient de l'être celle de Hoche, sera un jour honorée à Versailles par quelque démonstration publique, nous en avons la conviction. En attendant l'accomplissement de ce grand acte de justice, nous croyons devoir consigner ici la lettre suivante, adressée, en 1830, par les auteurs de la *Biographie des Hommes remarquables de Seine-et-Oise*, à MM. les Membres du Conseil municipal de Versailles.

« Messieurs,

» Rien n'est plus conforme à l'esprit d'un gouvernement constitutionnel que d'honorer le mérite dans toutes les classes où il se trouve, et de décerner, aux plus petits citoyens comme aux plus grands personnages, une récompense proportionnée aux services qu'ils ont rendus à leurs pays.

» Le 26 octobre 1826, nous avons proposé aux amis des lettres d'élever un monument à la mémoire d'un poète, notre compatriote, de Ducis, qui a tant contribué à l'illustration de la scène française. Notre vœu n'ayant pas été exaucé, nous vîmes avec peine l'oubli qu'on semblait faire du poète-philosophe, qui naturalisa parmi nous les chefs-d'œuvre de la scène britannique. « Une simple pierre brisée, disions-» nous, recouvre les cendres de Du-» cis : voilà le seul monument qui » rappelle que Ducis fut notre com-» patriote. » Quatre années se sont écoulées, et l'autorité municipale n'a rien fait encore en mémoire de ce grand homme. Cependant, ignore-t-on que la Hollande a élevé une statue à Guillaume Benekels, simple pêcheur, qui, au commencement du XVe siècle, trouva l'art de saler et d'encaquer les harengs? Dernièrement, on a érigé un monument à Jean Rouvet, simple compagnon de rivière, inventeur du flottage des bois en trains; et nous, quand toutes les villes de France honorent leurs célébrités, nous hésitons à rendre un hommage au nom glorieux de Ducis!

» Pleins de respect et d'admiration pour la mémoire et les écrits de ce poète, nous venons, après une ère politique nouvelle, vous prier aujourd'hui, Messieurs, non pas de voter un monument, les fonds pourraient peut-être manquer en ce moment, mais de faire porter simplement le nom de Ducis à une rue de la ville, en attendant qu'on puisse honorer sa mémoire d'une manière plus éclatante. Si vous payez ce tardif tribut à la mémoire de Ducis, nul doute, Messieurs, que vous ne veuilliez en même temps honorer de la même manière le souvenir de Hoche (*V.* ce nom), un des plus illustres et des plus étonnans capitaines des temps modernes. »

Voici l'épitaphe que nous avons recueillie en juin 1836, au cimetière Saint-Louis de Versailles, sur la pierre oubliée de Ducis, qui recouvre les cendres de sa mère, de sa femme et de sa fille aînée :

Jean-François Ducis
à la mémoire de sa femme.
Dans cette enceinte sacrée, où reposent
les corps de sa mère et de sa fille aînée,
Marie-Madeleine Moreau ;
Sa femme a été déposée sous cette tombe,
le 23 avril 1813.
Elle était décédée le 25 précédent,
dans sa 79e année.
Elle fut mariée en premières noces
à
Marie-Joseph Peyre,
contrôleur des bâtimens du roi :
femme bonne, mère tendre, épouse précieuse,
elle sut réunir les plus douces affections de la nature.
Elle attend ici son mari, âgé de 82 ans,
lequel n'a d'autre désir que de se joindre à elle,
pour jouir, dans le sein de la Divinité,
du bonheur immuable
que leur a mérité le sang précieux
de Jésus-Christ.

Sur la même pierre :

Ci-gît le bon Ducis,
(Jean-François),
l'un des quarante de l'Académie française,
né à Versailles le 22 août 1733,
rue de la Paroisse, n° 125 nouveau,
décédé le 31 mars 1816.

On a de Ducis :

Abufar, ou *la Famille Arabe*, tragédie en quatre actes, remise en cinq, d'après un plan de l'auteur, par M. Ancelot ; nouvelle édition, conforme à la représentation. Paris, Nepveu, 1818, in-8°.

La première édition de cette pièce est de 1795. Elle a encore été réimprimée en quatre actes, en 1813 ; Paris, Nepveu, in-8°.

Au roi de Sardaigne, sur le mariage du prince de Piémont avec Madame Clotilde de France ; Paris, Delalain, 1775, in-8° de huit pages.

Le Banquet de l'Amitié, poëme en quatre chants ; Paris, le même, 1771, grand in-8° ; Paris, Nepveu, 1826, in-18 de trente-huit pages.

Discours de réception à l'Académie française ; Paris, 1779, in-4°.

Ducis succédait à Voltaire.

Épître à l'Amitié, lue le 13 février 1786, en l'assemblée publique de l'Académie française, etc. ; Paris, Gueffier, 1786, in-4° de quinze pages.

Épîtres et Poésies nouvelles ; Paris, Nepveu, 1813 ; seconde édition, Paris, le même, 1814, deux volumes in-18.

Hamlet, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes ; Paris, le même, 1813, 1815, in-8°, ou 1826, in-18 ; Paris, Sanson, 1826, in-32.

La première édition est de 1769, Paris, Gogué, in-8°.

Jean sans Terre, ou *la Mort d'Arthur*, tragédie en trois actes ; Paris, Gueffier, 1792, in-8°.

Macbeth, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes ; Paris, Nepveu, 1813, 1817, in-8° ; 1826, in-18.

La première édition est de 1784.

OEdipe à Colone, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes; Paris, 1813, in-8°; 1826, in-18.

La première édition est de 1797.

OEdipe chez Admète, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes; Paris, 1813, in-8°; ou 1826, in-18.

La première édition est de 1780; Paris, Gueffier, in-8°.

Othello, ou *le More de Venise*, tragédie en cinq actes, nouvelle édition conforme à la représentation; Paris, Barba, 1817, in-8°; Paris, Nepveu, 1826, in-18; Paris, Sanson, 1826, in-32.

La première édition est de 1793; Paris, Maradan, in-8°.

Recueil de Poésies diverses, mélanges; 1809, in-8°.

Le Roi Léar, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes; Paris, 1813, in-8°.

La première édition est de 1793.

Roméo et Juliette, tragédie en cinq actes, nouvelle édition, augmentée de variantes; Paris, 1813, in-8°.

La première édition est de 1772; Paris, Gueffier, in-8°.

OEuvres (ses); Paris, 1813, 3 volumes in-8°, ornés du portrait de l'auteur, d'après M. Gérard, et de six gravures d'après MM. Girodet et Desenne. Seconde édition, Paris, 1819, 6 vol. in-18, avec un portrait et dix gravures. Troisième édition, Paris, 1819, 3 vol. in-8°, avec portrait et douze gravures.

Les mêmes; Paris, Debure, 1824, 5 vol. in-32, portrait.

OEuvres posthumes; Paris, le même, 1826, 2 vol. in-32.

Les mêmes; Paris, Nepveu, 1826, 3 vol. in-8°.

OEuvres posthumes, précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits, par M. Campenon, de l'Académie française; Paris, le même, 1826, in-8°.

Les mêmes; Paris, Lemoine, 1826, 8 vol. in-32.

Les mêmes; Paris, Ladvocat et André, 1827, 4 vol. in-8° avec portrait.

OEuvres posthumes; Paris, les mêmes, 1827, 2 vol. in-18.

Les mêmes, précédées d'un avertissement, par M. Auger, de l'Académie française; Paris, Nepveu, 1827, in-8°, orné d'un portrait.

OEuvres posthumes, précédées d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur; Paris, le même, 1827, in-8°.

Études sur Ducis, par Onésyme Leroy; 1834.

Les œuvres de Ducis ont été imprimées : en 1813, 3 vol. in-8°; 1819, 6 vol. in-18; même année, 3 vol. in-8°. Cette édition contient une *Notice sur Sedaine*, qui n'avait pas encore été imprimée, 1824, 5 vol. in-32; 1826, 3 vol. in-8°; *OEuvres posthumes*, 1826, in-8°. On trouve, dans ce volume, la pre-

mière et la dernière tragédies de l'auteur, qui n'avaient pas encore été imprimées.

DUFOUR (Adolphe-Hippolyte), né à Marly-le-Roi le 28 mai 1798; membre de la société centrale de géographie, auteur de beaucoup d'ouvrages de géographie, d'atlas, de globes et de cartes particulières; de la carte de Palestine; 1824, in-8°, de 16 pages; de l'Atlas classique et universel de Géographie; 1828-1833, gr. in-4°, etc.

DUPLEIX DE MÉZY (Charles-Joseph-René), ancien conseiller au Parlement, pair de France, conseiller d'État, n'est pas né à Mézy, dont il a été maire, mais à Paris, le 3 décembre 1776 (*).

DUPRÉ (Louis) est né à Versailles le 9 janvier 1789; peintre d'histoire, élève de David. On peut être élève d'un grand homme sans en avoir le génie : on succède aux grands hommes et l'on ne les remplace pas. Homère au tombeau d'Achille, Camille chassant les Gaulois de Rome, Saint-Médard couronnant la rosière de Salency, sont les premiers ouvrages de M. Dupré. Il a publié : *Voyage à Athènes et Constantinople*, ou *Colletion de portraits, vues et costumes grecs et ottomans*, peints d'après nature en 1819, lithographiés à Paris et coloriés par lui; grand in-folio. Les premières lithographies de ce recueil, qui représentent un Souliote, un Palicare de la Solleïde, Ismaël-Bey et Méhémet-Pacha, etc., sont médiocres. Elles eussent compromis le succès de cet important ouvrage, si la seconde livraison ne les eût pas fait oublier. On dirait, en jetant les yeux sur les lithographies qui suivent, que ce n'est plus le même crayon qui a dessiné le temple de Thésée à Athènes, Ali-Tébélen, pacha de Janina. L'œil aime à regarder le page de Vili, pacha de Thessalie; sa tête est noble et fière, sa posture élégante et toute orientale; son costume est riche : le peintre semble l'avoir drapé d'un seul trait. Le Grec d'Hydra, appuyé sur une ancre, est une des bonnes figures du recueil. D'autres préféreront peut-être dans cet ouvrage la partie monumentale; entr'autres figures, le temple de Jupiter-Olympien, et l'Acropolis d'Athènes, une mosquée à Athènes, etc. Le pinceau de l'artiste s'est en effet souvent animé en présence des débris d'architecture légués par les temps anciens. M. Dupré a voyagé en observateur des hommes et des choses; l'on consultera son texte

---

(*) Mézy, situé à un quart de lieue de Meulan, s'écrivait Mézi et Mési; en latin, *Meziarum* ou *Mescium*, et quelquefois *Maïsiacum*.

« *Ego Almaricus, Vicomes Mellenti, do tria arpenta apud Mesiacum in culturâ... cujus medietatem Cognatus meus Rogerius Senescallus Mellenti possidet, et ego reliquam medietatem possedi...* » (Charte, nos 190—649, etc.)

avec fruit, qui semble écrit par une plume exercée.

DUVERGER (Alexis-Jean-Henri), naquit à Étampes le 14 décembre 1755. (*V.* sa notice, B. de S. et O.); celle qui suit la complète. Il entra au service le 3 mai 1770, dans la compagnie anglaise des gendarmes de la garde de roi, avec rang de sous-lieutenant; il fut fait lieutenant des maréchaux de France, avec brevet de lieutenant de cavalerie, le 3 avril 1781. Il passa capitaine dans le régiment appelé Royal-des-Vaisseaux le 15 septembre 1791, et obtint le grade d'adjudant-général le 6 septembre 1792. Sur la proposition du général Pichegru, il fut nommé général de brigade le 6 avril 1795. Quoique le général Duverger eût été l'un des coopérateurs de la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui contribua à élever Napoléon Bonaparte à la dignité de premier consul de la république française, il tomba bientôt après dans la disgrâce du chef du gouvernement, par des motifs qui nous sont inconnus. On pense toutefois que ses liaisons avec Pichegru et Moreau, dont il fut l'ami, contribuèrent à arrêter son avancement. Vers la fin de l'an VII (1799) Bernadotte, ministre de la guerre, présenta à Bonaparte un travail dans lequel le général Duverger était porté pour le grade de général de division. Cette proposition fut écartée; il en fut de même lorsque le ministre Millet de Mureau la reproduisit à une autre époque. Bonaparte écarta aussi la demande faite par le ministre Clarke, en 1810, d'une dotation de dix mille francs pour le général Duverger. Le général Duverger fut même écarté des postes où il pouvait y avoir de la gloire à conquérir et de l'avancement à obtenir. Le général Duverger fut cependant employé sans interruption, soit aux armées, soit dans l'intérieur, jusqu'au 27 juillet 1814, époque à laquelle il rentra en France avec la garnison de Magdebourg. A la formation des cours prévôtales, Louis XVIII (*V.* ce nom), le nomma prévôt de celle du département du Haut-Rhin, le 10 janvier 1816. Le général Duverger fut promu au grade de lieutenant-général le 22 septembre 1818; il avait été nommé, par Bonaparte, commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, créé chevalier de Saint-Louis le 30 août 1814; il fut admis à la retraite après cinquante-huit ans de service; mort le 14 janvier 1830.

E

ECKARD (Jean) est né à Versailles en 1761; avocat, chevalier de la Légion-d'Honneur, auteur des *Recherches historiques sur Versailles*. On trouve, à la fin de ce volume, la liste dressée par lui-même des productions qu'il a publiées, et

celle de ses manuscrits. La seule véritablement complète dans l'ouvrage est la sienne; nous ne pouvions puiser à meilleure source. Ses écrits peuvent être divisés en quatre classes : la première comprend des faits relatifs à la famille des Bourbons; la seconde, à Bonaparte, à Joséphine (*V.* ce nom), au général Berthier (*V.* ce nom, B. de S. et O.), et divers autres personnages; la troisième comprend les Recherches sur Versailles et son histoire; enfin la dernière classe, ses manuscrits dont nous ne parlerons pas.

Première classe : 1° *Mémoires historiques sur Louis XVII, roi de France et de Navarre, suivis de Fragmens historiques sur le Temple*; 3e édition; 1818, in-8°. Le présent a lu et l'avenir lira avec avidité ces mémoires intéressans et authentiques, qui ont valu à l'auteur de hauts suffrages.

2° La lettre à M. l'abbé...., sur l'éducation du Dauphin, attribuée à Louis XVI (*V.* ce nom, B. de S. et O.), est-elle authentique? — Observations sur les recueils de lettres publiées en 1803 et 1817, sous le nom de ce prince; 1819, in-8°.

3° Notice sur le manuscrit original de la Relation des derniers événemens de la captivité de Monsieur, père de Louis XVI (*Voyage à Coblentz*), suivie de variantes, de notes historiques, etc.; 1823, in-8°.

4° Supplément aux Mémoires historiques sur Louis XVII : *l'enlèvement* et l'existence actuelle de ce prince, démontrés chimériques (56 pages). Dans le même volume, sur une honnêteté littéraire (3 pages); *Réplique* à une réponse évasive; 1831, in-8° (4 pages).

5° Un dernier mot sur Louis XVII, et *observations* en ce qui concerne ce prince, sur un ouvrage intitulé : *Le Présent et l'Avenir*, etc.; 1832, in-8° (60 pages).

6° L'ombre du baron de Batz, à M. P.... de Montlouis, au sujet d'une brochure qui a pour titre : *Quelques Souvenirs.... du fils de Louis XVI*; 1833, in-8°.

7° Au nouvel éditeur d'une lettre attribuée à Louis XVI; 1834, in-8° (16 pages).

8° Remarques sur un écrit posthume de Peuchet, intitulé : *Recherches pour l'exhumation du corps de Louis XVI*; 1835, in-8°.

Deuxième classe : 9° Question d'état civile et historique; Napoléon Buonaparte est-il né Français? 1826, in-8°, tiré à cent exemplaires.

L'auteur prouve l'affirmative.

Note supplétive à cet écrit : 1834, in-8°, insérée dans l'*Appendice* n° 13. Nous apprenons par cette note que Joséphine, lors de son mariage avec Napoléon, s'est fait naître en 1767, au lieu de 1763, petite soustraction, selon nous, bien pardonnable à une femme. Sur l'acte du permier mariage qui suppléa lors du second à l'acte de naissance, M. Eckard, à l'aide d'une loupe, entrevit

les linéamens du mot *trois* que recouvre celui de *sept*. Pour être plus sûr du fait, il se transporta de Paris à Noisy-le-Grand, où le premier mariage avait été célébré, le 13 décembre 1779, et il a constaté que Marie-Josèphe-Rose de Tascher était née le 23 juin 1763. Qu'importe à la mémoire de Joséphine ces quatre années de plus, elle qui fut toujours fidèle à l'amitié, à la bienfaisance, et grande encore sans couronne!

Notice sur le général Victor-Léopold Berthier (*V.* ce nom, B. de S. et O.); 1807, in-4°, tiré à petit nombre.

Lettre à M. Alexis Dumesnil, éditeur des mémoires de Senar ou Senard; 1824, in-8°, avec un *fac simile* de l'écriture et de la signature de l'auteur de ces mémoires (14 pages).

Notice sur J.-B.-C. Hanet Cléry (*V.* ce nom, B. de S. et O.), dernier serviteur de Louis XVI, et sur le Journal de la Tour du Temple; suivie d'une notice sur le chevalier de Turgy, et d'une autre sur le chevalier de Rougeville, etc.; 1825, in-8°.

C'est dans le testament de Louis XVI et dans le *Journal du Temple*, que se trouve dessiné le caractère moral de Cléry : la notice de M. Eckard est le complément de toutes les particularités qui se rattachent à la vie de ce fidèle serviteur de Louis XVI.

La vérité rétablie sur quelques-uns des événemens (*le Suicide de Robespierre*) du 9 thermidor an II (27 juillet 1794); 1828, in-8°, tiré à cent exemplaires.

Notice sur Jacques Peuchet, publiciste et homme de lettres; 1830, in-8°, tiré à cent exemplaires.

Notice sur Girault-Duvivier, auteur de la *Grammaires des Grammaires*.

Plusieurs articles insérés dans la Biographie universelle de M. Michaud.

Troisième classe : Recherches historiques et critiques sur Versailles, Biographie sommaire des Personnes illustres, célèbres et nées dans cette ville; ornées d'un portrait de Louis XIV (*V.* ce nom, B. de S. et O., p. 48), et d'un plan de la ville et du château de Versailles. Versailles, 1834, in-8°.

Une seconde édition de cet ouvrage, revue, augmentée et suivie de quelques autres écrits, a été publiée par M. Eckard en 1836, avec ce titre : *Recherches historiques et biographiques sur Versailles*, etc. On trouve dans cette édition : 1° *un Précis historique concernant la prévôté de l'hôtel, ancienne cour de justice de la maison de nos rois*.

2° *Au nouvel éditeur d'une lettre attribuée à Louis XVI* (déjà cité).

3° *Note supplétive : Napoléon est-il né Français?*

4° *Un mot sur la naissance de Joséphine.*

5° *Notice sur Girault-Duvivier* (déjà cité).

Etats, au vrai, de toutes les sommes employées par Louis XIV aux créations de Versailles, Marly, et leurs dépendances, etc., depuis 1661 jusqu'en 1710; le tout extrait d'un travail fait sous les ordres de Colbert, et dont le manuscrit *inédit* est à la bibliothèque du roi. Supplément aux Recherches historiques; Versailles, chez Dufaure; 1836, in-8° (70 pages).

On trouve dans ce document le chiffre des sommes qui ont été dépensées par année, depuis 1664 jusqu'en 1690, dans la construction du château de Versailles et de *ses dépendances*. Sous cette désignation sont compris tous les bâtimens royaux, les églises de Notre-Dame et des Récollets de Versailles, Trianon, Clagny, Saint-Cyr, la Machine de Marly (et non le château), l'aqueduc de la rivière d'Eure, Noisy et les Moulineaux. Il résulterait de ce curieux document, que la somme totale ne s'élèverait qu'à 81,151,414 l. 9 s. 2 d., ce qui serait bien loin du compte de Mirabeau et de Volney.

L'auteur des Recherches sur Versailles a édité aussi plusieurs ouvrages, entr'autres (avec Lucet), Hommages poétiques sur la naissance du roi de Rome; 1811, 2 vol. in-8°.

Note historique concernant la famille royale pendant son séjour au Temple, par Mennissier, municipal. L'éditeur y a joint des *observations* sur un passage (concernant Louis XVII) de *l'Histoire de France* continuée par M. Léonard Gallois; 1830, in-8°.

Les productions de M. Eckard se recommandent moins par l'éclat du style que par l'exactitude mathématique des faits, et la simplicité avec laquelle il les présente. Bien des courtisans, qui ont été long-temps comblés de faveurs, sont loin d'avoir fait pour les Bourbons ce que M. Eckard a fait par ses écrits pour leur cause; son désintéressement paraîtra d'autant plus méritoire, qu'il ne demanda ni n'obtint jamais rien de cette famille, si ce n'est le portrait de Louis XVII, qui lui a été donné par madame la duchesse d'Angoulême.

ÉLISABETH (Philippine-Marie-Hélène de France, Madame), *V.* sa notice, B. de S. et O. On a de madame Élisabeth quatre-vingt-quatorze lettres, « Monumens précieux, » dit le comte Ferrand son historien, où brillent la candeur de » ses vertus, la beauté de son caractère, l'aimable vivacité de son » imagination, la fermeté de son » âme et l'excellence de son ju» gement. »

F

FAVEREAU (Joseph-Dominique) naquit à Versailles le 29 juin 1755; lieutenant-général, chevalier de la Légion-d'Honneur; il était parvenu en peu d'années au grade de général de division. Des infirmités graves l'ayant forcé à demander sa retraite, il fut pourvu d'emplois administratifs militaires, et mourut, près de Blaye, vers la fin de décembre 1832. (*Eck.*)

FERET (G. Guillaume-Antoine) est né à Versailles le 15 février 1790. « Elève de l'école de Saint-Cyr, il partit, en 1807, en qualité de sous-lieutenant; fit les campagnes d'Espagne, où il reçut des blessures, et celles d'Allemagne, jusqu'en 1814. Chef de bataillon, il servit de nouveau dans la guerre d'Espagne, en 1823, et il a fait partie de l'expédition contre Anvers. Cet intrépide militaire est officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Ferdinand. » (*Eck.*)

FLURY (Charles) naquit à Versailles le 6 septembre 1675; diplomate, chevalier de la Légion-d'Honnenr. En 1805, il fut envoyé à Milan avec le titre de consul-général, remplissant les fonctions d'ambassadeur, et devint, en 1817, l'un des administrateurs des postes; un mois après, ces fonctions furent supprimées.

FLURY (Noel) est né à Versailles le 29 novembre 1771; frère du précédent, chef de division au ministère des affaires étrangères, conseiller d'état, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur. On lui doit un ouvrage ayant pour titre : *Sur la Richesse*, ou *Notion primordiale de l'Économie politique;* 1833, in-8°.

M. Flury est mort le 7 avril 1836.

FORGET (César-Claude, marquis de), naquit à Versailles le 13 juillet 1733. « Il fut le doyen d'âge des lieutenans-généraux, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il s'était distingué dans plusieurs batailles; à celle de Filling-Hausen, en 1761, un coup de canon lui emporta la cuisse, ce qui lui valut le singulier privilége d'être admis, sans chapeau et avec des béquilles, au lever du roi; cette permission lui fut accordée par écrit et dans les termes les plus honorables. » (*Eck.*) Il mourut en 1817.

G

GAMIN ou **GAMAIN** (François). serrurier de Versailles, y naquit. Constructeur de la fameuse *armoire de fer.* Son père était serrurier des bâtimens du roi, et ce fut à ce titre que le fils donna des leçons de ser-

rurerie à Louis XVI (*V.* ce nom, B. de S. et O.). Ce prince l'appela dans la suite, et lui fit construire secrètement, aux Tuileries, l'armoire de fer dans laquelle le ministre Rolland assura avoir trouvé les pièces qui furent opposées à Louis XVI dans le procès. Gamain, que ce prince avait comblé de bienfaits, s'empressa de divulguer le fait aux membres du comité de sûreté générale. Musset accusa Louis XVI d'avoir empoisonné Gamain, qui, sur un rapport de Peyssard, obtint de la Convention une pension de 1,200 francs (*voyez Moniteur universel*, an XI, 1794, page 219). Suivant un décret de la Convention du 28 floréal an II de la république (19 mai 1794), François Gamain aurait été *empoisonné* par Louis Capet le 22 mai 1792! Un voile, que l'histoire contemporaine n'a pas pu déchirer, couvre encore le mystérieux empoisonnement du serrurier de Versailles; cependant nous n'hésitons pas à considérer comme une calomnie le décret diffamant de la Convention. Par une biographie générale ou spéciale, n'ayant évoqué le souvenir de François Gamain, à l'exception de l'avocat Roussel dans son ouvrage intitulé *le Château des Tuileries*, publié en 1802, mais dont l'impartialité doit être toutefois suspectée, nous enregistrons le récit suivant, pris dans un feuilleton de journal, sans garantir l'authenticité des faits dans toute leur exposition, dus à la plume d'un auteur fort habile dans l'art d'écrire les romans :

« Les vieux habitans de Versailles se rappellent avec pitié cet homme qu'on voyait se promener seul, courbé sur sa canne comme un vieillard, dans les allées désertes du parc, en regardant le château veuf de ses rois héréditaires. Gamain n'avait pas plus de cinquante-huit ans à l'époque de sa mort, et il offrait déjà tous les signes de la décrépitude : ses cheveux étaient tombés, et le peu qui lui en restait blanchissait sur son front sillonné de rides profondes; ses joues blêmes s'enfonçaient dans le vide que l'absence de ses dents avait fait, et ses yeux, au regard terne et morne, ne s'allumaient d'un feu sombre qu'au nom de Louis XVI, qu'il prononçait toujours avec amertume, quelquefois avec des larmes. L'affaissement de sa taille, naguère droite et élevée, la perte totale de ses forces et la langueur qui le consumait sans cesse, accusaient, au dire des gens de l'art, un désordre irremédiable de l'estomac et des voies intestinales.

» Gamain vivait fort retiré dans sa famille, en se contentant de la faible pension qu'il toucha jusqu'à sa mort, malgré les variations successives du gouvernement. On ne supprima pas cette pension, sans doute de peur de réveiller le triste prétexte sous lequel on la lui avait accordée. Gamain n'était pas d'ailleurs en état d'exercer sa profession, qui eût suffi

à son existence; une longue maladie avait épuisé ses faibles ressources pécuniaires, car la générosité du roi, son élève en serrurerie, ne s'était jamais signalée en sa faveur, disait-il, soit que Louis XVI, aimant la médiocrité pour lui-même, se fît scrupule d'en priver un serrurier qu'il affectionnait, soit plutôt que Gamain, comptant imprudemment sur une fortune toujours égale, eût dissipé tout ce qu'il tenait de *son compagnon de forge*. Dans tous les cas, Gamain ne reprochait pas au roi de l'avoir mal récompensé en argent, mais il lui gardait un ressentiment implacable d'une trahison qui ne pouvait être attribuée à l'honnête Louis XVI.

» Cette trahison était l'idée fixe et unique de Gamain : il y revenait à tout propos, pour se répandre en récriminations aigres et fougueuses au sujet de l'attentat qu'il imputait implicitement au roi ; c'était lui qui avait, par la découverte de l'*armoire de fer*, aux Tuileries, et des papiers qu'elle contenait, fait mettre Louis XVI en jugement; c'était donc lui qui avait, pour ainsi dire, dressé la guillotine où roula cette tête couronnée; c'était lui enfin qui avait provoqué ce décret de la Convention condamnant la mémoire de Louis XVI, comme coupable d'un homicide vulgaire. Mais ces satisfactions données à la vengeance n'apaisèrent point la haine de Gamain, qui poursuivait encore la mort dans le tombeau, et qui allait partout racontant avec une chaleureuse indignation comment on avait tenté de l'assassiner pour prix de ses services. Quiconque le voyait pour la première fois n'échappait ni à ce récit, ni au plaidoyer dont il le faisait suivre, pour excuser ses dénonciations contre le roi-martyr.

» Ce récit, ajoute le même écrivain auquel nous empruntons ces lignes, diffère pourtant en certains points de celui qu'il adressa, en 1794, sous la forme d'une pétition, à l'assemblée nationale, pour solliciter un secours (*). Dans ce dernier récit, il n'accusait que Louis XVI; dans l'autre, qu'il a répété maintefois *de son vivant*, sans aucune variante, il portait de préférence les soupçons sur la reine, qui, toute légère et inconséquente qu'elle fût, n'était pas femme à commettre un assassinat. Gamain passait ordinairement ses soirées dans un café de Versailles qu'on m'a nommé, mais que je ne désignerai pas dans la crainte de commettre une erreur. Il y était en compagnie de deux anciens notaires qui vivent encore, et du médecin M. Lameiran (*V.* Lamayran, B. de S. et O.), qui l'avait soigné lors de son empoisonnement. Ces trois personnes attestaient au besoin toutes les particularités du poison qui avait

(*) Ce récit différent établirait un mensonge. (*D. de St.-A.*)

été constaté par procès-verbaux; mais Gamain manquait de témoins pour affirmer de ce qui était arrivé aux Tuileries dans la journée du 22 mai 1792 : son air de véracité et de douleur, son accent pénétré, son visage exprimant ses souffrances, ses yeux enflammés, sa pantomime pathétique, c'étaient là les seuls garans de sa bonne foi.

» Depuis l'attaque du château de Versailles, racontait-il, comme j'étais installé dans cette ville où se trouvaient mes ateliers, je voyais rarement le roi; j'attendais qu'il me fît mander pour aller aux Tuileries qu'il habitait. Après sa tentative de fuite, en 1791, qui échoua par malheur, je cessai tout-à-fait de le voir. Quand on l'eut ramené de Varennes à Paris, c'eût été me compromettre que de fréquenter les Tuileries, où d'ailleurs le roi, j'imagine, n'avait guère le cœur à s'occuper de serrurerie; les relations que j'avais eues avec Louis XVI, pour lui apprendre mon métier, ne m'étaient déjà que trop défavorables, et mes envieux m'avaient tendu bien des piéges auxquels j'eus le bonheur d'échapper. Je ne songeais cependant pas le moins du monde à espionner pour le compte du roi, qui ne me payait plus même de gratification; il n'avait pas d'argent, il est vrai. Quoi qu'il en soit, je me sentais porté pour la constitution, et sans préjudice de la reconnaissance que je devais au roi, j'étais dévoué à la république.

» Le 21 mai 1792, pendant que j'étais dans ma boutique, un homme à cheval s'arrêta devant ma porte, et m'appela par mon nom. Le déguisement de cet homme, qui était habillé en roulier, ne m'empêcha pas de reconnaître Durey, que le roi avait pris pour aide-de-forge.

» — Monsieur Gamain, me dit-il, Sa Majesté m'envoie vous ordonner de venir au château; vous entrerez par les cuisines, pour ne pas inspirer de soupçons....

» — J'en suis bien contrarié, Durey, répondis-je, mais je n'irai pas. Si je m'absentais de Versailles, cela me rendrait suspect et m'attirerait malheur.

» Durey eut beau me représenter que je devais obéir au roi, je n'en fis que rire, en disant que Sa Majesté savait assez bien mon état pour n'avoir pas besoin de moi ni d'un autre. Durey me quitta bien désolé, et ne fut que trois heures à revenir pour me presser de nouveau d'obtempérer au désir du roi. Je tins bon et refusai obstinément. Je crus que j'étais délivré des importunités de Durey, et je m'applaudis d'autant mieux d'avoir résisté, que le bruit courut dans Versailles, le soir même, que le peuple attaquait les Tuileries, ce qui n'eut lieu que dans le mois suivant. Le lendemain, je fus étonné et mécontent de voir reparaître Durey qui me fit lire un billet écrit

de la main du roi, dans lequel Louis XVI me priait, presque amicalement, de venir lui donner un coup de main pour un ouvrage difficile. Mon amour-propre fut flatté de cette invitation, que le roi avait pris la peine de me faire lui-même : je m'habillai à la hâte, j'embrassai ma femme et mes enfans, sans leur dire où j'allais; je leur promis seulement d'être de retour avant la nuit. Ce ne fut pas sans inquiétude qu'il me virent partir avec un étranger pour Paris; car, à cette époque, il se passait peu de jours sans que les nouvelles les plus lugubres circulassent à Versailles, où l'on croyait volontiers la capitale à feu et à sang. Durey me conduisit aux Tuileries, où le roi était gardé comme dans une prison; nous entrâmes par les communs et nous nous rendîmes à l'atelier du roi, où Durey me laissa pour annoncer mon arrivée. Pendant que j'étais seul, je remarquai une porte en fer nouvellement forgée, une serrure *bénarde* exécutée fort habilement en apparence, et une petite cassette toute en fer, avec un ressort caché que je ne pus découvrir au premier coup-d'œil : sur ces entrefaites, Durey revint avec le roi.

» — Eh bien! mon pauvre Gamain, dit Louis XVI en me touchant l'épaule et souriant avec bienveillance, voilà long-temps que nous ne nous sommes vus?

» — Oui, Sire, repris-je, et j'en suis fâché; mais j'ai dû par prudence pour vous, autant que pour moi, suspendre mes visites, qui étaient mal interprétées; nous avons l'un et l'autre des ennemis qui ne cherchent qu'à nous nuire : voilà pourquoi, Sire, j'ai hésité hier à me rendre à vos commandemens.

» — Hélas! les temps sont bien mauvais, et je ne sais pas comment tout cela finira! s'écria le roi, qui ajouta sur-le-champ avec gaîté, en me montrant les ouvrages de serrurerie que j'avais examinés : *Que dis-tu de mon talent? c'est moi seul qui ai terminé ces travaux en moins de dix jours! je suis ton apprenti, Gamain.*

» Je remerciai le roi des éloges qu'il daignait m'adresser, et je lui demandai ce que je pouvais faire pour lui être agréable, en protestant de mon dévouement et de ma fidélité. Alors le roi me dit qu'il avait toujours eu confiance en moi, et qu'il ne balançait pas à mettre dans mes mains le sort de sa personne et de sa famille; là-dessus il me mena dans sa chambre à coucher, puis dans le couloir sombre qui communiquait de son alcove à la chambre du Dauphin. Durey avait allumé une bougie pour nous éclairer dans ce couloir, où il leva, par ordre du roi, un panneau de la boiserie, derrière lequel j'aperçus un trou rond pratiqué dans la muraille et ayant à peine deux pieds de diamètre à son ouverture. Le

roi m'apprit qu'il avait fait cette cachette pour y serrer de l'argent, et que Durey, qui l'avait aidé à percer le mur, en jetait les gravois dans la rivière, où il fit plusieurs voyages pendant la nuit. Le roi me dit ensuite qu'il voulait ajuster la porte de fer à l'entrée de ce trou, et qu'il ne savait pas quels moyens employer pour achever cette opération : tel était le service qu'il attendait de moi.

» Je me mis à l'œuvre aussitôt. Je repassai toutes les parties de la serrure qui n'avaient pas de jeu; je façonnai la clef à la forge, de manière à la rendre plus différente des clefs ordinaires; ensuite j'établis les gonds et la gâche dans la maçonnerie, aussi solidement que le permettaient les précautions qu'il fallait prendre pour étouffer le bruit du marteau. Le roi me secondait de son mieux; à chaque instant il me suppliait de frapper plus doucement, et de me dépêcher. Il avait peur d'être surpris par quelque indiscret, dans ce travail, qui dura jusqu'à la fin du jour. La clef fut mise dans la petite cassette de fer, et cette cassette scellée sous une dalle à l'extrémité du corridor. On n'avait pas besoin de clef pour fermer la serrure de l'armoire, parce que les pênes jouaient d'eux-mêmes, lorsqu'on poussait la porte de fer sur ses gonds.

» J'avais travaillé sans relâche durant huit heures : la sueur me coulait du front à larges gouttes; j'étais impatient de me reposer, et j'éprouvais une défaillance produite par la faim, car je n'avais rien pris absolument depuis mon lever. Je m'assis une minute dans la chambre du roi, qui me présenta lui-même un siége, en s'excusant de la peine qu'il m'avait donnée; il me pria de vouloir bien compter deux millions en doubles louis que nous divisâmes en quatre sacs de cuir. Tandis que par complaisance je me prêtais à faire ces comptes, je vis Durey transportant des liasses de papiers que je jugeai destinées à être mises dans l'armoire secrète; en effet, l'argent n'était qu'un prétexte pour détourner mon attention. Je suis certain que les papiers seuls furent cachés.

» Le roi me proposa de souper au château avant de partir, mais je refusai par un sentiment de fierté qui s'indignait à l'idée de manger peut-être avec les valets; en outre, j'avais hâte de revoir ma femme et mes enfans. Je n'acceptai pas davantage l'offre qu'on me fit de me reconduire à Versailles; je craignais la livrée du roi, et je me défiais de Durey. Pourquoi m'avait-on dissimulé le véritable usage de l'*armoire de fer?*

» Lorsque j'allais me retirer, la reine entra tout-à-coup par la porte masquée qui se trouvait au pied du lit du roi; elle tenait à la main une assiette chargée d'une brioche et

d'un verre de vin; elle s'avança vers moi, qui la saluai avec étonnement, parce que Louis XVI m'avait assuré que la reine ignorait la fabrication de l'armoire.

» — Mon cher Gamain, me dit-elle avec la voix la plus caressante, vous avez chaud, mon ami! buvez ce verre de vin et mangez ce gâteau, cela vous soutiendra du moins pour la route que vous allez faire.

» Je la remerciai, tout confus de cette prévoyance pour un pauvre ouvrier comme moi, et je vidai le verre à sa santé; elle me laissa remettre ma cravate et mon habit, que j'avais quittés pour travailler plus commodément. La brioche restait dans l'assiette que la reine avait déposée sur un meuble: je la glissai dans ma poche au moment où le roi venait prendre congé de moi, et m'exprimer encore sa reconnaissance.

» Je rapporterai du moins cette brioche à mes enfans, pensais-je en moi-même.

» Je sortis des Tuileries à la nuit close: il était environ huit heures du soir. »

Nous suspendons ici la narration de Gamain; elle nous paraît tenir plutôt du roman que de la vérité.

Au milieu des spasmes nerveux et des brûlemens d'intestins qui l'accablent sur la route de Paris à Versailles, il appelle: personne ne répond. Tout-à-coup, se traînant pour aller étancher sa soif à la rivière, il se voit recueilli par un riche Anglais qui lui avait quelques obligations, et auquel il avait fait voir l'atelier de Louis XVI. Transporté d'abord chez un apothicaire de la rue du Bac, puis ensuite à Versailles, il y arrive déjà semblable à un cadavre (*).

« Le médecin M. de Lamayran, et le chirurgien M. Voisin (*V.* ces noms, Op. C.), furent appelés; ils accoururent presque aussitôt (nous continuons de citer les paroles de Gamain), et constatèrent les signes non équivoques du poison. Je fus interrogé à ce sujet et refusai de répondre. L'Anglais ne se sépara de moi qu'après avoir obtenu l'assurance que je ne périrais pas, du moins immédiatement. Cet homme bienfaisant revint souvent me voir durant ma convalescence. MM. de Lamayran et Voisin passèrent la nuit auprès de mon lit, et les soins qu'ils me prodiguèrent, en me questionnant sur l'origine probable de mon empoisonnement, eurent un succès plus prompt qu'on ne pouvait l'attendre. Au bout de trois jours de fièvre, de délire et de douleurs inconcevables, je triomphai du poison, mais non pas sans en subir les terribles conséquences; une paralysie presque complète, qui n'a jamais été guérie tout-à-fait, une névralgie de

(*) Consulter, pour les détails supprimés, le feuilleton du *Siècle*, 28 septembre 1836.

la tête, et enfin une inflammation général des organes digestifs, avec laquelle je suis condamné à vivre.

» Non-seulement j'avais persisté à cacher ma visite aux Tuileries, dans la journée du 22 mai, mais encore je priai l'Anglais de ne pas ébruiter l'aventure de notre rencontre nocturne aux Champs-Elysées, et je sommai le médecin et le chirurgien de s'abstenir de toute parole indiscrète sur la nature de mon mal. Je n'eus aucune nouvelle de Louis XVI, et en dépit du ressentiment qui couvait dans mon âme contre les auteurs présumés de cette odieuse trahison, je n'avouai pas encore à ma femme que j'avais été empoisonné.

» Mais la vérité vit le jour malgré moi, malgré mon silence. Quelque temps après cette catastrophe, la servante, nettoyant l'habit que je portais le jour de mon accident, trouva dans les poches un mouchoir sillonné de taches noirâtres, et une brioche aplatie et déformée, que plusieurs jours d'oubli avaient rendue aussi dure qu'une pierre; la servante mordit une bouchée dans ce gâteau, qu'elle jeta ensuite dans la cour. Le chien mangea cette pâtisserie et mourut; la servante, qui n'avait sucé qu'une petite parcelle de la brioche, tomba dangereusement malade. Le chien ouvert par M. Voisin, la présence du poison ne fut pas douteuse, et une analyse chimique découvrit encore le poison dans le mouchoir qui avait conservé les traces de mes vomissemens. La brioche seule contenait assez de sublimé-corrosif pour tuer dix personnes.

» Enfin j'avais une certitude; enfin je connaissais l'empoisonnement, sinon les empoisonneurs; j'étais impatient de me venger, et je craignais de mourir auparavant. Je demeurai perclus de tous mes membres pendant cinq mois. Ce ne fut que le 19 novembre que je me trouvai en état de revenir à Paris. Je me transportai chez le ministre Rolland, qui me reçut aussitôt sur l'annonce d'un secret important à lui révéler. Je lui appris l'existence de l'*armoire de fer*, et je n'acceptai pas les récompenses qu'il m'offrit au nom de la Convention : ma vengeance me suffisait. Le lendemain, l'armoire fut découverte; les papiers qu'elle renfermait furent déposés sur le bureau de la Convention. L'année suivante, Louis XVI et Marie-Antoinette montèrent sur l'échafaud. »

Tel serait le récit que Gamain aurait fait mainte fois à ses amis, et même aux personnes étrangères qu'il voyait pour la première fois.

Interrogeons maintenant *le Moniteur* et les *Archives du royaume*.

Dans la séance de la Convention, du 20 novembre 1791, le ministre Rolland déposa plusieurs cartons de papiers découverts dans l'*armoire de fer* des Tuileries; il dit seulement que cette découverte intéressante

était due à l'*ouvrier qui avait fait l'armoire*, mais il ne nomma pas Gamain. Dans l'examen de ces papiers et dans les interrogatoires de Louis XVI, le nom de Gamain ne fut pas prononcé; le président chargé de diriger le procès (Barrère), fit cette question à l'accusé: « Avez-vous fait construire dans une des murailles du château des Tuileries une armoire fermée d'une porte de fer, et y avez-vous enfermé des papiers? » Louis XVI répondit: « Je n'en ai aucune connaissance; » et l'on passa outre. Il semble que de part et d'autres on eut soin de ne pas attirer sur la scène le serrurier Gamain, qui ne fut pas même confronté avec le malheureux roi qu'il avait trahi. Cette confrontation eût été pourtant indispensable, dans une procédure régulière.

La séance de la Convention, du 8 floréal an II, semble prouver que Gamain n'avait pas demandé le prix du sang, lorsqu'il livra Louis XVI à ses juges. Ce n'est que long-temps après l'exécution de sa victime qu'il sollicite des secours et qu'il révèle les funestes circonstances de ce qu'il appelle son empoisonnement. Transcrivons *le Moniteur*.

Musset, ex-curé, fougueux démocrate, envoyé à la Convention par le département de la Vendée, prend la parole pour appuyer la pétition de Gamain; le ridicule en tempère seul l'atrocité:

« C'était peu, dit-il, pour le dernier de nos tyrans, d'avoir fait périr deux milliers de citoyens par le fer ennemi; vous verrez, par la pétition, qu'il s'était familiarisé avec la cruauté la plus réfléchie, et qu'il a lui-même administré le poison à un père de famille, espérant ensevelir par là une de ses manœuvres perfides; vous verrez que son âme féroce avait adopté cette maxime: que tout est permis aux rois de ce qui peut faire réussir leurs criminels projets. »

Après ce préambule furibond, Musset lit cette pétition, qui produit dans l'assemblée une profonde sensation de surprise et d'horreur:

« François Gamain, serrurier des » cabinets et du laboratoire du ci-» devant roi, et depuis trois ans » membre du conseil général de la » commune de Versailles, expose » que, dans les premiers jours de » mai 1792, il reçut l'ordre de se » transporter à Paris. A peine y fut-» il arrivé, que Capet lui ordonna » de pratiquer une armoire dans » l'épaisseur d'un des murs de son » appartement, et de la fermer » d'une porte de fer, opération qui » ne fut achevée que le 21 du même » mois. Aussitôt cet ouvrage fini, » Capet (*cette circonstance de la* » *pétition de Gamain diffère du* » *récit verbal*) apporta lui-même » au citoyen Gamain un grand verre » de vin qu'il l'engagea à boire, » parce que effectivement il avait » très-chaud.

» Quelques heures après qu'il eut » avalé ce verre de vin, il fut atteint » d'une colique violente, qui ne se » calma qu'après qu'il eut pris une » ou deux cuillerées d'élixir, qui » lui firent rendre tout ce qu'il » avait mangé et bu dans la journée. » Il s'en est suivi une maladie ter- » rible, qui a duré quatorze mois, » dans lesquels il en a été neuf » perclus de ses membres, et qui » même, dans cet instant, ne lui » laisse aucun espoir que sa santé » se rétablisse assez pour lui per- » mettre de vaquer à ses affaires » d'une manière à subvenir aux be- » soins de sa famille.

» Telle est, Citoyens, la vérité » des faits qu'il prend la liberté de » vous exposer; ils sont constatés » par le certificat des officiers de » santé qui ont suivi sa maladie.

» Il vous observe encore que, » quoiqu'il ignorât entièrement à » quel usage Capet destinait cette » armoire, néanmoins il en fit la » déclaration, et c'est lui qui est » l'auteur de la découverte des » papiers intéressans qu'elle ren- » fermait.

» Il attend de vous, législateurs, que vous voudrez bien prononcer sur la pension qu'il espère, après vingt-six ans de service, et les sacrifices qu'il a faits; son espoir est d'autant plus fondé, que le mauvais état de sa santé ne lui laisse aucun moyen de subsistance. »

Musset reprend en ces termes : « A cette pétition est joint le certificat des médecins qui constatent le mauvais état de la santé du réclamant. » Citoyens, la scélératesse est com- » mune aux rois; la générosité est » l'apanage constant des représen- » tans d'un peuple libre : je de- » mande que la pétition soit ren- » voyée à la commission des secours » publics et de la liquidation, pour » en faire un prompt rapport; je » demande que, après ce rapport, » les pièces soient déposées aux » Archives nationales, comme un » monument de l'atrocité des ty- » rans, et insérées au Bulletin, afin » que ceux qui croyaient que Capet » ne faisait de mal que parce qu'il » était entouré de malveillans, sa- » chent que le crime était dans son » cœur. »

Le procès-verbal de la séance, conservé aux Archives, est beaucoup détaillé, bien que plus énergique d'expressions, et Musset n'est pas même désigné comme l'auteur de la motion qui fut adoptée aussitôt.

Dix jours après le 28 floréal, Peyssard, ex-garde-du-corps, député de la Dordogne, ardent partisan des édits de Robespierre, lut son rapport sur la pétition; c'est encore la même logomachie révolutionnaire, qui soulève l'indignation de tout homme probe et sensé.

« Vous avez chargé vos comités » de secours et de liquidation de » vous faire un rapport sur la pé- » tition du citoyen François Ga-

» main, serrurier de Versailles; je » viens en leur nom remplir l'o- » bligation que vous leur avez im- » posée.

» C'est à la tribune de la liberté » que doivent retentir les crimes » des oppresseurs du genre humain. » Pour peindre un roi dans toute » sa laideur, je n'aurai recours ni » à l'histoire ancienne, ni aux » longues horreurs dont la monar- » chie que vous avez brisée offre » l'enchaînement désastreux; j'en » saisirai seulement le dernier an- » neau; je nommerai Louis XVI, » ce mot renferme tous les forfaits! » il rappelle un prodige de scélé- » ratesse et de perfidie! A peine il » sortait de l'enfance, qu'on vit se » développer en lui le germe de » cette féroce perversité qui carac- » térise un despote. Ses premiers » jeux furent des jeux de sang, et » sa brutalité, croissant avec son » âge, il se délectait à l'assouvir sur » tous les animaux qu'il rencontrait. » On sait tout le parti qu'il a tiré » d'un si bel apprentissage: on sait » combien de pages de la révolution » ont été rougies du sang versé par » ses mains homicides; mais on » avait ignoré le dernier période » de sa barbarie. On le connaissait » cruel, traître, assassin; l'objet de » ce rapport est de le montrer à » la France entière, présentant de » sang-froid un verre de vin em- » poisonné à un malheureux artiste » qu'il venait d'employer à la cons- » truction d'une armoire destinée » à recéler les complots de la ty- » rannie. Vous penseriez peut-être » que ce monstre avait jeté les yeux » sur une victime inconnue; c'est, » au contraire, un ouvrier employé » par lui depuis vingt-six années; » c'est un homme de confiance, » c'est un père de famille qu'il » assassine avec un air d'intérêt et » de bienveillance. Êtres affreux » qui récompensez ainsi ceux qui » vous servent, quel cas faites-vous » donc du reste des hommes? quel » sort leur est réservé par vos ca- » prices? La France le sait; elle a » donné l'exemple à la terre, et la » terre sera bientôt *déroyalisée.*

» Un vomitif violent conserve Gamain à sa famille; son premier soin est d'indiquer la fameuse *armoire*. Il a rempli son devoir. Aujourd'hui, perclus de tous ses membres par l'effet du poison royal, il demande aux fondateurs de la république les moyens de soutenir sa douloureuse existence. C'est de la tribune, d'où est parti l'arrêt de mort du tyran, que doivent partir aussi les remèdes aux malheureux qu'il a faits, les soulagemens des victimes de son atrocité.

» Voici le projet de décret que vos comités m'ont chargé de vous présenter :

» Article 1er. François Gamain, empoisonné par Louis Capet, le 22 mai 1792 (vieux style), jouira d'une pension annuelle et viagère de la

somme de 1,200 livres, à compter du jour de l'empoisonnement.

» Article 2. Le présent décret sera inséré au Bulletin de correspondance. »

Ce décret fut adopté par acclamation et inséré au Bulletin, mais sans aucune des pièces qui l'avaient motivé.

Ces pièces ont sans doute été anéanties, car elles ne se trouvent plus aux Archives avec le procès-verbal de la séance du 8 floréal et le rapport de Peyssard. La pétition de Gamain est restée, dit-on, dans les papiers du comité de liquidation, lesquels seraient passés au ministère des finances. Les certificats des médecins et de la commune de Versailles sont perdus, ainsi que l'enquête ordonnée par le comité des secours publics.

Nous avons fait de vaines tentatives pour remonter à la source de ces pièces curieuses qui appartenaient à l'histoire. Tout ce qui se trouve aux Archives sur cette affaire (*section législat. c.* II. *fr.* 27. *n.* 1074) est imprimé. On croirait que le gouvernement a pris lui-même des mesures pour perpétuer l'oubli où cet épisode de la révolution est tombé depuis 1794. Le volume du *Moniteur*, qui contient la motion de Musset et le rapport de Peyssard, a été enlevé de la bibliothèque royale !

GAVILLE (Eugène-Picart de) est né à Étampes en 1804. Élève distingué de l'Université, il s'est livré, au sortir de ses études, aux arts et à la littérature. Parmi plusieurs travaux dramatiques, auxquels il n'a pas attaché son nom, on lui doit une charmante comédie en un acte, intitulée : *Mon Oncle le Bossu*, jouée avec un grand succès au théâtre de l'Odéon, en 1829, et plusieurs fois reprise. Elle a été publiée la même année, in-8°, et contrefaite en Belgique en format in-32. On doit encore à M. de Gaville un recueil de poésies, intitulé : *les Soirs*, in-8°; H. Fournier, libraire, 1834. On trouve dans ce recueil plus de sentiment que de poésie et d'images. Une seconde édition fera disparaître sans doute les inégalités de style qui entachent cette publication.

GEBAUER (François-René), né à Versailles le 15 mars 1773. Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, professeur au Conservatoire de musique et premier basson de l'Opéra ; il a composé un grand nombre de symphonies, etc., pour différens instrumens, des marches militaires, ainsi que des leçons méthodiques pour deux flûtes, et des études pour le basson.

GEOFFROY-CHATEAU (Marc-Antoine), naquit à Étampes le 18 août 1774. Frère puîné de M. Geof-

froy Saint-Hilaire (*V.* ce nom, B. de S. et O.). Il entra, en 1794, comme adjoint à l'armée des Ardennes, dans le corps du génie militaire, sous le commandement de Charbonnier. Lieutenant, et quelques mois après capitaine du génie, il servit avec ce grade sous le général Jourdan, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse. Lorsque l'expédition d'Égypte fut conçue, Geoffroy-Château fut appelé à faire partie de cette armée valeureuse qui se forma de tout ce que la France avait alors de meilleur en hommes de capacité et de courage. Il n'avait que vingt-cinq ans, et était chef de bataillon, lorsqu'il s'embarqua sur *l'Alceste* avec son frère, Geoffroy Saint-Hilaire. Jeune et enthousiaste, il s'associa avec courage à tous les événemens de cette admirable campagne. Il fit son devoir à la prise de Malte, à celle de l'île de Gozze, et se distingua aux batailles de Chébreeiss, des Pyramides, d'Aboukir et d'Héliopolis.

Jugé par Bonaparte comme un officier d'une haute portée, il obtint de lui des commandemens qui appartenaient à des officiers-généraux. L'extrait suivant, du tome III de l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Egypte*, rappelle un fait d'armes qui prouve que le général en chef avait confiance dans l'épée de G. Château.

« La province de la Chargyéh, théâtre de l'insurrection naissante, était restée dégarnie depuis le départ de son gouverneur Reynier, et des troupes sous ses ordres. A son passage sur cette ligne, Bonaparte avait bien désigné pour commandant de la province le chef de bataillon du génie Marc-Antoine Geoffroy, qui se trouvait sur les lieux, pour diriger les fortifications de Salahiéh et de Belbeys; mais que pouvait cet officier avec cent hommes à peine sous ses ordres? Pour comble de fatalité, la peste venait de l'atteindre au moment où l'insurrection, gagnant de bourg en bourg, le forçait à se porter de tous côtés avec sa petite troupe. A la vue des bubons qui pointaient sous ses aisselles, un chirurgien lui conseilla le repos. « J'y songerai, » répondit-il. Et cloué sur son cheval, continuant sa vie de dévouement et d'activité, il se trouva, à son insu, dans les meilleures voies de guérison, l'excès de ses travaux le tenant sous le coup de transpirations abondantes. »

Mais, livré à ses propres forces, isolé, entouré d'ennemis, le commandant Geoffroy ne pouvait tenir long-temps; sa situation était d'autant plus critique, que les généraux Fugière et Lanusse n'avaient pas trop de leurs demi-brigades pour contenir l'intérieur du Delta. Plus tard, Napoléon confia à Geoffroy-Château la direction des travaux de

Damiette et d'Alexandrie ; le talent que déploya le jeune commandant, au milieu de ces fonctions, lui attirèrent l'estime particulière du général en chef.

Après l'évacuation d'Égypte, Geoffroy-Château, de retour en France, fut nommé sous-directeur des fortifications de Givet et membre de la Légion-d'Honneur. Il exerça quelque temps les fonctions de chef de l'état-major du génie à l'armée de réserve, commandée par le prince Louis Bonaparte, et bientôt après promu au grade de major du génie. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Austerlitz, et que l'empereur Napoléon le chargea personnellement de faire une reconnaissance des bords du Danube ; mais cette vie si pleine, quoique si courte, allait se terminer : à la suite d'une maladie cruelle, il mourut à Augsbourg le 27 février 1806, à l'âge de 31 ans.

Parmi les hommes de ce temps, Antoine Geoffroy-Château était un de ceux qui avaient le plus de capacité et d'avenir. Les généraux du génie lui ont souvent rendu ce témoignage. Mais il y a un mot qui illustre à jamais sa mémoire. Lorsque l'empereur Napoléon, créant sa maison militaire, eut à choisir un aide-de-camp dans l'armée du génie, il se rappela le brave et savant officier de l'armée d'Orient, et dit avec une de ces réticences significatives qui lui étaient familières : « Si Geoffroy était là ! »

Geoffroy-Château a laissé des mémoires sur l'expédition d'Égypte, notamment sur les îles de Malte et de Gozze. Le journal qu'il a tenu pendant la guerre d'Égypte contient des matériaux aussi neufs que curieux. Il a laissé aussi dans ses papiers des poésies, et des travaux de science militaire d'un ordre élevé. Sa famille ferait bien de faire un choix de ses œuvres, et de le publier. Le portrait de Geoffroy-Château a été gravé, et se trouve dans l'ouvrage sur l'Égypte, cité plus haut.

L'empereur, par un décret spécial, adopta ses deux fils, tous deux aujourd'hui magistrats. Le second, Hippolyte Champigny-Geoffroy, donne ses soins à la publication de la quatrième édition du *Formulaire général de Procédure civile*; Paris, Leloir, 1832.

GERARD (Louis-Auguste), né à Versailles; peintre de paysages; il a exposé au Musée royal, depuis 1819, un grand nombre de vues de France, avec ou sans figures. Une partie de ces tableaux a été acquise par la Société des amis des arts, et se voit dans des cabinets de riches amateurs. (*Eck.*)

GIROUST (A.-L.-C.), né le.... « Peintre d'histoire et de portraits, élève de David. Il a exposé au Louvre, depuis 1808, la Piété filiale,

le portrait d'un jeune homme étudiant l'architecture, et, en 1814, Sabinus découvert dans sa retraite par les soldats de Vespasien. » (*Eck.*)

GRIVEAU (N.), naquit en 1751. Reçu avocat au parlement de Paris en 1774; il fut nommé, en 1785, conseiller-secrétaire du roi à la grande chancellerie, et devint maire de la ville de Saint-Germain-en-Laye dans des temps difficiles. Rentré dans la magistrature, en juillet 1795, il conserva les fonctions de juge, qu'il exerça successivement à Saint-Germain, Étampes et Versailles. Admis à la retraite, en 1816, il fit constamment partie du conseil municipal de Saint-Germain, qui le regretta comme bon citoyen. Mort dans cette ville en septembre 1836, à l'âge de 85 ans.

GUICHELIN (Marie-Anne, Mademoiselle), depuis Mme Guichelin-Steck; est née à Versailles le 30 janvier 1776. L'existence de cette nouvelle Muse nous a été révélée par l'auteur des *Recherches historiques sur Versailles*. Elle a composé, en 1788, une pièce de vers pour l'inauguration de la statue équestre de Louis XIV (*V.* ce nom, B. de S. et O.), qui, à cette époque, eut lieu à Beauvais. On doit encore à sa plume un morceau de cent soixante-six vers, intitulé : *Épître à l'Obscurité,* inséré dans l'*Almanach des Muses* pour l'an VIII, et non l'an VII de la république française, page 125, signé la citoyenne *Guichelin-Steck*. M. de Loizerolles a dit de cette pièce, qu'elle est remarquable par de belles pensées et un grand talent pour la poésie. La poésie de Mme Guichelin-Steck a dû, avec l'âge, devenir plus pure et plus vigoureuse. Toutefois, du sentiment, de l'élévation, de la justesse dans les idées, de l'harmonie, font passer aisément sur les endroits faibles de ce morceau, dont voici un extrait :

....

Quelquefois, je le sais, il est d'heureux momens
Où le cœur, oppressé du poids des sentimens,
Module ses soupirs en accens pleins de charmes,
Et nous dicte des vers arrosés de nos larmes!
Confidens des plaisirs comme de la douleur,
Les vers furent toujours le langage du cœur.
J'ai quelquefois aussi partagé cette ivresse :
M'égarant malgré moi sur les bords du Permesse,
Quelquefois j'ai cueilli, dans ces nobles sentiers,
D'humbles fleurs qui croissaient à côté des lauriers;
Mais, des lauriers divins, ma main faible et tremblante
N'ambitionna pas la dépouille éclatante.
Ma Muse, enfant encor, de cet âge naïf
A les goûts innocens et le regard craintif :
Un bois est sa demeure, une fleur sa parure;
La simple violette orne sa chevelure.
Sans mesure et sans art, sa voix avec douceur
Soupire les accens que lui dicte son cœur.
A peine mes regards avaient vu la lumière,
Lorsqu'elle me guida dans mon humble carrière,
Et m'apprit, en riant, cet art consolateur
Qui charme les ennuis, qui trompe le malheur,
Anime les déserts, peuple la solitude
Et de nos propres cœurs nous aplanit l'étude.
Éprise de son art, docile à ses leçons,
J'appris à répéter ses naïves chansons;

Mais je les répétais sans songer à la gloire,
Sans prétendre jamais transmettre à la mémoire
Le souvenir léger de ces fleurs que ma main
Offrit à l'amitié pour mourir dans son sein.

On pense que cette dame a publié un recueil de poésies; la bibliothèque du roi, rue de Richelieu, ne le possède pas. Les recherches que nous venons d'y faire (juillet 1836) ne nous ont pas procuré la traduction dont parle l'auteur des *Recherches historiques sur Versailles*, et qui aurait pour titre : *Lettres d'un jeune Savant à son Ami*, ou *Correspondance de Jean de Müller avec Bonstetten*. Les intéressantes lettres de ce savant ont été publiées sous ce titre : *Johannes Von Müller, Herausgegeben von Johann. Georg. Müller*; Tubinge, 1812, 2 vol. in-8°. A la fin du second volume de cet ouvrage, on lit cette pensée : « Il n'y a de vraie grandeur que dans l'esprit de l'homme (y compris son cœur), et de vrai pouvoir que celui des bons écrivains; c'est avec leur permission que régnent les rois. »

GUIGNET (Jean-Baptiste), né le 17 octobre 1766. Architecte des rois Louis XVIII et Charles X (*V.* ces noms, B. de S. et O.) jusqu'en 1830, chevalier de la Légion-d'Honneur et membre de l'école royale des beaux-arts; il a remporté le second grand prix d'architecture en 1799. Ses principaux ouvrages sont : à Paris, le collége royal de Saint-Louis; la construction d'un nouvel amphithéâtre aux Écoles de Droit; et à Versailles, l'achèvement de l'hospice royal, commencé par Darnaudin, *V.* ce nom. (*Eck.*)

GUILLON (*V.* ce nom, B. de S. et O.), colonel du génie; ajoutez : (Jean-Marie), chevalier de la Légion-d'Honneur, né le 27 avril 1775.

GUYOT (Louis-Ludovic), est né à Étampes le 7 juin 1803. Après avoir remporté de nombreux prix aux colléges d'Étampes, de Versailles, et au concours général de l'Université, il se fit inscrire sur le tableau des avocats de la cour royale de Paris, et depuis il fait partie de l'administration au ministère de la justice. M. Guyot a publié, dans divers recueils périodiques, des morceaux de philosophie et de littérature, et une suite d'articles sur l'*Influence du Christianisme*, sur *le Droit romain*. Sous le seul nom de Ludovic, il a fait paraître un volume de poésies ayant pour titre : *Aimer, Prier, Chanter*; Paris, Paul Dupont, 1834, in-18. Ce recueil est terminé par un poëme biblique en neuf chants, intitulé : *Tobie*. Le sentiment poétique, plus que la poésie, domine dans la plupart des morceaux de ce recueil. On y rencontre beaucoup de passages où l'on reconnaît le

poète. Les images fortes, les pensées vigoureuses, la douceur de la versification rachètent bien les inégalités de style, les imperfections des vers où le travail a passé; mais pas assez toutefois pour être conduit jusqu'au bout de chaque morceau par cette ondulation poétique qu'exigeait Delille, à l'école duquel l'auteur de ces poésies semble appartenir. On lira avec intérêt, dans ce recueil : *la Poésie; à M. de Lamartine; à mon Ami L. G. C.* (Geoffroy-Château); *la Prise d'Habit; Georges Cuvier; à M. Geoffroy Saint-Hilaire* (*Voyez* ce nom, B. de S. et O.); cette pièce est fort remarquable par la vigueur de la poésie; *la Vallée d'Étampes*, etc., etc.

H

HAUTPOUL (Alphonse-Henri, comte d'), est né à Versailles le 4 janvier 1789. Maréchal-de-camp, commandant de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur et chevalier de plusieurs autres ordres. Il s'est distingué dans les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Grièvement blessé à l'affaire de Salamanque, il fut transporté en Angleterre, et y resta prisonnier jusqu'en 1814.

HOCHE (Louis-Lazare), naquit à Versailles le 24 juin 1768 (et non février), et mourut à Wetzlar le 19 septembre 1797 (et non le 15). *Voyez* sa notice, B. de S. et O.

Le morceau suivant n'était pas composé pour cette Biographie; j'ai cherché à y peindre le caractère moral du général Hoche, sa vie militaire ayant été esquissée dans la notice déjà publiée. Je ne me suis décidé toutefois à insérer ce morceau, qui n'a rien du style biographique, que parce qu'il contient un fait peu connu et qui est à ajouter à la vie de Hoche.

A Weissenthurm, près de Neuwied et des rives qu'il fatigua de sa gloire, il dort sous une pyramide funèbre, beau dans son cercueil comme Turenne et Villars. Il est là, comme en possession du territoire où, sous son épée puissante, ont succombé les ennemis de la France. Comme Kléber, comme Marceau, comme Bonaparte, il repose sur la terre d'exil, enseveli dans le linceul de la victoire, et son ombre, aussi grande que leur ombre, semble encore protéger la patrie. Sitôt moissonné! qu'il avait vieilli vite pour la gloire! Tels que ces jeunes chênes qui lèvent leurs têtes nobles et fières, et qu'un orage emporte, Hoche aussi est mort par un orage emporté. Enfant de la fortune et l'un des bras droits de la République, c'est vers lui que les descendans de la vieille monarchie française se tournèrent pour relever le trône abattu. Où étaient-ils alors

les rejetons des Duguesclin, des La Trémouille, des Bayard, des Vendôme? Il y avait bien encore les Charette, les Lescure, les Laroche-Jaquelin, mais Hoche les avait vaincus. A la tête d'une armée de soixante mille hommes, la mieux disciplinée qu'ait eue la République, il tenait dans ses mains puissantes les destinées de l'empire.

Heureux et loyal dans les batailles, ni la défaite de Quiberon, ni l'exécution du valeureux Sombreuil n'avait pu lui faire perdre l'estime de l'armée vendéenne. Vénéré même après les sanglantes funérailles de tant de Français restés fidèles aux souvenirs antiques de la monarchie, il aurait pu parvenir aux premières dignités de l'empire, si son âme n'eût offert, comme celle de Caton, l'image du stoïcisme et de la vertu.

« Vous êtes un ennemi généreux! lui dit Suzannet, envoyé dans son camp par ses maîtres déchus; et nous pleurons sur vous en vous voyant combattre la cause de notre roi... notre roi, petit-fils de ceux qui faisaient déposer Duguesclin et Turenne dans les tombeaux des rois. Vous êtes dans la patrie de Duguesclin; vous commandez, comme lui, de nombreux soldats qui vous obéissent aveuglément. Le roi de France peut faire et ferait un connétable : un seul homme au monde sera au-dessus de vous, et cet homme est le petit-fils de Henri IV et de Louis XIV » (*).

Hoche regarda négligemment Suzannet, et après avoir laissé tomber sa tête sur sa main droite, il découvrit tout-à-coup sa figure, s'écriant : « Jeune homme! je vous remercie, vous et vos amis, de votre noble confiance; j'en étais digne : retournez en toute sûreté. Je suis heureux d'avoir été si bien jugé; votre courage ne vous en honore pas moins à mes yeux. Partez, partez, mon jeune ami. »

Hoche, général, n'est-il pas aujourd'hui plus grand aux yeux de la postérité que s'il eût accepté vénalement cette épée de connétable? est-il moins grand, général en chef, mourant pour sa patrie, à l'âge de 29 ans, qu'Anne de Montmorency, connétable, succombant à 78 ans dans une guerre de religion?

S'il eût fait comme tant d'autres qui depuis ont endossé sans honte les livrées de leurs maîtres pour les trahir ensuite, Hoche, expirant, eût sans doute laissé à sa veuve les richesses que répudiait sa vertu; mais son nom, au lieu d'être en honneur parmi les hommes, n'eût été qu'un fardeau pour son pays et sa famille.

Le commandement des armées, pendant de nombreuses campagnes,

(*) Paroles rapportées. (Le comte Humb. de Sesmaisons, *Panorama littéraire*; mars, 1834.)

aurait pu lui procurer la fortune, car, depuis la révolution, aucun général n'avait eu à l'intérieur autant de puissance; mais toujours dominé par cette simplicité et cette modération qui n'appartiennent qu'aux grands caractères, n'agissant jamais sous l'influence d'un intérêt particulier, mais toujours en vue du bien général, il traversa rapidement la vie dans le mépris, ou plutôt dans l'oubli des richesses; on peut même dire que la gloire n'avait point laissé de place dans son cœur pour cette passion. Ses ennemis même admirèrent en lui ce courage de rester constamment vertueux dans une position où souvent la vertu est le plus grand obstacle à la fortune.

Hoche était ambitieux sans doute; mais cette passion qui égare presque toujours les hommes qui en sont atteints, ne lui faisait que mieux remplir ses engagemens envers le pays. Il aimait la gloire, mais c'est principalement dans la ligne du devoir qu'il la cherchait. Ce qui honore surtout sa mémoire, c'est ce grand principe d'humanité qui dominait son cœur, et que la Vendée tout entière a pu apprécier.

Non moins grand citoyen que vaillant capitaine, Hoche conservait dans les opérations de guerre les plus hardies, comme au milieu des mêlées les plus sanglantes, ce sang-froid et cette immobilité d'âme que produit le courage d'esprit, qualité brillante qui place toujours le sage au-dessus des orages, parce qu'aucun reproche n'agite sa conscience.

On pourrait dire, après avoir étudié la vie de cet homme de guerre, que, placés au milieu de nous et dans les mêmes circonstances, les héros les plus purs de l'antiquité n'eussent été que ce que fut Hoche dans toutes les phases de sa carrière.

L'étranger qui garde sa tombe, comme pour rappeler à la postérité l'ennemi généreux qui le combattit, pourrait buriner ces lignes sur la pierre qui le recouvre :

Ici repose
LAZARE HOCHE,
général en chef, enlevé à la fleur de l'âge
au milieu de ses triomphes;
Son génie égala celui des plus grands capitaines.
Vertueux sans orgueil,
sage sans austérité,
il mourut simple
au milieu des dignités qu'il avait eues sans brigue,
et dont il aurait joui sans faste.
Paix à sa cendre!

La ville de Versailles a exaucé nos vœux, et nous devons ajouter ceux d'un grand nombre de personnes, en élevant sur une de ses places publiques la statue du général Hoche (*).

(*) La médaille frappée à l'occasion de l'inauguration de la statue de Hoche représente son portrait et porte l'inscription suivante : *Hoche, né à Versailles, etc. Offert par sa veuve et ses enfans à la ville de Versailles, en mémoire de l'inauguration du monument érigé le* 5 *août* 1832.

Le 5 août 1832, après trente-cinq années d'oubli, on inaugura une statue en marbre représentant Hoche habillé en Romain, assis dans une chaise curule. Hoche dans une chaise! le soldat le plus actif de son époque! Le ridicule de cette composition a disparu devant une statue en bronze de Lemaire, qui n'est pas sans défauts, représentant Hoche debout, en costume de général républicain. Ce second monument a été inauguré à Versailles le dimanche 10 juillet 1836. Voici l'inscription qu'on lit sur le piédestal :

Hoche,
né à Versailles le 24 juin 1768.
Soldat à seize ans,
général en chef à vingt-cinq.
Pacificateur de la Vendée.
Mort le 15 septembre 1797. (*)

HOUDON (Jean-Antoine), célèbre statuaire, naquit à Versailles le 20 mars 1741, vint à Paris, et apprit la sculpture dans l'atelier de Michel-Ange Sloodtz, où il eut pour condisciple Gois, le père.

Ayant remporté le grand prix au concours académique, il alla passer quelques années à Rome, où il perfectionna son talent par l'étude des grands modèles de l'antiquité. De retour en France, il parvint bientôt à une grande réputation. Les premiers morceaux qui le firent connaître furent une statue de Morphée, un buste de Diderot, exposés au salon de 1771, où l'on vit avec regret le buste qu'il avait fait du prévôt des marchands, Bignon, dont l'imprévoyance coupable avait causé les désastres épouvantables arrivés l'année précédente, pendant les fêtes du mariage de Louis XVI (*voyez* ce nom, B. de S. et O.). Les principaux ouvrages qu'il mit au salon, furent, en 1773 :

Les bustes de Catherine II et du prince de Galitzin.

En 1775, ceux de Turgot, de Gluck, de Sophie Arnould dans *Iphigénie*, et surtout le petit bas-relief représentant une grive morte, cité avec éloge dans la *Correspondance de Grimm*, et qui produisit une illusion complète.

En 1777, les bustes de Monsieur, comte de Provence, et de Mesdames Adélaïde et Victoire (*voyez* Louis XVIII et ces noms); un médaillon en marbre représentant Minerve; une Vestale servant de lampe de nuit. Houdon avait annoncé le buste de Charles IX, mais il sentit qu'on verrait avec horreur l'auteur des massacres de la Saint-Barthélemy.

En 1779, les bustes de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Franklin. L'artiste avait été modeler le pre-

(*) Il y a dans cette date une erreur. Hoche a été enlevé à la patrie le 19 septembre 1797. Le 30 fructidor an V, il envoie chercher un médecin; il meurt le troisième jour complémentaire, à quatre heures du matin; le 5, le convoi funèbre partit de Wetzlar pour se rendre à Coblentz.

mier à Ferney, et il se rendit à Ermenonville aussitôt qu'il eut appris la mort du second.

En 1781, la statue en marbre de Voltaire assis. Ce monument, dont l'artiste avait exposé le modèle en petit, au salon précédent, fut offert par Mme Denis à l'Académie française, qui l'accepta avec reconnaissance. Il décore aujourd'hui le péristyle du Théâtre-Français.

Houdon en a coulé un autre en bronze, que l'on voit dans une des salles des livres imprimés de la bibliothèque du roi.

Houdon avait l'imagination tellement frappée de la figure de Voltaire, qu'il en multiplia les bustes à l'infini. Il en envoya à tous les membres de l'Académie française, qui, pour la plupart, lui donnèrent des exemplaires de leurs ouvrages. Ce corps littéraire, par une délibération formelle, accorda à l'artiste le droit d'assister à ses séances avec deux billets d'entrée à perpétuité.

Ce fut encore au salon de 1781 que parut la statue de Tourville, la première dont il a été chargé par le gouvernement, ouvrage où l'on remarque des fautes contre la vraisemblance, et une Diane en bronze, que La Harpe trouvait très-belle, mais trop nue; cette figure, qui a inspiré de jolis vers à Rhulière, se voit encore dans la grande cour de la bibliothèque du roi.

Houdon exposa au salon de 1783 le buste de Buffon, commandé par l'impératrice de Russie; celui de Larive, et celui en bronze de la princesse d'Aschkoff, directrice de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.

En 1785, Gustave III, le prince Henri de Prusse, le lieutenant de police Lenoir; en 1787, Louis XVI, Suffren, Bouillé, Lafayette, Washington; ce dernier ne fut pas trouvé ressemblant. Il paraît que, d'après l'avis de Franklin, l'artiste français fut chargé de faire la statue colossale du libérateur de l'Amérique, et qu'il fit le voyage des États-Unis; mais il est probable que ce monument n'a pas été exécuté.

Pendant les orages de la révolution, le ciseau de Houdon resta presque entièrement inactif. Il ne mit au salon de 1795 que le buste de l'abbé Barthélemy, qui y reparut en 1803, avec celui de D'Alembert qu'on y avait vu précédemment. Il y mit aussi les bustes de Mentelle, de Mme Rode, de la margrave d'Anspach, du maréchal Ney, de Barlow et de Fulton, et la statue de Cicéron, commandée par le gouvernement pour le Sénat-Conservateur, et représenté au moment où le prince des orateurs romains ordonne à Catilina de sortir du sénat.

On remarqua à l'exposition de 1808 les bustes de Napoléon et de Joséphine, et, en 1812, la statue du général Joubert, celle de Voltaire, et le buste de Boissy-d'Anglas.

Houdon avait une facilité de tra-

vail prodigieuse, et une telle fécondité, que plus d'une fois ses ouvrages exposés, égalaient presque le nombre de tous ceux de ses confrères. Ce n'était pas un homme de génie, mais un artiste plein de goût et d'esprit ; aussi a-t-il moins réussi dans les sujets d'imagination que dans les statues et les bustes faits d'après des modèles. Il avait un talent supérieur d'imitation, un tact sûr pour la ressemblance parfaite. Il exprimait, avec autant de grâce et d'élégance que de vérité, les divers caractères, les nuances, les constrastes des différentes physionomies, et portait le même art jusque dans les détails les plus minutieux de la coiffure et de l'habillement.

Vers l'année 1774, Houdon avait été agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture; il en fut reçu membre en 1778, et professeur à la même époque. Dès la création de l'Institut, en 1795, il fut élu membre de la troisième classe, et, en 1805, professeur des écoles spéciales de peinture, sculpture, etc.; en 1816, il fut maintenu, par ordonnance royale, à l'Académie des beaux-arts; la même année, il fut un des douze artistes chargés d'exécuter une des douze statues qui décoraient le pont Louis XVI, et qui sont aujourd'hui à Versailles; mais son âge, déjà très-avancé, l'a empêché de se livrer à ce travail. Il était professeur-recteur à l'école des beaux-arts, et, sur la fin de sa vie, émérite à la même école; il était chevalier de la Légion-d'Honneur avant 1808.

Quelques années avant sa mort, Houdon, sans avoir trop ressenti les ravages du temps et les infirmités de la vieillesse, avait entièrement perdu la mémoire. Il tomba en enfance vers 1826, et s'éteignit le 15 juillet 1828, à l'âge de 87 ans.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on cite parmi ses chefs-d'œuvre, la Frileuse, statue qui a été achetée par le roi de Prusse. Il a aussi composé pour les élèves un écorché de cinq pieds et demi de haut, qui sert à l'Académie, et un petit modèle d'écorché d'après Legrand. Cet artiste a laissé trois filles mariées à MM. Henri Pineux-Duval, Louyer-Villermé, médecin, et Raoul-Rochette.

HUE (Jean-François), paysagiste habile, naquit à Versailles le 28 mai 1769, et mourut avant 1824 (*V.* sa notice, B. de S. et O.). « On re-
» marque, dit M. Eckard, parmi
» ses autres ouvrages exposés au
» Salon, l'entrée d'une forêt, avec
» des figures en habit de chasse,
» Œdipe et Antigone traversant un
» torrent, et une vue prise du bois
» de Satory. » Ajoutons que Hue s'est distingué aussi par la composition d'un port de mer, pris à l'effet d'un soleil couchant, riche point de vue qui a souvent arrêté

les regards des connaisseurs ; plusieurs personnes ornent la grève ; le fond est animé par des fabriques, et sur le devant s'élève un arbre du plus beau feuiller. Le pinceau de Hue a été heureusement inspiré dans cette composition.

C'est en faire l'éloge en peu de mots, que de dire qu'il peut rivaliser avec les plus beaux Vernet, et se soutenir près d'un Claude Lorrain.

HUET (Charles), naquit à Versailles le 16 octobre 1774. Applaudi sur le théâtre de Rouen, par un public difficile, il vint à Paris, et fut reçu à l'Opéra-Comique en 1806. « Il y remplaça agréablement Elleviou, mais sans le faire oublier. Pendant vingt-cinq ans, il fut, par ses talens et par son zèle, l'un des plus fermes soutiens de ce théâtre. »

Huet venait de prendre la direction du théâtre de Lille, lorsque la mort l'atteignit à Paris le 1er octobre 1832.

HUVÉ (Jean-Jacques-Marie) est né à Versailles le 28 avril 1783. Architecte, élève de son père (*voy.* Jean-Jacques Huvé, B. de S. et O.); il est beaucoup plus facile d'élever des monumens sur le papier qu'au milieu d'une cité. Beaucoup d'architectes ont dessiné et peu bâti : cette réflexion n'est point applicable à M. Huvé, car il dessine et bâtit. Lauréat dans le concours pour la construction de la nouvelle salle de l'Opéra-Comique, il l'a élevée et terminée en 1829 pour le gouvernement. Architecte en chef de l'église de la Madelaine, il continue les travaux de ce magnifique monument. On lui doit le pavillon de Saint-Ouen, et d'autres travaux importans.

J

JACOB (Pierre-Philippe-Joseph), naquit à Saint-Germain-en-Laye le 10 février 1765. Il était cordonnier-fafioteur (fabricant de souliers d'enfant), lorsque la révolution française éclata. Cette ère nouvelle lui fut utile comme à bien d'autres. Ayant embrassé avec enthousiasme les principes de l'époque, il prit sa place sous les drapeaux. Impassible au milieu des balles, il suppléa par son courage et son audace à son défaut d'éducation. Sans connaissances stratégiques, il brava l'ennemi, et honora l'habit militaire. Sa valeur personnelle et ses actions d'éclat l'élevèrent au grade de général de brigade, et lui valurent plus tard une pension de retraite. Il mourut vers 1824, à Aurillac, département du Cantal.

JADIN (Louis-Emmanuel), l'un des professeurs au Conservatoire de musique, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, est né à Versailles le 21 septembre 1768. Les théâtres principaux de Paris lui doi-



vent la composition de la musique d'un grand nombre d'ouvrages, au succès desquels il a contribué.

JOSÉPHINE (Rose **TASCHER DE LA PAGERIE**), impératrice des Français, reine d'Italie, naquit à la Martinique le 24 juin 1763, mourut le 29 mai 1814. Ses dernières paroles furent : « l'Ile-d'Elbe ! — Napoléon !.... »

Son corps repose dans l'église de Rueil.

JOUSSELIN (Michel), peintre de paysages, est né à Versailles en 1758. « Il a exposé au Salon plusieurs tableaux d'intérieur et de paysages, entr'autres, une Vue de Paris, prise de Chaillot; l'extérieur d'une Ferme à l'entrée d'une forêt; Paysage avec des Baigneuses; Vue des Pyrénées au pont de Sia; Vue de Saint-Sauveur, près de Luce : ces deux derniers tableaux ont été acquis par Mme la duchesse d'Angoulême. » (*Voyez* Marie-Thérèse-Charlotte, B. de S. et O.) *Eck.*

K

KREUTZER (Jean-Nicolas), *voyez* ce nom, B. de S. et O., frère et élève du célèbre compositeur Kreutzer. Il devint premier professeur à l'école royale de musique, violon de la chapelle et de la chambre du roi, et suppléant de son illustre maître dans divers emplois. Il était né à Versailles le 3 septembre 1778, et mourut à Paris le 30 août 1832.

L

LA BOULAYE (Jean-Baptiste-Antoine **GEORGET DU BUISSON**, vicomte de), est né à Versailles le 11 novembre 1781 ; sa mère, née *Du Tillet*, était de la famille de l'historien de ce nom. Il a rempli, à Paris et dans les ports de France, différens emplois de l'administration de la marine; en 1814, il en fut nommé commissaire honoraire; alors il devint secrétaire général du ministère de la maison du roi, puis contrôleur général des dépenses de la liste civile; et enfin, mis en disponibilité avec le titre d'intendant de la maison civile de Sa Majesté. En 1827, le grand collége du département de l'Ain nomma M. le vicomte de La Boulaye l'un de ses députés, et le réélut en 1830. Il ne put se trouver à la fameuse séance du 6 août, et envoya sa démission à la chambre. Il est officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. (*Eck.*)

LABOULAYE (Jean-Baptiste-Louis **FROC** de), ancien membre de la chambre des Députés (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), est né à Versailles le 8 juin 1763.

LABOULÉE (Claude-Eloi) est

né à Versailles le 27 septembre 1767. On lui doit un livre intitulé : *Abrégé des Morales de Plutarque* (sans nom d'auteur); traduction d'Amyot, avec l'orthographe de l'Académie, et cette épigraphe : *Heureux si mes loisirs ne sont pas inutiles!* vol. in-12, imprimerie de J.-J. Jacob, à Versailles, 1813. L'auteur de cette compilation n'a cherché qu'à être utile en la composant : il a réussi. Le fonds en est bon et n'est pas de lui. Il a voulu, pour sa propre instruction, extraire quelques passages des œuvres du grand biographe de l'antiquité; chemin faisant, il a fait un volume.

Pour composer cet ouvrage, l'auteur a principalement fait usage de la belle édition de Plutarque, en 25 vol., faite par Cussac, et enrichie par Brotier, Vauvilliers, et M. Clavier, de notes et d'observations dont il a fait son profit. Le portefeuille de M. Laboulée renferme, dit-on, une comédie en cinq actes et plusieurs autres ouvrages inédits : nous pensons qu'il serait temps de leur faire voir le jour.

LACOSTE (Emmanuel-Jean), naquit à Versailles vers 1780. « Ecclésiastique, auteur de deux *Lettres* sur la noblesse commerçante, et de quelques autres écrits. Mort en 1791. (*Eck.*)

LAIGNELOT (Joseph-François), député à la Convention nationale, envoyé par Paris et non par le département de Seine-et-Oise. (*Voyez* sa notice, B. de S. et O.)

1° Appel nominal de la séance permanente de la Convention nationale, des 16 et 17 janvier 1793, l'an II de la république, sur cette question :

Quelle peine sera infligée à Louis?

Laignelot. — La mort.

2° Appel nominal du 19 janvier 1793, l'an II de la république française, sur cette question :

Y aura-t-il sursis, oui ou non, à l'exécution du décret qui condamne Louis Capet?

Laignelot. — Non (*).

(*) Voici les noms des Députés de Seine-et-Oise à la Convention nationale, et leur vote dans la première et la seconde question.

Lecointre (*voyez* ce nom). — La mort.

Haussmann. — Absent par commission.

Bassal. — La mort.

Alquier. — La mort : sursis jusqu'à la signature de la paix, époque à laquelle, soit la Convention nationale, soit le corps législatif qui la remplacera, pourra faire exécuter le jugement ou commuer la peine; et néanmoins, en cas d'invasion du territoire français par les puissances étrangères ou par les ci-devant Français émigrés, l'exécution du jugement vingt-quatre heures après qu'on aura été informé des premières hostilités.

Gorsas. — La détention; le bannissement à la paix, sous peine de mort.

Audoin. — La mort.

Treilhard. — La mort : sursis à l'exécution pour le plus grand intérêt de la République.

Roi (*voyez* ce nom). — La mort : sursis jusqu'à la ratification de la Constitution par le peuple.

LAISNÉ (FURSY), ancien bibliothécaire-adjoint du grand duc Constantin de Russie, est né à Meulan en 1777. On lui doit : 1° *Bibliothèque russe*, ou *Collection de morceaux choisis de la Littérature russe;* 2° des articles et traductions dans plusieurs recueils, entr'autres dans le *Bulletin universel des sciences* de Férussac.

LANDOIS (PAUL). On lit dans les *Recherches historiques et biographiques sur Versailles :* « quelques renseignemens le disent né à Versailles, d'autres à Paris. Le véritable et très-obscur inventeur, au théâtre, d'un genre bâtard et qui heureusement n'a pas prévalu. »

Le 4e volume des mémoires littéraires de Palissot, page 497, vol. in-18, 1779, nous apprend où il est né :

« Landois (Paul), né à Paris. Le
» véritable et très-obscur inventeur
» de ces tragédies bourgeoises où
» l'on s'est avisé de noter la Pan-
» tomime du théâtre, et où l'on a
» cru suppléer à l'intérêt par des
» décorations et de prétendus ta-
» bleaux résultant des attitudes va-
» riées de chaque personnage. »

C'est par oubli, sans doute, que M. Eckard a marqué son article comme étant jusqu'alors inédit.

LANGIN-DESNOYERS (JEAN-FRANÇOIS), peintre d'histoire, est né à Versailles le 24 juillet 1776. Il a composé des tableaux qui servent d'ornement à des églises de la Bretagne et de la Vendée.

L'Italie et l'Allemagne en possèdent aussi quelques-uns. On doit à son pinceau des portraits et des paysages.

LANGLOIS (HYACINTHE), libraire et géographe, né à Pontoise en.... ; il a publié : Itinéraire complet du royaume de France; 4e édit., 4 vol. in-8°, avec carte (chaque région se vend aussi séparément).

TALLIEN. — La mort.

HÉRAULT. — Absent par commission.

MERCIER. — La détention perpétuelle.

KERSAINT. — L'ajournement de la peine à prononcer jusqu'à la guerre; la détention jusque là.

CHÉNIER. — La mort.

DUPUIS. — La détention, confiée à une garde départementale, jusqu'à l'affermissement de la Constitution, moment auquel le peuple prononcera sur le sort de Louis, comme il le jugera convenable.

Dans l'appel nominal fait le mardi 15 janvier 1793 (l'an II de la République française), sur cette question :

Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la Liberté publique, et d'attentat contre la sûreté générale de l'État?

Dupuis donne son opinion ainsi :

« Je déclare que je ne suis pas juge, et qu'il m'est impossible de l'être; mais comme homme, j'en suis intimement convaincu, et comme représentant du peuple, je dis : oui.

» Signé DUPUIS, de Seine-et-Oise » (*).

(*) Ch. François Dupuis, membre de l'Institut. En l'an VII, il fut porté sur la liste des candidats au Directorat.

Abrégé de la nouvelle Géographie universelle, d'après le plan de Guthrie; 11e édition, 1827. 3 vol. in-8o, avec un atlas. Dictionnaire classique et universel de Géographie moderne, etc.; 1827 et ann. suiv., 3 vol. in-8o. Précis de Géographie et de Topographie de la France, extrait de la Géographie universelle; 1827, in-8o, avec carte. On lui doit plusieurs autres opuscules.

LAPORTE (Armand-Ferdinand, baron de), naquit à Versailles le 27 septembre 1756. Archevêque d'Auch, officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, mort en 1827. (*Voyez* sa notice, B. de S. et O.)

LA SALLE (Joseph-Henri), *voyez* ce nom, B. de S. et O., commissaire général de police, naquit à Versailles le 31 octobre 1759, et mourut en juillet 1833. Il faut ajouter aux ouvrages sortis de sa plume, et enregistrés dans la Biographie citée : 6o de la *Neutralité des villes anséatiques*; 1803, in-8o. 7o *Sur les subsistances de la Capitale*; 1832, br. in-8o. 8o *Essai biographique sur M. Perceval*, ministre anglais; traduit de l'Anglais. 9o *Relation d'un séjour à Alger*. 10o *Essai sur l'Histoire du Gouvernement et de la Constitution de l'Angleterre*.

La Salle a concouru à la Biographie universelle de M. Michaud, a publié divers opuscules, et a donné un grand nombre d'articles au *Journal des Débats*, signés S.; à la *Revue encyclopédique*, et à quelques autres feuilles.

LAUVRAY (Jean-Baptiste), *voyez* sa notice, B. de S. et O.; ajoutez ; naquit à Orvilliers, près Houdan, le 18 juillet 1763.

LAVILLE DE MIRMONT (Alexandre-Jean-Joseph de) est né à Versailles vers 1784. Chevalier de la Légion-d'Honneur, auteur dramatique, maître des requêtes. A l'âge de dix ans, il devint orphelin par suite de la mort de son père, qui lui fut enlevé par l'échafaud révolutionnaire. Il a conquis par le travail sa position littéraire et sociale. Le souvenir des services que plusieurs de ses parens avaient rendus dans la diplomatie, lui ayant ouvert cette carrière, il y entra fort jeune, et fut attaché pendant deux ans à une légation, dans une cour d'Allemagne. En 1816, il fut nommé chef de division au ministère de l'intérieur, puis inspecteur général des dépôts de mendicité et des maisons centrales de détention. En 1821, pendant le dernier ministère du duc de Richelieu, M. Delaville de Mirmont devint secrétaire de la présidence du conseil des ministres, et reprit ensuite ses fonctions d'inspecteur général des maisons de détention.

Cet écrivain occupe aujourd'hui

une place très-distinguée parmi les poètes de notre époque, par les succès qu'il a conquis dans les deux premiers genres dramatiques, et qu'il doit aux bons modèles que son bon esprit lui a toujours fait prendre pour guide.

On doit à M. de Mirmont les pièces suivantes ;

Cinq ont été représentées au Théâtre-Français :

1° *Artaxerce*, tragédie en cinq actes, imitée de Métastase, jouée à Bordeaux, en 1813, et à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, en 1820 ; non imprimée, mais restée au répertoire.

2° *Childéric Ier*, tragédie en trois actes, représentée dans les départemens, et non imprimée.

3° *Alexandre et Apelle*, comédie héroïque en un acte et en vers libres, 1816, reprise en 1820 ; in-8°.

4° *Le Folliculaire*, comédie en cinq actes et en vers, 1820, 3e édit. Cette pièce eut beaucoup de succès malgré les critiques amères et injustes des journalistes qui crurent s'y reconnaître.

5° *Le Roman*, comédie en cinq actes et en vers, 1825, in-8°, 2e édition, restée au courant du répertoire.

6° *Charles VI*, tragédie en cinq actes, 1826, in-8°. Cette œuvre ameuta contre l'auteur les ennemis qu'il s'était faits, parmi les journalistes, par son *Folliculaire*. Il fut accusé de plagiat, à cause de quelques passages qui ont en effet un air de ressemblance avec *la Démence de Charles VI*, de Lemercier. Il n'est pas toujours facile d'éviter les rencontres, lorsque l'histoire a pris soin de tracer elle-même le caractère des personnages qu'on pose sur la scène, et qu'elle les a revêtus du costume qui leur est propre. Talma se montra magnifique dans le principal rôle de cette tragédie : il fut comme le chant du cygne de ce célèbre tragédien, qui fut enlevé six mois après à la France.

7° *L'Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes et en vers (imitation de Schiller), 1826, in-8°.

8° *Une Journée d'Élection*, comédie en trois actes et en vers, 1827, in-8. C'est un tableau fidèle des intrigues des divers partis au sujet des élections ; c'est la représentation du despotisme et de la morgue de quelques subalternes administrateurs.

Nous ajouterons, après cette succincte analyse des ouvrages de M. de Mirmont, qu'ils sont surtout remarquables par un style toujours naturel et facile, par la vérité des portraits et l'absence de complication dans l'intrigue.

LEBEL (Jacques-Auguste), imprimeur du roi, libraire-éditeur, naquit à Versailles en 1781. C'est l'imprimeur de Versailles qui a le plus édité. Peu de libraires, même de Paris, ont édité à son époque

de plus vastes ouvrages; il avait douze presses, ce qui était beaucoup pour le temps. Lebel fit paraître successivement : *Godescart*, vie des Saints; *Bossuet* et sa vie, 47 vol.; *Fénelon*, 40 vol. in-8°; *Bourdaloue*; *Lettres de quelques juifs Portugais, Allemands et Polonais* à M. de Voltaire, par l'abbé Guénée, 8e édition, in-8°, Versailles, 1817. Il a réuni dans cette édition les quatre volumes in-12 de l'abbé Guénée. On doit encore à ses presses, le *Dictionnaire des Cultes religieux*, 4 vol., et plusieurs autres ouvrages. Lebel se retira à Paris en 1821, et s'y suicida en 1825, à l'âge de 44 ans. Il fut entraîné à cet acte par le mauvais état de ses affaires.

LECOINTRE (Laurent), *voyez* ce nom, B. de S. et O., naquit à Versailles le 1er février 1744. Président du grenier à sel, successivement commandant en second de la garde nationale de Versailles, président du directoire du département de Seine-et-Oise, membre de l'Assemblée législative, député à la Convention nationale. Nous donnons ici l'opinion de L. Lecointre sur le jugement de Louis XVI (*V.* ce nom, Biographie, op. cit.); on ne lira pas sans intérêt ce document, qui appartient aujourd'hui à l'histoire de notre révolution.

« J'étais loin de penser que la Convention nationale restât si longtemps indécise sur le sort de Louis Capet, et qu'elle mît en question si elle a des pouvoirs assez étendus pour le juger elle-même *définitivement*. (Nous conservons en lettres italiques les mots qui se trouvent dans la pièce imprimée.) Toutes les opinions pour ou contre ce jugement se réduisent à ces trois points bien simples :

» Louis peut-il être jugé?

» Louis doit-il être jugé?

» Par qui doit-il être jugé définitivement?

» Louis peut-il être jugé? oui; ou le peuple cesse d'être souverain, et la révolution devient un crime.

» Mais il n'existe pas de loi pour le juger. Non, il n'existe pas de loi constitutionnelle; mais il y a cette loi, la première de la nature, la première de toute société, qui veut que l'assassin et le parjure soient punis; cette loi, qui répugne à ce que vingt-cinq millions d'hommes puissent être impunément *trahis* et *égorgés* par un seul.

» Louis est-il coupable par la constitution? non, encore; et vous ne pouvez le punir d'après la constitution, parce que son crime n'était pas prévu; mais de ce qu'il n'était pas prévu, il n'en est pas moins punissable. Ainsi, dans la constitution, point de loi pour le condamner; aussi point de loi pour l'absoudre.

» On a invoqué son inviolabilité, et son inviolabilité est une monstruosité politique.

» Si l'on vous parlait d'une peuplade qui aurait donné, par son pacte social, le droit à son chef d'exercer sur elle les violences, les trahisons, les massacres, sans se réserver le droit de se défendre ou de punir, vous diriez que c'est une peuplade d'insensés ou d'esclaves.

» Telle était votre constitution.

» Le peuple a-t-il pu l'anéantir? c'est mettre en question si le peuple a pu conquérir la liberté.

» Les trahisons de Louis sont-elles prouvées? a-t-il connu tous les projets de nos ennemis? a-t-il trempé dans tous leurs complots, servi tous leurs desseins? *vous en convenez tous*. Louis est jugeable.

» Louis doit-il être jugé?

» Oui, ou vous êtes des *rebelles*; vous avez *foulé* aux pieds toutes les lois; vous avez *violé* les droits sacrés de l'homme, les droits plus sacrés encore du *citoyen*.

» Louis doit être jugé, parce qu'il est innocent ou coupable. Coupable, si vous tardez de prononcer, vous lassez la patience du peuple, vous irritez sa vengeance. Innocent, si vous le retenez dans les fers, vous vous couvrez d'un opprobre éternel, vous effacez une *erreur* par un *crime*.

» Louis doit être jugé, la justice le *veut*, le salut de la république *l'exige*, l'honneur français vous le commande; toute lenteur, toute mesure *évasive* est un *outrage*, une *tache* à la majesté nationale.

» Par qui Louis doit-il être jugé *définitivement*? C'est par vous, mandataires du peuple; par vous, chargés de lui *créer* des lois, de *venger* son injure, de *réparer* les désastres de la *royauté*. C'est par vous, que des pouvoirs *illimités* environnent, qui êtes les dispensateurs *suprêmes* de l'autorité d'un peuple *souverain*.

» C'est par vous enfin que le peuple a rassemblés pour prononcer, *en son nom*, sur le sort de Louis.

» On vous propose de renvoyer Louis devant ce même peuple qu'il a *opprimé*, *trahi*, *vendu*; jamais a-t-on pu choisir la victime d'un assassin pour être son juge?

» Et ceux qui vous proposent cette mesure *dilatoire*, ont-ils appelé au peuple, quand il s'est agi de prononcer sur la sûreté, sur la fortune, sur la propriété publique?

» Ont-ils appelé au peuple, quand ils ont arraché Louis de son trône; quand ils ont proscrit des milliers de citoyens, *coupables* par *ses erreurs*, *criminels par ses forfaits*?

» Et aujourd'hui, quand ils ont livré sans *frémir*, au glaive de la loi, ces innombrables *victimes*, ils redoutent de juger le roi *traître et parjure* qui les a *égarés*, armés contre leur partrie; ils redoutent de juger un tyran qui a ouvert aux ennemis de la France les portes de la république; qui a livré des plaines fertiles aux ravages des armées étrangères, des cités florissantes à la

flamme, des habitations nombreuses au pillage !

» Quant à moi, je ne connais pas cette justice qui *frappe* en souriant un *coupable obscur*, et qui se *prosterne* devant un *illustre criminel*.

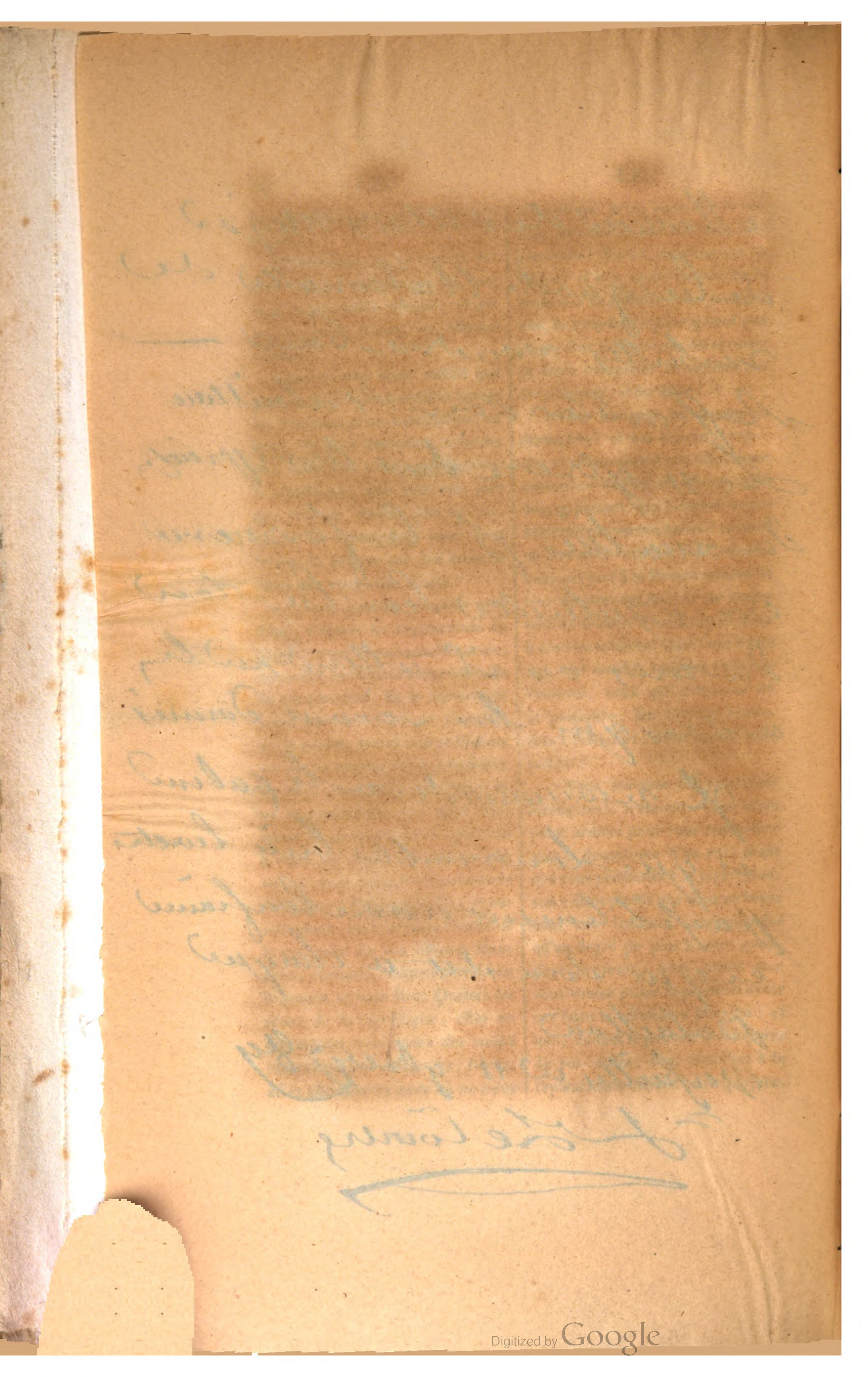
» Auriez-vous donc oublié que c'est au milieu des horribles succès des Prussiens et des Autrichiens, au bruit de leurs farouches menaces que vous avez voté *unanimement* la république, que vous avez juré que vous ne vouliez plus de roi, quand ils s'avançaient pour vous forcer de relever sur son trône le tyran que vous aviez abattu ?

» Cessez, par des conseils perfides, d'égarer les représentans du peuple; cessez de méconnaître sa souveraineté, en doutant de la *plénitude* de vos pouvoirs, de la *sainteté* de votre mission. Vous ne consultez pas le peuple, quand vous prononcez sur son *existence*, sur sa *propriété*, sur sa *fortune*; et vous feignez de ne le reconnaître que pour faire servir sa souveraineté de prétexte à votre *injuste* et *désastreuse clémence*; vous craignez les puissances étrangères ! Hommes *faibles et pusillanimes*, qui n'avez pu concevoir la *sublimité* de vos illustres fonctions, craignez, craignez plutôt que le peuple ne vous dise : *Quittez les rênes de la république*, elles ne doivent pas rester *entre des mains incertaines et tremblantes ; fuyez, allez chercher un asile où ne vous atteindront ni la rage du tyran ni la férocité de ses barbares oppresseurs ! fuyez, législateurs timides ! il n'y a qu'un pas de la crainte à la trahison. Le peuple, oui, le peuple, est plus grand que vous ; il ne redoute pas les tyrans ; et leurs complices couronnés, il les poursuit, il les abat !*

» Vous craignez les puissances étrangères ! et nos légions *intrépides* et *victorieuses* sont-elles donc *anéanties*? ne vous ont-elles pas promis, en partant, que l'ennemi ne pénétrerait pas sur vos terres ? et vous, ne leur avez-vous pas juré, n'avez-vous pas juré à la France entière de leur donner des lois et de venger tant de *crimes? Qui de vous deux a tenu* ses sermens? Quoi ! nos frères qui sont *tombés* sous les coups de l'ennemi, ceux qui *gémissent* en sa puissance, les victimes *immolées* à Francfort, *vous auriez tout oublié ?*

» Vous craignez les puissances étrangères ! n'étaient-elles donc point armées pour vous renchaîner sous le despotisme d'un roi, avant que vous pensassiez à le juger? Non, non ; dites plutôt que vous ne voyez dans ces lenteurs interminables qu'un degré de plus à votre *grandeur projetée ;* dites plutôt que vous voulez *punir* le peuple d'avoir *osé* faire la révolution pour lui ; et que, sentant le pouvoir *s'échapper* de vos mains, vous cherchez à le replacer dans celles d'un roi parjure,

Monsieur de villers Major
de la garde Nationalle de
versailles voudra bien —
Rassembler son Bataillon
Le 11 7bre a huit heures precises
du matin Il le formera
en Bataillon sur la place
darmes ou il attendra les
ordres qui lui seront donnés
Il recommandera le Calme
et que lon veuille bien lecoute
paisiblement avec Confiance
ce qui sera dit a chaque
Bataillon
versailles ce 11 7bre 1789
Lecointre



parce que vous êtes sûrs que sa vengeance tombera sur le *peuple seul.*

» Mais ne vous flattez pas d'y *échapper* vous-mêmes ; les premiers, vous signalerez *ses vengeances*, parce la vengeance des rois se *réjouit* d'illustres victimes, et qu'elle ne s'absorbe que dans l'anéantissement des générations entières.

» Renvoyer le jugement de Louis aux assemblées primaires, c'est *secouer* les *brandons de la guerre civile;* c'est *violer* toutes les lois que vous vous êtes imposées ; c'est *douter* de la souveraineté du peuple ; c'est *méconnaître* votre mission, *oublier* votre caractère, *trahir* vos devoirs, et donner à cette affaire si simple, et maintenant si claire, des lenteurs que vous ne pouvez concevoir sans être *criminels.* Les forfaits de Louis sont *prouvés* ; le peuple vous a nommés pour les *punir.* Choisissez, *d'être ses juges ou ses complices.*

» Je me résume.

» Louis peut être jugé.

» Louis doit être jugé.

» C'est par vous seuls qu'il doit être jugé *définitivement.*

» Voilà les trois points importans que j'ai cru devoir rétablir. Quant à la peine que mérite Louis Capet, c'est à la tribune que je la prononcerai ; à cette tribune où le peuple pourra distinguer ses vrais *amis* de ses vils flatteurs ; à cette tribune que j'ai toujours abordée sans crainte et sans rougir.

» L. Lecointre. »

Voici son vote :

« Louis est atteint et convaincu d'avoir conspiré contre l'Etat ; la république doit le condamner : je vote pour la mort. »

Appel nominal du 19 janvier 1793, l'an II de la république française, sur cette question :

Y aura-t-il sursis, oui ou non, à l'exécution du décret qui condamne Louis Capet?

Lecointre. — Non.

LECOURT (Henri), est un de ces hommes qui ont rendu à la société des services d'autant plus méritoires, qu'ils sont demeurés plus obscurs. Sa réputation ne s'est guère étendue au-delà du département de Seine-et-Oise, où il a constamment séjourné. Il fixa de bonne heure son attention sur l'instinct des animaux, et plus tard il s'occupa exclusivement de la taupe. C'est en la suivant continuellement dans ses excursions souterraines, qu'il est parvenu à découvrir les ravages que peut produire ce rusé animal. On commença à s'apercevoir, vers 1800, de quelle utilité pouvaient être ses observations. Une digue de retenue avait fait eau de plusieurs côtés, et on la réparait par des travaux dont il révéla l'insuffisance, en prouvant qu'il fallait d'abord détruire les taupes qui

s'étaient logées et multipliées dans les terres de la levée. Le préfet du département, M. Germain (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), reconnut cet important service, en fournissant, à celui qui l'avait rendu, les moyens d'être de nouveau utile à la société : il fonda une école de *l'art du Taupier*, qu'il plaça sous la surveillance de cet homme modeste; il eut bientôt renouvelé les méthodes usuelles et fait véritablement une profession d'un art, jusque là douteux, qui avait été abandonné à une classe d'hommes vivant de tromperies, et souvent plus décidés à repeupler, qu'à délivrer nos champs de taupes. Lecourt, qu'on croit né à Versailles, est mort à Pontoise en 1828. Ses observations ont été recueillies par Cadet de Vaux (*voyez* ce nom), dans un ouvrage intitulé : *de la Taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*; 1803, in-12.

LE FUEL (Hector-Martin), né à Versailles le 11 novembre 1810; à l'âge de vingt-deux ans, il a remporté le deuxième grand prix d'architecture décerné, en septembre 1833, par l'Académie des beaux-arts de l'Institut; il est élève de feu son père, et de M. Huyot. (*Eck.*)

M. Le Fuel a concouru, en 1836, pour le grand prix d'architecture, et ne l'a pas obtenu. Le programme du prix proposé était un palais pour l'exposition successive des objets d'arts et des produits de l'industrie. Voici comment un journal a rendu compte du concours : « La lutte » semble s'établir entre MM. Bou- » langer et Le Fuel; le plan de » M. Boulanger est assez simplement » conçu; mais ce qui nous semble » remarquable dans l'ensemble de » son travail, c'est l'élévation de » la façade extérieure du principal » corps de bâtiment. L'artiste a » adopté, mais sans affectation, le » style de la renaissance italienne, » qui s'approprie bien à l'espèce » d'édifice demandé par le pro- » gramme. L'apparence en est ma- » jestueuse et élégante. On se figure » bien que là doit être un musée » et non un temple, un château ou » des propylées, comme d'autres » projets en font naître l'idée, etc.

» De l'avis des gens de l'art, le » plan de M. Le Fuel est le meilleur, » et nous nous rangeons de leur » avis. Lorsque l'on compare le style » de la façade principale de son » édifice avec celui, ou plutôt ceux » qui sont employés dans l'intérieur, » il est difficile de ne pas y remar- » quer quelque incohérence, car, » extérieurement, ce palais d'expo- » sition, orné d'un vaste portique » corinthien, surmonté d'un fron- » ton, a un aspect qui fait naître l'i- » dée d'un temple, tandis qu'inté- » rieurement la simplicité y est dans » certaines parties beaucoup trop » nue. Un éloge que mérite M. Le » Fuel, est la pureté avec laquelle » toutes les parties de son projet

» sont exécutées. Nous ne mettons » pas trop d'importance à la facilité » toute pittoresque que montrent » quelquefois les jeunes artistes; » mais quand la dextérité de la main » sert de règle et d'interprète à la » pureté du goût, c'est un talent » digne d'être apprécié, et c'est un » talent que possède M. Le Fuel. »

LEMESLE (Charles) est né à Rambouillet en 1794. Il a publié : 1° *Éloge de Thomas Jefferson*, 1827, broch. in-8°; 2° *Proverbes dramatiques*, 1830, in-8°; 3° *Misophilanthropotanntopies*, 1833, in-18; 4° des Epîtres, des Chansons, etc. M. Lemesle a édité plusieurs ouvrages.

LEMIRE (Madame Marie-Antoinette BRINISHOLTZ, femme d'Antoine Sauvage, dit), née le 12 juin 1783, à Versailles. Peintre de genre; élève de son mari, peintre d'histoire. On a de cette dame: Glycère au tombeau de sa mère; Mme de la Vallière aux Carmélites, donnant des instructions pieuses à sa fille; Mme de la Vallière, agenouillée devant le portrait de sa mère; Ingelburge adoptant les enfans d'Agnès de Méranie, et plusieurs autres compositions qui ont été admirées au Louvre et à Douai, et ont valu à leur auteur plusieurs médailles.

LÉPAULLE (François-Gabriel) est né à Versailles en 1804. Peintre d'histoire et de paysages, membre de la Société libre des beaux-arts. Il a exposé au Louvre : l'Invention de la Lyre et la chambre de Louis XIV; au château de Pont-Chartrain, plusieurs portraits équestres ou en pied, et des oiseaux, nature morte. Cet artiste a remporté à l'Académie le prix de torse en 1828. (*Eck.*)

LEPEINTRE (Emmanuel-Augustin) est né à Versailles en 1790. L'un des acteurs les plus distingués du Vaudeville. Il avait dix ans, lorsqu'il débuta au théâtre des Jeunes-Artistes de Paris. Un décret ayant supprimé, en 1807, tous les petits théâtres de la Capitale, Robillon aîné, directeur du théâtre des Jeunes Artistes, emmena sa troupe à Versailles et Lepeintre avec elle. Pendant seize ans et demi, il y a joué l'emploi de financier, de père noble avec une facilité, un naturel et une bonhomie que le temps n'a fait que développer. A vingt ans, Lepeintre se fit remarquer surtout dans le rôle de *l'Abbé de l'Épée* (*V.* ce nom, B. de S. et O.); c'était Monvel en petit. Le journal de Versailles, rédigé alors par un homme éclairé, nommé Gazard, rendit justice à son talent naissant, et su prédire ce que Lepeintre serait un jour, un bon acteur, plein de verve, de vérité et d'esprit. Depuis qu'il a quitté Versailles, Lepeintre jeune s'est constamment associé au succès

de toutes les pièces, qui, depuis quatorze ans, ont fait la fortune du Vaudeville. Lepeintre joue la comédie depuis trente-six ans, et il n'y a eu, dans sa carrière dramatique, que six semaines d'interruption. Il a formé plusieurs élèves; le théâtre lui doit aussi plusieurs comédies et vaudevilles qui ont été représentés avec succès. Il tourne le complet avec une grande facilité, mais sa mémoire est si remplie, qu'elle lui fait quelquefois croire qu'il a composé ce qu'il n'a fait que retenir. Lepeintre est fort aimé du public et de tous ceux qui le connaissent.

LE PELETIER D'AUNAY (Louis-Honoré-Félix, le baron), *voyez* ce nom, B. de S. et O. Ancien préfet de Tarn-et-Garonne, d'Eure-et-Loir, de la Stura, ancien conseiller d'Etat, député actuel de Seine-et-Oise, et président de son conseil général. Cet honorable mandataire est, sans contredit, de nos députés celui qui s'est le plus voué non-seulement aux intérêts du département qu'il représente, mais encore celui qui, à la tribune, a déployé les connaissances les plus étendues en matières de finances et d'administration. Il n'est point ou peu de questions dans lesquelles M. Le Peletier d'Aunay n'ait porté le tribut de son expérience ou de ses hautes lumières. Laissons parler *le Moniteur universel*: « Membre de la chambre, il examine l'ensemble du projet, et combat l'impôt de quotité; *propose* un amendement à l'article 83 du projet de loi relatif aux contributions personnelle et mobilière; *parle* sur l'amendement de M. Humann à l'article du projet; *combat* celui de M. Dumont de Saint-Priest à l'article 26; *sous-amende* celui de M. Salverte à l'article 1er de la loi municipale; *parle* contre l'amendement de M. Marchal sur l'article 9; *propose* une rédaction sur l'article 64 de la loi électorale; *parle* sur un article transitoire proposé par M. Ch. Dupin; *combat* l'amendement de M. Paixans sur l'article 11; *fait une observation* sur le projet de loi relatif à un crédit éventuel de cent millions; *parle* sur l'article 2 du projet de loi de finances; *modifie* l'amendement de M. Dumeylet sur l'article 4; *propose* un amendement à l'article 8; *parle* sur la vérification des pouvoirs; *fait un rapport* sur les élections de la Haute-Garonne; *parle* sur l'élection de M. Gauthier, député de la Corrèze, membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la perception de nouveaux douzièmes provisoires pour 1831; *fait un rapport* au nom de cette commission; membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la révision des listes électorales et du jury; *parle* sur la proposition de M. Demarçay, relative à l'organisation et à la division des commissions

financières, et dans la discussion des articles de cette proposition; membre de la commission chargée de l'examen des lois de finances; *ajoute* quelques développemens à l'amendement de M. Roger, dans la discussion du projet de recrutement; membre de la commission chargée d'examiner le compte de 1831; *fait le rapport* de la commission spéciale sur le budget de 1832, pour les pensions assises sur les fonds de retenue des traitemens.

» Dans la session de 1836, 1° on voit le même orateur prendre part à la discussion de l'adresse, parler sur le traité des Etats-Unis, et à ce sujet sur les droits de la Chambre; 2° *il fait le rapport* sur les dispositions du réglement, relatives à la formation et aux travaux des commissions de finances; 3° *il parle* sur la loi des chemins vicinaux, pour combattre une disposition inconstitutionnelle présentée par la commission; 4° *il parle* sur le crédit extraordinaire demandé pour les pensions du ministère des finances; *il traite la question du droit* des pensionnaires; 5° *il parle* sur le budget de la guerre, et combat la création du cadre de vétérance comme illégale. » (*Moniteur.*)

Dans la session de 1837, appelé à faire partie d'un grand nombre de commissions, il leur prête l'appui de son talent, prend la parole à l'occasion de divers projets, et vote contre la loi de disjonction.

Sans ambition personnelle, on peut dire que M. Le Peletier d'Aunay n'a pas cherché la députation pour s'en faire une position. Dans l'oubli des honneurs et des places, il s'est contenté de remplir avec cette noble indépendance, qui est le type de son caractère, les fonctions que ses concitoyens lui ont confiées. S'il a conquis de l'ascendant sur ses collègues, c'est par la puissance de ses lumières, et par le rare talent de précision avec lequel il peut exposer ses idées. Laborieux et actif, orateur éloquent, il ne faudrait à M. Le Peletier d'Aunay qu'un peu d'ambition pour devenir ministre. La nation trouverait dans son caractère la droiture et la loyauté: dans l'homme d'État, tenant toujours ses promesses, la fermeté, le travail, l'économie et la sagesse.

LE RAT DE MAGNITOT (Albin), avocat, né en 1810, à Magnitot, canton de Magny. M. de Magnitot a traduit plusieurs romans anglais, et est auteur principal du *Dictionnaire de Droit public et administratif*; 1836, 2 gros vol. in-8°. (Avec M. H. de Lamare.)

Voici l'opinion de M. de Cormenin sur ce livre :

« Messieurs, vous avez découvert et indiqué avec sagacité les rapports qui rattachent la jurisprudence de la cour de cassation à celle du conseil d'état. Les articles surtout qui traitent des matières

financières et communales m'ont paru remarquables par leur méthode, leur clarté, leur concision et la sûreté de la doctrine. Vous avez exposé l'état le plus nouveau de la science administrative, science qui n'est encore ni assez connue, ni assez étudiée, qui entre cependant de jour en jour dans nos mœurs, et qui doit exercer une influence décisive sur l'avenir du pays. »

LEROI (Adrien), docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, est né à Versailles en 179 . Ce praticien a dirigé avec succès, dans ces derniers temps, ses études vers le système de Gall, et est l'un des collaborateurs principaux du journal *la Phrénologie*. Parmi les travaux que lui doit la science médicale, on cite un mémoire sur les fonctions du cervelet, travail dans lequel il cherche à démontrer que cet organe est complexe comme le cerveau. Nous croyons qu'il y a assez de portée dans l'esprit du docteur Leroi pour imprimer un mouvement d'impulsion à la science dont Gall est le créateur. (*V.* Thémistocle Leroi, son frère, B. de S. et O.)

LEVASSEUR (Nicolas-Godefroy) est né à Versailles le 27 novembre 1771. Officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, décoré de la croix de juillet, chef de bataillon d'artillerie en retraite.

LOUIS (Joseph-Xavier-François de France), Dauphin, naquit à Versailles le 22 octobre 1781. Premier fils de Louis XVI (*V.* ce nom, B. de S. et O.) et de Marie-Antoinette. Il mourut à Meudon, d'une maladie de langueur, le 4 juin 1789, à l'âge de huit ans et sept mois.

LOSTANGES (Alex.-Louis-Ch.-Rose de), évêque de Périgueux (Dordogne), *V.* ce nom, B. de S. et O.; naquit à Versailles le 21 octobre 1763, et mourut le 11 août 1835.

M

MANDAR (Charles-François), architecte, ingénieur des travaux hydrauliques de la marine, est né à Marines en 1757. Il a publié : *Architecture de forteresses ;* 1801, in-8°; *Études d'Architecture civile ;* 1826, in-folio.

MARS (Louis-Philippe), né à Versailles le 22 avril 1780. Peintre d'histoire, professeur de dessin à l'école militaire de La Flèche; il a peint quelques tableaux qui y sont placés, entre autres, dans la chapelle : une Vierge et l'enfant Jésus; et dans la salle du conseil, une allégorie à la mémoire de Louis XIV :

ils sont admirés par les connaisseurs. (*Eck.*)

MARTIQUE (JOSEPH-CHARLES), naquit à Versailles le 14 octobre 1745. Martique se plaça fort jeune sous les drapeaux, entra dans les gardes de la Porte, et y resta jusqu'en 1788, époque de leur licenciement. Promu au grade de chef de brigade (colonel) à l'Hôtel des Invalides, il s'y distingua par les grands services qu'il y rendit. La mort le frappa à Paris, le 3 octobre 1806, au milieu des fonctions importantes qu'il remplissait dans l'administration militaire.

MARTIQUE (CHARLES-FRANÇOIS), fils du précédent, inscrit dans la Biographie de Seine-et-Oise sous le nom de Martigue ou Marticq, *V.* ce nom, page 311 de cet ouvrage; colonel du 3e régiment de lanciers, etc.; naquit à Versailles le 10 avril 1777.

MAUPIN (N.), naquit à Versailles en 17..... (on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort); valet de chambre de la reine Marie-Antoinette.

Ce laborieux agronôme a publié un grand nombre d'écrits sur l'art de faire les vins; réunis, ils peuvent former un traité complet utile à consulter sur cette importante partie de l'économie rurale. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Nouvelle Méthode de cultiver la Vigne;* Paris, 1763. 2° *Essai sur l'Art de faire le Vin rouge, le Vin blanc et le Cidre;* Paris, Musier, 1767, in-12. 3° *Expériences sur la bonification de tous les Vins;* Paris, 1770, in-12. 4° *Mes Expériences*, etc.; 1777, in-8°. 5° *Cours complet de Chimie économique et pratique, sur la manipulation et la fermentation des Vins*, etc.; Paris, Musier, 1779. 6° *L'Art de la Vigne, contenant une nouvelle méthode de la cultiver;* Paris, 1779, in-8°. 7° *Moyen certain pour assurer et prolonger la durée des Vins*, etc.: Paris, 1781, in-8°. 8° *Avis et Leçon à tous les Laboureurs, etc., pour l'administration économique de toutes les parties de l'Agriculture, etc.;* 1781, in-8°, avec cette épigraphe : *Exiguum colito...* On trouve, sur une quittance de souscription, la signature autographe de Maupin, placée à la fin de ce volume, bibliothèque du roi. 9° *Théorie*, ou *Leçon sur le temps le plus convenable de couper la Vendange, etc.;* Paris, Musier, 1782. 10° *Nouvelle Méthode pour planter et cultiver la Vigne;* Paris, 1782, in-8°.

Maupin est encore auteur de *la seule Richesse du Peuple et de la Richesse des Vignobles.* C'était un des hommes les plus capables d'introduire, à l'époque où il vivait, les plus salutaires réformes dans

l'agriculture ; ce n'était point un théoricien, mais un véritable maître en économie rurale : le gouvernement fit souvent mettre ses préceptes en pratique. Les agriculteurs avaient souvent recours à ses lumières ; il entretenait une correspondance avec un grand nombre.

« Je voudrais instruire, disait-il dans un discours préliminaire, changer toutes les agricultures; enrichir, ou au moins mettre à l'aise toutes les nations, et surtout soulager tous les peuples; tel est mon projet.

» Parmi les conditions nécessaires pour y réussir complètement, il y en a deux principales : la première serait de changer entièrement, dans tous les pays, le système actuel de l'agriculture, supposé qu'il y en ait un; la seconde, ce serait de réformer en plusieurs points les vues générales du commerce.

» Depuis plus de vingt ans, je m'occupe, avec un succès qui ne peut m'être disputé, des parties rurales les plus intéressantes; et depuis quinze ans et plus, pour la première fois, j'ai entrepris de réformer entièrement le plan de toutes les parties de l'agriculture, et d'y établir un système général d'exploitation absolument nouveau.

» Je concevais toutes les difficultés d'une aussi grande révolution, mais je voulais la faire. »

MAUZAISSE (N.), né à Versailles en...... Peintre distingué de notre époque, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Parmi les compositions dues à son pinceau, on remarque au plafond de la quatrième salle du conseil d'état, la Sagesse divine donnant des lois aux rois et aux législateurs (1827). En 1831, il a exposé Louis XIV enfant, et une étude de femme. La galerie du Luxembourg s'est enrichie, en 1836, de ses Danaïdes, de son Prométhée et de Tantale : plusieurs de ses compositions enrichissent les salons du Palais-Royal.

Une des dernières compositions historiques de M. Mauzaisse, exposées au Salon de 1837, est la Bataille de Fleurus, gagnée par l'armée française, sous les ordres du général Jourdan, le 26 juin 1794. Bien qu'il n'y ait pas dans cette composition l'ensemble d'une grande bataille, cependant le peintre a montré, autant qu'il lui a été possible, le centre d'une action meurtrière, et il en a bien rendu le mouvement. C'est une heureuse idée que d'avoir placé près de Jourdan la figure de Saint-Just, qui observe d'un œil scrutateur le visage du général, et semble se dire en lui-même que cette tête répondra des événemens. Au mérite de la composition, qui se recommande par de beaux groupes, dont la pondération n'a rien d'affecté, M. Mauzaisse a joint celui

du coloris. Son pinceau a de la fermeté, de la franchise, et sinon une très-grande vigueur, du moins une vivacité de ton qui attire l'œil, sans porter préjudice à l'harmonie.

MESNARD DE CHOUZY (Didier-François), naquit à Versailles en 1730. Ministre plénipotentiaire de France près le cercle de Franconie, et commissaire général de la maison du roi. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 18 avril 1794. Son fils, Jean Didier, et sa fille, nés à Versailles, subirent le même sort, le même jour. (*Eck.*)

MICHAUX (André), naturaliste (*voyez* sa notice, B. de S. et O.); ajoutez : naquit le 7 mars 1746, décédé en l'an x, à Madagascar.

MILLET (N.), peintre en miniature, l'un des plus distingués de la capitale, est né à Versailles en 1795.

MONNAY (N.), ancien ordonnateur en chef (*V.* sa notice, B. de S. et O.), naquit à Marly le 18 juillet 1765, et non à Versailles.

MORIOT (Jean-Nicolas), né à Versailles le 6 janvier 1788. Peintre en miniature sur porcelaine et sur émail. Cet artiste se livre principalement au paysage et au genre camaïeu. (*Eck.*)

MORTEMART-BOISSE (F.-Jérôme-Léonard, Baron de), est né à Versailles le 12 janvier 1785. Un biographe, nouveau Chérin, a trouvé dans son nom, *Mortuum-Mare* (Marchione à Mortuo-Mari). Quoi qu'il en soit de ces recherches, qui ne peuvent porter préjudice à personne, M. de Mortemart appartient à une famille originaire de la Marche, distinguée par ses services et ses alliances. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, de Saint-Louis, de Saint-Michel, de Saint-Jean de Jérusalem, de l'ordre royal de Gustave Wasa de Suède, de l'ordre du Lion des Pays-Bas, etc., et membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères. M. de Mortemart a acquis ces distinctions par des services rendus à l'armée, à l'administration et aux lettres. Ayant embrassé fort jeune la profession des armes, il entra comme volontaire dans le régiment de Bourbon, compagnie de Mortemart (celle de son père). Il fut atteint de graves blessures aux affaires de Neumarck et d'Esling. Deux actions d'éclat lui méritèrent la croix de la Légion-d'Honneur.

Le Dictionnaire des Batailles, les Tablettes militaires, les Fastes de la guerre, l'Eloquence militaire, etc., etc., ont consigné dans leurs pages le souvenir de sa conduite. Trop grièvement blessé pour rester sous les drapeaux, il

fut obligé, très-jeune encore, à quitter le service militaire. Après avoir été sous-préfet, puis préfet, il chercha la retraite pour se livrer uniquement à l'étude de l'économie publique, de l'agriculture, de la statistique et des lettres; concourut pour divers prix poposés, qu'il remporta. L'agriculture et les lettres doivent beaucoup de travaux à M. de Mortemart-Boisse. Voici la liste de ceux que nous connaissons : économie rurale, etc. : 1° *des Races ovines de l'Angleterre*, ouvrage composé sur des documens recueillis dans la Grande-Bretagne, qui lui a valu une médaille d'or. 2° *Considérations sur l'Industrie anglaise*; Paris, 1826. 3° *Recherches agricoles*; Paris, 1827. 4° *Guide de l'éleveur des moutons anglais*; 1827. 5° Beaucoup d'articles de fond dans *le Cultivateur*, journal dont il est un des créateurs.

Collaborateur de *la Maison rustique au XIXe siècle*, M. de Mortemart a été chargé des articles les plus importans. Belles-lettres : l'un des fondateurs de la *Revue des deux Mondes*; il y a fait insérer divers articles, parmi lesquels la mort de *Richard II* (chronique de 1400); *Léonore de Burger : les débris du Château* (chronique limousine); *le Vieux Monastère* (chronique allemande). Dans *l'Europe littéraire*, un morceau de doctrine remarquable, ayant pour titre : *Tendance intellectuelle de l'Aristocratie en France*. Dans *la France littéraire*, d'utiles renseignemens sur l'Allemagne. Dans le *Panorama littéraire*, divers articles critiques sur le Salon et les ouvrages du jour, et une nouvelle intitulée : *le Roman*; dans le *Plutarque français*, l'article François I[er]. Nous ne croyons pas être indiscret en disant que M. de Mortemart a publié, sous le pseudonyme de lord Wigmore, un souvenir intéressant d'un séjour à Gênes, inséré dans *l'Europe littéraire*. Sous le même pseudonyme, il a enrichi plusieurs recueils littéraires de ses impressions de Voyages, et le treizième volume des *Cent-Un*, d'un piquant article intitulé : *le Parisien à Pékin*; sous celui de lady Mortimer, dans le troisième volume des *Heures du Soir*, la nouvelle toute féminine du *Neveu de Mourad-Bey* (historique); enfin, sous le pseudonyme de la comtesse de Marle-Mortemart, il a fait paraître le Châtel des Bruyères, dans *le Livre-Rose*.

La dernière production sortie de la plume élégante et facile de M. de Mortemart-Boisse est intitulée *le Touriste : Histoire, Voyages et Scènes intimes*; c'est une série d'impressions de ses voyages, de ses remarques sur les contrées qu'il a visitées, etc. Le premier volume contient le récit de nos campagnes les plus mémorables, des aperçus sur l'Allemagne en général et sur l'Autriche en particulier. Après avoir

traité de hautes questions relatives à la diplomatie et à la politique, l'auteur de cette production rentre dans la vie intérieure, et peint la vie allemande dans sa douceur et sa naïveté. Les *Souvenirs d'un voyage à Bade,* du même écrivain, nous ont particulièrement attachés par la lecture du *Château d'Eberstein. Le Touriste* se trouve chez Ritner et Goupil à Paris. Nous espérons que M. de Mortemart-Boisse continuera à fouiller ses souvenirs, et qu'il livrera bientôt au public le récit intéressant des voyages qu'il a faits en Allemagne, en Suède et en Italie.

N

NEVEU (*V.* ce nom, B. de S. et O.); ajoutez : Pierre-Joseph, né à Versailles le 4 mars 1775.

NOAILLES (Louis, duc de), marquis de Maintenon, maréchal de France, fils d'Adrien-Maurice de Noailles, gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye, et de Françoise-Charlotte d'Aubigné, nièce et unique héritière de madame de Maintenon, naquit à Versailles le 21 avril 1713. Mousquetaire en 1729, mestre-de-camp du régiment de dragons de son nom, en mars 1730; il fut pourvu, le 23 décembre 1731, d'un brevet qui lui permit de servir en qualité de capitaine des gardes-du-corps, conjointement avec son père. Le 1er janvier 1740, il passa brigadier; trois ans après, il fut fait maréchal-de-camp; le 1er janvier 1748, lieutenant-général, et chevalier des ordres du roi le 2 février 1749. Le duc de Noailles entra en jouissance du gouvernement de Saint-Germain le 23 décembre suivant, et non pas en 1754, comme on l'a publié par erreur. Le 23 décembre 1758. il fut appelé au commandement de la compagnie écossaise, dont il se démit, en 1776, pour passer gouverneur général du Roussillon, avec le bâton de maréchal de France, qu'il avait reçu le 24 mars 1775. Il n'y avait pas alors de loi sur l'avancement. C'était un courtisan d'esprit, mais un officier d'une capacité ordinaire. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 22 août 1793, et a fait une bonne action en laissant, par testament, 36,000 livres aux pauvres de cette ville.

NOBLE (Louis-Auguste), *V.* ce nom, B. de S. et O.; médecin en chef de l'hospice civil de Versailles; ajoutez : chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, membre correspondant de l'Académie royale de médecine.

NOEL (François-Joseph), chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien membre du conseil d'instruction publique, inspecteur général honoraire des études, membre

de plusieurs sociétés savantes, est né à Saint-Germain-en-Laye vers 1755. Né pauvre, il a eu le mérite de conquérir de hauts emplois, et de s'enrichir par la publication d'un grand nombre d'ouvrages classiques qui ont plus contribués à sa fortune qu'à sa réputation. Dès son bas-âge, il montra une grande ardeur pour l'étude : cette circonstance inspira de l'intérêt à un homme opulent qui le prit sous son patronage, et obtint pour lui une bourse au collége des Grassins, à Paris, puis à celui de Louis-le-Grand, où était alors Robespierre.

Après avoir remporté tous les premiers prix à l'Université de Paris, le jeune Noël embrassa l'état ecclésiastique, devint maître de quartier, puis professeur de sixième au collége de Louis-le-Grand.

La révolution ayant éclaté, l'abbé Noël en embrassa les principes avec chaleur, comme tous les hommes éclairés qui en attendaient des réformes. Il dirigea la rédaction d'un journal intitulé *la Chronique*, et obtint une place de chef de bureau au ministère des affaires étrangères. Il fut au nombre des candidats parmi lesquels l'Assemblée constituante choisit le gouverneur qu'on donna au Dauphin, après l'arrestation de Louis XVI à Varennes. (*V.* Louis XVI, Louis XVII, B. de S. et O.)

A la fin d'août 1792, le conseil exécutif l'envoya en Angleterre avec une mission diplomatique; au commencement de 1793, il partit en qualité de chargé d'affaires à La Haye, où il fut insulté vers la fin de février. « La guerre ayant éclaté, » il revint en France, où son patriotisme, attesté par l'administration de la police de Paris, et » manifesté par une lettre qu'il » publia sur l'*antiquité du bonnet* » *rouge*, lui valut une autre mission. » Ayant blâmé toutefois les actes de Robespierre, il fut incarséré en 1793, et ne sortit de prison qu'après sa chute. Vers la fin de 1793, M. Noël fut nommé, par la Convention nationale, ministre plénipotentiaire à Venise; rappelé peu de mois après, il remplaça, en février 1795, Clément de Ris (*V.* ce nom, B. de S. et O.), comme l'un des commissaires adjoints de l'instruction publique. Pichegru ayant fait la conquête de la Hollande, M. Noël y retourna avant la fin de cette même année, avec le titre de ministre plénipotentiaire. En octobre 1796, il demanda quatre millions à la nouvelle république, qu'il créa et installa en grande partie. Pendant son séjour dans les provinces bataves, il demanda l'expulsion des émigrés qui s'y trouvaient, et exigea que les prêtres déportés, qui cherchaient à rentrer en France, ne pussent passer sur le territoire de la république. C'est par ses soins que le ministre général de la police fut informé des manœuvres de Louis XVIII (*V.* ce

nom, B. de S. et O.), et de la correspondance qu'il entretenait à Paris. Cependant trois années plus tard, au mois de juillet, il était dénoncé, à la société du Manége, par Quatremère-Disjonval, comme ayant favorisé, en Hollande, les ennemis de la république.

M. Noël épousa, en mai 1797, la fille d'un riche banquier de Rotterdam, et, au mois d'octobre de la même année, il fut remplacé par Ch. Lacroix, et vint reprendre ses fonctions de commissaire de l'instruction publique. Après le 18 brumaire, il fut appelé au tribunat; fut nommé, en mars 1800, commissaire général de la police de Lyon; le 30 novembre suivant, préfet du Haut-Rhin, jusqu'au mois de juin 1802, qu'il devint inspecteur général de l'instruction publique.

Voici la liste de ses nombreuses publications. Quelques-unes ont eu de la vogue, mais la plupart sont des compilations et des livres classiques qui, fréquemment réimprimés, parce que l'auteur avait toutes les facilités de les faire adopter à l'usage des colléges impériaux et royaux, étaient réellement devenues pour lui des objets de spéculations; l'on peut dire qu'il a ainsi fait avorter les belles facultés intellectuelles dont l'avait doué la nature, et qu'il a gâté le talent que l'étude et la méditation eussent rendu supérieur.

1° *Eloge de Gresset*; 1786, in-8° (couronné par l'Académie française).

2° *La mort du duc Léopold de Brunswick*, noyé dans l'Oder le 27 avril 1785.

Ode qui a obtenu la première mention honorable de l'Académie française; 1787, in-8°.

Cette ode ne m'a paru remarquable ni par le mouvement, la poésie ou les images; il faut en excepter toutefois la dernière strophe qui est fort belle, et qui seule vaut le poëme tout entier.

3° *Éloge de Louis XII*; 1788, in-8° (couronné par l'Académie française).

4° *Éloge de Vaublanc*; 1790, in-8°.

5° *Voyages et Mémoires du comte de Benyowski*, contenant ses opérations militaires en Pologne, son exil au Kamtschatka, etc.; 1791, 2 vol. in-8°. M. Noël n'a été qu'éditeur de cet ouvrage, rédigé par Magellan.

6° *Journal d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, traduit de l'anglais d'Anbury, avec des notes; 1793, in-8°.

7° (Avec Sautereau de Marsy): *Nouveau siècle de Louis XIV; du règne de la cour de ce prince, avec des notes historiques et des éclaircissemens*; 1793, in-8°. Dans l'avertissement mis en tête de cet ouvrage, les auteurs promettaient un pareil travail sur la régence du




duc d'Orléans, et sur le règne de Louis XV (*V.* ce nom, B. de S. et O.); mais le système politique ayant changé, ils n'ont point publié les matériaux qu'ils avaient rassemblés.

8° (Avec Cantwell et Soules): *Nouvelle Géographie universelle descriptive*, traduite de l'anglais de W. Guthric, sur la 17e édition; 1799, 3 vol. in-8°, et atlas.

9° *Dictionnaire de la Fable*, ou *Mythologie grecque, latine, égyptienne, celtique, persane*, etc.; 1801, 2 vol. in-8°; 4e édition, considérablement augmentée, avec une figure d'après le dessin de Girodet; 1823, 2 vol. in-8°.

10° (Avec M. Planche): *Éphémérides politiques, littéraires, religieuses*; 1803, 12 vol. in-8°; deux éditions.

11° *Traduction complète de Catulle, suivie des poésies de Gallus*, avec le texte en regard; 1803, 2 vol. in-8°.

12° (Avec de La Place): *Conciones poeticæ*, ou Discours choisis des Poètes latins anciens; 1804-1819, in-12.

13° (Avec le même): *Leçons françaises de littérature et de morale*, ou *Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue*, etc.; 1804, 2 vol. in-8°. La 16e édition a paru en 1827; le plus fréquemment réimprimé de tous ceux auxquels M. Noël a mis son nom.

14° *Abrégé de la Mythologie universelle*, ou *Dictionnaire de la Fable*, etc.; 1805 et 1806, in-12.

15° *Dictionnaire historique des Personnages célèbres de l'antiquité, des Dieux, des Villes*, etc., avec l'étymologie de leurs noms, etc.; 1806, in-8°; 2e édition, 1824, in-8°.

16° (Avec M. de La Marre): *Almanach des Protestans*; 1802 à 1808, 7 vol. in-12.

17° *Œuvres diverses de Radonvilliers*; 1807, 3 vol. in-8°.

M. Noël, éditeur de cet ouvrage, y a inséré sa traduction de *Cornelius Nepos*.

18° *Nouveau Dictionnaire français-latin*; 1807, in-8°. Plusieurs éditions in-8° et in-4°.

19° *Nouveau Dictionnaire latin-français*, composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis lexicon Facciolati*, etc.; 1808, in-8°. Plusieurs éditions in-8° et in-4°.

20° *Histoire romaine de Tite-Live*, traduite avec le texte latin; 1810 et années suiv., 15 vol. in-8°; tomes 16 et 17, Paris, 1824, in-8°.

Cette traduction avait été commencée par Dureau de la Malle; elle a été achevée par M. Noël.

21° (Avec M. de La Place): *Leçons latines de Littérature et de Morale*; 1808, 1818, 1823, 2 vol. in-8°.

22° *Gradus ad Parnassum*, ou *Nouveau Dictionnaire poétique*,

latin-français, fait sur le plan du *Magnum Dictionarium* du père Vanière, etc.; 1810, in-8°; 4ᵉ édition, 1822, in-8° et in-4°.

23° (Avec M. Chapsal) : *Leçons anglaises de Littérature et de Morale*, etc.; 1817, 2 vol. in-8°.

24° (Avec le même) : *Nouvelle Grammaire française, rédigée sur un plan très-méthodique, avec des exercices*, etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-12; 1824, 2 vol. in-12; 8ᵉ édition, 1827, 2 vol. in-12.

25° (Avec le même) : *Corrigé d'Exercices français sur l'Orthographe*, etc.; 1824, in-12; 9ᵉ édition, 1827.

26° *Leçons italiennes de Littérature et de Morale*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

27° *Manuel biographique*, etc., par Jacquelin, revu par M. Noël; Paris, 1825, 2 part. in-18. M. Noël s'est contenté de mettre son nom sur le titre de ce Manuel.

28° (Avec M. Chapsal) : *Abrégé de la Grammaire française*, ou extrait de l'ouvrage intitulé : *Nouvelle Grammaire française*; 1826, in-12; 3ᵉ édition, 1827, in-12.

29° (Avec le même) : *Nouveau Dictionnaire de la Langue française*; Toul, 1826, in-8°.

30° *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes dans les arts, les sciences, la géographie, l'agriculture, le commerce, etc., indiquant les époques des établissemens, des peuples, des religions, des sectes et des institutions religieuses, des lois, des dignités, des différentes coutumes, des modes, des monnaies, etc., ainsi que les époques des inventions utiles et des découvertes importantes faites jusqu'à ce jour*, avec M. Carpentier, ancien professeur de rhétorique, auteur du *Gradus français*; Paris, 1827, 2 vol. in-8°; 2ᵉ édition, 1834, 4 vol. in-8°, augmentée de plus de huit cents articles par les auteurs, et par M. Puissant fils, ancien élève de l'école Polytechnique.

31° (Avec M. Chapsal) : *Leçons d'Analyse logique*; 1827, in-12.

M. Noël a été l'un des rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, 1795 à 1806, de la nouvelle *Bibliothèque des Romans*, 1799 et années suivantes. Il a fourni plusieurs articles à la Biographie universelle de Michaud; il a donné plusieurs éditions des classiques français, tels que Boileau, etc., et revu les traductions d'Horace, de Binet, de Tacite, de Dureau de la Malle, etc.

Les réflexions de la critique ne sont guères applicables à la plupart des ouvrages de M. Noël. Leur utilité est incontestable sans doute, mais ce n'est ni dans ses dictionnaires, ses *Gradus*, ses traités classiques de Mythologie ou de Géographie que nous irons chercher les qualités qui constituent le véritable homme de lettres; pour acquérir l'estime du siècle et de la

postérité, il faut autre chose que des compilations, il faut des œuvres qui attestent la force de conception et le génie.

NOGARET (Armand-François-Ernest), né à Versailles le 21 juillet 1734, mort le 8 juillet 1806. Amateur connu dans les arts, par sa superbe collection de tableaux, statues, vases, et autres objets précieux ; il ne l'était pas moins par les nobles encouragemens qu'il donnait aux jeunes artistes.

NOGARET (Félix), homme de lettres, surnommé l'*Aristénète français* (*V.* sa notice, B. de S. et O.), naquit à Versailles le 4 novembre 1740, décédé à Paris le 2 juin 1831. On lit sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise :

Quod super est Felix....

O

OBERKAMPF (Émile, le baron), *voyez* ce nom, B. de S. et O., a succombé à Paris, le 11 avril 1837, à une attaque violente et prolongée de rhumatisme. Le village de Jouy-en-Josas lui doit la fondation d'une école primaire, par la méthode de l'enseignement mutuel. M. Oberkampf n'a pas été environné pendant sa vie de la grande popularité dont avait joui son père, mais il avait puisé à la plus pure des sources les leçons et les exemples paternels, les traditions de tous les sentimens qui assurent l'attachement et le respect. Il porta dans les affaires commerciales le désintéressement et la droiture qui étaient pour lui un héritage.

OLIVIER (Emile-Edmond), né à Versailles le 7 septembre 1800. Graveur d'architecture, membre de la société libre des Beaux-Arts ; cet artiste n'a pas eu de maître. On lui doit quelques planches intéressantes dans l'ouvrage de MM. Hittorf et Zanith, et dans celui de M. Blouet, sur la restauration des thermes de Caracalla. Il a exposé au Salon, en 1827, plusieurs planches d'architecture moderne de la Sicile, gravées au trait. (*Eck.*)

ORLÉANS (Marie-Adélaïde de BOURBON-PENTHIÈVRE, duchesse d'), fille de Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et d'Anne-Félicité d'Est, naquit à Paris, et non à Versailles, le 13 mars 1753, mourut des suites d'un cancer au sein, dans son château d'Ivry, le 23 juin 1821.

ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), premier prince du sang, naquit à Saint-Cloud le 13 avril 1747. (*Voyez* ce nom, B. de S. et O.)

Nous avons enregistré comme document historique le vote de Le-

cointre dans le procès de Louis XVI (*voyez* ces noms, B. de S. et O.); l'impartialité nous ordonne de consigner également celui de Louis-Philippe d'Orléans.

Égalité (ci-devant d'Orléans).

« Uniquement occupé de mon » devoir, convaincu que tous ceux » qui ont attenté ou attenteront » par la suite à la souveraineté du » peuple méritent la mort, je vote » pour la mort. »

(Quelques rumeurs s'élèvent dans une partie de l'assemblée). — *Moniteur universel*, page 100, janvier à juin 1793.

Appel nominal du 19 janvier 1793, l'an II de la république française, sur cette question :

Y aura-t-il sursis, oui ou non, à l'exécution du décret qui condamne Louis Capet?

L.-J. Égalité. — Non.

P

PAILLET (François-Hippolyte), naquit à Versailles le 1er juin 1759. Bibliothécaire de la ville de Versailles, et l'un des professeurs du Lycée. Il a contribué avec Baillot, sous-bibliothécaire, à la formation de la bibliothèque publique de sa ville natale (*), en classant les richesses littéraires qui la composent et qui provenaient des Récollets, des émigrés, des maisons religieuses, ou de l'ancienne famille royale.

Paillet publia, en 1784, une traduction de plusieurs édylles de Gessner, et depuis, plusieurs autres écrits. On a de lui : des *Études sur l'Énéide de Virgile*; 1810, vol. in-12, suivies de notes; imprimerie de Lebel (*voyez* ce nom), à Versailles. Ce recueil d'observations ne présente rien de bien neuf ni rien de bien piquant; la plupart des auteurs qui ont écrit sur Virgile les ont faites avant Paillet. Tous les professeurs instruits, qui ont expliqué Virgile, les ont répétées à leurs élèves. Toutefois, malgré les redites, il a eu le mérite incontestable de les embrasser dans un seul lien, et d'en constituer un corps d'ouvrage propre à faire sentir les plus belles inspirations d'un des plus beaux génies poétiques des temps anciens; mais il y a tant de manières de faire sentir les beautés d'un poète! la première condition est d'être poète soi-même.

On trouve dans Paillet l'indication des passages que Virgile a imités d'Homère, et quelques-uns de ceux

(*) Ce précieux établissement littéraire possède fort peu d'ouvrages modernes. Il n'est pas à la hauteur du siècle. On y trouve les éditions rares et précieuses qui ont illustré les presses des Etienne, des Plantin, des Elzévir, des Vascosan, des Baskerville, des Didot, des Froulis, des Ybarre et plusieurs autres, qui ont mérité une juste considération dans les annales de la bibliographie.

que les poètes français de la vieille école ont imités de Virgile. Pour qu'un élève puisse retirer quelque fruit des Études de Paillet, il faut qu'il soit assez fort pour pouvoir se passer de cet auteur.

PÉNARD (Jean-Louis), docteur en médecine de la Faculté de Paris, chirurgien en second de l'hospice civil de Versailles, est né à Saint-Hilarion (Seine-et-Oise) le 27 septembre 1796. Sa thèse inaugurale, sur les *Plaies de poitrine*, renferme des observations remarquables : c'est le travail d'un praticien habile à bien observer par lui-même.

PICART-NOIR-ÉPINAY (Louis) est né à Étampes le 9 octobre 1754. Lieutenant-général au bailliage d'Étampes, juge au tribunal de première instance de cette ville, membre du conseil général, en 1820.

PLUCHET (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), maire de Trappes. Cet honorable cultivateur, emporté par son cheval, en sortant de Versailles, a été renversé dans sa voiture, et malgré les soins les plus attentifs et les plus éclairés, a succombé à la violence de sa chute, au bout de dix jours, en mars 1837.

POILLENET (N.), valet de chambre de Pie VI ou VII, né à Treilles en...., a décoré l'église de sa ville natale d'un tableau original de Poussin, représentant l'adoration des Mages, de six mètres de haut sur quatre de large. (*Annuaire* 1804.)

POINSINET DE SIVRY (Louis), *V.* sa notice, B. de S. et O. Après de brillantes études au collége de la Marche, il fit paraître, à peu d'intervalle, *les Égléides*, en 1754; une traduction en vers d'Anacréon, *Moschus*, *Sapho*, *Bion*, *Tyrthée;* en 1758, les tragédies de *Briséis* et d'*Ajax*, et plusieurs autres pièces de théâtre qui n'ont pas été représentées.

Après s'être distingué comme poète, Poinsinet donna une traduction complète de l'histoire naturelle de Pline, qui n'avait encore été traduite que par Du Pinet et Hardouin. Quoi qu'on en ait dit de cette traduction, elle a été longtemps la seule estimée, et si depuis d'autres auteurs ont entrepris la même tâche, et ont peut-être mieux réussi dans quelques parties, on paraît avoir trop facilement oublié que Poinsinet leur avait en quelque sorte ouvert la route et aplani les principales difficultés.

Après cet immense ouvrage, fruit de onze années de travail, Poinsinet de Sivry ne se délassa qu'en publiant une traduction du théâtre d'Aristophane, et une édition d'Horace, dans laquelle il venge ce poète des imputations d'immoralité

que l'ignorance avait imaginées contre lui.

Poinsinet a encore publié d'autres ouvrages, tels que : des Recherches curieuses sur les causes physiques et morales du rire; un Traité de la politique privée (devenu rare); une Dissertation sur les hyéroglyphes trouvées à Turin; des Recherches sur l'origine des sociétés; une foule d'articles dans la *Bibliothèque des Romans*, etc., etc.

En 1789, Poinsinet fit imprimer une tragédie de *Caton d'Utique*; mais les circonstances qui suivirent ne permirent pas qu'elle fût représentée. Il fut compris parmi les hommes de lettres auxquels la Convention nationale alloua une récompense annuelle, et plus tard le premier consul lui accorda des marques d'intérêt.

Poinsinet était membre de la société royale des sciences et belles-lettres de Lorraine, et de la société du point central des arts à Paris.

Les ouvrages qu'a laissés Poinsinet de Sivry, sont :

1° *Les Églédides, ou Poésies amoureuses*; 1754, in-8°. 2° *L'Inoculation*, poëme; 1756, in-8°. 3° *Anacréon, Sapho, Moschus, Bion, Tyrthée, et autres poètes grecs*, traduits en vers français; 1758, in-12; 2e édition, 1760, in-12; 4e édit., augmentée de divers morceaux d'Homère, 1788; la même traduction sous ce titre : *les Muses grecques*; Deux-Ponts, 1771, in-12. 4° *Le Faux Dervis*, opéra-comique en un acte; 1757, in-8°. 5° *Briséis*, tragédie avec une épître à la patrie, et un avant-propos sur la mort de Caton.

Dans cette tragédie, Poinsinet prouva au monde littéraire qu'il était capable de concevoir un bon plan et de dessiner un grand caractère; mais son style manque quelquefois de chaleur et de mouvement. 6° *Pygmalion*, comédie; 1760, in-8°. 7° *Ajax*, tragédie; 1762, in-8°. 8° *L'Appel au petit nombre*; 1762, in-12. 9° *Théâtre et œuvres diverses*; 1764, in-12; nouvelle édition, 1773, in-8°. 10° *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes*; 1769, in-8°. 11° *Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hyéroglyphes antiques*, avec une table des divers alphabets, etc.; 1778, in-4°; une érudition saine domine dans ces deux ouvrages. 12° *Phasma*, ou *l'Apparition, histoire grecque, contenant les aventures de Néoclès, fils de Thémistocle*; Paris, 1773. 13° Traduction française du livre 91e de Tite-Live; 1773. 14° *Histoire naturelle de Pline*, traduite en français avec le texte latin, accompagnée de notes; in-12, 1771; 1781, in-4°. 15° *Théâtre d'Aristophane* en français, partie en vers, partie en prose, avec les fragmens de Ménandre et de Philémon; 1784,

4 vol. in-8°. 16° Un *Traité sur la Politique*, ouvrage imprimé à l'étranger, devenu très-rare.

Poinsinet de Sivry n'a laissé qu'un fils qui a lui-même deux enfans, dont l'un exerce les fonctions de notaire à Mantes-sur-Seine. Le nom de Poinsinet de Sivry, comme ceux de Ducis, de l'Abbé de l'Épée, aurait dû être donné depuis longtemps à l'une des rues de Versailles.

Antoine-Henri Poinsinet, né à Fontainebleau en 1734, mort en Espagne en 1769, est auteur d'*Ernelinde*, de *Tomes-Jones*, et du *Cercle*, ou *la Soirée à la mode*. Cette comédie, où l'on remarque des traits piquans, est une des ses meilleures productions : on la lui contestait en présence de l'abbé de Voisenon, et on lui disait qu'il n'avait pas été assez souvent admis dans la bonne société pour la peindre si bien. « Si cela est, dit l'abbé, il faut avouer qu'il a bien écouté aux portes. »

POINSINET DE SIVRY (N.). est né à Argenteuil en 177 .

Nous trouvons la notice du fils unique du littérateur célèbre qui précède (Louis), dans une des lettres que nous avons de lui. L'amitié aurait pu être accusée de prévention, si nous eussions esquissé nous-même sa vie; nous préférons montrer l'homme comme il s'est peint lui-même.

« Monsieur,

» En vérité plus j'y songe et moins je conçois que vous puissiez entretenir l'idée de faire sur moi un article dans votre intéressante Biographie de Seine-et-Oise, à moins que ce ne soit un article burlesque, intention que je suis loin assurément de vous supposer.

» J'ai beau m'examiner avec toute la présomption que cette flatteuse perspective est faite pour m'inspirer, j'ai beau me placer sous le pilon de l'amour-propre et de la vanité la plus indulgente, il n'en résulte rien qui puisse fournir à la plume la mieux disposée le sujet du plus laconique alinéa.

Examinez ma vie et voyez qui je suis.

» Que pourrait dire ou suggérer de lui un homme dont la vie entière s'est écoulée dans l'obscurité, au milieu de travaux tels quels? Qu'il est fils, neveu, cousin de littérateurs distingués? mais cet honorable entourage, lorsqu'il n'est soutenu d'aucun relief personnel, ne fait que révéler encore plus la nullité de celui qui a l'indiscret orgueil de s'en prévaloir; et, avec le penchant que nous avons en général à contester le mérite même, nous ne sommes rien moins que disposés en faveur de celui qui, comme le geai de la fable, essaierait d'en imposer par un plumage qui ne lui appartiendrait

pas. Il faut donc des titres pour faire parler de soi, et c'est précisément ce dont je suis le plus dépourvu. Quarante ans employés à étudier les lois et à tâcher de les interpréter tant bien que mal, quelque exactitude, de l'assiduité, de la loyauté, du zèle, la résolution de faire toujours pour le mieux, dont je ne me suis, grâce au Ciel, jamais départi, peuvent avoir contribué, Monsieur, de me mériter l'indulgence et peut-être quelques égards; mais je n'ai jamais cru et je ne crois pas encore que tout cela puisse fournir la matière du plus mince article, soit dans votre estimable ouvrage, soit dans aucun autre. Ce n'est pas votre faute et ce n'est pas la mienne; il n'est pas au pouvoir d'un corbeau de devenir cygne: corbeau j'ai été, corbeau je suis et corbeau je resterai.

» Je ne pousserai pas pour cela l'abnégation jusqu'à dire que je suis insensible aux belles-lettres, qu'il y ait antipathie entre elles et moi: il s'en faut bien. Après les dignes objets de mes affections, les lettres sont ce que j'aime le plus au monde: elles font le charme et les délices de tous les instans dont mon travail me permet de disposer; elles m'en délassent, elles rafraîchissent mon imagination, elles la fortifient et me rendent même quelquefois mes occupations plus faciles; elles ont été la passion de toute ma vie, et feront la consolation de ma vieillesse, si vieillesse il y a pour moi. Mais qu'en conclure? Qu'a produit et que peut produire cet enthousiasme dénué de talent? tout au plus beaucoup de plaisir pour moi, mais pour la société, rien. Où donc aurais-je pris le droit de la fatiguer un seul instant de ma nullité? Aussi ne vois-je dans tout cela, je le répète, aucun motif pour vous de m'accorder quelques lignes, en vous prêtant même toute la prévention de l'amitié.

» Ainsi, Monsieur, renoncez, croyez-moi, à vouloir parler d'un homme si peu fait, comme vous voyez, pour occuper la Renommée. Vous verriez avec trop de regret votre peine superflue, en appelant l'attention de vos lecteurs sur un chétif reclus que presque personne ne connaît, et que votre plume ne ferait guère connaître davantage, car il y a une espèce d'obscurité telle, qu'elle reste impénétrable, même au plus grand jour: celle qui m'a toujours environnée est de ce genre, et ce n'est pas à mon âge qu'il convient de chercher à la dissiper, surtout d'après mon principe favori:

» *Qui benè latuit benè vixit.*

» Soyez seulement assez bienveillant pour m'accorder, si vous pouvez, un petit coin dans votre aimable souvenir. Ç'est tout ce que j'ambitionne. Recevez donc mes re-

mercîmens bien sincères de votre bonne volonté infructueuse, et l'assurance de ma considération.

» Poinsinet de Sivry. »

2 Janvier 1835.

R

RAFFENEAU-DELILE (Antoine-Dominique) est né à Versailles le 4 août 1770. Chevalier de la Légion-d'Honneur, ingénieur à l'armée d'Égypte, membre de l'Institut du Caire, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. Le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte* atteste la part qu'il a prise à cette merveilleuse expédition, par la reconnaissance qu'il fit de tous le pays entre le Nil et la mer Rouge. Le port d'Ostende et l'écluse de chasse qu'il y a exécutés, témoignent ce qu'il a pu faire et ce qu'il peut entreprendre. M. Raffeneau-Delile a été chargé, en janvier 1837, d'examiner l'avant-projet du canal maritime de Caen à la mer, et de donner son avis sur cet établissement.

RAFFENEAU-DELILE (Alyre) est né à Versailles le 23 janvier 1778. Frère du précédent, chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de botanique à la faculté de médecine de Montpellier, correspondant de l'Institut de France; botaniste de l'expédition d'Égypte, il fut nommé membre de l'Institut du Caire, directeur du jardin d'agriculture. Sa *Flore d'Égypte*, qui fait partie de la *description* de cette contrée, a assigné le rang de l'auteur parmi les botanistes. Le grand herbier s'est enrichi de plusieurs plantes nouvelles et rares, recueillies par M. Raffeneau-Delile, pendant son séjour dans la *Caroline du Sud*, en sa qualité de vice-consul.

La science lui doit un grand nombre d'écrits; le dernier mémoire qu'il a présenté à l'Institut, le 29 août 1836, a pour titre : *Nouveaux cristaux parmi les grains de pollen du caladium bicolor et conceptacles de biforines dans ses fleurs*.

RAYNEVAL (François-Jean-Maximilien GÉRARD, comte de), naquit à Versailles le 8 octobre 1778. L'un des diplomates les plus habiles de l'école de Talleyrand, grand-officier de la Légion-d'Honneur. Son père, ancien premier commis des affaires étrangères sous Monsieur de Vergennes (*Voyez* ce nom), et auteur d'un ouvrage recherché sur le droit des gens, lui fit embrasser, sous le directoire, la carrière diplomatique. Il fut successivement attaché aux légations de Suède, de Russie, de Portugal; et chargé d'affaires de France à Lisbonne, depuis le départ du général Junot, alors ambassadeur, jusqu'à la rupture qui eut lieu

vers la fin de 1807, et qui obligea Jean VI à faire voile pour le Brésil avec sa famille et une partie de sa cour, après avoir rejeté l'*ultimatum* de Napoléon, qui lui avait été présenté par l'ambassadeur d'Espagne, le comte Campo-Alange, et M. de Rayneval. Napoléon exigeait la clôture des ports du royaume du Portugal aux vaisseaux anglais, l'arrestation des individus de cette nation, le séquestre de leurs propriétés, la réunion des forces navales portugaises à celles de la France et de l'Espagne. En cas de refus, Napoléon menaçait de faire envahir le territoire portugais par les armées françaises. Le délai prescrit s'étant écoulé sans résultat, M. de Rayneval quitta Lisbonne et se rendit en France. *Le Moniteur* avait appris à la maison de Bragance qu'elle avait cessé de régner en Europe. Envoyé à Saint-Pétersbourg en qualité de premier secrétaire d'ambassade, sous M. de Caulincourt, M. de Rayneval ne quitta ce poste qu'en 1812, au moment de la déclaration de la guerre. Il se rendit utile aux conférences de Châtillon, et après la rentrée des Bourbons en France, il fut nommé consul général à Londres, et resta fidèle à Louis XVIII après les cent-jours. En 1818, il devint directeur des chancelleries au ministère des affaires étrangères, fut créé baron un peu plus tard, et fut nommé, sous le ministère Richelieu, sous-secrétaire au même département. En 1822, envoyé en Prusse avec la qualité de ministre de France, il quitta ce poste pour passer en Suisse avec le titre d'ambassadeur près la confédération helvétique, et fut rappelé en France au mois de juillet 1828, pour tenir le portefeuille de ministre des affaires étrangères, par *interim*, en l'absence de M. de La Ferronays. Le titre de comte lui fut conféré au retour de ce ministre. Pendant son second séjour à Saint-Pétersbourg, M. de Rayneval y épousa une dame polonaise, l'une des beautés les plus renommées de l'Europe. Nommé ambassadeur en Espagne après la révolution de juillet 1830, il mourut, le 15 août 1836, à Saint-Ildefonse, à six heures et demie du soir, après une maladie de six jours. Une dépêche télégraphique de Madrid annonça sa mort au gouvernement français, qui comptait sur lui, sans doute, pour comprimer la révolution qui amena en Espagne l'établissement de la constitution de 1812.

Diplomate habile, il eût pu, dans des circonstances favorables au développement de ses qualités, rendre à son pays les plus grands services; mais placé au milieu d'une révolution dont il apprécia trop bien la portée, et dont il redoutait les conséquences, obéissant d'ailleurs instinctivement aux traditions de sa vie passée, cet homme d'état a exercé en Espagne une influence pernicieuse

à la cause de la reine qu'il voulait protéger et qu'il a compromise, et à la cause de la liberté, au développement de laquelle il n'a cessé de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir.

Ses tendances aristocratiques et ses liaisons avec le parti du statut royal ne lui permettaient plus de rester à Madrid, et il était sur le point de revenir en France, lorsque la mort le frappa.

Tous les hommes politiques, en Europe, avaient apprécié toutefois le mérite de M. de Rayneval, qui, souvent, dans les crises les plus délicates, suivait ses impulsions personnelles, quand le gouvernement le laissait, souvent à dessein, sans aucune instruction.

M. de Rayneval avait du sang-froid, de l'intelligence, de la pénétration; d'un seul coup-d'œil, il saisissait l'ensemble de la question la plus difficile, et il devinait toutes les modifications qu'elle pouvait entraîner. Il avait naturellement peu de goût pour le travail, et, comme un enfant, il ne répondait pas à l'appel de ses secrétaires, quand sa présence était nécessaire; mais, quand une fois il se trouvait au milieu de ses cartons, son activité était prodigieuse, et il dépêchait son travail avec autant d'ardeur qu'il avait mis de lenteur à le commencer.

M. de Rayneval était un linguiste distingué; il parlait anglais, allemand et espagnol avec une grande facilité. Il était versé dans la littérature ancienne et moderne. Plein d'enthousiasme pour la musique, lorsqu'il était au piano, ou quand il faisait sa partie dans ses petits concerts de famille, il eût été maladroit d'appeler son attention sur les affaires d'ambassade. Compositeur facile dans ses veines de mélodie, souvent on le voyait, plongé dans une sorte d'extase, suivre, sans s'occuper de ceux qui l'entouraient, la composition d'un air favori, ou retrouver sous ses doigts des souvenirs d'harmonie.

Il n'y a jamais eu d'homme plus aimable, et cependant l'attitude de M. de Rayneval n'avait rien de séduisant au premier abord; mais son regard vif et pénétrant, et surtout sa conversation variée, annonçaient bientôt l'homme supérieur.

ROGER (N., Baron), avocat, membre de la chambre des députés, ancien gouverneur au Sénégal, membre de la société philotechnique, vice-président de la commission centrale de géographie, membre de la société française pour l'abolition de l'esclavage, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, etc., est né à Longjumeau en 1787. On lui doit divers ouvrages, parmi lesquels : 1° *Kélédor*, histoire africaine; 2 vol. in-12, 1829, chez Moreau.

2° *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe,* suivies d'un

vocabulaire, etc.; in-8°, 1829, chez Dondey-Dupré.

3° *Fables sénégalaises*, recueillies de l'ouolofe, et mises en français, avec des notes sur la Sénégambie; gr. in-8°, 1828, chez F. Didot. — M. Roger a prononcé plusieurs discours remarquables à la chambre des députés; lors de la discussion de l'adresse de 1837, il a émis des vues pratiques très-nouvelles sur la question d'Alger. On lui doit aussi une Notice sur les antiquités romaines du département du Loiret, insérée dans le recueil de la société des antiquaires.

ROLLAND DE VILLARGUES (J.-Joseph-François) est né à Beaumont en 1787. On lui doit : 1° *des Substitutions prohibées par le Code civil*; in-8°, 3e édit., publiée en 1833. 2° *Répertoire de la Jurisprudence du Notaire*; 7 vol. in-8°, 1827 et années suivantes. 3° *Jurisprudence du Notaire*, recueil mensuel; in-8°, 1828 et années suivantes, chez Decourchant.

RONGEAT (Pierre-Thomas), *voyez* ce nom, B. de S. et O.; ajoutez : naquit à Versailles le 1er avril 1773. — Mort à Paris.

ROSSIGNOL (Jean-Antoine, le Général). On le dit né à Bièvres. Il naquit à Paris en 1759, et est mort en 1802, dans une des îles de l'Archipel indien. Le Sénat conservateur ayant autorisé le gouvernement à déporter cent trente individus, signalés par leurs excès depuis le commencement de la révolution, Rossignol, général de division des armées de la République, fut du nombre.

ROY (Denis) et non Denis-Roi, comme nous l'avons écrit par erreur, Biographie de Seine-et-Oise. Député à la Convention nationale, y vota la mort de Louis XVI (*voyez* ce nom, op. cit.), avec sursis jusqu'à l'acceptation de la constitution par le peuple.

RUBIN DE MÉRIBEL (Pierre) est né à Versailles le 2 juillet 1787; a été écuyer et lieutenant de la vénerie du roi, intendant militaire, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

S

SAINT-ALPHONSE (Alphonse-Louis GENTIL, comte de), est né à Versailles le 6 décembre 1777. Lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

SAINT-DENIS (Louis-Étienne), *V.* ce nom, B. de S. et O., valet de chambre de Napoléon; ajoutez : est né à Versailles le 22 septembre 1788.

SAINT-ILLIERS (C.-Hyacinthe-Laurent BERNAGE de),

naquit à Versailles le 10 août 1763. Garde-du-corps de Louis XVI, qu'il soutint de tout son pouvoir dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. Ayant jugé à propos de sortir de France après ces sanglantes journées, il fut arrêté par l'avant-garde de Kellermann, après la bataille de Valmy. Envoyé de suite à Paris, il passa devant un conseil de guerre, qui le condamna à mort le 20 octobre 1792.

SARAZIN DE BELMONT (Louise-Joséphine) est né à Versailles le 14 février 1770. Peintre de paysages, élève de Valenciennes. On doit à son pinceau des compositions qui, la plupart, représentent des scènes historiques des temps anciens ; on a vu au Louvre, Platon au cap Sunium, la fête de Junon, Homère composant l'Iliade, etc. Elle a exposé aussi un grand nombre de vues de France et d'Italie.

SAUVAGE (Jean-Baptiste), homme de lettres, né à Poissy le 26 décembre 1776. Six *Proverbes dramatiques*, publiés en 1827, in-8°, composent jusqu'à présent le modeste bagage littéraire de cet auteur. Ces petits drames, car tous remplissent les conditions d'une jolie comédie, applaudis dans les salons, assignent à M. Sauvage un rang distingué parmi les auteurs de ce genre. Il en a tiré les sujets de son propre fonds, mérite assez rare aujourd'hui. Ces proverbes dramatiques se recommandent par des caractères soutenus, des détails de mœurs qui décèlent un observateur habile, par une action vive, l'esprit et le naturel du dialogue. M. Sauvage est employé au ministère de la guerre. (*Biogr. contempor.*)

SCHNETZ (Jean-Victor) est né à Versailles le 14 avril 1787 ; l'un des peintres célèbres de notre époque. La plupart de ses compositions ont fixé l'attention générale aux expositions du Louvre et dans le Musée du Luxembourg. Tous les amateurs de bonne peinture ont admiré les Baigneuses du lac de Nimé, la Diseuse de bonne Aventure prédisant l'avenir de Sixte-Quint, la Prière à la Madone, la scène d'inondation, exposée au Salon de 1831. Ce peintre, de la nouvelle école italienne, a enrichi depuis peu le Musée du Luxembourg de trois autres ouvrages : Jeanne d'Arc revêtant ses armes, les Adieux du consul Boëtius à sa famille, et Colbert présenté à Louis XIV par Mazarin mourant. Ces deux derniers tableaux avaient été commandés pour les salles que le conseil d'état a depuis cessé d'occuper. Les Adieux du Consul ne se recommandent pas, a-t-on dit, par le mérite de la composition. Cette longue femme qu'on voit par-derrière, élever à bras tendus son enfant jusqu'au soupirail de la prison, semble

partager le tableau en deux parts égales, et cette ligne perpendiculaire a été jugée d'un mauvais effet. Cependant on retrouve dans cet ouvrage quelques-unes des qualités qui distinguent le talent de l'auteur : des formes bien accusées, un pinceau ferme, une touche franche, une couleur solide, à laquelle il ne manque peut-être que plus de finesse et des passages un peu plus fondus. La figure de Mazarin, dans le tableau de Colbert présenté à Louis XIV, est une des plus belles choses que le peintre ait produites. Le caractère de la maladie et les approches de la mort, dans leur effet moral et physique, semblent avoir été représentés d'après nature, au chevet même du moribond.

M. Schnetz a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur en 1825; sa place est marquée à l'Institut.

Depuis que cet article a été écrit, l'Académie des beaux-arts a pourvu au remplacement de Gérard. M. Schnetz a été nommé membre de l'Institut (1837). Sur 38 votans, il a obtenu 24 suffrages. Les concurrens étaient : MM. Léon Coigniet, Eugène Delacroix, Langlois, Granger et Steuben.

Dans une revue des compositions historiques exposées au Salon de 1837, voici ce qu'il a été dit d'un tableau de M. Schnetz, représentant Eudes, comte de Paris, faisant lever le siége de cette ville, en 886. « Cet ouvrage du nouvel académicien est peint avec beaucoup de fermeté, et offre des beautés de dessin, comme on en voit dans presque tous les ouvrages de cet auteur. Le fond, représentant la tour du Grand-Pont, est d'un effet très-pittoresque; mais il semble que les groupes du premier plan manquent un peu de liaison, ou plutôt, pour mieux me faire entendre, que les figures y sont trop une à une. Il est difficile de comprendre aussi comment, malgré sa grande valeur, le comte Eudes triomphe presque à lui seul de tous les assiégeans. Nul doute qu'il ne soit suivi de quelques hommes d'armes; mais pourquoi ceux-ci s'effacent-ils tant derrière leur chef? »

SÉDILLOT (Jean) est né aux Vaux-de-Cernay en 1757. Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine et de plusieurs autres Sociétés médicales. En 1796, il publia des réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine. Depuis cette époque, il s'est fait connaître dans le monde médical par des écrits sur la fièvre jaune, la médecine et la chirurgie. Il s'est associé à la rédaction du *Dictionnaire des Sciences médicales*, et à celle du *Journal universel de la Médecine*. M. Sédillot est éditeur des *Mémoires et Observations de Bertrand Pelletier*; 2 vol. in-8°. C'est à lui qu'on doit la fondation de la Société de Mé-

decine de Paris. Un grand nombre de ses articles ont enrichi son Journal, qui a été publié par ses soins.

SEDILLOT (N.), orientaliste et astronome, naquit à Montmorency vers 1782. L'un des élèves les plus distingués de l'école instituée en l'an III (1795), pour l'enseignement des langues orientales vivantes, il y fut bientôt attaché pour aider les professeurs dans leurs travaux scientifiques, et y devint lui-même professeur adjoint pour l'enseignement de la langue turque, place que des motifs d'économie firent supprimer en 1816. Deux ans auparavant, il avait été adjoint au bureau des longitudes pour l'histoire de l'astronomie chez les Orientaux. Sédillot, qui avait été élève de l'école Polytechnique, et qui s'était livré d'une manière spéciale à l'étude des mathématiques et de leur application, aida les Delambre, les Laplace dans leurs recherches. Un travail inédit de cet astronome, entrepris pour concourir aux prix décennaux, fut jugé digne d'être couronné; c'est sa traduction de la première partie du *Traité d'Astronomie* d'Abou-'l-Hassan-Ali, qui a pour objet la construction des instrumens astronomiques.

On a de ce savant : *Notice de la partie littéraire des Recherches asiatiques*, tom. I et II (*Moniteur* de 1807, Nos 219, 220 et 315); *Notice de la Grammaire arabe* de M. Sylvestre de Sacy (*ibid.*, 1810, No 245); *Notice de la Relation d'Égypte*, par Abou-Abdallatif, dans le *Magasin encyclopédique*, 1812, tome I, page 175.

Sédillot était secrétaire de l'école spéciale des langues orientales vivantes à la bibliothèque du roi, lorsque la mort le frappa à Paris, le 9 août 1832. Son fils, Ch. Sédillot, chirurgien au Val-de-Grâce, parcourt avec talent la carrière médicale.

SEDILLOT (CHARLES-ANTOINE), frère du précédent, est né à Montmorency, le 14 juillet 1780. Ex-colonel de la garde nationale parisienne (4e légion). Négociant aussi recommandable par l'indépendance de son caractère, que par ses principes constitutionnels. Il fut le premier citoyen qui, le 28 juillet 1830, revêtit l'habit de garde national, et qui alla à l'Hôtel-de-Ville avec ce costume alors proscrit.

SIMONEAU (JACQUES-GUILLAUME), maire de la ville d'Étampes; y naquit, et y périt, victime de son amour pour la loi, le 3 mars 1792. (*Annuaire* 1828.)

T

TASKIN (ANTOINE-PASCAL), naquit à Versailles le 30 avril 1778. Soldat à dix-neuf ans, il s'essaya au combat d'Aboukir, et y fut nommé lieutenant. Trafalgar, Saragosse

et Wagram ont été les théâtres de son courage. Capitaine du génie et chevalier de la Légion-d'Honneur, il mourut de ses fatigues à Versailles, le 16 février 1810.

TASKIN (Henri-Joseph), frère du précédent, né à Versailles le 24 août 1779. Pianiste, compositeur et professeur, membre de l'Athénée des Arts. Cet artiste a fait graver seize œuvres pour piano, et un grand nombre de romances. Il a en portefeuille beaucoup d'autres ouvrages qu'il se propose de publier. (*Eck.*)

TEISSIER (Guillaume-Ferdinand), préfet du département de l'Aude, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale de Metz et de plusieurs autres Sociétés savantes, naquit à Marly-la-Ville, près de Pontoise, le 29 août 1779. Il commença ses études au collége des Bénédictins de Metz, où sa famille était venue s'établir, en 1786, et ne put les y achever par suite des troubles qui suivirent 1789. Des maîtres particuliers terminèrent son éducation, qu'il sut rendre solide par ses travaux et ses efforts personnels. A l'âge de dix-sept ans, atteint par la loi de la réquisition, il servit quelques années comme employé dans la régie des subsistances militaires. De retour dans ses foyers, il entra, en 1800, dans les bureaux de la préfecture de la Moselle; en 1803, devint chef de division, et ne tarda pas à montrer dans ses nouvelles fonctions les qualités et les lumières qui constituent le bon administrateur. En juillet 1814, il fut nommé conseiller de préfecture, et après le 20 mars 1815, sous-préfet de Toul. Quand la seconde restauration eut remplacé le gouvernement des cent-jours, M. Teissier fut destitué. Cependant il avait administré de manière à exciter, dans la population de son arrondissement, les sentimens les plus vifs et les plus sincères d'estime et d'affection. La ville de Toul tout entière demanda à conserver un administrateur dont elle avait apprécié le mérite. Frustrée dans son espérance, et voulant consacrer à-la-fois le souvenir qu'elle gardait de son administration et l'expression de sa reconnaissance, elle lui fit hommage d'une médaille d'or, portant d'un côté la date de 1815, et cette inscription :

A Ferdinand Teissier, sous-préfet, la ville de Toul reconnaissante.

Et de l'autre, les armes de la ville, avec ces mots :

Benè meritus est de civitate Tullensi.

Destitué par les réactionnaires de 1815, mais entouré de l'estime et de la reconnaissance publiques, M. Teissier vint reprendre, à la préfecture de la Moselle, la modeste place de chef de bureau qu'il

y avait occupée. Toutefois, il avait fait ses preuves comme administrateur, et il ne pouvait rester longtemps en dehors d'une carrière où ses premiers pas avaient été marqués par de si heureux succès. En août 1815, il présida le collége électoral de Briey, et fut porté comme candidat pour la députation. Le 5 octobre 1816, il fut réintégré dans ses fonctions de conseiller de préfecture. En 1818, il jeta à Metz les premiers fondemens de la société pour l'encouragement de l'enseignement élémentaire par la méthode mutuelle, en devint le secrétaire, et en remplit les fonctions jusqu'en 1819, qu'il fut appelé à la sous-préfecture de Thionville. En 1831, M. Teissier passa à la sous-préfecture de Saint-Étienne. Là, comme à Toul, son administration fut celle d'un homme loyal et franc, porté, par son inclination naturelle et par le sentiment de ses devoirs, à travailler au bien-être physique, et surtout au perfectionnement moral des populations confiées à ses soins. Promu, en 1833, à la préfecture de l'Aude, il porta dans ce nouveau département les mêmes vues d'amélioration sociale. Carcassonne lui doit l'établissement d'une caisse d'épargne, et celui d'une école normale pour les instituteurs primaires.

La mort prématurée de cet administrateur plongea Carcassonne dans la consternation. Sa perte fut regardée comme un deuil public, et la douleur de la cité entière s'exhala sur sa tombe par la bouche du premier magistrat, qui en termina par ces mots la touchante expression :

« Saluons d'un triste et éternel » adieu l'homme que nous pleu- » rons. Puissent les hommages qu'il » a mérités, et que nos cœurs affli- » gés lui rendent, adoucir la dou- » leur de la compagne de sa vie, » celle de sa famille, qui lui fut si » chère, et que sa perte condamne » à de si profonds regrets !

» Adieu, vertueux citoyen!.... » tu nous quittes pour un autre » séjour, mais ton souvenir vivra » parmi nous... Nos regards s'élè- » veront vers le Dieu de bonté, et » dans cette auguste solennité, cher » Teissier, nous espérons de lui la » récompense due à ta belle vie ! »

Dès sa première jeunesse, M. Teissier s'était exercé à la littérature ; il avait étudié la botanique avec ardeur, et s'était surtout livré à l'archéologie et à la numismatique. Recueillir des médailles, des vestiges d'anciens monumens, et tout ce qui pouvait jeter quelque jour sur des points de l'histoire locale, c'était, pour lui, amasser les matériaux des ouvrages qu'il a publiés.

Son goût pour l'étude et la direction qu'il donnait à ses travaux le rapprochèrent des hommes amis des lettres et de la science qui se trouvaient alors à Metz, et parmi

lesquels on comptait MM. de Vaublanc et de Serre, Jaubert et d'Arras, Michel Berr, de Félice, Mollevaut, etc. Ils avaient formé entre eux une espèce de société littéraire qui avait ses jours et ses heures de réunion, ses travaux régularisés. Cette espèce d'académie privée, dont plusieurs membres sont devenus des notabilités nationales, exista de 1805 à 1811 : elle fut en quelque sorte l'intermédiaire entre l'ancienne académie de Metz, dissoute à la révolution, et la nouvelle académie qui fut formée en 1819, et dont M. Teissier ne tarda pas à faire partie.

On doit à M. Teissier les ouvrages suivans : *Direction sur les Recherches archéologiques, historiques,* etc., *à faire dans l'arrondissement de Thionville* (1820). Cette brochure a été réimprimée dans le recueil des circulaires du ministre de l'intérieur. Cette insertion fut provoquée par la lettre suivante du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au ministre de l'intérieur, du 26 juillet 1820.

« L'académie a pris connaissance » de l'instruction de M. Teissier, » sous-préfet à Thionville, relati» vement à la recherche des anti» quités dans l'arrondissement de sa » sous-préfecture. Cette instruction » suppose une instruction peu com» mune sur la géographie ancienne » et sur les antiquités historiques de » cette contrée, et l'auteur a donné, » le premier, l'idée d'une mesure » qui, si elle était généralement » adoptée, pourrait avoir la plus » heureuse influence sur le résultat » des recherches recommandées par » le gouvernement. Il serait bien à » désirer que tous MM. les Sous» Préfets publiassent de semblables » instructions, et qu'elles fussent » rédigées avec la même habileté » et la même condition. »

Par suite de cette lettre, le ministre envoya l'instruction à tous les sous-préfets (circulaire du 5 janvier 1821), en annonçant qu'elle pouvait servir de modèle dans tous les lieux où il n'aurait pas encore été adopté de plan pour l'exécution des mesures prescrites relatives à la recherche des antiquités.

En 1821, M. Teissier adressa à l'Académie de Metz une *Note sur Ricciacum, station ou lieu de gîte militaire sur la voie de Metz à Trèves.* Cette note est imprimée dans les mémoires de cette savante académie (années 1821—1822). Dans la même année, il publia un ouvrage ayant pour titre : *Manuel du Garde champêtre*, imprimé à Metz, chez Ch. Dosquet. Cet ouvrage, uniquement destiné au département de la Moselle, et mis par l'administration entre les mains des gardes champêtres et des brigades de gendarmerie, produisit les meilleurs résultats dans la police rurale. En 1829, M. Teissier publia une seconde édition du *Manuel*

du Garde champêtre ; mais, cette fois, il rendit son œuvre applicable à toute la France, et il dut en augmenter l'étendue. Il répara les omissions qui existaient dans la première, et donna un plus grand nombre de formules de procès-verbaux. Le *Mémorial des Gardes champêtres* fut recommandé à tous les préfets par le ministre de l'intérieur. En 1822, M. Teissier adressa à l'Académie de Metz une *Note sur un pavé en mosaïque, découvert à Audun-le-Tiche, avec une Digression sur l'ancienneté probable de ce village et d'Audun-le-Roman.* Cette note est imprimée dans les mémoires de cette société (années 1822—1823). En 1825, il communiqua à la même société *la Charte d'affranchissement de la ville de Thionville, octroyée, le 15 août 1239, par Henri II, comte de Luxembourg.* Cette pièce intéressante, et jusqu'alors inédite, est textuellement imprimée dans le volume de l'année 1824—1825 des mémoires de l'Académie royale de Metz, avec un extrait du mémoire de M. Teissier, des notes, et la traduction de cette charte en français moderne : il doit en être aussi fait mention dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

Les mémoires de cette Société contiennent également une *Note de M. Teissier, sur l'Étymologie des Noms de lieu, dans l'arrondissement de Thionville.* En 1828, M. Teissier livra à l'impression le résultat de ses laborieuses recherches sur la ville de Thionville, sous le titre suivant : *Histoire de Thionville, suivie de divers Mémoires sur l'origine et l'accroissement des fortifications, les établissemens religieux et de charité, l'instruction publique, la typographie, la population, le commerce, l'industrie, etc.; des notices biographiques, des chartes et actes publiés dans les langues romane et teutone;* 1 vol. in-8° (Metz, 1828).

Cet ouvrage a remporté, en 1829, le premier des prix décernés par l'Institut royal de France aux meilleurs écrits sur l'histoire et les antiquités nationales.

Dans la même année 1828, M. Teissier fit imprimer à Metz, chez M. Dosquet, un ouvrage intitulé : *Essai philologique sur les commencemens de l'Imprimerie à Metz, et sur les Imprimeurs de cette ville, puisé dans les matériaux d'une histoire littéraire, biographique et bibliographique de Metz et de sa province ;* 1 vol. in-8°. Il est auteur, en grande partie, des *Éphémérides mosellanes*, pupliées en 1829 dans le Journal du département de la Moselle. Il avait commencé, sous cette forme d'éphémérides, un ouvrage complet sur l'histoire de Metz et le département de la Moselle. En 1828 ou 1829, il adressa à l'Académie

royale de Metz une *Lettre sur des Monnaies anciennes, trouvées à Bouzonville en* 1825, et une *Note sur des Monnaies frappées à Sierck, pour les ducs de Lorraine*. Ces deux pièces sont imprimées dans le volume de l'année 1828—1829.

En 1830, M. Teissier entreprit de faire pour l'état civil ce qu'il avait fait avec succès pour la police rurale. Il commença la publication d'un *Mémorial de l'Officier de l'État civil*. La moitié de l'ouvrage, à-peu-près, était imprimée, lorsqu'il fut éloigné du département de la Moselle. Livré alors à d'autres soins, il cessa de s'occuper de cet ouvrage, sans renoncer à le terminer. Il avait aussi l'intention de publier un *Mémorial du Garde forestier*.

Parmi les ouvrages que M. Teissier laissa inachevés, on trouve :

Des renseignemens recueillis sur plusieurs antiquités découvertes dans l'arrondissement de Thionville, et sur la direction des routes romaines qui le traversent.

Des matériaux pour un précis historique sur Metz et sur ses évêques.

De nombreuses recherches relatives aux monnaies et aux médailles de France en général, et spécialement sur celles de la ville et des évêques de Metz, des ducs de Lorraine et de Bar, de l'abbé de Gorze, de l'archevêque de Trèves, etc.

Les *Éphémérides mosellanes*, disposées mois par mois, en douze cahiers; in-4°.

Une notice biographique sur *Paul Ferry*.

Quelques documens sur l'ancienne Académie de Metz et sur la société dite des Philathènes.

Un travail sur Martial et ses imitateurs.

Un essai de traduction du poëme d'Ausone et d'une ichtyologie de la Moselle.

Une flore des auteurs latins, contenant la nomenclature des végétaux dont les noms se trouvent dans leurs écrits.

Deux Nouvelles, intitulées : l'une, *Hermeufroy*, et l'autre, *Ide*; celle-ci paraît faire suite à la première.

La vie de M. Teissier a été celle d'un homme de bien; ses écrits sont ceux d'un écrivain judicieux.

TEXIER (Charles-Félix-Marie) est né à Versailles le 29 août 1802. Cet architecte, jeune encore, a exposé à différens Salons, au Louvre. Il a fait des recherches archéologiques sur les ports des anciens, et est auteur des deux mémoires sur l'architecture et la lithologie anciennes; 1829. L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui a décerné une médaille d'or en juillet 1831. (*Eck.*)

THIERRY (Marc-Antoine, baron de Ville-d'Avray), naquit à Versailles en 1733. Devenu l'un des

quatre premiers valets de chambre de Louis XVI (*V.* ce nom, B. de S. et O.), il gagna l'amitié de ce prince, qui le nomma chevalier de Saint-Louis, mestre-de-camp au régiment Dauphin-Dragon, lui accorda des lettres de noblesse, et lui érigea la terre de Ville-d'Avray en baronie. Appelé par la confiance du souverain à la direction de fonctions importantes, Thierry amassa rapidement des sommes considérables, et fit bâtir un château à Ville-d'Avray, l'entoura de vastes jardins, y fonda une église, et parvint même à faire l'acquisition du beau marquisat de Mauregard, situé près de Louvres-en-Parisis. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'envie : Thierry la désarma par les services qu'il aimait à rendre à tous ceux qui s'offraient à lui. Commissaire général de la maison du roi au département des meubles de la couronne, Thierry présenta, au mois de février 1790, un *Rapport de la recette du garde-meuble*, etc., à dater des 5 août 1784 et 1788 comparées à celles des années 1774 et 1778, de l'ancienne administration. Ce rapport, qui atteste la bonne gestion de Thierry pendant qu'il tint les rênes de l'administration, a été imprimé en 1790, in-4°. Dans l'année 1793, Thierry fut désigné comme ayant servi d'intermédiaire dans une négociation entre le roi, Vergnaud, Guadet, Brissot et Gensonné. Il y eut à ce sujet des explications et des débats dans l'assemblée nationale. (*Moniteur universel*, an 1er, 1793, p. 15.) Au milieu de la défection des courtisans, toujours les premiers à abandonner le malheur, Thierry resta fidèle à Louis XVI, et ce fut son attachement bien connu pour son maître qui, après le 10 août, le fit conduire, sur un ordre signé Chénier, dans la prison de l'Abbaye, où il fut massacré dans les journées des 2 et 3 septembre 1792. Ainsi mourut cet homme généreux, ami éclairé des lettres et des beaux-arts, qu'il avait fait souvent encourager.

Quelques journaux ont raconté que Louis XVI lui ayant demandé ce qu'il pensait de certains travaux dont ce prince faisait son délassement (la serrurerie), Thierry s'était permis de lui répondre : « Sire, » quand les rois s'occupent des » ouvrages du peuple, le peuple » s'empare des fonctions des rois. » Ces journaux ont ajouté que le monarque avait repoussé durement cette observation ; mais que, renfermé à la tour du Temple, il s'en était ressouvenu et s'était écrié : *Thierry, Thierry, que ne t'ai-je écouté!* (*)

(*) On a douté de ce fait. En voici un autre qui pourrait peut-être y faire croire, et qui m'a été communiqué en 1835, au château d'Hargenville, sur Bezons, par M. de Nanteuil.

« A l'époque où les Marseillais vinrent, au nombre de....... M. d'Orvillers, alors capitaine des gardes, fit proposer à Louis XVI de



THUROT (Blanche-Lucie Hoguer, Madame), née à Versailles le 30 avril 1786. Cette dame, peintre, a exposé au Louvre, sous le nom de Mlle Hoguer (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), en 1810, un grand paysage; on y voit une jeune fille assise sur le bord d'un ruisseau, et qui réfléchit sur la courte durée de la beauté, en voyant s'effeuiller une rose, dont le courant emporte les feuilles; depuis, Sully (*V.* ce nom), considérant le portrait en pied de Henri IV; ensuite, sous le nom de Mme Thurot, Sainte-Gertrude et sa mère, le songe de Jeanne-d'Arc; et en 1822, le portrait de Philippe II, roi d'Espagne, peint sur porcelaine, d'après Velasquez. (*Eck.*)

TISSOT (Pierre-François), *V.* ce nom, B. de S. et O., membre de l'Académie française, est né à Versailles le 10 mars et non le 10 mai 1768. Il a publié : *Poésies érotiques*; 2 vol. *Histoire complète de la Révolution française*; 1836, 6 vol. in-8°. *Leçons et Modèles de Littérature française*; 1835 à 1836. Il a donné une édition de Voltaire; des articles dans l'*Encyclopédie moderne*.

V

VARÉ (Louis-Prix), *V.* ce nom, B. de S. et O., général de brigade; ajoutez : né à Versailles le 21 janvier 1766; mort à Thorn le 14 mars 1807, à la suite des blessures qu'il reçut à la bataille d'Eylau, le 8 février précédent.

VARÉ, (*V.* son nom, op. cit.), frère du précédent, colonel du 45e de ligne; ajoutez : (Pierre-Louis), né à Versailles le 4 janvier 1770, mort en Espagne en juillet 1813.

VAUCHELLE (André-Jean, Baron), est né à Versailles le 8 janvier 1779. Intendant militaire et ancien ministre de la guerre, à Naples; officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis.

VICTOIRE (Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, Madame), sœur de Mme Adélaïde de France, tante de Louis XVI (*V.* ces noms, B. de S. et O.), naquit à Versailles le 11 mai 1733. Cette princesse affable, effrayée par la tournure que prenait la révolution, quitta la France le 19 février 1791. Elle fut arrêtée avec sa sœur à Moret et à Arnay-le-Duc; mais des ordres

---

les faire conduire devant lui, pour lui demander excuse; qu'il amènerait ces coquins pieds et mains liés. Louis XVI répondit que ce n'était rien. Huit ou dix jours après, lorsque les troubles augmentèrent, il dit à M. de Nanteuil, officier de la chambre : *J'aurais bien fait de vous croire.* »

M. de Nanteuil, en petit comité avec Bligny et Rabel, dans lesquels il avait le plus de confiance, lui avait conseillé de se les laisser amener.

précis du roi et de l'assemblée nationale lui permirent de se rendre à Rome, où elle résida dans le palais du cardinal de Bernis, jusqu'à l'approche de l'armée française, en 1799. S'étant réfugiée à Trieste, cette princesse y succomba dans un âge déjà avancé, le 8 juin 1799. Les malheurs de sa famille avaient empoisonnés ses jours. Ses dépouilles mortelles ont été déposées au caveau royal de Saint-Denis, en janvier 1817.

VILLEMINOT (Ernest-Louis) est né à Versailles le 28 décembre 1789. Chef d'escadron au 4e régiment de dragons, chevalier de la Légion-d'Honneur; il a été grièvement blessé sur les champs de bataille. Son frère Villeminot (César-Antoine), capitaine de cavalerie, naquit le 9 octobre 1787, et mourut au champ d'honneur.

VITRY (Jules-Gabriel), docteur en médecine, chirurgien de l'hospice de Versailles, est né dans cette ville le 27 octobre 1797. Sa thèse inaugurale (No 100, 1823), intitulée : *Essai sur l'Apoplexie*, se distingue des nombreuses thèses soutenues chaque année à l'École de Médecine, par l'esprit d'observation et de méthode qui ont présidé à ce travail. L'apoplexie y est principalement étudiée sous deux points différents, sans épanchement et avec épanchement. L'injection vasculaire, le ramollissement avec infiltration sanguine, les foyers, les kystes, etc., y sont successivement décrits avec soin. Cette dissertation, plus développée et rédigée sur un plan plus classique, pourrait devenir une utile monographie.

W

WATHIEZ (François-Isidore, chevalier, puis baron), maréchal-de-camp, est né à Versailles le 1er septembre 1777. Destiné d'abord à l'état de commissaire des guerres, il suivit à l'armée des Alpes l'ordonnateur Denniée (*voyez* ce nom), dans les premiers jours de l'année 1793. Emporté par son goût pour la carrière des armes, il entra dans un régiment de hussards, et obtint, le 3 novembre 1793, à l'âge de seize ans, un brevet de sous-lieutenant au 25e régiment de chasseurs. Il fit en cette qualité, et ensuite avec celle de lieutenant, les premières campagnes de l'armée d'Italie, et fut blessé au combat de Cairo. Au mois de mai 1800, il fut nommé capitaine au même régiment; et comme ce régiment n'était pas destiné à faire la campagne de cette année, il suivit le général en chef Berthier (*V.* ce nom, B. de S. et O.), et fit la campagne de Marengo. Employé dans son état-major, à l'époque de la paix d'Amiens, il entra à l'état-major général de la 1re division militaire, et à la reprise

des hostilités, en 1805, il fit la campagne de l'armée d'Allemagne, en qualité de capitaine adjoint à l'état-major général de la cavalerie. Wathiez fut cité dans les rapports relatifs aux affairés glorieuses d'Ulm, de Nordlingen, d'Asmetetten, de Wischau et d'Austerlitz. Il fit la campagne de 1806, en Prusse, au même état-major, et fut également cité dans les rapports de cette campagne, pour sa conduite à Iéna, à Mecklembourg, à Lubeck. Le théâtre de la guerre s'étant porté en Pologne, il servit avec distinction au passage de la Narest, dans les journées des 23, 24, 25 et 26 décembre; et après le combat de Golymin, il fut promu au grade de chef d'escadron dans le 1er régiment de hussards. Le général La Salle venant d'être nommé général de division, il le demanda pour premier aide-de-camp, et fit avec lui la campagne d'Eylau. A la bataille de Heilsberg, il fut assez heureux pour aider le général La Salle à retirer le prince Murat des mains des cosaques; il sauva également le général La Salle d'un danger éminent, et fut blessé de plusieurs coups de lance.

Après la paix de Tilsitt, il fut nommé chevalier de l'empire et reçut une dotation. Au mois de février 1808, le général La Salle lui donna le commandement de son avant-garde, composée d'infanterie et de cavalerie, et à la tête de laquelle il fit les campagnes d'Espagne. Il força le passage de Torquemada; à la journée de Cabezon, il prit quatre pièces de canon à l'ennemi qu'il culbuta, quoiqu'il fût dix fois plus nombreux que les Français et dans une position avantageuse. Il servit avec une nouvelle distinction à la bataille de Médina-del-Rio-Secco, le 14 juin, et reçut, pour récompense de la valeur qu'il avait déployée dans cette occasion, le grade de colonel.

Devenu chef d'état-major du général La Salle, il continua la campagne, commandant toujours son avant-garde. Au combat de Burgos, le 10 novembre de la même année 1808, il fut blessé d'un coup de feu au visage, en conduisant la charge de cavalerie qui défit le carré des gardes wallones, placé pour fermer le passage du village de Gamonal. Bonaparte le récompensa de cette action par le grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

Après la guérison de sa blessure, il rejoignit le général La Salle, continua la campagne, fit celle de l'Estramadure, et après la bataille de Medellin, revint d'Espagne en Allemagne faire la campagne de 1809. Il combattit à Wagram, où l'intrépide La Salle périt d'une manière si glorieuse (*). Le colonel

(*) Le général Wathiez, son ami, lui a fait ériger un tombeau, sur lequel sont retracés tous les faits d'armes de ce jeune et brillant officier, l'un des meilleurs généraux de cavalerie légère de la France.

Wathiez continua à servir près du général Marulaz, et fut désigné ensuite pour être chef d'état-major du deuxième corps de cavalerie, commandé par le général Montbrun. C'est en cette qualité qu'il fit, en 1812, la campagne de Russie. Il se trouva à la bataille de la Moskowa, et devint, après la mort des généraux Montbrun et de Caulincourt, moissonnés au champ d'honneur, chef de l'état-major du général Sébastiani, qui leur succéda.

L'armée française, après ses désastres, revint derrière l'Elbe. Le colonel Wathiez, commanda, pendant l'hiver de 1812 à 1813, les restes du deuxième corps de cavalerie, et eut l'occasion de garder avec avantage les passages de l'Elbe jusqu'à l'arrivée de la nouvelle armée en Allemagne. Après la bataille de Bautzen, lorsque le corps de Sébastiani marcha pour débloquer Glogaw, le colonel Wathiez, à la tête de quelques hussards et chasseurs des 11e et 23e régimens, tomba sur une arrière-garde russe, se précipita sur une batterie de plusieurs canons et parvint à s'en emparer, après avoir renversé de cheval l'officier qui la commandait. Le 4 juin, quelques jours après cette action, il fut promu au grade de général de brigade, dans la division Excelmans. A la tête de cette brigade, il fit la campagne de Bober. Placé en première ligne aux deux batailles de Leipsick, sa brigade souffrit considérablement. A la journée de Hanau, où les Français furent obligés de s'ouvrir un passage sur le corps des Bavarois, il servit encore avantageusement avec le reste de ses troupes. Le 28 novembre, il fut nommé baron et commandant de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Revenu sur le Rhin, le général Wathiez garda les passages de ce fleuve depuis Neuss jusqu'à Wesel, et fit des expéditions sur le Wohal. Dans la campagne de 1814, le général Wathiez commanda des dragons et cuirassiers dans le corps du duc de Raguse, jusqu'à la capitulation de Paris. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis à la Restauration. Appelé, en 1815, au commandement d'une brigade de lanciers, il donna de nouvelles preuves de courage au combat des Quatre-Bras, le 16 juin, en enfonçant des carrés de troupes écossaises. Il commanda sa brigade à Waterloo, fit la retraite en bon ordre jusqu'à Paris, et ensuite sur la Loire, jusqu'au licenciement de l'armée. Il est actuellement porté sur le tableau des officiers généraux en retraite (*brevets militaires*). Son fils, notre ami de collége, que ses estimables qualités avaient fait aimer de ses camarades, a succombé à une phthisie laryngée : il était à peine âgé de trente ans, et sous-inspecteur des finances.



LETTRES

Relatives à l'érection de la Statue du général Hoche, adressées par sa veuve à l'auteur de cette Biographie.

Gaillefontaine, ce 8 septembre 1831.

« Vous avez bien voulu vous rappeler, Monsieur, la promesse que vous nous aviez faite, avant notre départ de Paris, de nous informer de ce que le conseil municipal de la ville de Versailles ferait pour la mémoire du général Hoche ; je vous en adresse tous mes remercîmens, ceux de ma fille, et je vous prie de les faire recevoir aussi à M. votre frère, pour avoir contribué, par son influence, à y donner une bonne direction.

» J'avoue cependant que je ne saurais savoir bon gré au conseil d'avoir décidé qu'il faudrait attendre une nouvelle confection de rue, pour lui donner le nom du général Hoche; probablement cela n'arrivera jamais, cette ville n'étant pas dans une tendance à voir augmenter sa population. Ce n'eût pas été une chose dispendieuse pour elle, et si elle avait voulu prendre exemple sur Paris, elle n'aurait pas craint de faire ce changement. Combien ne pourrait-on citer de rues qui ont alternativement porté différens noms, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient pour les actes de propriétés : encore dernièrement, la rue d'Artois a été nommée rue Lafitte, et la rue Charles X est maintenant rue Lafayette; je ne pense pas que ces illustres citoyens aient plus mérité de leur pays que le général Hoche. Mais j'ai vu assez souvent qu'on honore les vivans et qu'on oublie ceux qui n'existent plus, lorsqu'il serait cependant plus sage de faire le contraire. L'histoire montre que quelquefois de grands services peuvent rester sans récompense; j'ai la crainte que ceux du général Hoche viennent pour en donner un exemple de plus. Il n'en serait pas ainsi si on écoutait des voix éloquentes qui les ont souvent rappelés et ont cherché avec persévérance à en perpétuer le souvenir. Je regrette, Monsieur, que vous n'ayez point eu occasion de revoir M. Hy. R. Collard; j'avais aussi écrit à M. de Forbin, et sa

réponse ne m'est pas encore parvenue; quand nous serons de retour à Paris, nous comptons que nous aurons l'avantage de vous voir, et que nous pourrons reparler de cette affaire, pour laquelle nous réclamons votre assistance.

» Vous nous faites espérer un nouvel article de journal sur le général Hoche : sachant d'avance qu'il sera fait avec talent, nous vous en remercions. Mme des Roys en désire beaucoup la réception ; toutes deux nous le lirons avec le plus vif intérêt. Recevez ses complimens ainsi que les miens, et croyez, je vous prie, Monsieur, à mes sentimens distingués.

» A., Ve du général Hoche. »

« Je ne saurais assez vous remercier, Monsieur, de la suite que vous voulez bien donner à des démarches auprès des autorités de Versailles, pour les entretenir dans la disposition de faire élever un monument à la mémoire du général Hoche; selon mes vœux, il aurait dû être déjà exécuté, mais je n'ignore pas les lenteurs des administrations, elles ne peuvent agir que selon les formes et non par sentiment; enfin, si avec le temps l'exécution peut en avoir lieu, j'en saurai, je vous assure, un gré infini aux personnes qui, comme vous, Monsieur, auront suivi cette affaire avec un si persévérant intérêt.

» Il ne serait peut-être pas impossible d'avoir des renseignemens justes sur la maison où est né le général Hoche; malheureusement un de ses oncles est mort il y a quelques années, qui aurait pu l'indiquer d'une manière certaine.

» Je suis fort aise qu'officieusement, au Musée, on ait fait voir la statue à MM. les députés du conseil municipal. Je voudrais apprendre que de même ils ont pu voir, en même temps, les bas-reliefs qui semblent ne pas encore avoir été retrouvés dans les magasins, et je crains qu'ils ne soient perdus.

» Mme des Roys vous remercie de vos complimens pour elle : je vous prie de recevoir ceux que nous vous adressons, ainsi que l'expression de mes vrais sentimens.

» A., Ve du général Hoche. »

Paris, ce 15 décembre 1831.

« J'aurais désiré encore vous voir, Monsieur, pour vous parler d'une chose d'une grande importance pour moi, et vous dire que ce qui a été mis dans tous les journaux, concernant la statue du général Hoche, m'a été confirmé par la bouche même du roi : le ministre des travaux publics m'a assuré qu'aussitôt les formalités remplies, l'exécution en aurait lieu. En apprenant cette nouvelle satisfaisante, j'ai éprouvé le besoin, Monsieur, de vous la communiquer comme une chose due au zèle actif que vous avez si bien employé à seconder ce que nous avions tant de motifs de désirer vivement; croyez, Monsieur, que j'ai su le bien apprécier, veuillez en être assuré, et recevoir l'expression de mes sentimens très-distingués.

» A., Ve du général HOCHE. »

Paris, ce 13 février 1832.

« J'ai été bien privée, Monsieur, que vous ayez été retenu hier chez vous par une indisposition, j'espère qu'elle sera sans suite, et que nous ne resterons pas long-temps sans vous voir; je voudrais bien vous parler encore de ce monument qu'on élève à Versailles et de l'inscription convenable d'y mettre ; une fois terminé, il n'y aura plus d'observation possible, et le temps nous presse. J'ai recours à vous, Monsieur, qui avez réellement posé la première pierre de ce monument, et qui devez désirer de mettre la dernière à un ouvrage destiné à faire un des ornemens de votre ville natale. Recevez, Monsieur, les complimens de ma fille, et l'assurance de mes vrais sentimens.

» A., Ve du général HOCHE. »

Paris, ce 20 juillet 1832.

« J'ai eu bien du malheur, Monsieur, de ne point m'être trouvée chez moi lorsque vous y êtes venu, et alors que j'avais tant de choses à

vous communiquer ; j'avais pensé à une inscription : j'aurais voulu avoir vos idées ; mais j'ai eu occasion de voir M. Villemain, il a bien voulu m'en faire une, et au moment de l'envoyer au Maire de Versailles, je veux vous en donner connaissance à vous, Monsieur, qui avez si bien coopéré à l'érection d'un monument qui, depuis si long-temps, était l'objet de notre ambition. Si vous avez occasion de voir M. le Maire de Versailles, j'espère que vous voudrez bien lui en parler, pour que l'inscription soit faite pour le jour de l'inauguration ; vous savez surement qu'elle est remise au 5 août, ce qui en peut bien donner le temps. Je compte toujours sur vous, Monsieur, pour concourir à voir achever un œuvre auquel vous avez eu tant de part.

» En attendant que nous ayons l'occasion de nous voir, recevez nos complimens empressés.

» A., Ve du général HOCHE. »

Paris, *ce* 25 *juillet* 1832.

« Mon départ pour la campagne devant avoir lieu sous peu de jours, je crains, Monsieur, de ne pas vous voir avant ce moment. Je ne puis partir sans vous dire encore combien j'ai été touchée de la cérémonie de dimanche. Je ne pouvais oublier à qui nous en étions redevables ; ce sont de ces obligations qu'on n'oublie jamais, et en vous priant de recevoir de nos médailles, pour vous et M. votre frère, je désire que vous les regardiez comme un témoignage de nos sentimens d'obligation.

» Ma fille et M. des Roys se réunissent à moi, et nous vous prions de recevoir nos adieux et nos complimens empressés.

» A., Ve du général HOCHE. »

Paris, *ce* 9 *août* 1832.

Paris, *ce* 21 *mai* 1833.

« Vous avez bien voulu, Monsieur, me promettre de faire insérer un article dans *le Constitutionnel* et dans plusieurs autres journaux, sur le

monument élevé au général Hoche, et qui, comme vous le savez, a déjà l'apparence de la dégradation, avant d'avoir été achevé ; je vous envoie une note sans savoir si elle est bonne, mais elle peut servir de texte, en vous priant de ne point vous gêner pour y retrancher, y ajouter, la refondre entièrement : nous avons bien besoin de votre aide et de tout votre bon intérêt pour arriver à atteindre un but si désiré, et qui depuis si long-temps est l'objet de nos vœux les plus chers. Si l'on peut réveiller les autorités un peu engourdies, ce sera par la voie des journaux qui déjà nous a été si utile. Vous voyez, Monsieur, que je compte toujours sur votre obligeance : c'est pour moi une occasion de plus de vous renouveler l'assurance de mes bien sincères sentimens.

» A., Ve du général HOCHE. »

NOTE.

« On peut encore se rappeler avec quel intérêt le public vit l'inauguration de la statue du général; rien ne lui produit plus d'impression que le souvenir des actions généreuses et des hauts faits d'armes : il n'est pas de famille dont quelques membres n'aient fait partie de nos vieilles armées ; ce sont des intérêts qui se réunissent autour de ceux de leurs chefs. Il n'y a pas encore un an révolu que la statue du général Hoche a été présentée, dans une cérémonie, à la famille et à une population encore enthousiasmée de la gloire, et déjà le piédestal menace d'une prochaine destruction. L'inscription en est presque effacée, et bientôt l'on sera sans doute obligé, pour conserver la statue, de la rentrer dans une des salles désertes du palais de Versailles ; des frais déjà faits seront perdus, si l'on ne parvient à obtenir quelques fonds du gouvernement. Si le ministre des travaux publics pouvait s'intéresser à ceux de la province, en s'entendant avec les autorités de la ville de Versailles, il pourrait, à peu de frais, en fournissant des marbres enfouis dans des magasins, achever un monument précieux pour les véritables amis du pays : en France l'on commence presque toujours sans penser à finir, et nous sommes entourés de jeunes ruines ! Qui mieux que le général Hoche a mérité une statue élevée par le pays? faudra-t-il rappeler qu'il a pacifié la Vendée dans un moment où elle était réellement à craindre? qu'il a plusieurs fois sauvé la France de

l'invasion étrangère? que toujours il a sacrifié sa vie, son bonheur à son amour pour le pays? et s'il n'a pas eu le titre de maréchal, pas un d'eux ne trouverait qu'il n'a fait tout ce qu'il fallait pour l'obtenir : son buste cependant, faute d'un titre, manquera peut-être à la collection que l'on prépare pour le palais des Tuileries ou le Louvre ; pour nous, nous nous ferons un devoir d'apprendre notre histoire à ceux qui ne l'ont jamais sue, ou qui déjà l'ont oubliée, et nous ne penserons pas qu'il faut des dotations et des faveurs de cour pour mériter la reconnaissance de la patrie. »

« J'avais cru, Monsieur, au plaisir de vous voir prochainement, comme vous me l'aviez donné en espérance ; je ne saurais cependant rester plus long-temps sans vous faire parvenir mon compliment et ceux de ceux qui m'entourent, pour la bonne nouvelle que vous me donnez du choix du ministre ; je prends une part trop réelle à ce qui peut vous arriver d'heureux, pour ne pas vous dire tout le plaisir qu'elle m'a fait ; il en résultera pour moi une satisfaction personnelle, si, après avoir travaillé à la base du monument du général Hoche, c'était encore à vous que je doive de le voir finir ; ce serait un titre auprès de moi et ma famille que rien jamais ne saurait affaiblir ; veuillez en être bien assuré . . . .
Recevez en même temps, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentimens.

» A., Ve du général HOCHE. »

Vendredi 13 *mars* 1835.

« Je désire, Monsieur, que les Journaux apprennent aux vieux compagnons d'armes de mon père, que son buste a pris rang dans la salle des maréchaux. Veuillez donc encore être notre digne interprète en cette circonstance, nous vous en aurons une réelle obligation. Je crois qu'en retouchant à ma manière de dire, le fond de l'article pourrait être ceci : « Dans un temps où l'on voit le gouvernement

» s'appuyer sur des hommes qui ne méritent ni notre estime pour » leur réputation flétrie, ni notre confiance pour leur manque de » bonne foi, nous nous faisons un devoir d'annoncer que le buste du » général Hoche vient d'être placé dans la salle des maréchaux, à côté » de celui de Marceau. Que le roi s'entoure de pareils hommes, de » semblables renommées, et il trouvera une impartialité dans tous » les partis qui ne manquera pas d'applaudir à ses choix. » On pourrait y ajouter que le portrait de Marmont y est remplacé par une feuille d'or unie comme une glace, et que son nom est effacé parmi les siens; mais comme la leçon est un peu forte, et l'article peut-être déjà trop long, il faut le garder pour une autre fois. C'est dommage! car beaucoup de gens y trouveraient de l'intérêt. En vous adressant, Monsieur, nos excuses pour la peine que cela va vous donner, je vous demande de recevoir mes empressés complimens.

» La comtesse J. H. DES ROYS (*). »

30 *Octobre.*

« J'ai attendu pour vous répondre, Monsieur, d'avoir pu me procurer une lithographie du tombeau du général Hoche; je suis charmée de pouvoir, en secondant votre demande, faire arriver en Irlande un souvenir qui puisse y rappeler celui qui voulait l'aider si puissamment. Vous savez, Monsieur, si je suis touchée de ce qui peut être rapporté de son noble et généreux caractère, et je vous remercie de ce que vous me dites être rapporté de lui dans les *Souvenirs du général Lafayette*; je peux dire que j'ai été témoin de ses démarches près du gouvernement, pour qu'on profite des succès des armées pour obtenir de faire cesser sa captivité rigoureuse. Mais on est souvent si oublieux, que je suis d'autant plus sensible à ce qui peut rappeler dignement sa mémoire! Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentimens, et croyez bien à leur sincérité.

» A., Ve du général HOCHE. »

Paris, ce 3 *février* 1836.

(*) Fille unique du général Hoche, a épousé le comte des Roys, pair de France. Par la finesse et la grâce de son esprit, Mme des Roys peut être citée comme une des femmes les plus distinguées de Paris.



« Ainsi que vous me le demandez, Monsieur, je vous envoie la date du jour malheureux qui a enlevé le général à son pays et à sa famille ; je croyais déjà vous l'avoir donnée à l'époque où vous vous occupiez à faire la Biographie des Hommes illustres de votre Département. Je vous l'envoie, néanmoins, en vous remerciant de cet intérêt pour le monument, et qui s'est soutenu, depuis la pose de la première pierre, jusqu'au moment d'y fixer l'inscription.

» Le général Hoche est mort le troisième jour complémentaire de l'an v de la république, date qui se rapporte au 20 septembre 1797.

» Je vous adresse, Monsieur, mes complimens, et en même temps je vous prie d'être assuré de mes bons sentimens.

» A., Ve du général Hoche. »

Paris, ce 25 août 1836.

Cimetière Notre-Dame

DE VERSAILLES.

« Heureux qui, dégagé des liens de la vie, retourne
» à l'auteur premier des choses, et ne laisse, parmi les
» humains, qu'une cendre insensible à leurs outrages ! »

LOMBARD, de Langres.

Le cimetière Notre-Dame de Versailles est situé dans la rue des Missionnaires; la porte d'entrée est surmontée d'une simple croix de bois, au bas de laquelle on lit : *Ayez pitié de moi, vous au moins qui fûtes mes amis* (*). Il était originairement placé derrière l'ancienne église (**) dont les bâtimens formèrent le collége d'Orléans, et donnaient sur la rue Neuve; les maisons qui l'entouraient n'étaient pas à l'abri des exhalaisons putrides des cadavres. « Un simple particulier, dit Voltaire, réclama » contre cette coutume abominable, il excita ses con-

(*) Cette inscription, tirée de la Bible, est, aujourd'hui, presque effacée.

(**) Dans cette ancienne église furent inhumés Paul Pelisson-Fontanier, de l'Académie française; Nicolas Berryer, ministre de la marine, ensuite garde-des-sceaux; Jacques Hardion, de l'Académie française; le docteur Quesnay, et d'autres personnages indiqués dans la *Nécrologie* de Versailles, dont les sépultures furent indignement violées en 1792.

» citoyens, il brava les cris de la barbarie ; on présenta
» requête au conseil, enfin le bien public l'emporta sur
» l'usage antique et pernicieux : le cimetière fut transféré
» à un mille de distance. »

Quoi de plus dangereux, en effet, que de souiller l'asile des vivans et le sanctuaire de la divinité par les émanations pestilentielles de cadavres amoncelés ? Cette coutume dangereuse remonte néanmoins à la plus haute antiquité : les canons d'un concile de Prague, tenu en 563, nous apprennent que déjà, à cette époque, l'on défendait d'enterrer les morts dans les églises. On peut conclure que, dès ces premiers siècles, les lieux destinés à la célébration des saints mystères étaient devenus des cloaques de morts, et ce n'est qu'en 1804 que les Parisiens cessèrent leurs inhumations dans l'intérieur de leur ville et de leurs églises : ni les nombreux arrêts du Parlement de Paris, ni les décrets de l'assemblée constituante n'avaient pu jusqu'alors empêcher ces sortes de sépultures, « tant l'habitude et la sottise ont de force sur la raison et les lois ! »

Le cimetière Notre-Dame de Versailles peut avoir cinq à six arpens : son aspect présente quelque chose de lugubre ; soit que mon esprit fût enclin à la mélancolie, soit qu'un douloureux souvenir vînt agiter mon âme, hier, en le parcourant, tout faisait naître en moi des idées tristes. C'est en vain qu'on l'a dit : l'égalité ne règne pas dans ce dernier asile de l'homme !

« Le grand étale encore un faste sacrilége
» Près du tertre modeste où dort l'homme de bien :
» Le riche a des pleureurs à gage pour cortége,
» Le sage des amis, et le pauvre son chien. »

A côté de la simple croix de bois sous laquelle repose l'homme de bien, l'artisan qui fut utile à la société par

son travail et son industrie, on voit souvent empreint le cachet de la fortune et de la puissance, et sont souvent étalés avec une insultante magnificence des titres qui n'inspirent ni regrets ni larmes; et comme le dit saint Augustin : *Curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exsequiarum, magis vivorum solatia quàm subsidia mortuorum.* A côté de la pierre tumulaire qui couvre les cendres d'un habile manufacturier, dont le nom seul est un éloge, j'ai vu, dans un cimetière de village, un tombeau orné d'armoiries, décoré d'inscriptions, sur lequel j'ai lu : *Haut et puissant seigneur, décédé à l'âge de deux ans et demi!...*

Ce n'est pas toujours auprès des tombeaux de marbre que croissent les tulipes et les roses; la mousse souvent les recouvre, et c'est rarement sur ces monumens de luxe et non de regret, que j'ai vu empreinte la main de la douleur. Partout ailleurs des roses, des couronnes d'immortelles, des pensées enfermées dans des globes de verre, des bancs de gazon où des parens, des amis viennent se recueillir : tout offrit à mes yeux des leçons de morale et de méditation. Il n'est point de croix de bois ni de modestes pierres qui ne rappellent les vertus, les talens de ceux qu'elles recouvrent. Chaque pas fait rencontrer ces inscriptions touchantes dictées par l'amitié; partout on lit : *Bon père, bon époux, tendre mère, bonne épouse, fidèle amie.* Mais parmi les nombreuses inscriptions qui touchent l'âme par leur simplicité, et qui peignent une douleur profonde, on en rencontre parfois de bien ridicules; d'autres sont remarquables par leur concision :

Elle nous attend!...

Virginie, à Paul son frère.

Elle est tombée comme une fleur!...

En voici une autre tracée par une main filiale :

> Toi qui viens visiter l'asyle de la mort,
> Une larme à ma mère et plains mon triste sort.

Peu de noms célèbres décorent les tombeaux. Je n'ai rencontré que celui du ministre Vergennes. Sa tombe, comme tant d'autres, fut violée pendant la révolution! son corps fut traîné dans la poussière, et mis en lambeaux par une lâche et furieuse populace. Pour rappeler que ce ministre de Louis XVI avait été inhumé dans ce cimetière, la famille y fit placer, en 1814, une pierre tumulaire, dont le temps a déjà effacé une grande partie de l'épitaphe (*).

Je ne dois point passer sous silence le nom de Pierre Drahonet, qu'une mort trop prompte enleva à la peinture, mais qui n'en sera pas moins placé au rang des premiers peintres de gouaches; celui de Pierre Lavau, ancien professeur à l'école centrale de Seine-et-Oise, savant helléniste que Lebrun, le tragique, n'a pas dédaigné de se choisir pour maître. Une foule de noms d'hommes de bien sont

---

(*) Cette pierre a disparu depuis que cet article a été composé (10 avril 1837).

Voici l'inscription qu'on lit sur le monument de marbre élevé à sa mémoire par la piété filiale, et qui se trouve dans une des chapelles de l'église Notre-Dame de Versailles. (*Fecit Blaise, anno* 1788.)

A la mémoire de Charles Gravier, comte de Vergennes, ministre plénipotentiaire à Trèves et à Hanovre, ambassadeur à Constantinople et en Suède; il mérita l'estime des puissances étrangères et les éloges de son maître.

Chef du conseil royal des finances, une application profonde et un travail opiniâtre remplirent tous les momens de sa vie; l'amour constant de la paix caractérisa toutes ses opérations, et il ne se distingua pas moins par ses vertus que par ses talens. Il mourut le 13 *février* 1787, *dans la* 68e *année de son âge.*



inscrits sur les tombes qui peuplent ce cimetière. Les symboles que j'ai le plùs fréquemment remarqués sur les pierres sépulcrales, sont : le hibou, le sablier, les lacrymatoires, la torche ardente renversée ; en général l'on ne peut parcourir ces tristes enceintes sans éprouver des impressions vives et profondes, en songeant qu'on foule au pied des générations éteintes, et qu'on marche sur une terre qui a vécu.

(10 *Septembre* 1826.)

******

CIMETIÈRE

De la Cathédrale Saint-Louis

DE VERSAILLES (*).

> Insensés! nous parlons en maîtres,
> Nous qui, dans l'océan des êtres,
> Nageons tristement confondus!
> Nous dont l'existence légère,
> Pareille à l'ombre passagère,
> Commence, paraît et n'est plus!
>
> MALFILATRE.

> *Gli uomini hanno in orrore la morte, io no.*
> Les hommes ont la mort en horreur, moi non.
>
> Veillées du TASSE.

L'entrée du cimetière St.-Louis est riante et champêtre; des arbustes cultivés avec soin, des fleurs brillantes de végétation, les bois de Satory offrant un long rideau de verdure, tout semble cacher d'abord le lieu où dorment les débris de plusieurs générations. Voyageur incertain, l'homme, ballotté dans sa destinée, poursuit au hasard sa course vagabonde, et c'est souvent ainsi, conduit par la fortune ou

(*) L'ancien cimetière de cette paroisse était situé à l'encoignure de la rue Satory et de celle des Bourdonnais; un chantier couvre une partie de l'emplacement.



la misère, qu'il arrive à sa dernière demeure. Mais à peine a-t-on fait quelques pas, que la scène change de face. Des tombeaux en forme de pyramide, des urnes, des pierres ombragées de saules pleureurs, des croix de bois couronnées d'immortelles, tout annonce la fragilité humaine, tout semble prescrire le recueillement et le silence. Après avoir laissé long-temps errer mon esprit sur ce qui m'environnait, des pleurs involontaires vinrent mouiller mes yeux; c'est alors que je m'écriai avec Ovide : *Est quædam flere voluptas!* il est doux quelquefois de verser des larmes. Je ne pus voir sans attendrissement le culte que la piété filiale rend à la mémoire d'un père qui n'a fait que du bien; l'amour conjugal exprimant sa douleur sur le cercueil d'une épouse; une mère environnant de myrtes le modeste tombeau d'un enfant emporté aux portes de la vie. Que de réflexions ne viennent pas à l'âme quand, assis sur un cercueil, on fixe un moment les regards sur ces terres mouillées de tant de larmes! C'est là que nous attendent nos aïeux, nos parens, nos amis, tous ceux enfin avec lesquels nous vécûmes : c'est là que se trouvent réunis tous les âges et toutes les conditions; l'humble dort à côté du superbe; le riche et le pauvre, le magistrat et le guerrier, le savant et l'artiste, tout se trouve confondu dans ces enceintes sépulcrales. On pleure l'homme de génie, l'homme qui n'a pas eu à rougir d'une seule action de sa carrière; on regrette le guerrier, mais l'on détourne la vue quand on aperçoit, inscrit sur une tombe, le nom de l'homme qui n'a pas connu la probité.

Une curiosité dont je ne pus me défendre m'entraîna vers les monumens les plus remarquables; mes yeux se portèrent sur celui consacré à la mémoire de Mme Cécile d'Avrange, épouse de M. Randon Du Thil : c'est une colonne surmontée d'un vase de bronze; à sa base, sont inscrustées des tables de marbre avec inscriptions. Non

loin de cette tombe, s'élève la croix de mission, plantée le 10 février 1804, par les pères Guillon et Xavier, trente-quatre ans après que le cimetière eut été ouvert aux morts. Au pied de cette croix sont déposés les restes de plusieurs ministres de la religion : Jean-Pierre Lafage, prédicateur, né à Mancy (Haute-Garonne), le 27 février 1733; Jérôme-Claude Gandolfe, docteur en Sorbonne, etc.

Plus pittoresque que le cimetière Notre-Dame, ce champ funéraire renferme moins de tombes; j'y ai trouvé plus d'épitaphes en vers; mais en général je n'aime pas ces inscriptions qui peignent de vifs regrets, et où l'on a conservé assez de sang-froid pour trouver une rime et une césure. Une chose remarquable, c'est que les épitaphes en vers décorent le plus ordinairement les tombes de gens qui certainement n'étaient pas poètes. Sur une petite pierre appuyée contre le mur ouest du cimetière, j'ai lu :

Il fut honnête homme.

13 juillet 1822.

Qu'on ne s'étonne pas de la brièveté de cette inscription; elle appartient à un être qui n'a pas eu à transmettre de nom à la postérité, mais dont le souvenir vit sans doute encore au sein de sa famille. Que celui qui n'est pas appelé par la douleur dans ces demeures funèbres, vienne visiter un moment les monumens consacrés au souvenir des morts; les tombes lui révèleront des secrets; il verra des tombeaux protégés par des enceintes en bois et en fer, sur lesquels croissent des orties et des ronces; il en verra d'autres qui, depuis plus de vingt-cinq ans, n'ont pas été oubliés, et autour desquels les pensées et les fleurs se renouvellent chaque printemps; alors il pourra dire sans crainte : Ce tombeau appartient à une famille vertueuse.

En parcourant cet asile funéraire, j'ai découvert quelques noms qui rappellent à la mémoire de douloureux souvenirs; celui de dame Agathe-Françoise de Lamoignon-Malesherbes, ancienne religieuse des filles de Sainte-Marie, fille du chancelier Lamoignon, et sœur du respectable et infortuné Malesherbes; celui de la veuve de Jacques Cazotte, qu'un héroïque dévoûment n'a pu arracher au glaive des bourreaux. De loin, sur une petite pierre entourée de huit cyprès, j'aperçus cette date: « 9 septembre 1792. » Je ne sais quel frémissement s'empara de moi, quand l'inscription m'apprit que là gisent les quarante-quatre victimes massacrées rue de l'Orangerie :

Victimis impiè mactatis
Die 9 *septembre* 1792.
In viâ vulgò dictâ Orangerie quarum
Hic jacent quadraginta-quatuor corpora.

Je m'éloignai! et c'est en cherchant le nom de quelque homme de bien que je tâchai d'oublier qu'il en existe de méchans. Montucla vint s'offrir à ma vue. Décédé à Versailles le 19 décembre 1799. Ce nom m'a rappelé l'histoire des mathématiques, et m'a suffisamment convaincu qu'on ne meurt pas avec un ouvrage qui a servi à faire marcher si rapidement la science. Sur une petite pierre que la mousse a recouverte, et que la main des hommes semble avoir abandonnée depuis long-temps, auprès de laquelle croît un jeune peuplier jeté là sans doute par le hasard, j'ai découvert le nom de Marsollier; j'ignorais que ce fût dans ce champ mortuaire que dormait l'auteur de *Nina*, des deux *Petits Savoyards*, de *Camille*, d'*Alexis*, d'*Adolphe et Clara*. Issu d'une famille de la magistrature, Marsollier naquit à Paris en 1750, et était, avant la ré-

volution, payeur de rentes à l'Hôtel-de-Ville. Né avec une fortune considérable, et entraîné par un penchant irrésistible vers le théâtre, il y exerça de bonne heure la fécondité de son talent, et y obtint de nombreux succès. « Méhul, Gaveaux, et surtout d'Alayrac son ami, autant que son collaborateur, s'associèrent à lui et l'aidèrent à faire prospérer l'Opéra-Comique. A l'époque la plus dangereuse de la révolution, Marsollier consacra sa plume à la défense de la morale, dans deux pièces qui attirèrent tout Paris, *Cange* et *la Pauvre Femme.* Il fut enfermé au Temple pendant quelques jours. Le roi lui donna, en 1814, la croix de la Légion-d'Honneur. Le talent de Marsollier était son moindre mérite : à la probité la plus délicate, il joignait un cœur bon et sensible, un caractère aimable et modeste ; sa conversation était des plus attrayantes ; c'est à ses conseils, aussi francs que désintéressés, qu'un grand nombre de jeunes poètes ont dû leurs succès : il employait une partie de ses moyens pécuniaires à aider ceux de ses amis qu'il savait dans le malheur. S'il eût été moins pressé de jouir de la représentation ; si, plus capable d'un long travail, il eût pris la peine d'attacher, à des plans mûrs et bien ordonnés, les jolies scènes que son imagination fertile concevait si facilement, il aurait pu se placer, par de bonnes comédies, au rang des auteurs modernes les plus estimés. » Oublierai-je Ducis ? c'est près de Marsollier qu'il repose. J'ai long-temps cherché la place où dort ce grand homme ; je croyais que depuis long-temps on avait consacré à ses cendres un monument digne d'un poète dont s'enorgueillit la France, et qui a tant contribué à l'illustration de la scène française. Une simple pierre, au bas de laquelle on lit : *Ci-gît le bon Ducis, né le* 22 *août* 1733, *rue de la Paroisse, n.* 125 ; voilà le seul monument qui rappelle que Ducis est notre compatriote. Si cette pierre suffit à son grand nom, si

Versailles se glorifie d'avoir vu naître dans son sein l'immortel auteur d'*Othello*, glorifions-nous d'élever un monument qui fasse connaître à l'étranger, que c'est à Versailles que repose l'heureux rival de Shakespeare, et apprenons à nos neveux que nous savons honorer les grands hommes !

(25 *Octobre* 1826.)

NÉCROLOGIE

DE QUELQUES PERSONNES DE DISTINCTION

DÉCÉDÉES A VERSAILLES.

† ABZAC (le chevalier d'). Ici repose le corps de M...., chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie, ancien écuyer commandant le manége du roi, décédé le 6 septembre 1831, à l'âge de 84 ans. Ce monument a été élevé par son fils adoptif, en mémoire de toutes ses bontés (*).

ADDENBROOKE (Jean-Pierre). Ici reposent les restes de..., lieutenant-colonel au service de S. M. Britannique, fils unique de Guillaume Addenbrooke, né à Londres le 7 juin 1753, mort à Versailles le 9 septembre 1821, à l'âge de 59 ans et 3 mois. Nommé premier écuyer de S. A. R. la princesse Charlotte de Galles d'Angleterre, il était honoré de son estime et de toute sa confiance, et l'ami dévoué de son royal époux, le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Quoiqu'attaché à la cour, il n'oublia pas ses devoirs envers le peuple, dont il fut toujours l'ami et le protecteur. Ainsi, brave et bon, il emporta au tombeau les regrets de tous ceux qui connurent l'indépendance de son esprit et la bonté de son cœur.

(*) Les notices marquées d'une croix indiquent que le corps a été inhumé au cimetière du quartier Saint-Louis.



ANDREZEL (Barthélemy-Philibert Picon d'), naquit à Salins, en Franche-Comté, l'an 1757. Il fut député à l'Assemblée générale du clergé de France, en 1785 et 1786, et l'un des inspecteurs généraux de l'Université. Il mourut à Versailles en décembre 1825.

BLANQUET, comte du Chayla (Armand-Simon-Marie). Ici repose...., né le 9 mai 1759. Vice-amiral, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, père de neuf enfans, décédé à Versailles le 29 avril 1826. Sa veuve inconsolable lui a élevé ce monument.

BODELIN (Pierre, baron).

D. O. M.

Ici repose...., maréchal-de-camp, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Moulin (Allier) le 9 juin 1764, décédé à Versailles le 13 janvier 1828.

Ami et père du soldat, il fut l'un des chefs les plus distingués de l'ancienne armée d'Italie; l'Égypte, l'Autriche, la Prusse, la Pologne, l'Espagne et la Russie, furent, pendant plus de trente-un ans de service et vingt-deux campagnes, témoins de sa valeur.

† BOISLANDRY (Damiens-Orphée, Legrand, vicomte de). Ici repose...., maréchal des camps des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, décédé le 18 novembre 1829.

BONNECARRÈRE (Guillaume de), né le 16 janvier 1754, décédé le 9 décembre 1825.

BORDERIES (Étienne-Jean-François), évêque de Versailles, né à Montauban le 24 janvier 1764, mort à Versailles le 4 août 1832.

Borée-Michaut (Joseph-Hubert de), lieutenant-colonel de cavalerie, mort à Versailles à l'âge de 65 ans, en avril 1837.

† Botterel (Charles Quintin de), dernier du nom de cette maison de Bretagne. Il aima son Dieu, son roi et les pauvres.

Boulliot (Jean-Baptiste-Joseph, l'abbé), curé du Mesnil, près Saint-Germain-en-Laye, né le 3 mars 1750, à Philippeville (Belgique), mort à Saint-Germain le 30 août 1833. Bibliographe et biographe très-distingué. Auteur de la *Biographie ardennoise;* 2 vol. in-8°. Il avait également travaillé à l'histoire de Saint-Germain-en-Laye, publiée par Goujon (*voyez* ce nom).

Boursaint (N.), conseiller d'état, membre du conseil de l'amirauté, mort à Saint-Germain le 4 juillet 1833. A fait deux legs considérables à l'établissement des Invalides de la marine et à l'hospice de Saint-Malo. Était né dans cette ville.

Brunet (Jacques-François), procureur impérial près le tribunal de première instance de Seine-et-Oise, membre du conseil général du département, député au conseil des Cinq-Cents; décédé à Versailles, en avril 1837, président du tribunal civil, dans la 92e année de son âge.

† Carbonnières (Louis-Eugène, comte de). Ici repose..., ancien officier supérieur des gardes-du-corps de S. A. R. Monsieur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, décédé à Versailles le 5 novembre 1826, à l'âge de 56 ans. Ses enfans, pour lesquels il fut toujours le plus tendre des pères, lui ont fait élever ce

monument comme une faible marque de leur profonde douleur. *Requiescat in pace*, priez Dieu pour le repos de son âme.

Cassan (Armand), sous-préfet de Mantes, enlevé dans cette ville, en 1837, aux lettres et à l'administration, à l'âge de 35 ans. Auteur d'une Statistique de l'arrondissement de Mantes; volume in-8°; Mantes, chez Forcade, 1833. Cet ouvrage a obtenu une médaille d'or sur le rapport que nous en avons fait à la Société française de Statistique universelle, en 1834. Le département de Seine-et-Oise posséderait, depuis long-temps, une statistique complète, si les sous-préfets qui s'y sont succédé eussent imité l'exemple que leur a donné M. Cassan : il est si facile de puiser quand on est à la source.

† Cassas (L.-F.). Ci-gît...., né le 3 juin 1756, à Azay-le-Feron. Chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, inspecteur général de la manufacture royale des Gobelins.—Auteur des voyages d'Istrie, Syrie, Basse-Égypte, etc. Décédé à Versailles, dans sa 71e année, le 1er novembre 1827.

Charlus de La Borde (Jean-François, baron), colonel de cavalerie, lieutenant de la ville de Cambrai; mort le 14 octobre 1831.

Charpentier (François). Ici repose...., colonel, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Dijon le 20 mars 1755, mort à Versailles le 6 juillet 1833. Ta veuve et ton fils ne t'oublieront jamais.

† Chateau-Thierry (Amable, marquis de). Ci-gît...., décédé le 18 février 1829, dans sa 71e année.

† Chavignat (Jean). Cy-gissent...., 1er chirurgien des deux reines épouses de Louis XV et de Louis XVI, décédé le 2 mars 1803, à l'âge de 73 ans et 6 mois; et Madelaine-Françoise, son épouse, femme de chambre de ces deux princesses, décédée le 11 février 1821, à l'âge de 96 ans et 10 mois.

† Christen (François-Antoine de). Ci-gît...., lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, né le 5 mai 1770, décédé le 31 décembre 1829.

Coiffier, baron de Verfeux (M. Henri-Louis). Ici repose...., chevalier de Saint-Louis, inspecteur général honoraire de l'Université, né le 17 novembre 1770, à Theneuil en Bourbonnais, décédé à Versailles le 4 novembre 1832, regretté de ses parens et de ses amis.

Coquerel (Messire Nicolas, marquis de). Au meilleur et au plus tendre des pères. Ci-gît...., maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, décédé à Versailles dans sa 85e année.

Cottreau (Louis). *Voyez* sa notice, B. de S. et O.

Ci-gît...., ancien capitaine du génie et juge-de-paix. Administrateur de la paroisse Notre-Dame, chevalier de Saint-Louis, décédé le 12 juin 1826, dans sa 85e année, emportant avec lui les regrets de sa famille et de ses amis. — Priez Dieu pour le repos de son âme.

† Crès (le marquis de). Ici repose le corps de...., chevalier de Saint-Louis, décédé le 4 juillet 1831, dans sa 82e année.

† Declerck (Auguste). A la mémoire de M...., chef

d'escadron au 2e régiment de carabiniers, chevalier de la Légion-d'Honneur, mort le 4 janvier 1832. Témoignage des regrets des officiers du régiment.

De Lacroix (Jacques-Vincent). — Juge au tribunal de Versailles 32 ans. — Paris, 1743. — Versailles, 1831. — Magistrat intègre. — Chevalier de la Légion-d'Honneur. Auteur du *Spectateur français*.

Delanautte-d'Hauterive (Joseph-Brune-Blanc). Ici repose le corps de....., lieutenant-colonel en retraite, décédé à Versailles le 7 mars 1836.

✝ Delavigne (Jean-Baptiste). Ici repose...., chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de mathématiques à l'école spéciale de Saint-Cyr. — Que la terre te soit légère, homme de bien! tu emportes dans la tombe toute l'affection d'une sœur inconsolable, l'estime et les regrets de ceux qui ont su te connaître et t'apprécier.

Dentzel (Georges-Frédéric, baron), maréchal-de-camp, né à Durckheim le 6 juillet 1755, mort à Versailles le 7 mai 1828. Sa vie fut une longue suite de services rendus à la patrie, d'actes obligeans et de bonté. Sa veuve, ses enfans, ses petits-enfans et ses nombreux amis pleurent et honorent sa mémoire.

✝ Didelon (Ch.-Pierre-François). Ici repose le corps de...., colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, décédé le 14 janvier 1830, dans la 63e année de son âge.

Dubois-Drahonet (Alexandre-Jean). — 23 Décembre 1790. — 30 Août 1834. — Peintre de portraits.

† **Ducis** (Jean-François). *Voyez* ce nom et son épitaphe.

Dufour (Alexandre). Ici repose...., chevalier de la Légion-d'Honneur, architecte du roi, membre du comité consultatif des bâtimens de la couronne, né à Rouen le 17 septembre 1759, décédé à Versailles le 31 janvier 1835.

† **Dufruit** (Nicolas-L.). Ici repose...., né le 30 janvier 1745. Ancien magistrat. La solidité de ses principes, la pureté de son âme, lui ont mérité de mourir en chrétien, le 24 décembre 1824.

† **Du Pin de la Guérivière** (le vicomte). Ici repose...., chevalier des ordres du roi et de Malte, capitaine de vaisseau. Sa veuve et son fils, inconsolables, le pleureront éternellement, et son deuil est dans l'âme de ceux qui l'ont connu. Jamais cœur plus noble, âme plus pure ne reposeront dans le sein du Seigneur.

† **Duvaizeau** (Orix-Benjamin Deschamps), lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, décédé bon chrétien, le 14 avril 1825, âgé de 58 ans.

Gallet et de Mondragon (Jean-Jacques, marquis de). Ci-gît...., conseiller d'état, maître-d'hôtel ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel de cavalerie, décédé le 8 juillet 1819.

† **Garnier** (Jean-Baptiste-Étienne, baron). Ici repose le corps de...., officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien préfet et procureur général près la cour des comptes, décédé le 24 octobre 1817. Il mit sa

gloire à servir son pays, et son bonheur dans le bonheur de ses enfans.

GAUDICHON (Marie-Étienne-Norbert-Placide). Ici repose...., docteur en médecine, mort le 17 mai 1835, dans sa 63e année.

Priez pour lui.
Souvenir de sa veuve et de ses enfans.

GIRAUD CHAUDEBA (N.), magistrat, né à Avignon en 1752, décédé le 9 mai 1835.

GOURSAC (Pierre Dauphin, chevalier de), écuyer des rois Louis XV et Louis XVI, commandant du manége, chevalier de Saint-Louis, né à Goursac (Charente), mort à Versailles le 1er mai 1833, dans la 99e année de son âge.

GOURZAC (Messire Alexandre Dauphin, vicomte de).

D. O. M.

Ici repose...., chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie, écuyer cavalcadour, né à Gourzac, décédé à Versailles le 11 février 1827, âgé de 77 ans. Il avait toutes les vertus qui caractérisent l'homme de bien.

† HAUTEY (Louis-Joseph-Paul, comte du), maréchal-de-camp des armées du roi, chevalier de Saint-Louis : il fut le meilleur des maîtres. Décédé le 18 janvier 1822, âgé de 88 ans six mois. Ce monument élevé par M. Banel, qui l'a servi 38 ans, et sa sœur 45 ans.

† LAMAYRAN (Paul). Ce monument, consacré à l'amitié, à son plus parfait modèle, renferme les cendres de...., né à la Bastide de Serou (comté de Foix), le 8 février 1747. Docteur en médecine de la faculté de Montpellier,

médecin en chef civil et militaire de l'hospice de Versailles, de l'école impériale militaire de Saint-Cyr; membre du jury médical, des sociétés médicales de Paris et d'agriculture de Seine-et-Oise; candidat au corps législatif. Décédé à Versailles le 12 novembre 1810.

LAVALLEY, baron de Rouvrou (André-Hippolyte de). Ici repose...., colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, grand croix de l'ordre du Saint-Sépulchre, décédé le 9 décembre 1836, dans sa 83e année.

† LE CORDIER DE BIGARS, marquis de la Londe (L.-P.). Ci-gît...., maire de Versailles, décédé dans sa 72e année, le 4 mars 1830.

LOCARD (J.-F., baron). Successivement préfet du Cantal, du Cher, de la Vienne, de l'Indre et du Haut-Rhin. Mort à Saint-Germain-en-Laye en 1834. Administrateur aussi ferme qu'habile.

LORTA (Jean-François). Ci-gît...., né à Paris le 1er septembre 1752, décédé à Versailles le 19 février 1837. Ex-statuaire, pensionnaire du roi, membre honoraire de l'Académie de Bruxelles, il termina sa carrière comme il la parcourut, en homme probe et vertueux, et sut, par ses belles qualités, se concilier l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Bon époux, bon père, bon ami, puissent tes cendres reposer en paix sous ce modeste monument élevé par notre tendresse, et ton âme recevoir, dans le céleste séjour, la douce récompense dont elle est digne. — Adieu, homme excellent!

Sit tibi terra levis!

— Que la terre te soit légère.

† MAGNAN (J.-Nicolas, marquis de). Ici repose...., décédé à Versailles le 26 août 1832.

† MALET DE LA ROCHELLE (Gilbert-Mathieu-Bernard), chef d'escadron, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, né à Moulins le 9 mars 1767, décédé au château de Versailles le 16 janvier 1832.

† MARSOLLIER DE VIVETIÈRES, décédé le 22 avril 1817.

> Célèbre auteur, citoyen vertueux,
> *Termina trop tôt* sa brillante carrière;
> Il ne laissa que des neveux,
> Mais ils le pleurent comme un père.

† MARTEL (Marquis de). Ici repose le corps de M. le...., écuyer cavalcadour du roi, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de la Légion-d'Honneur et de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, décédé à Versailles le 22 juillet 1827.

MILET (Pierre-Auguste), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie, décédé à Versailles le 6 juillet 1836, dans sa 63ᵉ année.

MONTAIGNE DE SÉGUR (Michel-Jacques de), maréchal-de-camp, décédé à Versailles, à l'âge de 79 ans, en mars 1837.

† MOREAU-FAVERNEY (Charles-Louis-Catherine-Emmanuel, comte de). Ici repose le corps de...., colonel, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, décédé le 30 avril 1832.

MORISOT (J.-M.-R.). Comptabilité des bâtimens, 7 vol.

Ici repose...., architecte, vérificateur expert des bâtimens du roi, décédé le 1er octobre 1821, âgé de 54 ans.

Ni ses talens, ni ses vertus,
De la mort n'ont pu le défendre.
Passant, viens prier sur sa cendre
Et plaindre ceux qui ne sont plus.

Mouret (André). Ci-gît...., lieutenant-général, commandant de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, décédé le 9 octobre 1818, à l'âge de 73 ans. Militaire au sortir de l'enfance, sa vie fut consacrée à la défense de son pays. Il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

† Moustalon (J.-B.), homme de lettres, mort le 10 août 1830, dans sa 81e année. Il consacra ses talens et sa plume à l'éducation de la jeunesse : ses nombreux élèves le chérissaient comme leur père; ils furent tous ses meilleurs amis. Il laisse à ses concitoyens le souvenir de ses bienfaits et l'exemple de ses vertus.

† Pasquier (Jean-Baptiste-Charles). Ci-gît...., contre-amiral, chevalier de Saint-Louis, décédé dans sa 75e année, le 26 mars 1830. Il fut bon époux et bon père. Passant, priez pour lui.

Pealardy (Mathieu). Ici repose...., lieutenant-général en retraite, chevalier de Saint-Louis, né en 1753, décédé le 5 mai 1836.

Petigny (Thomas-Guillaume). Cy-gît...., chevalier de Maurepas, de la Légion-d'Honneur, décédé le 16 janvier 1821, dans sa 77e année. Il fut quinze ans maire de Versailles, membre du conseil général du département, pré-

sident ou juge au tribunal de commerce : ses concitoyens l'ont honoré pendant sa vie et pleuré après sa mort.

† Rancher (Charles-Louis, comte de). Priez pour le repos de l'âme de...., chevalier de Saint-Louis et honoraire de celui de Jérusalem, décédé le 10 juin 1835, dans sa 77e année.

† Rendu (Pierre-Sébastien). Ici repose le corps de M...., ancien avocat près la Cour royale de Paris, décédé à Versailles le 1er juillet 1831, dans sa 63e année.

Transiit benè faciendo.

Rousseau (Petrus-Ludovicus-Mauritius). Hìc jacet..... pastor beatæ Mariæ virginis. Orent pro me fideles ut requiescam in pace.

— Rousseau (Pierre-Louis-Maurice). Ici repose...., pasteur de la bienheureuse vierge Marie. Que les fidèles prient pour moi, afin que je repose en paix.

Souham (Joseph, comte de), lieutenant-général, mort à Versailles en mai 1837, à l'âge de 76 ans.

Saulty (Philippe-Albert-Joseph de), *voyez* ce nom, B. de S. et O. Décédé dans son château de Baville, près Saint-Cheron, le 25 octobre 1833; inhumé à Saint-Cheron.

† Thibault de la Carte, marquis de la Ferté-Sénectère (Henri-François). Ici repose...., décédé le 11 janvier 1819.

Treuil (Paul-Marie-Gabriel). Ci-gît...., professeur de

mathématiques spéciales au collége royal, décédé le 4 février 1823. Par sa femme, ses enfans, ses parens, ses amis, ses élèves.

Valfons de la Calmette (Aurore-Henriette-Victoire-Élisabeth). Ici repose le corps de...., âgée de 33 ans, épouse de M. le vicomte Dumas de Goursac, écuyer ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis et colonel de cavalerie. Décédée le 12 mars 1819.

Valmalète de Morsan (Louis-Charles). Ici repose...., maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, décédé le 21 octobre 1831. Il fut un modèle parfait d'honneur et de loyauté. — Ce témoignage est déposé sur cette simple pierre par la main de son inconsolable épouse.

Villard (Henri-Honoré de). Ici repose...., chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel, major au 7e régiment d'infanterie de la garde royale; décédé dans sa 62e année, le 15 juillet 1827. Il fut bon jusqu'à son dernier soupir.

† Villaret de Joyeuse (Jean, marquis de). Ci-gît...., maréchal-de-camp des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de la compagnie des chasseurs, noble artillerie de l'armée de S. A. M. le prince de Condé. Il laisse à sa famille des regrets éternels et le noble exemple d'une fidélité sans tache.

NÉCROLOGIE.

ÉTRANGERS DE DISTINCTION

Décédés à Versailles.

Barrington (sir Jonah), sacred to the memory of.... who departed this life the 8th day of april 1834, aged 74 years, deeply deplored by his wife and numerous family.

— A la mémoire de sir Jonah Barrington, qui a quitté ce monde le 8e jour d'avril 1834, âgé de 74 ans, profondément regretté de sa femme et de sa nombreuse famille.

Calvert (Thomas), esqre, of London, died september 15—1821, aged 66 years.

— Calvert (Thomas), écuyer, de Londres, mort le 15 septembre 1821, à l'âge de 66 ans.

Fitzwilliam (Cœsar-Page). Reader this humble stone does mark the spot of earth wherein are laid the mortal remains of.... Esqre son of Richard late viscount Fitzwilliam of mount Merrion, near Dublin and Richemond in Surry, intered 11 december 1835, aged 68 years.

— Passant, cette humble pierre marque la place où sont déposés les restes mortels de César Page Fitzwilliam, éeuyer, fils de feu Richard, vicomte Fitzwilliam, du Mont-Merrion, près Dublin et Richemond, comté de Surry, décédé le 11 décembre 1835, à l'âge de 68 ans.

Moncrieff (George) here lie entered the mortal remains of general.... third son of the late colonel Moncrieff of Myers, county of Fife. He departed this life on the second of january 1830, aged 70. He was a gallant officer, mild in command, he was ever the soldier's best freind, an honest man, a kind and deeply regretted husband and father. — This, simple tribute of heartfelt respect for his father's memory is erected by his son.

— Ici reposent les restes mortels du général George Moncrieff, troisième fils du feu colonel Moncrieff, de Myers, comté de Fife. Il a quitté ce monde le 2 janvier 1830, à l'âge de 70 ans. Gallant officier, doux dans le commandement, toujours le meilleur ami du soldat, honnête homme, bon époux et bon père, amèrement regretté. Cette pierre, simple tribut de profond respect pour la mémoire d'un père, a été élevée par son fils.

Montgommery Moore (Nathaniel). Sacred to the memory of...., esq[re] of Garvey, in the county of Tyrone, Ireland, who died at Versailles on the 4 d[ber] 1834, in the 78[th] year of his age.

This stone is placed by his deeply afflicted and afflectionately attached daughter Eleonora M. Moore.

— A la mémoire de Nathaniel Montgommery Moore, écuyer, de Garvey, comté de Tyrone, Irlande, mort à Versailles le 4 décembre 1834, dans la 78[e] année de son âge.

Cette pierre a été posée par son affligée et très-affectionnée fille, Éléonore M. Moore.

Parker (Daniel) sacred to the memory of.... Of the United States, who died on the 1[st] of april 1829, aged 75 years.

— A la mémoire de Daniel Parker, des États-Unis, mort le 1[er] avril 1829, à l'âge de 75 ans.

PEAT (Thomas) esq[re] sacred to the memory of.... who departed this life may the 14[th] 1836, in his 37[th] year.

— A la mémoire de Thomas Peat, écuyer, mort le 14 mai 1836, dans la 37[e] année de son âge.

✝ PLUNKETT (Robert). Sacred to the memory of the honorable.... 3[d] son of the late earl of Fingall, of Killeen Castle, county of Meath Ireland, who died at Versailles the 21[st] of april 1823, aged 57. — *Requiescat in pace.*

— Plunkett (Robert). A la mémoire de l'honorable...., troisième fils du feu comte de Fingall, de Killeen Castle, comté de Meath, Irlande, qui mourut à Versailles le 21 avril 1823, à l'âge de 57 ans. Qu'il repose en paix.

STANYFORD BLANCKLEY (Henry). Sacred to the memory of.... who departed this life 12[th] may 1820 into which he was born 29[th] september 1752, Of the 75 years which he sejourned on earth, 47 years were spent in the service of his country. — He was brigade major at the memorable seige of Gibraltar, served many years in the American war, subsequently to which he was agent and consul general to his britannic majesty, at Algiers and in the Baleares isles.

In testimony of his honorable career unsullied by a single stain, and closed, as it is hoped in the beleiving prospect of immortality, this monument has been erected by his afflicted and affectionate widow Mary Blanckley.

— A la mémoire de Henry Stanyford Blanckley, qui a quitté ce monde le 12 mai 1820, dans lequel il était né le 29 septembre 1752. Des soixante-quinze années qu'il a passé sur la terre, il en a consacré quarante-sept au service de son pays. Brigadier-major au mémorable

siége de Gibraltar, il a servi dans la guerre d'Amérique, et a ensuite été agent et consul général de Sa Majesté britannique à Alger et aux îles Baléares.

En témoignage de son honorable carrière, pure et sans tache, et terminée, comme il est à espérer, dans la croyance de l'immortalité, ce monument a été élevé par son affligée et affectionnée veuve Mary Blanckley.

† **Vins** (Armand-François de). Ci-gît...., écuyer, ancien magistrat, décédé le 6 décembre 1834. *Mortua anima sua morte justorum.*

Wyatt (W.). To the memory of our father Cap. W. Wyatt, 1830.

— A la mémoire de notre père le capitaine W. Wyatt, 1830.

SOUVENIRS HISTORIQUES.



Versailles.

(Fragment.)

. . . .

Versailles doit s'enorgueillir à juste titre du nom de son fondateur. Quelle ville peut offrir à l'œil du voyageur un ensemble plus parfait ? De quelque côté que l'on se tourne, on est frappé de la magnificence qui vous environne; tout y atteste la grandeur du siècle de Louis XIV, et l'on est vraiment étonné que ce monarque ait pu voir achever un travail aussi gigantesque, quand on pense que le Louvre n'est point encore terminé de nos jours. La nature n'avait rien fait pour cette ville méditée; il fallut la vaincre entièrement pour élever la demeure du grand roi : des routes furent ouvertes de toutes parts, des bois entiers furent renversés, des hameaux disparurent pour faire place à l'habitation royale, avant que la première pierre en fût posée. Que de sueurs répandues ! que d'argent consommé pour bâtir ces longues galeries, pour construire ces voûtes souterraines, peuplées dans toute leur longueur d'énormes tuyaux de fonte et de plomb ! L'étranger en parcourant ce parc est frappé de sa magnificence; il admire les nombreuses statues qui le décorent, les vases, les bronzes, les marbres, les bassins animés par les jets d'eau et par les images riantes de la fable; tout le charme en l'étonnant, mais il se retire



souvent sans s'être rendu compte des conséquences du gigantesque de l'entreprise.

Versailles, ville toute nouvelle, n'en est pas moins féconde en grands souvenirs, et n'a pas moins été le théâtre de grands événemens politiques. Après avoir admiré les chefs-d'œuvre des Coisevox, des Puget, des Keller, après que le pinceau des Rubens, des Lemoine est venu charmer les yeux, et que la noble architecture des Mansard nous a frappés d'étonnement, l'on se demande par qui furent habités ces longs appartemens aujourd'hui solitaires? Qu'est devenue cette foule de grands qui se pressaient sous les portiques de ce palais? où sont passés ces courtisans nombreux qui cherchaient plutôt les faveurs que l'amitié de leur prince? Ah! pourquoi ces murs, qu'on dirait animés par les souvenirs, ne peuvent-ils nous révéler ce qui s'est passé dans leur enceinte? quelle histoire serait plus éloquente? quel livre plus instructif?... (*)

Parcourons un instant l'intérieur du palais; voyons cette longue et magnifique galerie, éblouissante encore de glaces et de peintures. Là sont inscrits les exploits du grand roi; là, l'étranger surpris peut lire nos gloires et ses défaites. C'est dans cette superbe enceinte que le fils de Louis XIII se plaisait à faire admirer la grâce de sa

(*) Dans un livre ayant pour titre : *Souvenirs des Résidences royales* (Palais de Versailles), vol. in-8°, 1837, M. J. Vatout, premier bibliothécaire du roi, a retracé toutes les scènes dont le palais a été le théâtre depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Au milieu des magnifiques galeries du Musée national, dû au génie conservateur du roi, l'on peut avec ce livre interroger tous les souvenirs de notre histoire, et retrouver, avec leur caractère propre, tous les personnages qui ont habité le palais de Louis XIV : c'est un tableau animé, pittoresque et vrai des allures physiques et morales du grand siècle.

tournure et la noblesse de sa danse. Que de chants de plaisir ont frappé la voûte de cette même galerie ! que de soupirs d'amour y furent entendus ! C'est là que dansa La Vallière.... Et cette chambre vaste et retirée, dominant trois longues avenues, quelle est-elle ? C'est là que dormait le monarque, c'est là qu'il mourut. Que de réflexions cette chambre doit faire naître ; combien elle prouve l'instabilité des choses d'ici-bas ! Et cette autre partie du palais, elle fut aussi, sous l'héritier de la couronne, témoin de fêtes et de scènes folâtres. Qui aurait cru que ces chants et ces fêtes fussent le signal de massacres et de combats ! (10 *Avril* 1828.)

La Duchesse de La Vallière.

Qu'on se représente la cour la plus brillante de l'Europe, le roi le plus galant de tous les souverains, entouré de grands et de courtisans de tout genre ; qu'on pénètre dans Versailles, le rendez-vous des étrangers et l'admiration du monde, que le goût des amusemens, que l'esprit de gaîté, alors généralement répandu par suite de la considération et de la prospérité dont jouissait la nation, accompagne encore nos pas en entrant dans cette ville aujourd'hui silencieuse et déserte ; que cet esprit de gaîté, que la main philosophique a depuis desséché dans sa fleur, lorsque, las pour ainsi dire d'être Français, quelques raisonneurs mélancoliques ont voulu nous livrer au délire sombre des Anglais, soit encore notre compagnon de voyage en pénétrant dans la ville du grand monarque ;

suspendus pour ainsi dire entre le présent et le passé, bientôt nous nous écrierons involontairement : « Ainsi donc » passent les choses d'ici-bas! ainsi donc s'évanouissent les » générations ! »

En vain chercherait-on les Chaulieu, les Saint-Aulaire, les Lafare; tout ce qui composait la cour la plus pompeuse de ce temps a disparu : tout ce qui a respiré à cette époque n'existe plus aujourd'hui! Mais le temps n'a pas détruit les souvenirs et n'a point encore renversé toutes les demeures des grands de ce siècle passé : l'hôtel de La Vallière existe encore; il est situé rue de la Chancellerie. Combien de courtisans ont pénétré dans cette enceinte! On remarquait, dans la cour de la demeure de la maîtresse de Louis XIV, deux petites portes bâtardes qu'on a condamnées; elles avaient entrée sur le terrain des Récollets. Cet hôtel, aujourd'hui dans un état de dégradation, a passé dans les mains de différens particuliers. On voit encore une vieille porte cochère surmontée de pierres de taille, enrichies de sculpture : on lit encore aujourd'hui *Hôtel de La Vallière;* mais cette inscription nous a semblé moderne. Le cloître des Récollets touchait l'hôtel de la duchesse, et leur cimetière n'en était pas éloigné; bien que les pierres tumulaires aient disparu, on fit quelques fouilles, et l'on trouva naguère encore quelques ossemens humains. Personne n'ignore que, dans les temps anciens, et même qu'en 1804, on enterrait dans le sein des églises, et que les champs funèbres n'étaient pas éloignés du sanctuaire de la divinité.

C'est peut-être dans l'hôtel dont nous parlons que la tendre La Vallière résolut d'expier son amour en renonçant à la pompe du trône pour se couvrir bientôt du voile de la pénitence. Belle et faite pour captiver sans cesse, La Vallière avait un air galant répandu dans toute sa personne; un agrément inexprimable dans ses moindres

mouvemens; les plus beaux cheveux du monde; les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini, de longues paupières noires en adoucissaient l'éclat, et leur donnaient un regard si doux, si tendre, et même si modeste, qu'il gagnait-à-la fois le cœur et l'estime; la taille sans défaut; la bouche un peu grande, mais d'une fraîcheur singulière; peu de gorge; les mains, les bras parfaits. Le monarque l'adorait, mais Mme de Montespan vint le surprendre dans sa constance : elle éclipsa La Vallière.

Que nous sommes infidèles! Tous les jours la pauvre duchesse maudissait la cour et n'avait pas la force d'en sortir. Le duc de Longueville en était amoureux : elle lui défendit d'espérer; elle crut que Dieu seul pouvait remplir la place que le roi avait occupée dans son cœur. Elle se retira chez les Carmélites, et passa trente ans dans l'austérité, sous le nom de Sœur de la Miséricorde. Ses plaisirs avaient fait ses inquiétudes, ses souffrances firent sa joie. Elle mourut le 6 juin 1710, à l'âge de 65 ans, et le 4 du même mois de l'année 1675, elle avait renoncé au pied des autels aux vains caprices d'un homme qui ne méritait plus son amour!

« Le grand cœur de Louis ne fut pas magnanime :
» Il brisa sans pitié ce fortuné lien.
» Hélas! elle aima trop, c'était là tout son crime,
» Et ce crime est aussi le mien. »

Chapelle du Roi à Versailles.

C'est près de la petite salle de spectacle que se trouve la chapelle du château (*), monument sans frontispice, masqué de tous côtés, il semble vouloir échapper aux yeux du voyageur. Cette chapelle n'est remarquable au-dehors que par son vaisseau, dont le comble, riche de sculpture, et d'une architecture légère, s'élève à une hauteur imposante. On a dit sans raison, qu'oubliée par le monarque et par l'architecte, elle fut placée dans un reste de terrain où Mansard ne put déployer tout son talent.

C'est au mois de mars 1699 que furent jetés les premiers fondemens de cette chapelle, qui ne fut achevée qu'en 1710. Louis XIV voulait la faire construire en marbre; mais la France était épuisée par des guerres continuelles et par les sommes immenses qu'avait absorbées le château. Cette bonne France toujours soumise l'aurait vu bâtir en marbre, sans murmurer, si la veuve de Scarron, rusée courtisane, n'eût entendu les conseils sages des ministres. Elle usa d'adresse auprès du monarque : elle lui représenta qu'une chapelle en marbre serait glaciale dans notre climat, et pourrait compromettre la santé de Sa Majesté. Mme de Maintenon, despote femelle, parvint à lui faire abandonner ce projet : ce ne fut pas la première fois que le fils de Louis XIII déposa son orgueil aux pieds d'une femme.

Le temple fut construit en pierres de liais : l'ordre corinthien règne en pilastres cannelés d'un fini parfait

---

(*) Le temps a marché depuis que cet article a été écrit. La petite salle de spectacle a été détruite ; nous l'avons vu disparaître en 1837.

dans le pourtour extérieur : le même ordre règne dans l'intérieur du monument. La voûte, qui représente celle du ciel, repose sur de magnifiques colonnes corinthiennes de pierres de liais et de Tonnerre, d'un granit si fin et si pur, qu'elles pourraient être comparées au marbre formant les appuis des balustrades réservées aux gens de la cour. Les peintures des voûtes sont dues à sept grands maîtres, Coypel, Jouvenet, les deux Boulogne, Charles Delafosse, Philippe Meunier et Santerre. Ces artistes célèbres firent mouvoir dans cette chapelle tous les ressorts de leur génie : la rivalité enfanta des chefs-d'œuvre. Devenu paralytique du bras droit, Jouvenet n'en exécuta pas moins de la main gauche deux grandes compositions. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres, saint Louis qui, après la bataille de Massoure en Afrique, fait panser les blessés et enterrer les morts, sont deux tableaux bien dignes en effet de l'élève de Lebrun. Coypel, dans le milieu de la voûte, a représenté l'Éternel dans toute sa gloire. Jean-Baptiste Santerre, né à Magny, près Pontoise, a laissé un chef-d'œuvre de grâces dans son tableau de Sainte-Thérèse.

Cette église, que Voltaire appelle *colifichet fastueux dont le connaisseur se raille*, a été successivement enrichie de toutes les productions de l'art. Il serait impossible de décrire en détail toutes les peintures qui la décorent; le maître-autel, dessiné par Gabriel, ne répond point par sa richesse à celle du reste du monument. Nous ne devons pas omettre, parmi les nombreux bas-reliefs dont les murs sont enrichis, les deux meilleurs qui embellissent la tribune du roi, la Circoncision, par Poirier, et Jésus au milieu des Docteurs, par Coustou (*). (1828.)

(*) Ce monument est resté ce qu'il était, au milieu des nombreuses

Bains d'Apollon.

O feuillages chéris! voluptueux feuillages!
Combien de fois vos noirs ombrages
Nous ont aux yeux jaloux l'un et l'autre voilés,
Et que ces doux instans se sont vite écoulés!

De tous les bosquets qui embellissent le parc de Versailles, il n'en est pas de plus pittoresque que celui des Bains d'Apollon. La main des Grâces semble l'avoir dessiné, et la nature semble, chaque année, prendre plaisir à l'orner de parures nouvelles. Ce n'est pas cette monotone symétrie qui règne dans la plupart des jardins, c'est un ordre fugitif qui a présidé à la formation de ce séjour paisible. Mille arbres de toute espèce peuplent cette retraite, et prêtent leur ombrage au promeneur solitaire qui vient visiter ce domaine de l'amour et de l'étude. De vastes pelouses, toutes couvertes de petites fleurs, des masses de pierres couronnées de mousse peuvent aussi lui servir de siége pendant ses méditations.

Après avoir admiré le produit de la nature, les yeux se

transformations que le roi a été obligé de faire subir au palais de Louis XIV, pour l'accomplissement de son grand et national projet, la création du Musée. « Le roi Louis-Philippe s'est borné à faire restaurer les dorures et à doter la chapelle du saint mobilier nécessaire à l'exercice du culte. Sa Majesté a en outre fait placer, des deux côtés du maître-autel, les statues en marbre de Louis XIII et de Louis IV, mettant la France sous la protection de la Vierge. » (*Des Résidences royales*, — Palais de Versailles, — page 383, vol. in-8°, 1837; par J. Vatout, premier bibliothécaire du roi.)

portent involontairement sur un vaste rocher ombragé de vieux arbres, dont les branches pendantes semblent faire oublier que cette masse rocailleuse soit sortie de la main des hommes. Un immense groupe de marbre représente Apollon et Thétis; et telle est la beauté de ce morceau, que Voltaire disait que, s'il était un jour trouvé parmi des ruines, il serait regardé comme le plus parfait modèle de sculpture laissé par l'antiquité. Entouré de six Nymphes de Thétis qui semblent rivaliser de zèle pour le servir, Apollon conserve sur son visage cette dignité qui ne quitte pas les dieux. Avec quelle grâce ne s'apprêtent-elles pas à étancher l'eau qui lui couvre les pieds! et quelle noble et douce attitude n'accompagne pas celle qui, tenant un bassin dans une de ses mains et de l'autre un petit vase, verse les huiles odorantes sur les mains du dieu des beaux-arts!... Quel sculpteur pourrait se flatter d'égaler aujourd'hui la légèreté du ciseau de celui qui, dans les draperies de ces Nymphes, a si bien laissé entrevoir tous les charmes et toutes les grâces de la nudité. On aime à se reposer sous les ombrages frais de ce jardin, non moins pour admirer ce tableau vivant de la nature, que pour y contempler les chefs-d'œuvre des Guérin et des Girardon.

Ce jardin, jadis le rendez-vous de la cour la plus brillante, est quelquefois visité par quelques étrangers curieux de connaître le chef-d'œuvre de nos parcs royaux. Il fut témoin de bien des fêtes, et le grand roi ne dédaigna pas d'y faire admirer la grâce de sa tournure dans des ballets composés pour lui plaire; on y a vu

> Cent filles de héros conduites par l'amour;
> Ces belles Montgazons, ces Châtillons brillantes,
> Ces piquantes Bouillons, ces Nemours si touchantes,
> Dansant avec Louis sous des berceaux de fleurs,
> Et du Rhin subjugué couronnant les vainqueurs.



Aujourd'hui le bosquet est silencieux, le temps et de grandes catastrophes en ont éloigné nos princes; ses gazons ne sont plus foulés, comme jadis, par mille courtisanes anoblies; ils croissent et meurent sans avoir été flétris. Le silence de cette retraite n'est plus troublé que par les oiseaux, dont les gazouillemens semblent avoir remplacé les soupirs brûlans des Fontanges et des La Vallière.

(1828.)

Glatigny.

Glatigny, dont l'origine remonte à des temps plus anciens que Clagny, était gouverné, dans le XIIIe siècle, par un seigneur dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir, tant il est vrai de dire que la fortune et la puissance ne conduisent pas toujours à l'immortalité.

En 1209, une Pétronille de Glatigny fit donation de ses biens, *sis au Chesnay*, à Saint-Germain-des-Prés, et, vers la même époque, on rapporte qu'un certain Gervasius de Glatiniaco, dont j'ignore les qualités, vint déposer ses hommages aux pieds de Guillaume, évêque de Paris. Ce fief passa dans des mains plus nobles : Philippe des Essarts en devint possesseur en 1393; il était frère d'Antonie des Essarts, chambellan du roi Charles VI, seigneur de Thuix et de Glatigny au val de Galie, qui fit construire, en 1413, la statue colossale de saint Christophe, que l'on a vue à l'entrée de Notre-Dame de Paris jusqu'aux réparations faites à cette église dans les premières années de la révolution, où elle fut détruite par accident. Des Essarts y était représenté à genoux, armé de toutes

pièces; cet *ex voto*, d'une dimension gigantesque, ne dut son exécution qu'à un songe que cette victime des factions fit dans son cachot. Des Essarts rêva que saint Christophe rompait les barreaux de sa fenêtre, et l'emportait dans ses bras. Délivré de la Tour du Louvre, où il avait été jeté pour avoir suivi la faction du duc de Bourgogne, il fit travailler, peu de temps après, à l'image de saint Christophe, pour lui donner un témoignage de sa reconnaissance.

La terre seigneuriale de Glatigny passa dans les mains de Philippe des Essarts, duc de Bretagne, en l'année 1464. Guillaume Briçonnet, trésorier de la reine, la posséda en 1506, et ce fut du dernier rejeton de cette famille que Louis XIV acheta la terre de Glatigny, pour en faire présent à Mme de Montespan et à son fils, le duc du Maine, en 1675.

C'était à Glatigny qu'était retiré Michel de Marillac, lorsque Louis XIII, après la Journée des Dupes, lui fit demander les sceaux, le 12 novembre 1630, en le faisant arrêter pour être conduit au château de Caen. Cette scène, qui présenta quelque chose de neuf lors de son exécution, dut sans doute, à cette époque, éveiller tous les esprits, et si elle se renouvelait de nos jours, elle ne manquerait pas d'exciter encore aujourd'hui l'attention générale, et d'être l'entretien de toutes les bouches.

La principale propriété de Glatigny, qui était une ferme appartenant au domaine, passa dans les mains de différens particuliers. L'ancienne maison seigneuriale des Béthune est entièrement détruite; il vient de s'élever sur ses débris un corps de bâtiment qui remplace la demeure des derniers seigneurs de Glatigny. L'ancienne entrée a été conservée, et l'on voit encore aujourd'hui la grille où fut exposée la tête d'un des Brissac pendant la révolution, après le massacre des prisonniers d'Orléans.

Les jardins qui environnent cette habitation sont rians et champêtres; une pelouse, des taillis, des bosquets qui se couvrent déjà de verdure, embellissent encore cette agréable retraite. Le hameau ne présente plus rien de remarquable.

> Ainsi tout change, ainsi tout passe,
> Ainsi nous-mêmes nous passons;
> Hélas! sans laisser plus de trace
> Que cette barque où nous glissons,
> Sur cette mer où tout s'efface!



« Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes. »

VOLNEY.

Ces souvenirs peut-être auront un jour des charmes!

Il ne reste aucun vestige de Clagny. Sous les règnes de François Ier et de Henri II, Pierre Lescot, chanoine architecte, plus connu sous le nom d'abbé de Clagny, possédait ce fief, situé à un quart de mille de Versailles. C'est sur les dessins de ce prélat que fut exécutée cette partie du Louvre où siégeait l'Institut, et qui fait encore aujourd'hui l'admiration des amateurs de la belle architecture.

Clagny, qui appartenait, dans le XVIIe siècle, à l'hôpital des Incurables de Paris, fondé en 1634 par le cardinal de La Rochefoucauld, fut acheté, le 30 novembre 1665,

par Louis XIV, qui y fit construire, sur les dessins de Jules Mansard, un château bien digne d'y recevoir Athénaïse de Montespan. L'admirable précision qui régnait dans toutes les parties de cette royale habitation, la disposition de son plan, la forme gracieuse de son architecture, tout faisait de ce séjour un lieu de délices. Marbres, bronzes, statues, vases, tout y était répandu avec une étonnante profusion. Le parc renfermait une précieuse collection d'animaux; la ménagerie était décorée d'une perspective peinte à l'huile par Bonnard; la chapelle était regardée comme le plus parfait modèle du genre corinthien; mais tant de richesses, tant de magnificence, tant de somptuosité n'existaient que pour le monarque, sa sultane favorite et quelques courtisans privilégiés : l'accès de ce château était interdit à l'obscur plébéien, à l'observateur modeste et paisible. Qui croirait qu'un historien du XVIIe siècle fut forcé de monter sur un arbre de la grande route pour décrire cette retraite?

La description qu'en a donnée Mme de Sévigné, dans une lettre adressée à sa fille, peint bien l'enthousiasme que ces beaux lieux devaient faire naître. « Nous fûmes à » Clagny, dit-elle; que vous dirai-je? c'est le palais d'Ar- » mide. Les jardins sont faits : vous connaissez la manière » de Le Nostre. Il a laissé un petit bois sombre qui fait fort » bien. Il y a un bois d'orangers dans de grandes caisses; » on s'y promène : ce sont des allées où l'on est à l'om- » bre, et, pour cacher les caisses, il y a des deux côtés » des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries de » tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets. C'est assu- » rément *la plus belle, la plus surprenante et la plus* » *enchantée* nouveauté qu'on puisse imaginer! On aime » fort ce bois.... »

Rien n'existe plus de tant de magnificence; on ne retrouve même plus une pierre sur laquelle on puisse s'as-

seoir et méditer : on dirait que les hommes se plaisent à renverser le lendemain ce qu'ils ont élevé la veille. Ce village, jadis si fréquenté, où rôdaient tant de courtisans avides, où le bruit des chars retentissait sans cesse, n'est plus aujourd'hui qu'une plaine silencieuse, où chaque printemps passe la charrue (*).

LA MACHINE DE MARLY.



La machine de Marly est un des monumens hydrauliques les plus étonnans qui existent en Europe. Cest à Rennequin Sualem, charpentier liégeois, décédé à Marly, et au chevalier de Ville, que l'on doit l'exécution de cette merveille. Située entre Marly, Louveciennes et le village de la Chaussée, sur un bras de la Seine, elle est destinée à porter les eaux de cette rivière à travers des vallées jusque dans les canaux de Versailles. Cette machine, qu'on a presque remplacée par une admirable pompe à feu, destinée aussi à alimenter les canaux de Versailles, était originairement composée de quatorze roues, dont sept sur le devant et sept sur le derrière. Ces roues mettaient en action soixante corps de pompe plongeant dans la rivière,

(*) Le boulevart de la Reine est planté, et le collége est bâti sur une partie du parc de Clagny.

soixante-dix-neuf à mi-côte dans un puisard, et quatre-vingt-deux au puisard supérieur, ce qui faisait deux cent vingt-un corps de pompe transportant ainsi les eaux de la Seine à cinq cents pieds plus haut que le bout des tuyaux aspirans, pour les faire monter ensuite, par de nouveaux conduits, au sommet des aqueducs de Louveciennes.

On se demande, en admirant aujourd'hui cette machine, comment on a pu vaincre la rapidité du fleuve; comment on a pu fonder des écluses avec tant d'art et soutenues avec tant de solidité, et comment elles ont pu si long-temps résister aux ébranlemens continus de quatorze roues de trente-six pieds de diamètre chacune, et au mouvement perpétuel de plus de vingt-huit millions de liquide pesant.

Ce travail prodigieux, que ni les inondations, ni les débâcles n'ont pu encore anéantir, et devant lequel s'inclina le génie de Vauban, est encore une des productions du siècle du Louis XIV.

Non loin de cette machine, se trouve situé le village de Louveciennes; son admirable aqueduc, long de trois cent trente toises, est soutenu par trente-six arcades. Du sommet de cette construction, l'œil peut découvrir tout ce que la nature a formé de plus pittoresque. L'église Saint-Martin-Louveciennes est simple et ne renferme aucun tableau de prix. Son architecture gothique peut laisser croire qu'elle fut construite au XIII[e] ou XIV[e] siècle. Les habitans du pays la regardent comme l'ouvrage des Anglais. Tombant en ruine, elle fut restaurée il y a quelques années, et la partie qui fut détruite a été reconstruite dans le goût moderne.

On remarque trois pierres tumulaires appuyées à droite, près des murailles du monument; elles furent trouvées dans le temple, lorsqu'on creusa pour enlever

les ossemens ensevelis dans l'enceinte de l'église : c'est encore à l'énergie de notre première révolution que nous devons la destruction de ce dangereux usage.

Le village de Louveciennes contient plusieurs jolies maisons, et parmi les constructions les plus remarquables, le château que Louis y fit élever pour les amusemens de Mme Dubarry. Cette maison de plaisance, construite par Le Doux, a bien souvent changé d'aspéct. Le parc est couvert d'arbres de toute espèce ; on y remarque un petit temple soutenu par des colonnes d'ordre corinthien : ses plafonds sont ornés de sculptures légères, représentant les délices de la campagne. Ces allégories ne pouvaient être, en effet, mieux placées, car du balcon on y découvre un panorama des plus animés, le seul dans les environs de Versailles qui, quoique dans un genre différent, puisse rivaliser avec les vues de la Suisse et de l'Italie. Quelle perspective! dans le lointain l'on aperçoit le dôme des Invalides, les principaux monumens de Paris, des campagnes immenses ; au pied du temple, la Seine abandonnant son cours pour le reprendre de nouveau ; un peu plus loin, se dessine le Mont-Valérien ; plus près, l'on voit l'ancienne retraite de Gabrielle d'Estrées, et à quelque distance de cette demeure, la maison de Joséphine.

Que de souvenirs!



Louis XIV, un moment fatigué de sa cour, résolut, en 1688, de vivre dans la solitude, tant il est vrai qu'on se lasse de tout, même des pompes du trône! Après avoir parcouru les environs de Versailles, on le pressa de s'ar-




rêter à Luciennes, site pittoresque qui rappelle en petit les vues riantes de la Suisse. Mais le grand monarque, qui savait combien Versailles avait coûté, répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et comme il ne voulait qu'un *rien*, il devait chercher un site qui ne l'entraînât à aucune dépense.

« Il trouva, dit dans ses Mémoires le duc de Saint-Simon, derrière Luciennes un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans vue, enfermé de collines, qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit son mérite; l'étroit du vallon, où l'on se pouvait étendre, y en ajouta beaucoup : il crut choisir un ministre, un favori, un général. Ce fut un grand travail pour dessécher le cloaque de tous les environs qui y jetaient leurs voiries, d'y rapporter des terres; enfin l'ermitage fut fait. Ce ne fut que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'an au plus, avec une douzaine au plus de courtisans sans charges. »

Peu à peu l'ermitage fut augmenté, et d'accroissement en accroissement, les collines furent taillées pour y bâtir et donner une échappée de vue qui fut fort imparfaite. La nature fut vaincue comme elle l'avait été à Versailles; on ne vit d'abord s'élever qu'un modeste corps-de-logis qui fut bientôt renversé pour faire place à un brillant pavillon qui fut entouré de cours, où furent placés des corps-de-garde. Douze autres pavillons, enrichis de trophées, où la sculpture avait inscrit les triomphes du grand roi, accompagnaient le principal édifice. Une longue avenue de cent quinze toises de long, environnée de terrasses bordées symétriquement de tilleuls et de marronniers, conduisit au château. La chapelle s'éleva, décorée en dehors de pilastres d'ordre corinthien, enrichie en dedans de colonnes du même ordre et de

tableaux du plus grand prix. Tous les artistes, qui avaient prêté leur talent et leur industrie à la formation du parc et du château de Versailles, furent appelés à contribuer à l'embellissement de cette retraite. *On dépensa par milliards!* (*) Des vases de la plus rare élégance, des statues des plus grands maîtres embellirent bientôt ce séjour vierge encore de toute intrigue.

Tout ce que la fable inventa de naïf, le marbre le représenta; on vit la jonction de deux mers, l'Océan figuré par un vieillard tenant un aviron, la Méditerranée sous la forme d'une femme forte et robuste, ayant auprès d'elle un petit enfant désignant une rivière : chacune des deux figures principales était accompagnée d'un monstre marin; le groupe avait dix-huit pieds de large sur seize ou dix-sept de hauteur. Des cascades, des urnes, des nappes d'eau, des groupes de Satyres et de Nymphes animèrent à l'envi ce théâtre où parurent bientôt des courtisans et leurs maîtresses, et où se déroulèrent mille intrigues dont l'histoire a dédaigné de conserver le souvenir! Le ciseau des Coizevox, des Coustou, des Barrois, de Slodtz, des Flamen, des Lepaute, représenta tour-à-tour les triomphes de Neptune et d'Amphitrite; des chasseurs tirant des sangliers et des cerfs, des Nymphes poursuivies par des Satyres, Flore se jouant sous des fleurs, Ascagne endormi sous des roses, Daphné se dérobant aux poursuites d'Apollon; en un mot, ce *rien* devint le palais d'Armide. Le bronze et le marbre ne furent pas épargnés, et les salons du château furent aussitôt enrichis de tableaux que l'école moderne ne désavouerait pas aujourd'hui.

A peine commencée, les grands s'emparèrent de cette nouvelle habitation; le roi n'en fut pas maître. Les cour-

(*) Expression hyperbolique de Saint-Simon.

tisans y trouvèrent leurs maîtresses, les maîtresses leurs amans; ce séjour devint par la suite un véritable rendez-vous de plaisirs. Qui le croirait? ce fut dans le salon de Marly que le duc de Bourgogne fit lecture de ses maximes. Il disait « que les rois sont faits pour les peuples, et non les » peuples pour les rois; qu'ils doivent punir avec justice, » parce qu'ils sont les gardiens et les vrais tuteurs des lois; » donner des récompenses, parce que ce sont des dettes; » jamais de pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne » peut être qu'aux dépens des peuples. »

Monseigneur fit à Marly, dans le carnaval de 1701, une mascarade dont était Mgr. le duc d'Orléans, M. le grand prieur et plusieurs autres courtisans. Cette mascarade représentait le sultan dans sa cour, allant voir sa ménagerie. Monseigneur et M. le duc d'Orléans chargèrent Chaulieu et Lafare de jouer le rôle de deux perroquets, dont on mit le dialogue suivant en musique :

> Tôt, tôt, tôt, tôt, tôt,
> Du rôt, du rôt, du rôt!
> Holà! holà! quais!
> Du vin aux perroquets! etc.

Ce Château magnifique, bâti avec précipitation, sur un terrain mouvant, ne tarda pas à être ébranlé. On ne put subvenir aux frais des réparations! Les cascades tombèrent par morceaux, les plafonds s'écroulèrent; on ne réparait rien, et le temps ne cessait d'exercer ses ravages. Louis XV, lui-même, ne put jouir long-temps de cette habitation. La révolution vint détruire ce que le temps avait épargné. Les statues, les vases, les bronzes furent vendus ou détruits; quelques particuliers s'en enrichirent: les principaux trophées furent brisés ou transportés dans les parcs royaux.

Nous venons de visiter Marly! Que les temps sont changés! on n'y voit plus de courtisans, mais on aperçoit encore les débris des fondations de ce château. L'herbe semble vouloir cacher ce que la main des hommes s'est plu à détruire. On aperçoit encore un bassin où les chevaux viennent aujourd'hui s'abreuver. Deux grandes portes qui conduisaient au palais existent encore, elles sont enrichies des armes de France et de lis qui y brillent aussi intacts qu'aux jours d'autrefois. (11 *Juillet* 1828.)

Meudon. — Rabelais.

L'origine de Meudon, situé sur une colline flanquée d'une montagne immense, remonte, selon quelques antiquaires, au temps où César guerroyait dans les Gaules. Quoi qu'il en soit, il suffit de rappeler que ce nom se trouve cité dans les premiers siècles de la monarchie française. Distant de six milles de Paris, ce village ne semble nullement appartenir au département de Seine-et-Oise par l'isolement de sa population, dont la plus riche est composée de Parisiens qui ont pris pour retraite ce séjour pittoresque et paisible. Plutôt placé sous l'influence de la capitale que sous celle du chef-lieu de Seine-et-Oise, Meudon est souvent visité par des promeneurs et des étrangers; mais, malgré ce contact, les habitans n'ont cependant pas perdu les manières simples des campagnes.

Le château qui domine le village fut fondé par le cardinal de Lorraine, sous François Ier. Henri de Lorraine, duc de Guise, le posséda en 1574, après la mort du cardinal, son oncle; et l'aîné de ses fils le vendit, en 1654,

au surintendant des finances de la baronnie de Meudon, Abel Servien, qui augmenta considérablement le parc et le fit fermer de murailles. En 1680, ce domaine passa dans les mains du chancelier Le Tellier, qui y fit faire de magnifiques plantations embellies bientôt par des fontaines, des grottes et des cascades. Cédé à Louis XIV par la veuve de Louvois, ce château devint habitation royale. Il fut visité, en 1686, par les ambassadeurs de Siam, et, dans ces derniers temps, il a servi de demeure à don Pédro, empereur du Brésil, à sa bienfaisante épouse qui, avant de partir pour cette contrée lointaine, ne pouvant donner une larme au tombeau de l'impératrice Joséphine, n'avait cependant pas oublié les pauvres du village de Rueil.

Bâti en pierres de taille, le château de Meudon est remarquable par son étendue, par le style sévère de son architecture et par sa solidité. Sa position retirée offre tous les charmes d'un asile pittoresque, au pied duquel viennent expirer les derniers bruits de la grande cité. Sa longue terrasse, soutenue par une haute muraille, présente à l'œil une salle de verdure entourée de charmilles à hauteur d'appui, où la main de l'homme a généreusement répandu des arbustes de toute espèce. Cette salle, autrefois foulée par les favoris d'une cour voluptueuse, dérobe aux regards surpris tous les prestiges de cette retraite. De ce point, l'on peut apercevoir les jardins étendus qui environnent le palais, les cygnes solitaires qui se jouent dans ses bassins de marbre, le pont de Saint-Cloud, la lanterne de Diogène, et les bois de Fleury, et la plaine de Grenelle, et le cours animé de la Seine, et tous les villages qui baignent ses deux rives. Une longue allée de tilleuls, bordée par quelques habitations, conduit à ce château, jadis défendu par un pont-levis et par des fossés remplis d'eau, où croissent abondamment aujourd'hui de la vigne et des fleurs : ce n'est là, il est vrai, qu'une bien

petite conquête sur la féodalité. Cette allée touche celle de Bellevue, sur laquelle, avec les débris de son château, se sont élevées des constructions élégantes. De cette éminence se dessinent, dans une vaste plaine, une longue suite de maisons qui, partant de la barrière de Passy, vont aboutir aux villes animées de Sèvres et de Saint-Cloud; et si l'on jette ensuite les yeux sur la gauche, le prolongement de ces habitations se continue jusqu'aux portes mêmes de Versailles. Ainsi, dans un petit nombre d'années, Versailles, aujourd'hui cité morte, reprendra une nouvelle vie, et formera, à l'ouest de la capitale, le plus magnifique faubourg du monde.

Le village de Meudon, dont la population s'élève à plus de 3,000 habitans, est traversé par des rues longues, tortueuses, assez propres, mais mal pavées. L'église est simple, sans élégance; son architecture paraît remonter au XVI[e] siècle. L'intérieur de ce temple est orné de diverses peintures qui appartiennent à des maîtres distingués. Ses murailles ont été reblanchies, et ne portent aucune inscription. Le maître-autel est orné d'un vaste tableau religieux; sur les côtés, on remarque deux statues de bois, représentant, l'une, saint Martin, l'autre, saint Blaise. Dans la même enceinte, on distingue deux gravures anglaises, *la Guérison des Aveugles*, *Jérusalem*, dessinées par James Daniels, et gravées par H. Gilbank.

Le clocher de l'église de Meudon, construit en pierres de taille, s'élevait primitivement en flèche, à une hauteur prodigieuse; mais la cloche, trop souvent retentissante, détruisant par ses sons aigus le calme profond du château et du village, on a cru devoir l'abattre; et depuis, il a conservé la forme quadrangulaire. Dans le premier étage qui conduit au clocher, se trouve appuyée contre une muraille une Vierge en bois, haute de quelques pieds, ouvrage médiocre dont ont été peuplé les églises, pendant

les xve et xvie siècles. Sur la cloche, on aperçoit une inscription qui porte encore ses mots :

. . . . . . *Lorraine*. . . . . . *de Guise*
. . . . *les arts qu'il favorise*.

On ne peut sortir de l'église sans se rappeler Rabelais, le plus ancien, le plus gai, comme le plus spirituel de nos philosophes. Cordelier, bénédictin, puis médecin, puis curé de village, mais par-dessus tout, écrivain original, il prenait plaisir, dans l'excès de ses enfantemens bizarres, à attacher les grelots de la folie à la sublime raison. Sous le voile léger de l'allusion, il perd de ridicule les rois et leurs maîtresses, les grands et la cour; il attaque, mais sans brutalité, le pape et ses prétentions, le clergé et ses disputes, la Sorbonne et sa routine. Frondeur des abus religieux, il n'approuve ni la réforme, ni les préjugés, ni les fureurs sanglantes de l'Église. Moqueur et satirique, gai jusqu'à l'ivresse, personne ne se servait mieux du fouet de la raillerie. Rabelais posséda au plus haut degré l'art difficile de mêler le ridicule au sérieux, le sublime au fantastique, la fougue de l'imagination aux hautes conceptions de la philosophie, et, à travers le nuage qui gaze ses écrits, il sut néanmoins laisser apercevoir la finesse la plus délicate et l'érudition la plus étendue. Calme au milieu des bûchers de l'inquisition, alors allumés sur toute la France, ce philosophe hardi se moqua de tout, sans se soucier des conséquences. Il méprisa les absurdes censures d'hommes au-dessous de lui avec le stoïcisme du sage, et comme il appartient à tout écrivain de cœur de les braver. Toujours indépendant, malgré la faveur ou la disgrâce, il sut échapper à la persécution par l'originalité de sa plume, par les traits spirituels de son imagination grotesque, qui fourmillent dans son étonnant *Pantagruel*.

Rabelais avait été nommé curé de Meudon le 10 janvier 1550; il donna sa démission le 9 janvier 1552, et mourut à Paris sur la paroisse Saint-Paul, en 1553.

Meudon possédait, il y a quelque temps, une manufacture de faïence anglaise, sous la direction de MM. Mourot et Mittenhof; mais il n'y reste aujourd'hui d'autre établissement considérable que la Verrerie, connue sous le nom de Manufacture de Bouteilles de Sèvres, dirigée par M. Casadavant, dont l'habileté industrielle a su ouvrir à cette fabrique des débouchés très-étendus.

Bezons. — Argenteuil.

Bezons, ou Vezons, village situé à deux lieues et demie de Paris, sur la rive droite de la Seine, date des rois de la première race, et paraît avoir joui d'une certaine importance, puisqu'on y a battu monnaie, comme le prouvent les pièces qu'on a conservées, et qui portent: *Vezonno vico* (*).

Soumis à toutes les vexations féodales des siècles passés, les habitans de Bezons furent long-temps obligés de faire le guet pour les seigneurs du château de Saint-Germain; mais lassés de ce servage, ils plaidèrent, en 1381, et parvinrent, non sans peine, à briser ce joug humiliant. Cette petite conquête en amena une autre. Charles IV les releva du *droit de prises*, droit infâme, en vertu duquel les *chevauchés et preneurs royaux* pouvaient enlever aux habi-

(*) Leblanc, *Traité des Monnaies*, 67.

tans leurs meubles et leurs denrées, sans les payer, bien entendu, car c'était pour le service de la cour; indigne exaction à laquelle furent trop long-temps assujetties plusieurs autres villes de France, et à laquelle n'échappèrent les habitans de Bezons qu'en apportant chaque année, à Paris, quatre charrettes de feurre ou de paille, tant il est vrai que les grands n'abandonnent jamais qu'à regret ce qu'ils appellent leurs droits! Bezons eut long-temps des seigneurs, dont les plus connus furent les Chantarel et les Bazin : il existe encore dans ce village des familles qui étaient obligées de leur payer la dîme. L'ancien château, bâti par le maréchal de Bezons, passa des mains de M. Puissant, fermier-général, guillotiné pendant la révolution, dans celles du marquis de Bezons; M. de Ballainvilliers l'a cédé à M. le maréchal Victor, duc de Bellune, qui l'habite aujourd'hui. Non loin de cette habitation se trouve le château d'Hargenville, que possédèrent les Bazin, MM. de Briqueville et Taboureau. Cette propriété, qui remonte à des temps fort éloignés, a été achetée par M. Lemaire, avocat. Sur les murailles des salons, on remarque des tapisseries fort curieuses et des glaces qui remontent à la naissance de cette découverte.

Bezons fut long-temps renommé par ses rendez-vous de bonne compagnie, par sa foire et les brillantes cavalcades qui, chaque année, après la fête de Saint-Fiacre, accouraient y faire admirer leurs élégans costumes, par la foule qui s'y portait de Paris et de ses environs. Cette fête pittoresque et long-temps renommée donna lieu à une comédie, intitulée : *La Foire de Bezons*. Ses représentations nombreuses rendirent cette réunion plus célèbre encore; mais depuis Louis XV, chaque année a vu considérablement diminuer l'affluence des amateurs. Bezons, qui est loin d'être ce qu'il était autrefois, avait un couvent de Filles-Dieu, sur les fondemens duquel se trouve aujour-

d'hui une habitation élégante, propriété de M. Borde. A côté de ce monastère était placé un bailliage, dont on peut voir encore la tourelle, et dans une des salles, un Christ qui n'a pas changé de destination, et devant lequel on prêtait serment.

Bezons n'offre rien de remarquable aujourd'hui, que son pont de bois, qui fut en partie brûlé en 1815, pour défendre à l'ennemi l'entrée de Paris. Avant la révolution il existait, à la place de ce pont, deux bacs dont les dames de Saint-Cyr ont long-temps touché le revenu. Ce village, comme tant d'autres, fut envahi, en avril 1832, par le choléra-morbus.

Argenteuil, l'un des plus grands bourgs de France, distant d'un mille de Bezons, et placé au nord-ouest de Paris, fut successivement désigné dans les premiers titres sous les noms d'*Argentoïelum*, d'*Argentogilum* et d'*Argentolium*. Célèbre autrefois par le monastère de l'ordre de Saint-Benoît, connu par ses reliques; cette petite ville l'est encore aujourd'hui par son vignoble qui, dans les bonnes années, peut produire cent trente mille pièces de vin.

Argenteuil, peuplé d'habitans industrieux qui s'occupent plus de travail que de dévotion, a vu tour-à-tour disparaître les nombreux couvens qui couvraient son territoire. L'un des plus anciens était celui qui fut fondé, au VII[e] siècle, par Ermenric et Nummane, sa femme : vers 665, Clotaire III en approuva l'établissement. « Il y a preuve, dit l'abbé Lebeuf, que ce monastère était rempli de religieuses de la famille royale et de celles qui étaient protégées par les princes, et cela fut ainsi jusqu'aux guerres des Normands, auxquelles elles furent obligées de s'enfuir. » Il paraît que ces recluses ne se faisaient pas scrupule d'unir la dévotion aux écarts de la vie mondaine, puisque, dans une espèce de concile qui se tint dans l'ab-

baye de Saint-Germain-des-Prés, en 1129, on avisa au moyen de chasser les filles de ce couvent, l'assemblée s'étant récriée « sur le but pitoyable d'un monastère de femmes, nommé Argenteuil, où les religieuses menaient depuis long-temps une vie infâme qui déshonorait leur profession et causait un scandale public. » Malgré l'opposition puissante de Suger, abbé de Saint-Denis, les Bénédictins remplacèrent les religieuses, qui se réfugièrent dans diverses communautés.

Héloïse, si célèbre par ses amours avec Abailard, était la prieure de ce couvent. Forcée de quitter son monastère, elle se retira à cette époque au Paraclet, avec plusieurs de ses compagnes. Cette maison, que lui avait cédé Abailard, devint bientôt, sous la direction de cette religieuse, l'une des plus fameuses abbayes de France. Héloïse fut inhumée dans l'église de cette abbaye, et ses cendres furent unies à celles d'Abailard (*). Leur mausolée, placé aujourd'hui au Père-Lachaise, est un des plus remarquables parmi ceux qui ornent ce cimetière.

Argenteuil, jadis le théâtre de sanglantes querelles, eut long-temps à souffrir des excursions des Armagnacs et des Bourguignons. « Le parti d'Orléans y pilla la châsse, foula aux pieds les reliques du prieuré, enleva les vases

---

(*) « J'espère que vous voudrez bien, quand vous aurez accompli » le temps de votre vie, être inhumée auprès de moi : vos froides » cendres ne seront plus à craindre, et mon tombeau en sera plus » riche et plus connu. » (*Abailard à Héloïse.*)

« Vous voulez qu'après votre mort je prenne soin de vos cendres, » et que je vous rende les derniers devoirs; hélas! dans quel esprit » avez-vous conçu ces tristes pensées.... et comment avez-vous pu » nous les tracer! La crainte de me causer la mort ne vous a point fait » tomber la plume de la main? » (*Réponse d'Héloïse.*)

sacrés de la paroisse, et brisa les fonts baptismaux. » En 1544, les habitans, afin d'être maîtres chez eux, obtinrent de François I[er] la permission d'entourer le bourg de murailles, et de le fortifier de tours et de fossés; ce qui n'empêcha pas Bourry, capitaine des Huguenots, de s'emparer, en octobre 1567, avec un régiment de fantassins, de la *villette d'Argenteuil*.

Le dernier couvent qu'ait vu s'élever ce bourg, fut celui des Ursulines, situé rue de Pontoise : elles s'y installèrent en 1646. Bâti en pierres de taille, il a conservé quelques restes de sa forme primitive. Les fondations sont traversées par des caveaux. Le cimetière des Ursulines touchait le monastère. On a découvert, il y a quelques années, en faisant des fouilles, des têtes de religieuses qu'on a conservées. Ce couvent est maintenant habité par des vignerons; il est étendu, et possédait des terres considérables. Ses murailles, depuis la révolution, n'ont plus trouvé d'écho pour les chants religieux.

L'église d'Argenteuil, d'une longueur remarquable, est d'une architecture qui remonte au XIII[e] siècle. Dans les pavemens, on distingue une pierre tumulaire sur laquelle se trouvent gravés les traits d'un prélat que le temps a presque effacés.

Dans le chœur, on lit, sur une table de marbre, cette inscription :

Ici repose FRANÇOISE DE CASTELANE,
marquise de MIRABEAU,
modèle de piété et de vertus;
heureuse épouse, mère heureuse, née en Dauphiné
en 1685,
morte à Paris en 1769;
déposée à Saint-Sulpice, puis transportée ici,

pour être réunie sous la même tombe que son digne fils,
VICTOR DE RIQUETTY, marquis de MIRABEAU,
surnommé l'ami des hommes,
né à Pertuis, en Provence, le 4 octobre 1715,
mort à Argenteuil le 11 juillet 1789.
PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES!

Dans la même église, près de l'entrée du monument, se trouve sur une des murailles une inscription consacrée à la mémoire du baron Jean-Jacob Derlach, par sa famille, le 29 octobre 1694. (*Nobilissimus ac potentissimus. Helvetiæ et Prætorianæ Præfectus legionis ex eadem nationis Cheliarchus regiorum Exercituum legatus semper invictus.*)

On ne peut sortir d'Argenteuil sans être frappé par l'air vif et pur qu'on y respire, et sans admirer les longues plaines qui bordent sa belle route, sur laquelle, presque à l'entrée du bourg, se trouve une fabrique de fécule de pommes de terre appartenant à M. Truchet, et non loin de cet établissement, la tannerie de M. Dulong. A quelques pas de là, l'on aperçoit le château du Marais, qui relevait autrefois du domaine de Saint-Denis. Ce domaine, que possédèrent le comte de Mirabeau et le vice-amiral duc Decrès, ancien ministre de la marine, est devenu la propriété de M. le comte de Resseguier, gendre de M. Dudon.

Notice sur le Château du Thillay,

Situé au Thillay, près Gonesse, arrondissement de Pontoise.

La terre du Thillay fut érigée en marquisat par lettres patentes accordées, en 1651, par Louis XI, et signées de

lui et de sa mère, régente; c'est une des plus anciennes et des plus considérables qui existent dans cette contrée.

En 1814, lorsque les ennemis entrèrent à Paris, le château fut entièrement ravagé. Les belles glaces qui l'ornaient, les peintures, les plafonds et les parquets, tout fut brisé et anéanti. Cette superbe habitation resta dans cet état jusqu'au mois d'août 1818, époque où elle fut vendue par autorité de justice.

M. le lieutenant-général comte de Lagrange, pair de France, en ayant fait l'acquisition, s'appliqua de suite à mettre cette habitation à l'abri des injures du temps. Après plusieurs années consacrées aux réparations de tout genre, le château fut mis en état de recevoir, en juin et juillet 1830, l'ameublement qui le garnit actuellement.

Lorsque Henri IV vint faire le siége de Paris, il coucha au château du Thillay; ce vaillant et bon roi fit remplir un salon de paille, sur laquelle il coucha avec les grands personnages qui l'accompagnaient et les officiers de suite. Peu de jours après, et lorsqu'il était établi à Montmartre, se rappelant qu'il avait très-bien dormi au *Thillay*, *il* écrivit de sa propre main, et avec ce style qui lui était particulier, une lettre au seigneur du Thillay, pour le prier de lui envoyer deux charretées de la bonne paille sur laquelle il avait si bien dormi lorsqu'il avait passé chez lui..... Cette lettre, dont l'acquéreur connaissait l'existence, fut réclamée par lui comme faisant partie des titres de propriété; mais des jurisconsultes décidèrent le contraire, cette lettre étant sensé faire titre de famille, et les choses en restèrent là (*).

La réhabilitation du château historique du Thillay est

(*) Note communiquée par M. le comte de Lagrange. Nous conservons cette note manuscrite.

l'ouvrage du général Lagrange. Ce brave officier de l'armée d'Égypte, dont nous avions toute l'amitié, se plaisait à voir grandir les superbes plantations qu'il y avait fait faire, lorsque la mort l'enleva, en 1837, à ses nombreux amis et à ses affections les plus tendres.

Basville.

Basville est situé dans le département de Seine-et-Oise, à dix lieues de Paris, près d'Arpajon, route d'Orléans, sur la côte d'une vallée animée par des moulins et traversée par une petite rivière non navigable. Le château remonte à des temps fort anciens : aux titres de propriété étaient attachés ceux de marquis de Basville, baron de Saint-Yon, baron de Saint-Maurice, et autres terres. Ce domaine a long-temps appartenu au célèbre Lamoignon ; depuis il a passé en diverses mains. M. de Saulty (*V.* ce nom) l'acheta du marquis Rollin d'Ivry. Le château, composé de deux ailes qui forment un triangle, conserve un air d'antiquité : il est entouré de pelouses riantes et de jardins plantés à l'anglaise. Deux longues allées conduisent au château : elles sont pittoresques et bien dessinées. Une autre petite allée latérale, dite de Boileau, était la promenade favorite de ce grand homme lorsqu'il se trouvait chez Lamoignon.

Près du château, on remarque une tour haute de quatre-vingts pieds, large de douze, dans laquelle se trouvent différens salons étagés, où nous avons vu avec plaisir réunis les bustes des grands hommes qui ont illustré la robe et la littérature.

La terre de Basville possède 4,000 arpens en prairies

et en terres labourables; le parc est d'une étendue de trois cents arpens bien boisés, dans lequel se trouvent deux buttes formées de rochers sauvages sur lesquels croissent d'énormes sapins. Ces buttes sont nommées Sainte-Catherine et Saint-Nicolas; sur la première se trouve une habitation de garde et un kiosque dans lequel on peut se reposer :

> Du sommet des rochers contemplant ce séjour,
> Je n'entends que le bruit des pins au vert feuillage,
> Et du sombre hibou le cri rauque et sauvage
> Qui rompt le calme d'alentour.
> Les oiseaux murmurent l'amour,
> Écho retient leur doux langage;
> Mais Écho peu discret, même au séjour du sage,
> M'attire sous l'épais ombrage
> Et me redit tout bas les secrets du village :
> Quand aux jours d'autrefois ce bocage enchanté
> Fut par Lamoignon habité,
> Alors chacun payait la dîme;
> Le villageois soumis pleurait sa liberté;
> Et Boileau venait boire, en appelant la rime,
> Le vin qu'à Lamoignon versait la pauvreté.
> Aujourd'hui cet asile est l'asile du sage,
> Et ce sol est le sol de l'hospitalité.
> . . . . (*).

(*) Composés sur les rochers de Basville, le 28 juillet 1828. Fragment extrait de nos poésies inédites.

TABLEAU

CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE FRANCE,

PRINCES ET PRINCESSES

des Branches de la Maison royale de Bourbon,

NÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE (*).

Troisième race, dite Capétienne.

* PHILIPPE II, surnommé AUGUSTE, roi de France, né à Gonesse en 1165, mort à Mantes le 14 juillet 1223; régna 43 ans.

LOUIS IX (dit saint Louis), né au château de Poissy le 25 avril 1215, mourut devant Tunis le 3 ou le 25 août 1270, âgé de 56 ans. Ses chairs et ses entrailles furent portés en Sicile, à l'abbaye de Montréal, près de Palerme. Ses ossemens, rapportés en France, furent transférés en pompes de Paris à Saint-Denis, sur les épaules de son fils aîné, le 22 mai 1271 (**).

(*) L'astérisque qui précède les notices indique qu'elles sont plus développées dans le corps de cet ouvrage, ou qu'elles ne se trouvent pas dans la Biographie de Seine-et-Oise, publiée en 1832.

(**) Le château où est né saint Louis appartient à l'honorable M. du Bruel, ancien maire de Poissy. Nous l'avons visité en 1830. On y remarque encore aujourd'hui un escalier en bois qui date du XIIe siècle.



Philippe-le-Hardi, roi de France, fils aîné de saint Louis, né à Pontoise en mai 1245, mourut à Perpignan, au retour de l'expédition d'Arragon, en 1285, âgé de 40 ans et quelques mois.

Branche d'Orléans-Valois.

Henri II, roi de France, fils de François Ier et de la reine Claude, né à Saint-Germain-en-Laye le 31 mars 1519; mort à Paris le 10 juillet 1559, au château des Tournelles, à l'âge de 40 ans 3 mois et 11 jours, des suites du coup que lui porta Montgommery.

Madeleine de France, née à Saint-Germain-en-Laye le 2 août 1520; épousa, le 1er janvier 1536, Jacques V, roi d'Écosse, et mourut le 7 suivant. Sœur de Henri II, et fille de François Ier.

* Charles de France, duc de Bourbon, d'Angoulême et de Châtellerault, troisième fils de François Ier, naquit à Saint-Germain le 22 janvier 1522, mourut à l'abbaye de Farmoutier le 8 septembre 1545.

Marguerite de France, duchesse de Berry et de Savoie, princesse de Piémont. Fille de François Ier et sœur de Henri II. Naquit à Saint-Germain le 5 juin 1523, mourut à Turin le 14 septembre 1574.

* Élisabeth de France, fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Saint-Germain-en-Laye le 3 avril 1545, morte en couches le 3 octobre 1568. Reine d'Espagne par son mariage avec Philippe II.

Charles IX, roi de France, second fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, mort à Vincennes le 30 mai 1574, à l'âge de 24 ans et demi, après un règne de treize ans et demi, regardé avec raison, par l'histoire, comme un règne de sang.

Branche royale de Bourbon.

Louis XIV, roi de France, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, mort à Versailles le 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, âgé de 77 ans moins quatre jours, après avoir régné soixante-douze ans trois mois dix-huit jours.

Louis de France, le *Grand-Dauphin*, né à Versailles le 1er novembre 1661, mort au château de Meudon le 9 ou 14 avril 1711. Fils de Louis XIV, et le seul des enfans de ce monarque qui a laissé une postérité.

* Marie-Thérèse de France, née à Saint-Germain-en-Laye le 2 janvier 1667, morte le 1er mars 1672. Fille de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne.

Bourgogne (Louis de France, Dauphin, plus connu sous le nom de duc de), naquit à Versailles le 6 août 1682, mourut à Marly le 18 février 1712, à l'âge de 30 ans. Petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV.

* Berry (Charles de France, duc de), duc d'Alençon et d'Angoulême, né à Versailles le 31 août 1686, mort à

Marly le 14 mai 1714, à l'âge de 28 ans. Troisième fils de Louis, Dauphin, appelé le *Grand-Dauphin*.

* Louis de France, duc de Bretagne, Dauphin, fils de Louis de France, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Versailles le 8 janvier 1707, mort le 8 mars 1712.

Louis de France, Dauphin (*voyez* Bourgogne).

Louis XV, roi de France et de Navarre, né à Versailles le 15 février 1710, mort dans cette ville le 10 mai 1774. Troisième fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie.

* Louise-Élisabeth de France (on la nommait *Madame Élisabeth*), née à Versailles le 14 août 1727, y mourut le 6 décembre 1759. Fille de Louis XV. Elle fut mariée, en 1739, à don Philippe, infant d'Espagne. Anne-Henriette de France, sa sœur jumelle, mourut le 10 février 1752.

Louis de France, Dauphin, fils de Louis XV, naquit à Versailles le 4 septembre 1729, mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Ce prince eut quatre fils, trois régnèrent sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Louis de France a été enterré dans l'église de Sens.

* Adélaïde (Marie-Adélaïde de France, Madame), naquit à Versailles le 23 mars 1732, mourut à Trieste le 18 février 1800. Fille de Louis XV, mais non l'aînée.

* Victoire (Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France,

Madame), née à Versailles le 11 mai 1733, morte à Trieste le 8 juin 1799. Fille de Louis XV.

LOUISE (Louise-Marie de France, Madame), née à Versailles le 15 juillet 1737, mourut au couvent des Carmélites de Saint-Denis, le 23 décembre 1787. Dernière des filles de Louis XV et de Marie Leckzinska.

BOURGOGNE (Louis-Xavier de France, duc de), né à Versailles le 13 septembre 1751, mort le 22 février 1761. Frère aîné de Louis XVI.

LOUIS XVI, roi de France et de Navarre, né à Versailles le 23 août 1754, mort à Paris, sur l'échafaud, le 21 janvier 1793, à dix heures dix minutes du matin.

Louis XVIII, roi de France et de Navarre, frère de Louis XVI et de Charles X, naquit à Versailles le 17 novembre 1755, mourut le 16 septembre 1824.

* CHARLES X, roi de France et de Navarre, né à Versailles le 9 octobre 1757, mort à Goritz le 6 novembre 1836, âgé de 79 ans et 28 jours.

* CLOTILDE (Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, Madame), naquit à Versailles le 23 septembre 1759, mourut à Naples le 7 mars 1802. Petite-fille de Louis XV et sœur de Louis XVI. Reine de Sardaigne.

* ÉLISABETH (Philippine-Marie-Hélène de France, Madame), naquit à Versailles le 3 mai 1764, périt à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire, le 10 mai 1794, à l'âge de 30 ans. Sœur des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

LOUIS-ANTOINE DE FRANCE, duc d'Angoulême, et depuis Dauphin, fils aîné de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie, est né à Versailles le 6 août 1775.

BERRY (Charles-Ferdinand d'Artois, duc de), né à Versailles le 24 janvier 1778, assassiné à Paris, par Louvel, le 13 février 1820, mourut le lendemain. Fils de Charles X; père de Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux.

Pugione
Percussus periit
14 *februario* 1820.
Gallia, spem, suam,
Conjux, amantem,
Milites, ducem,
Pauperes, patrem,
Perdidere.

Inscription de la médaille frappée en mémoire de ce prince. La ville de Versailles lui a élevé un monument en marbre dans une des chapelles de la cathédrale de Saint-Louis.

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, fille de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette; à sa naissance, elle fut nommée *Madame Royale*. Mariée à Mittau, le 10 juin 1799, à Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, Dauphin, son cousin-germain. Est née à Versailles le 19 décembre 1778.

LOUIS-JOSEPH-XAVIER-FRANÇOIS DE FRANCE, Dauphin, né à Versailles le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789. Premier fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Frère aîné de Louis XVII.

Louis XVII, roi de France et de Navarre, deuxième fils de Louis XVI, naquit à Versailles le 27 mars 1785, mourut à la tour du Temple, après une captivité de trois ans, le 8 juin 1795, à l'âge de 10 ans 2 mois et quelques jours.

Branche royale de Bourbon d'Espagne.

Philippe V, roi des Espagnes et des Indes, né à Versailles le 19 décembre 1683. Petit-fils de Louis XIV. Il portait le titre de duc d'Anjou lorsqu'il fut appelé à la couronne d'Espagne. Mourut à Madrid le 9 juillet 1746.

Branche d'Orléans issue de Louis XIII, roi de France et de Navarre, et d'Anne d'Autriche.

Orléans (Philippe de France, duc d'), naquit à Saint-Germain le 21 septembre 1640, mourut à Saint-Cloud le 9 juin 1701. Second fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, frère unique de Louis XIV. Enterré à Saint-Denis. Il avait épousé Henriette-Anne Stuart, princesse d'Angleterre, fille de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne et d'Henriette-Marie de France; et en secondes noces Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur palatin, et de Charlotte de Hesse.

* Orléans (Anne-Marie d'), dite Mademoiselle de Valois, fille de Philippe de France et d'Henriette-Anne d'Angleterre, naquit à Saint-Cloud le 27 août 1666; mariée par procureur à Versailles, le 10 avril 1684, à Victor-Amédée, duc de Savoie, roi de Sardaigne; morte à Turin en 1728.

* Orléans (Alexandre-Louis, duc d'), duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 juin 1673, mort au palais le 16 mars 1676. Fils de Philippe Ier et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière.

Orléans (Philippe, duc d'), naquit à Saint-Cloud le 2 août 1674, mourut à Versailles le 2 décembre 1723. Obtint la régence le lendemain de la mort de Louis XIV.

* Orléans (Élisabeth-Charlotte d'), Mademoiselle de Chartres, fille de Philippe Ier et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, née à Saint-Cloud le 13 septembre 1676; mariée à Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar; morte le 13 décembre 1744.

Orléans (Anne-Marie d'), née à Versailles le 27 août 1696; sœur du duc d'Orléans, Régent; reine de Sardaigne par son mariage avec Victor-Amédée, duc de Savoie; morte en 1728, à Turin.

* Orléans (Louise-Adélaïde d'), dite Mademoiselle de Chartres, fille du Régent; naquit à Versailles le 13 août 1698, mourut le 20 février 1743.

Orléans (Louis d'), né à Versailles le 4 août 1703; premier prince du sang; mort à Paris le 4 février 1752. Fils de Philippe d'Orléans, Régent, et de Marie Françoise de Bourbon.

* Orléans (Louise-Élisabeth d'), quatrième fille du Régent, connue sous le nom de Mademoiselle de Montpensier, naquit à Versailles le 11 décembre 1703, mourut à Paris le 16 juin 1742. Reine d'Espagne par son mariage avec Louis Ier.

Orléans (Louise-Marie-Élisabeth d'), naquit à Versailles le 11 décembre 1709, fille du duc d'Orléans, Régent; épousa, le 21 janvier 1722, Louis Ier, roi d'Espagne, et mourut à Paris le 16 juin 1742.

* Orléans (Philippe-Élisabeth d'), dite Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille de Philippe II, Régent du royaume, naquit à Versailles le 18 décembre 1714; mariée à l'infant don Carlos, roi des Deux-Siciles; mourut le 21 mars 1734.

* Orléans (Louis-Philippe, duc de Chartres et duc d'), né à Versailles le 12 mai 1725, fils du précédent, mort le 18 novembre 1785.

* Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), premier prince du sang, naquit à Saint-Cloud le 13 avril 1747; mort à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire, le 16 brumaire an II (6 novembre 1793), à quatre heures du soir. Père de S. M. Louis-Philippe Ier, roi des Français, régnant.

Princes de Condé.

Bourbon (Louis-Henri, duc d'Enghien et de), naquit à Versailles le 12 août 1692, mourut à Chantilly le 27 janvier 1740. Petit-fils du grand Condé. Chef du conseil royal de régence, pendant la minorité de Louis XV.

* Louis de Bourbon, comte de Clermont, né à Versailles le 15 juin 1709. Abbé de Saint-Germain-des-Prés et du Bec, chevalier des ordres le 3 juin 1724.

Princes de Conti.

* Conti (Louis-Armand de Bourbon, prince de), né à Versailles le 19 novembre 1695, mort à Paris le 4 mai 1727.

Princes légitimés. — Branche royale de Bourbon.

* Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Louise-Françoise la Baume le Blanc de La Vallière, naquit à Saint-Germain le 2 octobre 1667, mourut à Courtray le 18 novembre 1683. Il fut légitimé en 1669.

Branche du Maine.

* Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), né à Versailles le 30 mars 1670, mort à Sceaux le 14 mai 1736. Fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, légitimé le 29 décembre 1673.

Branche de Bourbon-Toulouse.

* Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), né à Versailles le 6 juin 1678, mort à Rambouillet le 1er octobre 1737. Troisième fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan.

* Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), fils du précédent, naquit à Rambouillet le 16 novembre 1725, mourut à Bise le 4 mars 1793.

Maison royale d'Angleterre.

* Louise-Marie d'Angleterre (princesse), fille de Jacques II, née au château de Saint-Germain-en-Laye le 28 juillet 1692, y finit ses jours le 7 avril 1712.

TABLEAU

CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES HOMMES REMARQUABLES

Nés dans le département de Seine-et-Oise, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'en 1837.

Administrateurs. — Fonctionnaires.

De Lamare (Nicolas), né à Noisy-le-Grand, vers 1641; mourut en 1723, âgé de près de 82 ans. *Traité de police*, 3 vol. in-fol.

Tanevot (Alexandre), né à Versailles en 1692, mort en 1773. Contrôleur général des finances. Différens écrits publiés en trois volumes in-12, 1776; on y trouve les tragédies de *Séthos* et d'*Adam et Ève*.

Fumeron de Verrière (Jean-Pierre), naquit à Versailles

en 1743, mourut en... Conseiller à la cour des aides, Conseiller d'État.

* Simoneau (Jacques-Guillaume), maire de la ville d'Étampes en 1792.

Boisneuf de Chenevières (Jean-Claude), maire de Corbeil en 1799, Grand-Maître des eaux et forêts, né en 17.. mort en...

Monthiers de Nucourt (Jacques, comte), né à Pontoise le 15 février 1753. Lieutenant-général des ville et bailliage de Pontoise. Maire de cette ville, mort en...

* Dennié (Antoine, baron), né à Versailles le 17 janvier 1754, mort à Paris le 19 avril 1829. Ordonnateur en chef de l'armée d'Italie.

* Picart de Noir Épinay (Louis), est né à Étampes le 9 octobre 1754. Lieutenant-général au bailliage d'Étampes.

Peyronnet (Jean-Michel), né à Versailles le 13 mars 1757; mourut en 1827. Secrétaire général de préfecture, premier suppléant au Corps-Législatif.

* Monnay (N.) est né à Marly le 17 juillet 1765. Mort à Nancy... Ancien ordonnateur en chef.

* Cléry (Pierre-Louis Hanet), naquit en 1760 à Jardy, situé entre Vaucresson et Versailles. Conservateur des forêts de la Corse, frère de Cléry (*voyez* ce nom, Hommes qui se sont fait un nom par le rôle qu'ils ont joué).

Leschevin de Précour (Philippe-Xavier), né à Versailles

le 16 novembre 1771. Commissaire en chef des poudres et salpêtres. Ce savant a publié un grand nombre d'écrits recommandables par leur utilité pratique.

NUGENT (François-Louis, comte de), né à Corbeil en 1779. Diverses places dans l'administration.

* TEISSIER (Guillaume-Ferdinand), préfet de l'Aude, né à Marly-la-Ville, le 29 août 1779, mort en 1833 ou 1834.

* DENNIÉE (Pierre-Paul, baron), est né à Versailles le 12 mars 1781. Intendant militaire en chef à l'armée d'expédition contre Alger.

HOGUER (Jean-Pierre), est né à Versailles le 11 mars 1784. Chef de bureaux au ministère de l'intérieur. *Des notices sur Gresset, Fénélon, Pascal. Législation électorale* (avec Favard de Langlade).

* MORTEMART-BOISSE (F. Jérôme-Léonard, baron de), est né à Versailles le 12 janvier 1785. Ancien préfet, etc.

* POINSINET DE SIVRY (N.), fils unique du littérateur de ce nom, est né à Argenteuil en 178.. Chef au ministère de la justice.

DUFRESNE (Abel-Jean-Henri), est né à Étampes le 8 novembre 1788. Directeur du trésor public. *Des contes, des nouvelles,* plusieurs volumes.

DEBONNAIRE DE GIF (Louis-Charles, le vicomte), est né à Gif. L'un des intendans chargés par l'empereur Napoléon de l'administration de Moscou. *Divers mémoires sur l'Agriculture et l'Économie rurale.*

Jouvencel (Ferdinand-Aldegonde de), est né à Versailles le 25 juillet 1804. Maître des Requêtes.

Méchin (Alexandre-Edme), préfet du Nord (*voyez* Membres des Assemblés nationales).

Agronomes. — Agriculteurs, Horticulteurs.

* Maupin (N.), naquit à Versailles en 17.. *Un grand nombre d'écrits sur l'agriculture.*

Bénard (Jean-Baptiste-Armand), né à Versailles le 14 février 1744, mort le 12 mars 1806. *Culture des fleurs. Invention d'instrumens aratoires. Pavillon de primeurs.*

Pigeon (Jean-Marie), né à Herbeville, arrondissement de Versailles, le 17 décembre 1756. *Quelques écrits sur l'agriculture.*

Silvestre (Augustin-François, baron de), membre de l'Institut, est né à Versailles le 7 décembre 1762. *Mémoires* sur les volcans; sur les effets de l'Électricité artificielle dans la Végétation; sur la Culture des Plantes potagères; sur les moyens d'enseigner l'Économie rurale dans les écoles publiques; sur les effets du Sel-Marin employé comme engrais; sur différentes Maladies des Céréales. — Une foule de notices biographiques. — Ce savant a consacré un demi-siècle au développement et au perfectionnement des sciences naturelles.

* Lecourt (Henri). On le croit né à Versailles, mort à Pontoise en 1828. *Étude spéciale des Taupes.*

* Plucher (Vincent), maire de Trappes, membre de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise. Mort en mars 1837.

Architectes.

Robert de Luzarches. — *Cathédrale d'Amiens* (13e siècle).

Lemercier (Jacques), architecte des rois Louis XIII et Louis XIV (16e siècle).

* Darnaudin (Charles-François), né à Versailles le 16 novembre 1741, mort à Paris vers 1800.

Huvé (Jean-Jacques), né à Boinvilliers, près Mantes, en juin 1742, mort à Versailles le 24 mai 1808. Cet architecte remporta le grand prix de l'Académie royale. Troisième maire de la ville de Versailles. L'un des administrateurs du Musée de l'École française établi dans le palais de cette ville; il a élevé divers monumens en France et à l'étranger.

* Mandar (Charles-François), est né à Marines en 1757.

Damesme (Louis-Emmanuel-Aimé), naquit à Magny en 1757, mourut à Paris en avril 1802. Architecte du gouvernement. *Le théâtre de la société olympique*, rue Chantereine; à Bruxelles, *le théâtre royal et les prisons civiles*. *Plan d'un arc-de-triomphe* qui obtint le prix.

Fontaine (Pierre-François-Léonard), est né à Pontoise le 20 septembre 1762. Membre de l'Institut (Académie

13.

des Beaux-Arts). Architecte de l'empereur Napoléon, des rois Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe Ier. On lui doit l'érection de la plupart des monumens commencés sous l'empire; l'arc-de-triomphe du Carrousel; des travaux considérables dans la plupart des châteaux royaux; ceux exécutés au Musée de Versailles.

* Guignet (Jean-Baptiste), né à Versailles le 17 octobre 1766.

* Huvé (Jean-Jacques-Marie), est né à Versailles le 28 avril 1783. Architecte en chef de l'église de la Madeleine. (*Voyez* Jean-Jacques Huvé, son père.)

Douchain (N.), né à Versailles en 179... il y a construit les abattoirs de la ville, dans ces derniers temps. Cet architecte a étudié à Rome.

* Texier (Charles-Félix-Marie), est né à Versailles le 29 août 1802.

* Le Fuel (Hector-Martin), né à Versailles le 11 novembre 1810.

Artistes dramatiques.

Joly (Marie-Élisabeth), née à Versailles le 3 avril 1761, morte à Paris le 5 mai 1798, à l'âge de 37 ans. Elle excella dans les soubrettes, dans les servantes de Molière, dans les rôles de Dorine, du *Tartufe;* de Martine, d'Orphise de *la Coquette corrigée*, etc.

* Armand (Armand-Benoît Roussel, plus connu sous le

nom d'), est né à Versailles le 20 novembre 1773. Artiste dramatique du Théâtre-Français.

* Huet (Charles), naquit à Versailles le 16 octobre 1774, mourut à Paris le 1er octobre 1832. Acteur de l'Opéra-Comique.

Odry (Thomas-Alexandre), est né à Versailles le 27 octobre 1781. Acteur du théâtre des Variétés.

* Lepeintre (Emmanuel-Augustin), est né à Versailles en 1790. Acteur du théâtre du Vaudeville.

Assassins.

Louvel (Pierre), assassin du duc de Berry (*voyez* ce nom), naquit à Versailles le 7 octobre 1783, et fut exécuté à Paris le 7 juin 1820.

Léger (Antoine), né à Saint-Martin-Bretencourt, canton de Dourdan, en 1795, exécuté à Versailles le 30 novembre 1824.

Astronomes. — Astrologues.

André, de Montmorency, astrologue (12e siècle).

Guillelmus, de Sancto-Clodoaldo (13e siècle).

Gamaches (Simon-Étienne), né à Meulan en 1672, mort en 1756. Membre de l'Académie des Sciences. *Astronomie physique*, etc., 1740, in-4°. *Système du cœur*, sous le

nom de Clarigny, 1708, in-12. *Système du philosophe chrétien*, 1721, in-8°. *Dissertations littéraires et philosophiques*, in-8°. *Les agrémens du langage réduit à ses principes*, 1757, in-12, appelé par un homme d'esprit le dictionnaire des pensées fines.

Lémery (Louis-Robert-Joseph-Cornelier), né à Versailles le 5 novembre 1728, mort à Paris le 1er mars 1802. *Connaissance des temps*. Le tome VII des *Éphémérides des mouvemens*.

* Sédillot (N.), astronome, né à Montmorency vers 1782.

Avocats.

Bruneau (Antoine), né à Chevreuse, vivait en 1600; auteur d'un traité des *Criées*.

Marchand (Jean-Henri), naquit à Pontoise en 1702, mourut à Paris en 1785. S'est distingué dans le barreau et la littérature.

Péron (Jacques-Claude), né à Saint-Nom-la-Bretèche en 1730, décédé à Paris le 6 juillet 1806. L'un des maires de Paris.

Boucher de la Richarderie (Gilles), naquit à Saint-Germain-en-Laye en 1733, mourut en... *Analyse de la coutume générale d'Artois*, 1763, in-12. *De l'influence de la révolution française sur le caractère national*, 1798, in-8°. *La régénération de la république d'Athènes*, etc.

Chambert (Pierre), né à Versailles en 1745, mort à

Paris, en novembre 1805. *Démétrius, ou l'Éducation d'un Prince*, 1790, 2 vol. in-8°, etc.

* BARBIER (Vincent de Paul), né à Versailles le 24 juin 1758.

CARSILIER (Jean-Baptiste), né à Mantes en..., mort en 1760. S'est distingué au barreau et au Parnasse. *Étrenne des auteurs*, en vers, 1744, in-12.

BENOIST (Pierre-Félix), est né à Versailles le 24 février 1787.

JABINEAU (Henri), naquit à Étampes..., mourut en juillet 1792. *Divers ouvrages.*

* MAGNITOT (Albin Le Rat de), est né à Magnitot, canton de Magny en 1810.

Bienfaiteurs de l'humanité. — Philanthropes.

BOURGOIN (Jacques), natif de Corbeil, vivait en 1653. Fondateur du collége de cette ville.

ÉPÉE (Charles-Michel de l'), né à Versailles le 25 novembre 1712, mort le 23 décembre 1789. *Divers ouvrages relatifs aux Sourds et Muets.* Le nom de l'illustre instituteur des Sourds et Muets est inscrit avec vénération dans les annales de l'humanité, en attendant qu'il le soit sur une des rues de Versailles.

CHAROST (Armand-Joseph de Béthune, duc de), naquit à Versailles le 1er juillet 1738, mort de la petite-vérole le



5 brumaire an IX (27 octobre 1800). *Mémoires sur la mendicité; sur les moyens d'améliorer le sort des journaliers; sur les caisses de secours*, etc., etc. Le pauvre perdit en lui un appui généreux, le grand propriétaire un modèle, l'humanité un de ses plus zélés bienfaiteurs.

* BREZIN (Michel), fondateur de l'hospice de Garches.

Botanistes.

VAILLANT (Sébastien), né à Vigny, le 26 mai 1669, mourut le 26 mai 1722. *Botanicon Parisiense*, ou Dénombrement par ordre alphabétique des Plantes des environs de Paris, etc., avec figures, Leyde, 1727, in-fol., et un autre petit Botanicon, Leyde 1742, in-12.

GUETTARD (Jean-Étienne), né à Étampes en 1715, mort le 7 janvier 1786.

RICHARD (Antoine), né à Versailles en 1734, mort le 28 janvier 1807. C'est à lui qu'on doit l'usage et les principes de la culture en terre de bruyère. Trianon enrichi d'arbres et de plantes méridionales. La *Mahonille*, ou *gazon de Mahon*. Le *buis à feuille de laurier*, nommé *buis de Mahon*. Divers voyages en Europe, autour de la Méditerranée. Fondateur du jardin botanique de Versailles.

CELS (Jacques-Martin), naquit à Versailles en 1743, mourut le 15 mai 1806. *Instructions* sur diverses branches d'Agriculture. *Notes* pour une édition nouvelle d'*Olivier Serres, la Quintinie*, etc.

MICHAUX (André), né dans la ferme de Satory, près Ver-

sailles, le 7 mars 1746, décédé à Madagascar le 13 novembre 1802. Voyage en Perse, dans l'Amérique septentrionale, envoi en France de plus de soixante mille pieds d'arbres. *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale;* in-fol., avec planches. *Flora Americana,* 2 volumes in-4°, planches. Ce botaniste était vraiment né pour agrandir le domaine des sciences naturelles.

Duchesne (Antoine-Nicolas), naquit à Versailles le 7 octobre 1747, mourut le 18 février 1827. *Manuel de botanique; Histoire naturelle des fraisiers,* 1766; *le Jardinier prévoyant; Étrennes botaniques,* etc., etc.

Richard (Louis-Claude-Marie), né à Versailles le 20 septembre 1754, mort en 1821. Membre de l'Institut, professeur de botanique à la Faculté de Médecine de Paris. Voyage à la Guiane française, exploration de Cayenne, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Thomas. L'objet des travaux de ce savant était de ramener la botanique, et particulièrement l'organisation des végétaux, à un petit nombre de principes fixes, et de créer une nouvelle philosophie botanique qui pût remplacer celle de Linnée.

Michaux (François-André, *voyez* André Michaux son père), né à Versailles le 16 août 1770. *Voyage à l'ouest des monts Alleghanys dans les états de l'Ohio,* du *Kentuchy,* etc. *Mémoire* sur la naturalisation des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, etc., etc. Ce naturaliste s'est montré le digne héritier du nom de son père.

* Raffeneau-Delile (Alyre), est né à Versailles le 23 janvier 1778.

Cardinaux, Archevêques, Évêques, Ecclésiastiques, Abbesses.

— Cardinaux. —

* ANGENNES (Charles d'), cardinal de Rambouillet, naquit au château de Rambouillet le 13 octobre 1530, et mourut le 23 mars 1587, dans les États de l'Église.

LUYNES (Paul d'Albert de), né à Versailles en 1703, mort à Paris le 21 janvier 1788. Membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, archevêque de Sens, cardinal.

— Archevêques. —

PIERRE DE CORBEIL, archevêque de Sens (12e siècle).

MICHEL DE CORBEIL, archevêque de Sens.

GUILLAUME DE CORBEIL, prieur de Saint-Osithe, archevêque de Cantorbéry.

* DILLON (Arthur-Richard), né à Saint-Germain-en Laye le 15 septembre 1721, mort en Angleterre vers 1804. Archevêque.

LAPORTE (Armand-Ferdinand, baron de), né à Versailles le 27 septembre 1756, mort en... Archevêque d'Auch.

— Évêques. —

* SAINT-ÉRAMBERT, né à Fillancourt, hameau situé près

de Saint-Germain-en-Laye, évêque de Toulouse, mort vers l'an 671.

Jean de Donjon, de Corbeil, évêque de Carcassonne (12e siècle).

Regnaud de Corbeil (13e siècle).

Jean de Gonesse, prieur des Blancs-Manteaux, évêque de Nassau, né en 1391.

Pierre de Versailles, ambassadeur de Charles VI, évêque de Meaux; il y mourut en 1446.

* Angennes (Claude d'), évêque du Mans, naquit au château de Rambouillet le 26 août 1538, et mourut le 15 mai 1601.

Abelli (Louis), évêque de Rhodez, né en 1604 dans le Vexin français. Auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est celui intitulé *Medulla Theologica*.

Barbier (Louis, abbé de la Rivière), né à Montfort-l'Amaury en..., y mourut en 1670. Évêque de Langres.

Fitz-James (François, duc de), né à Saint-Germain-en-Laye en 1709, mort en 1764. Évêque de Soissons. A laissé quelques ouvrages.

* Lostanges (Alexandre-Louis-Charles-Rose de), né à Versailles le 29 octobre 1763, évêque de Périgueux, mort le 11 août 1835.



— Ecclésiastiques. —

Philippe de Versailles, moine à Marmoutiers (12e siècle).

Pierre, doyen de Saint-Cloud.

— Prieurs. —

Gui de Gonesse, chef du prieuré de Saint-Maurice de Gonesse (13e siècle).

Jean de Moncy, prieur de Versailles (1319).

— Abbés. —

Hugues de Montgeron, abbé du Jard, sous les rois Charles V et Charles VI. Il mourut en 1382.

Thomas Cordier, né à Limours en 1454, mourut abbé de Pontigny.

— Abbesses. —

Mathilde de Guyencourt, abbesse de Longchamp (13e siècle).

Isabeau de Versailles, abbesse d'Yères, mourut le 18 juillet 1338.

Jeanne de Versailles, abbesse de Saint-Cyr, née vers 1400.

* Longueil de Maisons (Louise-Marie-Thérèse), fille de

Jean de Longueil, gouverneur des châteaux de Saint-Germain et de Versailles. Religieuse.

Chimistes. — Alchimistes.

Flamel (Nicolas), naquit à Pontoise vers le milieu du xive siècle, et mourut à Paris le 22 mars 1418. Alchimiste sur lequel on a fait beaucoup de contes. *Traité de la transformation des métaux*, 1628, in-8. Sa vie a été publiée par l'abbé Villain, en 1761, in-12. Flamel amassa une fortune de plus de 15,000,000, fortune prodigieuse pour ce temps-là. Il a fondé plusieurs hôpitaux.

Diplomates.

Mornay (Philippe Duplessis-), né à Buhy en 1549, mort en 1623. L'un des plus grands hommes du xvie siècle. Henri IV ne lui donna jamais d'autres instructions qu'un blanc signé, et ses négociations furent toujours couronnées d'un plein succès.

* Montgon (Charles-Alexandre, l'abbé de), né à Versailles le 25 septembre 1690, mort en 1770. *Mémoires de ses négociations*, 8 vol. in-12.

* Mesnard de Chouzy (Didier-François), né à Versailles en 1730, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 18 avril 1794.

Dannery (J.-Baptiste-Thomas), né à Versailles le 7 mars 1744, mourut à Bruyères-le-Châtel en...

* Rayneval (François-Jean-Maximilien Gérard, comte

de), né à Versailles le 8 octobre 1778, mort à Saint-Ildefonse le 15 août 1836.

* Flury (Charles), est né à Versailles le 6 sept. 1775.

* Flury (Noël), né à Versailles le 29 novembre 1771, mort le 7 avril 1836. Frère du précédent.

Affry, ambassadeur en Hollande (*voyez* Généraux d'armée).

Généraux d'Armée. — Maréchaux de France. Lieutenans-Généraux. Maréchaux de Camps. Colonels, Lieutenans-Colonels. Chefs de Bataillon.

— Maréchaux de France. —

Guy de Levis (*), maréchal des Croisés contre les Albigeois (13e siècle).

Jean de Corbeil (**), maréchal de France (1318).

Villiers de l'Isle-Adam (Jean de), seigneur de l'Isle-Adam; maréchal de France en 1418; tué à Bruges en 1437, dans une sédition populaire.

Villiers de l'Isle-Adam (Philippe), né à l'Isle-Adam

(*) Lévies ou Lévis, en Hurepoix, près de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet. Rien ne justifie qu'il y soit né. *Meliùs anceps quàm nullum.*

(**) La même remarque s'applique à Jean de Corbeil.

en 1464, mort à Malte le 21 août 1534. Immortalisé par la résistance vigoureuse qu'il opposa à deux cent mille Turcs, au siége de Rhodes.

* NOAILLES (Anne-Jules de (*), duc et pair, maréchal de France, né en 1650 à...., mourut à Versailles le 20 octobre, à l'âge de 59 ans. Ce maréchal commanda dans le Roussillon et la Catalogne. Bataille du Ther, prise de Palamos et de Gironne.

* NOAILLES (Louis, duc de), né à Versailles le 21 avril 1713, mort à Saint-Germain-en-Laye le 22 août 1793. Gouverneur général du Roussillon.

BERTHIER (Pierre-Alexandre), maréchal d'empire, prince de Wagram, prince souverain de Neufchâtel et de Valengin, vice-connétable, naquit à Versailles le 10 novembre 1753; mourut au château de Bamberg le 1er juin 1815. L'ami de Bonaparte et son compagnon dans toutes ses campagnes. La guerre d'Amérique, les conquêtes de l'Italie, la prise de Rome, l'Égypte, toutes les batailles de l'empire ont glorieusement inscrit son nom dans les annales de la guerre et de la postérité.

— Lieutenans-Généraux. — Maréchaux de Camps. —

* AFFRY (Louis-Auguste-Augustin, comte d'), né à Versailles le 28 août 1713, mort à Fribourg en 1793. Combat de Colorno, batailles de Parme et de Guastalla; combat de Dettingen, bataille de Fontenoy; siége de

(*) Nous partageons l'opinion de M. Eckard; nous ne croyons pas que ce maréchal soit né à Versailles.

Tournay, batailles de Raucoux et de Lawfeld; siége de Maestricht.

* Forget (César-Claude, marquis de), né à Versailles le 13 juillet 1733, mort en 1817.

* Busset (Pierre-Louis), né à Rueil le 12 mars 1736, mort....

Paris (Jean-François-Baptiste), naquit à Pontoise le 8 juillet 1748, mort.... Commandant dans les chasseurs de Polignac; il fit avec ce corps la campagne de 92. Poursuivi, en 1797, comme émigré conspirateur et agent des Bourbons. Major général par *interim* de l'armée royale de Normandie, partagea ses pouvoirs avec M. de Bourmont.

Blanchard (André), soldat sous la République, naquit à Pontoise, et mourut en...... Lieutenant-général des armées.

Willot (Amédée, le comte), né à Saint-Germain-en-Laye en 175... Officier dans la légion Maillebois, avant la révolution. Armée des Pyrénées, attaque du camp de Louis XIV, passage de la Deva. Reddition de Bilbao. Guerre de la Vendée sous les ordres du général Hoche (*voyez* ce nom). Déportation à Cayenne. Gouverneur de la 23e division militaire (île de Corse, de 1819 à 1824).

Montaigu (Anne-Charles Basset de), né à Versailles le 10 juin 1751. Prise du château de Namur. Les Anglais chassés de Dunkerque, quarante pièces de canons, magasins de bois et de fourrages, immense quantité de munitions de guerre; quatorze bataillons sous ses ordres.

Actions d'éclat à Maubeuge, à la bataille de Vagnies. Armées du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Ce général s'est illustré surtout par sa belle défense de Manheim.

Magallon (François-Pierre), est né à l'Isle-Adam le 28 octobre 1754. Campagnes de 1770, 1771 et 1772. Guerres de la République. Défense de l'Ile-de-France. La bravoure et la loyauté, la modération et la sagesse ont constamment accompagné les actions de ce général.

* Favereau (Joseph-Dominique), né à Versailles le 29 juin 1755, mort près de Blaye, vers la fin de décembre 1832.

* Duverger (Alexis-Jean-Henri), naquit à Étampes le 14 décembre 1755, mourut le 14 janvier 1830.

* Boisdennemetz (Alphonse Daniel, comte de), né à Magny vers 1755.

Gency (le baron) est né à Meulan en 176... De simple soldat est parvenu au grade de lieutenant-général, gagné par des actions brillantes.

Rossignol (Jean-Antoine), général de division des armées de la République, est né à Paris, et non à Bièvres, en 1759. Connu par l'exaltation de ses principes. Mort en 1802, dans une des îles de l'Archipel indien.

* Jacob (Pierre-Joseph), né à Saint-Germain-en-Laye le 10 février 1765, mort à Aurillac (Cantal), vers 1824.

Berthier (César, comte), frère du prince de Neufchâtel

et de Wagram (*voyez* Maréchaux), naquit à Versailles le 9 novembre 1765, mourut à Grosbois le 17 août 1819. Commandement d'une armée d'observation sur les côtes de la Hollande. Gouvernement de Tabago et de la Corse. Compagnon de son frère Alexandre dans toutes ses campagnes.

* Varé (Louis-Prix), né à Versailles le 21 janvier 1766, mort à Thorn le 14 mars 1807.

Vander-Maesen (Edme-Martin, comte), naquit à Versailles le 11 novembre 1767. Wissembourg, Haguenau, Vandenheim, Landau, théâtres de ses premières actions d'éclat. Passage de la Zorn, prises de Brumpt, Spire, Worms, Manheim. Passage du Rhin à Spire. Batailles d'Offembourg, de la Rincken, de Rastadt, de Masch, de Nerescheim, de Geisenfeld, de Newbourg, de Lesenfeld, de Biberach. Siége de Kell. Prise du vieux Brisach. Indes orientales. Ile-de-France. Combat naval contre les Anglais. Espagne, il y meurt glorieusement, percé d'une balle, au passage de la Bidassoa, le 1er septembre 1813.

Leclerc (Jean-Louis), frère de Leclerc (*voy.* ce nom), naquit à Pontoise en 1768. Après avoir servi avec distinction pendant plusieurs années, il quitta l'armée, et fut nommé préfet en 1803.

* Hoche (Louis-Lazare), né à Versailles le 24 juin 1768, mort à Wetzlar le 19 septembre 1797.

Soyez (Louis-Stanislas-Xavier, baron), né à Versailles le 21 mai 1769, mort vers 1827 ou 1828. Armée d'Italie; pont de Lecco, Arezzo. Vaillant officier de cavalerie.

Lamortière (Jean-Baptiste-Charles Simon, baron de), est né à Versailles le 28 juin 1770. Combat de Corfou; expédition d'Irlande; défense de Langres; la plupart des campagnes de l'empire faites avec distinction.

Berthier (Victor-Léopold), frère du prince de Neufchâtel (*voyez* Maréchaux), naquit à Versailles le 22 mai 1770, mourut à Paris le 21 mars 1807. Campagnes d'Italie; bataille de la Trébia. Campagnes contre l'Autriche et la Prusse. Austerlitz, prise de Lubeck, où il contribua puissamment à faire capituler le corps prussien que commandait Blücher.

Leclerc (Victoire-Emmanuel), beau-frère de l'empereur Napoléon Bonaparte, naquit à Pontoise le 17 mars 1772, mort à Saint-Domingue le 2 novembre 1802. Inhumé dans sa terre de Montgobert, près Soissons. Soldat dans le 2e bataillon de Seine-et-Oise, formé à Versailles en 1791. Armée d'Italie, siége de Toulon. Fleurus, Charleroy. Armée des Alpes, commandement de l'avant-garde sur le Mont-Cenis. Actions glorieuses sur le Mincio, à Salo, à Reveredo. Campagnes d'Égypte. Ami de Bonaparte et initié à tous ses projets, il chasse à Saint-Cloud, à la tête d'un peloton de grenadiers, les députés de l'opposition. Bonaparte lui fait épouser sa sœur Pauline, lui donne le commandement en chef de l'armée qui traverse l'Espagne pour soumettre le Portugal, et ensuite celui de l'expédition de Saint-Domingue. Leclerc était regardé par Bonaparte comme un officier du premier mérite. Lorsque, dispensateur des couronnes, il posait celles d'Espagne et de Naples sur la tête de Joseph et de Murat, il regretta vivement le beau-frère qu'il avait perdu. L'héritage de la maison de Bragance serait indubitablement devenu son apanage.

LETORT (Louis-Michel, le baron), né à Saint-Germain-en-Laye, mort vaillamment à Fleurus le 17 juin 1815. Il fit avec distinction les premières campagnes de la révolution; se signala en Espagne, à Burgos; en Russie, au combat de Maloëaroslavestz. Il se couvrit de gloire à Wachau, à la tête de la cavalerie polonaise et des dragons de la garde, et fit des prodiges contre la cavalerie de Montmirail.

« *Ce 24 avril 1821, à Longwood.*

» Je lègue aux enfans du général Letort, tué dans la campagne de 1815, cent mille francs.

» 3e Codicile à mon testament du 15 avril.

» NAPOLÉON. »

CHAMORIN (Vital-Joachim, baron), naquit à Bonnelles le 16 août 1773, mort sur le champ de bataille en 1811, en Espagne. Campagne de Savoie. Pyrénées orientales. Armée d'Italie. Borgo-Forte. Frossinone. Marengo. Passage du Mincio. Ile-d'Elbe. Saint-Domingue. Campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Espagne.

* SAINT-ALPHONSE (Alphonse-Louis Gentil, comte de), né à Versailles le 6 décembre 1777. Lieutenant-Général. Nous manquons de documens.

* WATHIEZ (François-Isidore, baron), est né à Versailles le 1er septembre 1777. Armée d'Italie, combat de Cairo. Marengo. Armées d'Allemagne, Ulm, Nordlingen, Asmetetten, Austerlitz, Iéna, Mecklembourg, Lubeck.

Pologne, passage de la Narest, combat de Golymin; Eylau, Heilsberg. Espagne, passage Torquemada qu'il force. Journée de Cabezon, il y enlève quatre pièces de canons. Bataille de Médina-del-Rio-Secco. Combat de Burgos, etc. Toutes les campagnes de l'empire faites avec distinction. Il commande aujourd'hui le département de Seine-et-Marne.

Miot (Jacques-François), né à Versailles le 1er mars 1779. Armée d'Italie, d'Égypte, Syrie. Austerlitz. Catalogne. Bataille de Vittoria. Diverses campagnes.

Gourgaud (Gaspard, le baron), est né à Versailles le 14 septembre 1783. Aide-de-camp de l'empereur Napoléon et de S. M. Louis-Philippe. L'un de nos meilleurs généraux d'artillerie. Invasion du Hanovre, camp de Boulogne. Prise du pont de Thabor. Batailles d'Austerlitz, de Saalfeld et d'Iéna. Espagne, siége de Saragosse. Autriche, Allemagne, batailles d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Ebersberg, d'Essling et de Wagram. Campagnes de Russie, passage du Niémen, combats d'Ostrow, de Witepsk; prise de Smolensk, Valentina. Bataille de la Moskowa, il entre le premier dans le Kremlin. Passage de la Bérésina. Compagnon de Bonaparte dans les campagnes de Saxe, à Lutzen, à Bautzen. Destruction du pont de Freybourg par lui-même; campagnes de France, il y suit Bonaparte et lui sauve la vie. Bataille de Montmirail, bataille de Rheims. Napoléon, après le traité de Fontainebleau, lui lègue 50,000 fr., pour récompenser en lui le talent, la bravoure, la fidélité. Batailles de Fleurus et de Waterloo; les derniers coups de canon y sont tirés par ses ordres.

Des actions d'éclat, des blessures, l'un des illustres

compagnons d'exil de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.

* Chapelle (Charles-Hippolyte-Gilbert, vicomte de la), lieutenant-général d'épée, officier de la Légion-d'Honneur, est né à Versailles le 24 octobre 1784.

* Bernelle (Joseph-Nicolas) est né à Versailles le 5 février 1787.

* Hautpoul (Alphonse-Henri, comte d'), est né à Versailles le 4 janvier 1789.

— Colonels. — Lieutenans-Colonels. —

* Martique (Charles-François), né à Versailles le 14 octobre 1745; mort à Paris le 3 octobre 1806. (*Voyez* Charles-François Martique, son fils.)

Viart (Charles, le vicomte), est né à Étampes le 4 avril 1762. Ancien officier au régiment de Conti.

* Saint-Illiers (C.-H.-Laurent Bernage de), né à Versailles le 10 août 1763, condamné à mort le 20 octobre 1792.

Cresté (François-Charles), maire d'Étampes, est né le 16 septembre 1768, à Saint-Arnoult. Armées du Rhin, d'Angleterre, du Danube et de l'Océan. Campagnes de Portugal, d'Espagne et de France. Batailles d'Hingen, Masckirk, Hohenliden et de Zurich; protège la retraite de l'avant-garde de l'armée, depuis Ostrach jusqu'à Fullendorf, *avec cinquante hommes seulement.*

Michel (Jacques-François), est né à Versailles le 9 mai 1769. Armées du Nord, de Hollande et du Rhin, du Hanovre. Prusse, Autriche, Espagne, Portugal. Il était à Ulm, à Austerlitz, Iéna, Eylau, Essling, à Wagram, à Bénevent, à Dresde.

* Varé (Pierre-Louis), né à Versailles le 4 janvier 1770; mort en Espagne en juillet 1813. (*Voyez* Varé, son frère, Lieutenans-Généraux.)

Clément, naquit à Rambouillet en 177... et mourut à Versailles vers 1825. Soldat. Colonel. Vingt champs de bataille. Adoré de ses soldats, respecté par l'ennemi.

Golzio (Juste, le baron), est né à Versailles le 3 juillet 1772. Il a conquis tous ses grades dans les batailles; il s'est distingué à celle d'Alkmaar, à Montmirail; il a fait toutes les campagnes d'Allemagne, d'Espagne, de Russie et de France.

Lamotte (Antoine-Charles Houdar de), naquit à Versailles le 18 novembre 1773, mourut à Iéna le 14 octobre 1806. Les campagnes de la révolution; le Tyrol, Venise, Gênes, Malte. Combat de la frégate *la Sensible* sur les côtes d'Irlande. Armée du Rhin, champs de Hohenliden; armée des Grisons en Suisse. Soldat d'Ulm, de Menningen, d'Austerlitz, d'Iéna.

* Geoffroy-Chateau (Marc-Antoine), né à Étampes le 18 août 1774, mort à Ausbourg le 27 février 1806, à l'âge de 31 ans.

* Guillon (Jean-Marie), né à Saint-Antoine, parc de Versailles, le 27 avril 1775. Soldat. Colonel du génie.

* Martique (Charles-François), né à Versailles le 10 avril 1777, mort à Paris le 3 octobre 1806. Campagnes du Rhin et de la Hollande, celles aux armées de Sambre-et-Meuse et du Danube. Siége et Blocus de Gênes. Bords du Mincio, il y culbute la cavalerie autrichienne, pénètre dans Padoue et en expulse 3,000 hommes. Passage de la Brenta. Combat de Neustadt dans le Palatinat; il y reçoit deux coups de lance et se couvre de gloire, avec le 3e régiment de lanciers, à la bataille du Mont-Saint-Jean.

Lancestre (Joseph-Nicolas-Toussaint) est né à Versailles le 27 février 1780. Campagnes de l'an VIII en Italie, celle de l'an IX dans les provinces méridionales de la France. Côtes de l'Océan. Autriche, Prusse, Pologne. Campagnes de Saxe et de France. Blessé à Marengo, à Austerlitz, à Eylau. Colonel de cavalerie distingué.

— Chefs de Bataillon. —

* Daverne (Laurent-Léon), naquit à Versailles le 7 mars 1774, mourut vers 1834. Chef de bataillon à l'ex-32e de ligne. Officier courageux.

* Rongeat (Pierre-Thomas), né à Versailles le 1er avril 1773, mort à Paris. Bataille de Raab. A Wagram, le bras droit emporté par un boulet. Anvers, défense des forts Ferdinand et Lasalle.

* Lauvray (Jean-Baptiste), naquit à Orvilliers, près Houdan, le 18 juillet 1763. Guerres à l'armée du Nord. Prise de Menin, il y reçut onze coups de sabre et de baïonnette. Campagne des Grisons.

* Levasseur (Nicolas-Godefroy) est né à Versailles le 27 novembre 1771.

Hallé (Charles), né à Neauphle-le-Château en 1772. Armée du Nord; armée de l'Ouest, sous Kléber. Italie, Austerlitz, toutes les campagnes de l'empire.

Hallé (Robert-César), frère du précédent, né dans le même bourg en 1776. Marengo, Italie, Allemagne, Espagne, Moscou.

* Neveu (Pierre-Joseph) est né à Versailles le 4 mars 1775. Cet officier aurait pris rang parmi nos généraux, si les événemens de 1814 ne l'eussent arrêté dans sa carrière parcourue avec éclat.

* Feret (G.-Guillaume-Antoine) est né à Versailles en 1790.

* Taskin (Antoine-Pascal), né à Versailles le 30 avril 1778, mort le 18 février 1810.

Naturel (Jean-Charles-Auguste), né à Oinville en 177... Maestricht, Hohenliden, Saltzbourg, Austerlitz, Iéna, Friedland. Passages du Rhin, du Danube et de l'Elbe.

* Rubin de Méribel (Pierre) est né à Versailles le 2 juillet 1787. Intendant militaire.

Claude (Denis) est né à Versailles en 1772. Toutes les campagnes depuis 1792 jusqu'en 1810. Le commandant Claude a tenu le premier rang parmi les officiers-instructeurs.

Leroi (Thémistocle), né à Versailles en 1794, tué à Waterloo. Officier du 45e de ligne dont l'avenir aurait été brillant.

Firon (Pierre-Victor) est né à Versailles le 18 août 1803. Est aujourd'hui capitaine d'artillerie.

* Villeminot (Ernest-Louis) est né à Versailles le 28 décembre 1789.

Talbot (Jean-Casimir), né à Jouy-le-Peuple, canton de l'Isle-Adam; mort au champ d'honneur le 3 mars 1807.

* Bourdel (Charles), né à Versailles le 18 septembre 1766, mort le 29 mars 1833. Simple soldat. Chef d'escadron de mérite.

Géographes.

Jomard (Edme-François) est né à Versailles le 20 novembre 1777. Membre de l'Institut de France. *On lui doit un grand nombre d'écrits.* Un des savans les plus renommés de l'époque.

* Dufour (Adolphe-Hippolyte) est né à Marly-le-Roi le 28 mai 1798.

* Langlois (Hyacinthe) est né à Pontoise en 179...

Grammairiens. — Scoliastes.

MERCIER (Nicolas), né à Poissy, mort en 1647. *Manuel des Grammairiens*, in-12.

* NOEL (François-Joseph) est né à Saint-Germain-en-Laye vers 1755.

* BOINVILLIERS (J.-Étienne-Judith Forestier Desjardins), né à Versailles le 3 juillet 1764, mort à Ourscamp (Oise), en mai 1830. *Des grammaires, des dictionnaires, des ouvrages classiques, des poésies.*

Graveurs. — Dessinateurs.

AUBIN (Olivier), né à Roissy, près Louvres.

* DARET (Pierre), né à Pontoise en 1610, mort à Dax en 1675. *Des tableaux historiques*, portraits des personnages illustres du XVIe et du commencement du XVIIe siècles.

BREBIETTE (Pierre), né à Mantes dans le XVIIe siècle. On a de lui *des frises, des bacchanales, des jeux d'enfant, des sujets religieux;* des gravures de plusieurs tableaux de Paul Véronèse, de Raphaël et d'André del Sarte.

BOUILLIARD (Jacques), naquit à Versailles le 14 septembre 1744. Mourut le 30 octobre 1806. La galerie des tableaux du Palais-Royal; *Borée* et *Orythie,* d'après Vincent; portraits de Mme Élisabeth (*voyez* ce nom), et de

Bartolozzi; des gravures dans l'Encyclopédie et diverses autres collections scientifiques; des travaux d'après A. Carrache, C. Maratte, Le Sueur, Biscaino, Balistre.

Coiny (Jacques-Joseph), naquit à Versailles le 18 mars 1760, mourut le 28 mai 1809. Une suite d'estampes pour les fables de La Fontaine d'après Vivier; *la bataille de Marengo;* des gravures pour les éditions in-fol. du Racine et de l'Homère de Didot.

* Duchesne (Jean) est né à Versailles le 28 décembre 1779.

* Charon (Louis-François), né à Versailles le 13 mars 1783.

* Olivier (Émile-Edmond) est né à Versailles le 7 septembre 1800. Graveur d'architecture distingué.

Historiens. — Biographes. — Chronologistes.

Pierre, des Vaux-de-Cernay. *Histoire des Albigeois* (13e siècle).

* Gamaches (Jérôme de), lieutenant, en 1585, des eaux et forêts du bailliage de Meulan. *Journal* du siége de Meulan sous Henri IV; *M. S.* Bibliothèque royale.

* Blois (François de), né à Poissy le 9 mars 1604. Historien de la ville et des comtes de Meulan.

* Blois (François de), fils du précédent, né à Meulan le 22 octobre 1643, mort en 1716. Histoire de Mantes et

de Meulan, *fragmens autographes;* vie de Gaucher, natif de Meulan (1652).

* Hérouval (Vion d'), né au fort de Meulan le 15 septembre 1606. Écrivain d'une érudition très-étendue.

Le Laboureur (Jean), né à Montmorency en 1623. L'un des écrivains qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire de France, mourut à Paris en juin 1675. Parmi ses écrits : *Les tombeaux des Personnes illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes, devises;* Paris 1642, in-fol. *Relation du Voyage de la reine de Pologne et du Retour de la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire,* etc.; Paris 1647, in-4°. *Histoire du comte de Guébriant, maréchal de France;* Paris 1656, in-fol. *Les Mémoires de Michel Castelnau;* ibid., 1659, 2 vol. in-fol. Les notes dont Le Laboureur a enrichi ces mémoires, les ont rendus l'un des ouvrages les plus intéressans à consulter pour l'histoire des guerres religieuses qui ont désolé la France du xvie siècle. *Histoire de Charles VI,* roi de France. *Tableau généalogique des seize Quartiers de nos Rois;* 1683, in-fol. Une *Histoire de la Pairie,* conservée manuscrite à la Bibliothèque du Roi, etc., etc.

Barre (Jean de La), prévôt de Corbeil pendant dix-sept ans. *Antiquités des ville, comté et Châtellenie de Corbeil;* 1647, in-4°.

Bonamy (Pierre-Nicolas), né à Louvres en 1694, mort en 1770. Membre de l'Académie royale des Inscriptions. Diverses *Dissertations* dans les Mémoires de cette compagnie.

* Sourches (Louis de Bouchet de Montsoreau, marquis

de), né à Versailles le 24 novembre 1711, mort en 1788. *Des mémoires* récemment publiés, 2 volumes in-8°, par A. Bernier.

* Jean Eckard est né à Versailles en 1763. Avocat. *Biographie de Versailles;* vol. in-8°; diverses autres publications appréciées et dignes de l'être.

Ernest Daniel, né à Versailles en 1795. Chef de bureaux et fondé de pouvoir du receveur général des finances de Seine-et-Oise. *Biographie de Seine-et-Oise;* vol. in-8°; écrits divers.

Hommes qui se sont fait un nom par le rôle qu'ils ont joué.

Mathieu de Launoy, né à Laferté-Aleps en... Ligueur. Il présida les assemblées des Seize, qui condamnèrent, en 1591, le célèbre Barnald Brisson. Mathieu de Launoy vivait en 1608.

* Thierry (Marc-Antoine, baron de Ville-d'Avray), naquit à Versailles en 1733, et fut massacré dans la prison de l'Abbaye, dans les journées des 2 et 3 septembre 1792.

Cléry (Jean-Baptiste Cant Hanet), naquit à Jardy-lez-Vaucresson le 11 mai 1759, mourut à Itzing, près Vienne en Autriche, le 27 mai 1809. Immortalisé par sa conduite au Temple et le testament de Louis XVI.

« Je lui recommande (*) aussi Cléry, des soins duquel j'ai » eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi.

(*) A son fils.

» Comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je » prie Messieurs de la Commune de lui remettre mes har» des, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres » petits effets qui ont été déposés au conseil de la Com» mune. »

(*Testament de Louis XVI*, envoyé à la Commune de Paris le 21 janvier 1793.)

* CÉSARINI (Jacques-Auguste Vié de), né en 1766, dans le voisinage de Versailles.

ROCHE-JAQUELEIN (Marie-Louise-Victoire de Donnissan, marquise de La), est né à Versailles le 25 octobre 1772. Jamais femme ne montra plus d'énergie dans la mission que son royalisme lui fit entreprendre : elle se montra digne des noms qu'elle porte.

* SAINT-DENIS (Louis-Étienne) est né à Versailles le 22 septembre 1788.

TESTAMENT DE NAPOLÉON.

« 15 Avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène.

» Je lègue à Saint-Denis 100,000 francs.

» NAPOLÉON. »

« *Codicile de mon testament.*

» Je lègue 10,000 à Saint-Denis, mon premier chasseur.
» Je lègue 25,000 à Saint-Denis, le garde de mes livres.

» Ce codicile est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

» NAPOLÉON. »

Héron (N.), né à Versailles en..., mourut... Agent du comité de sûreté générale.

Barra (N.), de Palaiseau. Ses prodiges de valeur dans la Vendée et sa mort lui ont valu les honneurs du Panthéon.

* Gamin ou Gamain (François), serrurier de Versailles, y naquit.

* Beauvillers Saint-Aignan (F.-C. de Bérenger, duchesse de), née à Versailles vers 1770; condamnée à mort le 25 juillet 1794, sauvée par la chute de Robespierre.

Imprimeurs-Éditeurs.

* Lebel (Jacques-Auguste), naquit à Versailles en 1781, mourut à Paris en 1825.

Ingénieurs.

Pitron (Robert), né à Mantes en 1684, mort en 1750. Inspecteur général des ponts-et-chaussées.

Tardif (N.), né à Luzarches. Ingénieur, maréchal-de-camp des armées (17e siècle).

Raffeneau-Delile (Antoine-Dominique) est né à Versailles le 4 août 1770.

* Mandar (Charles-François), *voyez* Architectes.

Trouille, *voyez* Membres des Assemblées nationales.

Jurisconsultes.

ROUSSEL (Jacques), jurisconsulte du XVIe siècle. Son fils, conseiller-d'état, se rendit célèbre du temps de la Fronde.

GUYOT (Antoine-Germain), né à Mantes en 1694, mort en 1750. *Traité des fiefs* (6 vol. in-4°), avec des *Observations sur le droit des Patrons et Seigneurs des Églises.*

Littérateurs ecclésiastiques. — Auteurs ascétiques. — Théologiens.

CLAREMBAULT (Gui de), né à Gonesse. Docteur en Sorbonne (13e siècle).

PONCHET (Gilbert), religieux de Saint-Jean-de-l'Isle, professeur de droit canon (14e siècle).

DUVAL (André), né à Pontoise dans le XVIe siècle. Supérieur général des Carmélites de France, doyen de la faculté de Théologie de Paris. On a de lui divers ouvrages.

THIBAULT (l'abbé), né à Saint-Cloud. *Vies des Saints* (16e siècle).

BRETONNEAU (Gui), né à Pontoise. *Histoire de l'Origine du Vicariat de Pontoise;* Paris 1636, in-4°.

DESLYONS (Jean), né à Pontoise vers 1615, mort le 26 mars 1700. *Apologie du Banquet des Rois;* 1664, in-12

(rare). *Un traité de l'ancien droit de l'évêché de Paris sur Pontoise*; 1694, in-8°. *Défense de la véritable Dévotion envers la sainte Vierge*; 1651, in-4°, etc.

Du Moulin (Joachim), naquit au château de Buhy en 1568, mourut à Sédan en 1658. Il enseigna la philosophie à Leyde, et devint ministre à Charenton.

Du Moulin (Pierre), fils du précédent, chapelain de Charles II, roi d'Angleterre, et chanoine de Canterbury; il y mourut en 1684. Louis et Cyrus du Moulin, frères: le premier se distingua comme médecin, le dernier comme ministre des Calvinistes.

Bouillard (Jacques), né à Meulan en 1669, mort à Paris le 11 décembre 1726. Divers ouvrages, entre autres une édition du *Martyrologe d'Usuard*, et celle d'une *Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*.

Fiacre (Augustin), né à Marly-la-Ville en 1669. Prêtre déchaussé.

Perrier (Jacques), né à Saint-Cloud en 1696. Auteur de la vie du saint de ce nom.

Guénée (Antoine), né à Étampes le 23 novembre 1717, mort auprès de Fontainebleau le 27 novembre 1803. Membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Des ouvrages justement estimés.

Mandar (Jean-François), naquit en 1732 à Marines, près Pontoise; mourut en 1803. Supérieur de Saint-Magloire. *Panégyrique de saint Louis*. Plusieurs sermons. *Un discours en vers sur la vieillesse. Un poëme sur un*

voyage à la Grande-Chartreuse, etc. Nous ne savons pas ce que vaut ce poëme; mais la Grande-Chartreuse, que nous avons visitée en 1835, est bien digne par ses sites pittoresques de faire naître de poétiques inspirations.

* DESMÉ (Marguerite-Émilie, madame), née à Mantes-sur-Seine en 1749, décédée en... *Divers ouvrages sur la religion.*

Littérateurs. — Polygraphes.

GAGNÉ (Pierre), né à Saint-Germain vers l'an 1566, mort le 4 mars 1619. Recteur de l'Université de Paris. L'un des professeurs les plus illustres du collége de Navarre, qu'il fit sortir en quelque sorte de ses ruines. Son corps y fut inhumé, dans le chœur de la chapelle.

GOMBERVILLE (Marin Le Roi de), né à Chevreuse en 1600, mort à Paris le 14 juin 1674. L'un des quarante de l'Académie française. *Poésies chrétiennes et spirituelles;* in-4°. *Discours sur les vertus et les vices de l'Histoire, et de la manière de bien écrire;* in-4°. *Traité de l'origine des Français;* in-4°. *De la Doctrine des Mœurs,* in-fol. et in-12. L'édition des *Mémoires du duc de Nevers;* 2 vol. in-fol. L'édition des *Poésies latines de Loménie de Brienne.* Des romans.

FAROUL (Simon), né à Mantes dans le XVIIe siècle. *Traité sur la dignité des Rois de France,* etc., 1633.

CHEVILLIER (André), naquit à Pontoise en 1636, mourut en Sorbonne le 8 avril 1700. *Origine de l'Imprimerie de Paris;* 1694, in-4°. Une *Dissertation latine sur le*

Concile de Calcédoine; 1664, in-4°. *Le grand Canon de l'Église grecque;* in-12.

Pons (Jean-François de), naquit à Marly en 1683. Quatre dissertations sur les langues.

Mazières (Jean-Simon), naquit à Pontoise. Prêtre de l'Oratoire. *Dissertation sur le Choc des Corps,* couronnée par l'Académie des sciences, en 1726.

* Blanchet (François), né à Angerville, près d'Étampes, le 20 janvier 1707; mort à Saint-Germain-en-Laye le 29 janvier 1784.

* Duflog (N.), né à Saint-Germain-en-Laye vers 1720. *Œuvres de l'Ésope de Saint-Germain-en-Laye.*

Delacour (Jean-Philippe), né à Pontoise en 1725, mort le 1er février 1803. Professa la rhétorique pendant quarante-sept ans. Nous ignorons s'il a écrit.

* Nogaret (Félix), né à Versailles le 4 novembre 1740, mort à Paris le 2 juin 1831. Ce littérateur a publié un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers.

* Bourdon (Louis-Gabriel), né à Versailles en 1741, y mourut en 1795.

Aubry (Philippe-François), né à Versailles le 8 février 1744, mort dans la même ville le 23 mai 1812. Traducteur de *Werther,* 2 vol. in-18, Paris, 1797; du *Spectateur* d'Addisson, du *Gardien* et du *Babillard,* sous le titre d'*Esprit d'Addisson,* publié à Verdun en 1777 (sans nom d'auteur). *Passions du jeune Werther,* traduit du roman

de Goëthe; vol. in-8°. Diverses éditions, etc. Le fils de ce littérateur renommé est aujourd'hui maire de la ville de Rambouillet : c'est un homme érudit et recommandable par son caractère.

LECOMTE (Pierre-Charles), né à Guyancourt en 1757. *Aventures d'un Orphelin français*; 1781, in-12. *Tableau historique et géographique de la France*; 1788, in-8°. *Mémorial anecdotique de la révolution de France* (1800, 1802); 3 vol. in-18. *Des Faits, et non pas des Mots, sur Napoléon*; 1804, in-8°.

* PAILLET (François-Hippolyte), né à Versailles le 1er juin 1759, mort en.....

MANDAR (Michel-Philippe), né à Marines le 19 septembre 1759. *Voyage de M. Cox en Suisse*; 1791, in-8°. *Voyage au pays des Hottentots*, par W. Patterson, trad. de l'anglais; 1791, in-8°. *De la Souveraineté du Peuple*; 1791, 2 vol. in-8°. *Des Insurrections*; 1793, in-8°. *Le Génie des Siècles*; 1794, in-8°. Poëme en prose; *Voyage à Sophopolis*, etc., etc.

* LA SALLE (Joseph-Henri), né à Versailles le 31 octobre 1759, mort en juillet 1833.

TRIPIER LE FRANC (Claude-François), né à Versailles le 30 août 1760; mort le 16 février 1830. *Plaisirs et Peines*, ou *les Travers d'une jolie Femme*, roman. *Les Jeux des jeunes Garçons* (avec 25 gravures). *Histoire d'un Chien mauvais sujet.* Des contes, des fables, des chansons.

* Laboulée (Claude-Éloi) est né à Versailles le 27 septembre 1767.

* Tissot (Pierre-François) est né à Versailles le 10 mars 1768. L'un des quarante de l'Académie française.

Babault (N.), né près d'Étampes vers 1780. *La Ligue du Nord*; in-8°, 1807. *Annales dramatiques*, ou *Dictionnaire général des Théâtres*; 9 vol. in-8°, 1812.

* Lacoste (Emmanuel-Jean), naquit à Versailles vers 1780, mourut en 1791.

Lepeintre (Pierre-Marie-Michel), né à Mantes le 25 mars 1785. *Prosper, ou le Pessimisme. Collection des Poètes français*; in-18. *Répertoire du Théâtre-Français*; in-8°.

* Lemesle (Charles) est né à Rambouillet en 1794.

Barbier-Vémars, *voyez* Manufacturiers.

Le Prince (H.-S.), né à Pontoise en 179... Bibliothécaire de la ville de Versailles. Bibliographe érudit. Les sciences physiques lui doivent plusieurs Essais estimés. Son ouvrage ayant pour titre : *Principes universels du Langage*, est un document qui peut faire avancer la solution du problème de la filiation des Langues.

Magistrats. — Juges.

Lemaistre (Gilles), né à Montlhéry en 1499. Avocat

général au Parlement en 1540. Premier président au Parlement en 1551. On a de lui plusieurs ouvrages.

* AUTIGNY (Denis-Basile Mériel d'), lieutenant-général au bailliage de Meulan, y naquit le 30 juin 1674; mourut le 15 janvier 1735.

CLAUSSE (Georges-Nicolas), naquit à Versailles le 13 octobre 1738, mourut en 1804. N'a pas écrit.

PIHAN DELAFOREST (Paul-François), né à Pontoise à la fin de 1739, mort dans cette ville le 16 mars 1810. *Esprit des Coutumes du bailliage de Senlis* (*Mercure de France*, août 1772, p. 94).

LEVRIER (Antoine-Joseph), né à Meulan le 5 avril 1756, mort à la Morflanc, près de Belley, le 30 avril 1823. Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, savant dont l'érudition était très-étendue. Une collection de manuscrits donnés à la Bibliothèque du roi.

CLAUSSE (Charles-Georges-Louis), juge suppléant au tribunal civil, naquit à Versailles le 24 mai 1769, y mourut maire le 10 septembre 1831. (*Voyez* Georges-Nicolas Clausse, son père.)

DUTILLET DE VILLARS (Joseph-Henri) est né à Versailles le 20 mai 1780. Chevalier de plusieurs ordres.

HARANGUIER DE QUINCEROT (Auguste d'), né à Versailles le 6 février 1783, mort le 16 octobre 1816.

* ROLLAND DE VILLARGUES (J.-Joseph-François) est né à Beaumont en 1787.

Hénin de Chérel (Alexis, baron d') est né le 30 août 1793, dans l'arrondissement d'Étampes, à Chalo-Saint-Mars. Fils du baron d'Hénin de Longuetoise et neveu du général baron d'Hénin de Cuvillers. (*Voyez* ces noms, B. S. O.)

Genret (Paul-François), né à Corbeil le 22 février 1804.

Manufacturiers.

Morillon (Pierre-Victor-Augustin), né à Villiers-le-Bel en 1757.

Boutet (Noël-Nicolas), né à Versailles le 30 septembre 1762. *Armes à feu,* recherchées par leur excellente trempe.

Barbier-Vémars (Joseph-Nicolas) est né le 7 avril 1775, à Vémars, dans le canton de Louvres. *Annales des Arts et Manufactures* (avec O'Reilly); 55 volumes in-8°, 666 planches, etc. (*)

Rémond (Edme-André), né à Versailles le 10 août 1780. Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. *Limes,* en a perfectionné la fabrication.

* **Oberkampf**, *voyez* Membres des Assemblées nationales.

(*) Nous plaçons le nom de ce savant parmi les Manufacturiers pour signaler son ouvrage, dans lequel les industriels pourront puiser des renseignemens utiles.

Marins.

HUBERT (Jean-Joseph), naquit à Saint-Arnoult; mourut glorieusement, lui et les siens, en 1805, à Trafalgar, sur le vaisseau *l'Indomptable*, qu'il commandait.

Mathématiciens.

CALLET (Jean-François), naquit à Versailles le 25 octobre 1744, mourut le 14 novembre 1798. *Table des Logarithmes des nombres*, *Mémoires sur les Longitudes en mer*, etc.

DEFLERS (Camille), né à Versailles en 1794. Articles de *Mathématiques*, dans le *Bulletin universel des Sciences* de Férussac.

BRIANCHON (Charles-Julien) est né à Sèvres en 1785. *Une foule de mémoires sur les Mathématiques*. *Mémoire sur la Poudre à tirer*, 1823. *Essai chimique sur les réactions foudroyantes*, 1825.

Mécaniciens.

CHARDONNEAUX (Pierre-Louis) est né à Versailles le 4 janvier 1777.

Médecins. — Chirurgiens.

GILLES, de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste (12e siècle).

Hollier (Jacques), né à Étampes. Auteur de plusieurs ouvrages imprimés à Genève en 1635, in-4°. Il mourut en 1662. Homme célèbre.

Gérard (François), naquit à Étampes. Médecin de Henri IV.

Duval (Guillaume), doyen de la Faculté et professeur de philosophie grecque et latine. Il commença au collége royal l'enseignement de l'économie politique et de la botanique médicale. Né à Pontoise dans le xvi[e] siècle.

* Patin (Gui), né à Houdan le 31 août 1601, mort en 1672. Médecin, littérateur. *Le Médecin et l'Apothicaire charitables. Notes sur le Traité de la Peste*, de Nicolas Allain. *Des lettres*, en 5 vol. in-12 (*).

Patin (Robert), fils du précédent. Habile médecin.

Corbinière (David de La), né à Luzarches en..., mort le 20 novembre 1635.

Boessière (Nicolas de), naquit à Gonesse en 1623, se fit reclus du Mont-Valérien, et y mourut le 10 mai 1669.

* Quesnay (François), naquit à Méré, près Montfort-l'Amaury, le 13 janvier 1694, mourut à Paris le 18 décembre 1774. Le chef des économistes du xviii[e] siècle; membre de l'Académie royale des sciences, premier mé-

(*) Nous ne croyons pas que Patin soit né à Houdan, mais à Hodenc en Bray, village à quatre lieues de Beauvais, contrairement à Voltaire. (*Voyez* siècle de Louis XIV.)

decin ordinaire du roi. *Observations sur les effets de la saignée;* Paris 1730, in-12; *ib.* 1750, in-12. *Recherches critiques et historiques sur l'origine, les divers états de la Chirurgie en France;* Paris 1774, in-4°, et 2 vol. in-12 reproduits sous le titre : *Histoire de l'origine et des progrès de la Chirurgie en France;* Paris 1749, in-4°. A la fin de cet ouvrage, on trouve l'*Index funereus* de Jean Devaux. *Traité de la Suppuration,* Paris 1749; in-12. *Traité de la Gangrène;* Paris 1749, in-12 (ouvrage remarquable). *Traité des Fièvres continues;* 1753, 2 vol. in-12. *La Physiocratie,* ou *Constitution naturelle des gouvernemens;* Paris 1768, in-8°. *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, suivies d'un projet de nouveaux élémens de géométrie;* 1773, in-8°. *Observations sur la Conservation de la Vue,* sur la *Psycologie,* ou science de l'âme. Extrait des *Economies royales de Sully.* Ces trois ouvrages, devenus rares, furent imprimés à Versailles par ordre exprès de Louis XV, qui en tira lui-même quelques épreuves. On doit encore à Quesnay d'autres publications.

PRUDHOMME (Pierre), né à Chevreuse dans le XVII[e] siècle.

LORRY (Charles), né à Crosne (18[e] siècle).

* COCHU (François-Félicité), né à Saint-Germain-en-Laye le 4 mars 1710. *Observations sur la Petite-Vérole;* in-4°, 1765.

GAUTHIER (Jean), né à Montainville le 16 juillet 1717, mort à Versailles en 1803. Chevalier de Saint-Michel. Chirurgien du roi. On a de lui plusieurs ouvrages et divers manuscrits.

DUPLANIL (J.-D.), naquit en 1740, à Argenteuil; mort le 7 août 1802. *La Médecine domestique de Buchan,* trad., 5 vol. in-8° (diverses éditions). *La Médecine du Voyageur,* 3 vol. in-8°, trad. de l'anglais, etc., etc.

JOBART (Jean-Antoine), né à Versailles en 1745, mort à Saint-Arnoult le 13 février 1820. Chirurgien ordinaire du comte d'Artois; se distingua dans la pratique des accouchemens.

LEROUX (Jean-Jacques), né à Sèvres le 17 avril 1749, mort du choléra, à Paris, en avril 1832. Professeur de la Faculté de médecine de Paris. Des *Rapports,* des *Mémoires,* des *Discours, Cours sur les Généralités de la médecine pratique et sur la Philosophie de la médecine;* Paris, 1825 et années suivantes; 8 vol. in-8°. *Essais de littérature;* 1830, 2 vol. in-8°.

PRUDHOMME (Pierre-François), né à Mantes en 1752, mort dans sa ville natale en mai 1814. Chirurgien-major des gardes-suisses. Médecin philanthrope.

* SÉDILLOT (Jean) est né aux Vaux-de-Cernay en 1757.

VOISIN (François), né à Versailles le 3 février 1759, mort à Paris en 1823. Chevalier de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres, chirurgien en chef de l'hospice de Versailles, etc. Des Recherches et conseils thérapeutiques sur le Tournis. *Un Rapport sur les moyens d'assainir Versailles. Un Mémoire inédit sur l'angine de poitrine. Plusieurs observations médicales et chirurgicales. Un mémoire sur la vaccination des bêtes à laine,* inséré dans les Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise (13e année, page 136). On doit encore à

François Voisin quelques Notices nécrologiques imprimées dans les Annuaires de Seine-et-Oise. M. Victor Voisin, son neveu, que nous croyons né à Versailles, est chirurgien honoraire de l'hospice de cette ville, et l'un des médecins du roi, à Versailles.

Ozanne (N.), naquit à Juziers, près Meulan en 1760, mourut dans cette ville le 29 mai 1814. Il se distingua surtout par son zèle à propager la vaccine. *Des Notes sur les variations de l'atmosphère,* insérées dans les Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, 1810, 1812, 1813.

* Barbier (J.-Athanase, baron), né à Brunoy le 12 mai 1767. Divers écrits.

* Chailly (J.-Nic.) est né à Versailles en 1774. *Traité des airs, des eaux et des lieux d'Hippocrate. Aphorismes d'Hippocrate*, 1836, in-12. *Mémoire sur le sulfure de potasse, dans le croup,* inséré dans les Mémoires de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise (14e année).

Dubuisson (J.-B.-Remy-Jacquelin) est né à Meulan en 1777. *Dissertation sur la Manie,* 1812. *Un traité des Vésanies*, 1816.

Locard (Amable), né à Versailles en 1779, mort en 1811. N'a point écrit.

* Chevassieu d'Audebert (N.). *Essai sur les températures en général,* 1804, etc.

* Bompard (Alexis), né à Conflans le 3 août 1782.

* Noble (Louis-Auguste) est né à Versailles le 2 octobre

1782. *Des expériences sur la panification des blés germés. Une notice sur les sangsues et leur reproduction. Expériences sur la clavélisation des bêtes à laine. Des observations sur divers points de l'art de guérir.*

* BATTAILLE (Amédée-Eugène), né à Versailles le 21 octobre 1790. Médecin de l'hospice civil de cette ville.

FOURCAULT (Alexandre) est né aux Alluets le 28 octobre 1790. *Lois de l'organisme vivant,* etc.; 2 vol. in-8°. *Théorie unitaire des phénomènes de la nature. Mémoires* sur différens points de la médecine.

HENRY (Joseph) est né à Versailles le 17 avril 1791. *Mémoire sur le vagitus utérin.* Chevalier de la Légion-d'Honneur.

HENRY DE SAINT-ARNOULT (Arnaud), frère du précédent, né dans la même ville le 17 octobre 1794. *Mémoire sur la gangrène pulmonaire. Mémoire sur la formation des môles utérines.* Chevalier de la Légion-d'Honneur.

ATOCH (François-Côme), né à Saint-Cyr en 1796, mort sur le champ de bataille de Lutzen. N'a point écrit.

* PÉNARD (Jean-Louis) est né à Saint-Hilarion le 27 septembre 1796. Thèse inaugurale sur les *Plaies de Poitrine.*

* VITRY (J.-Gabriel) est né à Versailles le 27 octobre 1797. Thèse inaugurale *sur l'Apoplexie.*

* LEROI (Adrien), est né à Versailles en 179.... *Divers mémoires sur la médecine.*

Membres des Assemblées nationales.

Feugère (Jean-Jacques), naquit à Bonnières le 28 janvier 1737, mourut en..... Député suppléant à l'Assemblée nationale.

Saint-Mars (Jacques-Auguste de Poillowe de), né à Étampes en 17.... Député dudit bailliage à l'Assemblée nationale de 1789.

Pellé (Jean-Claude), né à Arpajon le 7 janvier 1742, décédé dans cette ville le 24 ventose an XII. Membre du Corps-Législatif, du conseil des Anciens, etc.

Laslier (Pierre-François), né à Saint-Arnoult-en-Yvelines le 8 octobre 1743. Député de Montfort-l'Amaury à l'Assemblée nationale de 1789.

* Roy (Denis), député à la Convention nationale.

* Le Cointre (Laurent), né à Versailles le 1er février 1744, mort à Guignes le 4 août 1805. Membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale.

Montardier (Charles-Nicolas), né à Chevreuse en 1747, mort dans la même ville en 1802. Membre du Corps-Législatif, du conseil des Cinq-Cents.

Trouille (Jean-François), né à Versailles le 1er avril 1750, mort le 3 août 1825. Membre du conseil des Cinq-Cents. Il réussit à empêcher l'aliénation du château de Versailles, et proposa d'y réunir l'école générale des

Beaux-Arts, les ateliers de sculpture et de peinture, les manufactures de tapis de la Savonnerie, d'horlogerie automatique, etc.

* Laignelot (Joseph-François), naquit à Versailles en 1752, mourut à Paris le 23 juillet 1829. Auteur des tragédies de *Rienzi*, *Agis*, *Caton* et de *Jean Sforce*. Membre de la Convention nationale.

Brière de Mondétour (Isidore-Simon), naquit en 1753, à Saint-Cheron, près de Basville, mourut en août 1810. Député au Corps-Législatif.

Challan (Antoine-Didier-Jean-Baptiste), né à Meulan le 25 septembre 1754, mort à Paris en 1831. Membre du Corps-Législatif, etc.

Bizemont (Louis-Gabriel, marquis de), est né à Gironville, arrondissement d'Étampes, le 3 août 1756. Membre de la Chambre des Députés.

Colas (Jean-Antoine), naquit à Argenteuil le 21 septembre 1758, mourut en..... Député à l'Assemblée constituante.

Hua (Eustache-Antoine), né à Mantes le 30 janvier 1759. Député à l'Assemblée législative.

Bassal (Jean), né à..... Député à l'Assemblée législative et à la Convention. Mort en 1802.

Gillet (Jean-Claude-Michel), naquit à Argenteuil le 7 mars 1759, mourut le 5 septembre 1810. Membre du Conseil des Cinq-Cents.

* Méchin (Alexandre-Edme, baron), est né à Versailles en 1762. Député de l'Aisne en 1819. Préfet des Landes, de l'Aisne, du Calvados, du Nord.

* La Boulaye (Jean-Baptiste-Louis Froc de) est né à Versailles le 8 juin 1763. Membre de la Chambre des Représentans, etc.

Mellinet (François-Anne), né à Corbeil le 29 août 1763. Conventionnel; il fut banni de France par l'ordonnance du 17 janvier 1816.

Bouchard des Carneaux (Charles), né à Vémars, arrondissement de Pontoise, en 1769. Membre de la Chambre des Députés.

Bertin de Veaux (Louis-François), ancien député de Seine-et-Oise, pair de France, officier de la Légion-d'Honneur, est né à Veaux en 17...

Fitz-James (Édouard, duc de), est né à Versailles en 1776. Membre de la Chambre des Députés.

* La Boulaye (Jean-Baptiste-Antoine Georget Du Buisson, vicomte de), est né à Versailles le 11 nov. 1781.

* Roger (N., le baron), membre de la Chambre des Députés, né à Longjumeau en 1787.

* Oberkampf (Émile, le baron), né à Jouy le 1er novembre 1787, mort à Paris le 11 avril 1837. Membre de la Chambre des Députés.

Willot (Amédée), député des Bouches-du-Rhône au

Conseil des Cinq-Cents. (*Voyez* Généraux d'Armée.)

DÉPUTÉS de Seine-et-Oise à la Convention nationale. (*Voyez* leurs noms, article Laignelot.)

Ministres d'État.

SULLY (Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de), naquit à Rosny en 1559; mourut le 21 décembre 1641, dans son château de Villebon, au pays Chartrain. Premier ministre, grand-maître de l'artillerie, maréchal de France. Homme droit, sincère, sage, discret, d'une capacité extraordinaire dans la conduite des affaires, et d'une fidélité inviolable à tenir ses promesses. Des *Mémoires.*

* PONTCHARTRAIN (Paul Phelypeaux, marquis de), né à Pontchartrain en 1569, mourut en 1621. Secrétaire d'état en 1610, se distingua pendant les troubles qui survinrent sous la régence de Marie de Médicis. Des *Mémoires*, 3 vol. in-8°, publiés en 1720 (*).

* MAUREPAS (Jean-Frédéric Phelypeaux, comte de), ministre de la maison du roi, puis de la marine, né à Versailles le 7 juillet 1701, mourut en 1781. Des *Mémoires.*

MIOT (André-François, comte de Mélito), né à Versailles le 9 février 1762. Ministre des affaires étrangères,

(*) Des Biographes lui donnent Pontchartrain pour lieu de naissance. Nous ne pensons pas qu'il y soit né.

ministre de l'intérieur du royaume de Naples, sous Joseph.

Berthier (Pierre-Alexandre), ministre de la guerre. (*Voyez* Généraux d'Armée, Maréchaux de France.)

Champion de Villeneuve (Anne-Clément-Félix), né à Versailles vers 1760. Ministre de l'intérieur en 1792.

* Vauchelle (André-Jean, baron), est né à Versailles le 8 janvier 1779. Ancien ministre de la guerre à Naples.

Musiciens. — Compositeurs.

Bernier (Nicolas), né à Mantes en 1664, mort à Paris en 1734.

Blamont (François Collin de), né à Versailles le 22 novembre 1690, mourut le 14 février 1760. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, surintendant de la musique du roi. *Les Fêtes grecques et romaines, Didon*, et d'autres compositions.

Kreutzer (Rodolphe), né à Versailles le 15 novembre 1767, mort à Genève en janvier 1831. *Astyanax, Aristippe, la Mort d'Abel, la Princesse de Babylone, Jeanne-d'Arc, Lodoïska, Paul et Virginie, Charlotte et Werther.*

* Kreutzer (Jean-Nicolas), frère et élève du précédent, naquit à Versailles le 3 septembre 1778, et mourut à Paris le 30 août 1832.

* Jadin (Louis-Emmanuel) est né à Versailles le 21 septembre 1768.

* Gebauer (François-René) est né à Versailles le 15 mars 1773.

* Berlot (Jean-Baptiste), né à Versailles en 1775.

Dupoty (Denis-Simon), né à Versailles le 8 novembre 1787, mort à Paris le 3 juillet 1824. *Un Chant patriotique, le Cinq Mai, le Vieil Invalide, le Temps, l'Ombre d'Anacréon, le Vieux Drapeau*, composition musicale énergique et vraie.

* Bourgeois (Joseph-Auguste Le), né à Versailles le 23 février 1802, mort à Rome en février 1825.

Opticiens.

Chevallier (J.-Gabriel-Augustin) est né à Mantes-sur-Seine le 13 septembre 1778. *Instructions sur les cadrans solaires horizontaux et universels. De l'usage des lunettes. Essai sur l'Art de l'Ingénieur en instrumens de physique en verre. Instructions sur les Paratonnerres. Le Conservateur de la vue.*

Cauchoix (Robert-Aglaé) est né à Cormeilles en Parisis le 24 avril 1776. *Achromatisme*, dans le troisième volume du Traité de physique-mathématique de Biot. Importation en France des *besicles périscopiques*. Invention des *lunettes polyades*, ou *à grossissemens variables*. Invention de *lunettes astronomiques plus considérables* qu'aucune autre connue jusqu'alors, etc.

Orientalistes.

Villoison (Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de), membre de l'Institut, né à Corbeil le 5 mars 1750, mort le 26 avril 1805. L'un des plus savans hellénistes du XVIIIe siècle.

Guignes (Joseph de), né à Pontoise le 19 octobre 1721, mort le 19 mars 1800. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Un grand nombre de *Mémoires sur l'origine des Huns, des Turcs, des Mogols, des Tartares, des Chinois*, etc., etc.

Fiennes (Jean-Baptiste de), né à Saint-Germain le 9 octobre 1669, mourut en 1744. Premier drogman du consulat d'Alexandrie. Diverses missions dans le Levant. Professeur d'arabe au collége de France.

Fiennes (Jean-Baptiste Hélin de), fils du précédent, né à Saint-Germain-en-Laye, professeur d'arabe au collége de France en 1748.

Fourmont (Étienne), né à Herbelay en 1683, mort à Paris le 18 décembre 1745. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Professeur de langue arabe au collége de France. Une foule de *Mémoires imprimés et manuscrits*, *dictionnaires*, *grammaires*, etc.

Fourmont (Michel), frère du précédent, né à Herbelay le 28 septembre 1690. Professeur de syriaque au collége de France. Interprète du roi pour les langues chinoise, tartare et indienne. Mort à Paris le 4 février 1746. De laborieuses recherches sur les langues orientales.

Fourmont (Claude-Louis), neveu des précédens.

* Legrand (Mathieu), né à Versailles en 1724.

* Deshauterayes (Michel-André Leroux), né à Conflans-Sainte-Honorine le 10 septembre 1724, mort à Rueil le 9 février 1795.

Peintres.

* Desosiers ou Dezosier, peintre sur verre, né à Versailles, vivait dans le XVIIIe siècle.

Vermont (Hyacinthe Collin de), né à Versailles, mort à Paris en 1761. Membre de l'Académie royale de peinture pour la partie historique.

Santerre (Jean-Baptiste), né à Magny en 1657, mort à Paris le 21 novembre 1717. Peintre justement célèbre ; ses tableaux d'Adam et Ève, sa Suzanne, sa sainte Thérèse, lui ont assigné le premier rang parmi les meilleurs peintres de l'école française.

Aubry (Étienne), né à Versailles en 1745, mort en 1781, à l'âge de 36 ans. Les Adieux de Coriolan à sa femme, Marius assis sur les ruines de Carthage, et d'autres compositions, ont consacré son nom dans les annales de la peinture, et ont placé cet artiste parmi les peintres célèbres du XVIIIe siècle. (*Voyez* Traducteurs, Philippe-François Aubry, son frère.)

Bailly (Jacques), né à Versailles le 2 mars 1701, mort le 18 novembre 1768. Père du célèbre et infortuné Jean-

Sylvain Bailly; distingué comme peintre et comme auteur dramatique. *Théâtre et œuvres mêlées;* 1768, 2 vol. in-8°.

* Hue (Jean-François), naquit à Versailles le 28 mai 1769, et mourut avant 1824.

Silvestre (Jacques-Augustin de), né à Versailles le 1er août 1729, mort à Paris le 10 juillet 1809. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Maître à dessiner des enfans de France. (*Voyez* Agronomes, Augustin-François, baron de Silvestre, son fils.)

Ciceri (Pierre-Luc-Charles) est né à Saint-Cloud le 8 août 1782. Peintre-décorateur, justement renommé par son pinceau hardi et pittoresque.

* Boichard (Hugues-Joseph), né à Versailles le 19 janvier 1783.

* Atoch (Louis-Jean-Marie), né à Saint-Cyr en 1785, décédé à Paris en juin 1832.

Daguerre (Louis-Jacques-Mandé) est né à Cormeilles en 1789. L'un des peintres-décorateurs les plus distingués de l'époque. Les décorations des Macchabées, du Belvéder, d'Élodie, de la Forêt de Sénart, la Lampe Merveilleuse (avec Ciceri), créateur du Diorama. On y a admiré la vallée de Saarnen en Suisse, Holy-Rood, l'abbaye de Roslin, la vallée d'Underseen, Édimbourg, l'entrée de l'église de Méry près Pontoise, etc., etc.

* Gérard (Louis-Auguste) est né à Versailles.

* Piroust (A.-L.-C.) est né à Versailles.

* Jousselin (Michel) est né à Versailles en 1758.

* Sarazin de Belmont (Louise-Joséphine), née à Versailles le 14 février 1770.

* Langin-Desnoyers (Jean-François) est né à Versailles le 24 juillet 1776.

* Schnetz (Jean-Victor) est né à Versailles le 14 avril 1787. De l'Institut.

* Dupré (Louis) est né à Versailles le 9 janvier 1789.

* Lépaulle (François-Gabriel) est né à Versailles en 1804.

* Lemire (Mme Marie-Antoinette Brinisholtz, femme d'Antoine Sauvage, dit), née à Versailles le 12 juin 1783.

* Mars (Louis-Philippe) est né à Versailles le 22 avril 1780.

* Mauzaisse (N.) est né à Versailles en 179..

Thurot (Blanche-Lucie Hoguer, Madame), née à Versailles le 30 avril 1786.

* Moriot (Jean-Nicolas) est né à Versailles le 6 janvier 1788.

* Millet (N.) est né à Versailles en 1795.

* Nogaret (Armand-François-Ernest), né à Versailles le 21 juillet 1734, mort le 8 juillet 1806. Amateur connu

par ses collections de tableaux, statues, vases, et par les encouragemens qu'il accorda aux jeunes artistes.

Philosophes. — Moralistes. — Métaphysiciens.

La Bruyère (Jean de), né à Dourdan, ou près de Dourdan, mort à Versailles le 10 mai 1696, à l'âge de 57 ans. Membre de l'Académie française.

Poètes et Auteurs dramatiques.

Pierre de Saint-Cloud. *Le testament* de Pierre-le-Grand mis en vers (14e siècle).

Cossart (Gabriel), naquit à Pontoise en 1615, mourut à Paris le 18 septembre 1674. On a donné, en 1675, une belle édition de ses *Discours et de ses Poésies latines*.

René (Michel), né à Champlan, canton de Longjumeau, mort en 1658. Un volume de poésies.

Le Laboureur (Louis), né à Montmorency vers 1615, frère de l'historien de ce nom, mourut dans la terre de Montmorency, dont il était bailli, le 20 juin 1679. *Les Victoires du duc d'Enghien* (le grand Condé), en trois poëmes différens; Paris, 1647, in-4°. *Charlemagne,* poëme héroïque; 1664, in-8°; 1666, 1687, in-12. *La Promenade de Saint-Germain,* dédiée à Mlle de Scudéry; 1669, in-12 (en prose mêlée de vers). *Les Avantages de la Langue française sur la langue latine;* 1669, in-12, etc.

Boileau Despréaux (Nicolas), naquit à Crosnes le 1er novembre 1636, mourut à Paris, d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711.

Chaulieu (Guillaume Amfrye de). Ce poète naquit à Fontenay, dans le Vexin *normand*, en 1639, et mourut en 1720. Il n'appartient pas au département de Seine-et-Oise.

Merville (Michel Guyot de), né le 1er février 1696 à Versailles. On pense qu'il se noya dans le lac de Genève en 1763. Ses œuvres de théâtre ont été publiées, en 1766, en 3 vol. in-12, Paris. On y trouve *les Tracasseries, ou le Mariage supposé*, comédie en cinq actes et en vers; *le Triomphe de l'Amitié et du Hasard*, en trois actes et en vers; *la Coquette punie*, en trois actes; *le Jugement téméraire*, en un acte et en vers, etc. L'intrigue y est en général bien liée, les caractères bien tracés et bien soutenus, la versification, quoiqu'un peu faible, n'est pas mauvaise. Outre les six volumes in-12 de son Journal intitulé *Histoire littéraire*, contenant l'extrait des meilleurs livres, etc., on a de lui un *Voyage historique*; 1729, 2 vol. in-12. Merville a été applaudi aux théâtres français et italien.

* Mauger (N.), garde-du-corps du roi, né à Versailles en..., mort en 1753. Des tragédies, une comédie.

Guibert (Madame), née à Versailles le 31 mars 1725. *Poésies* et *œuvres diverses*, avec son portrait, 1764, in-8°; *le Rendez-vous*, comédie en un acte; *la Coquette corrigée*, tragédie contre les femmes. Cette tragédie se compose de cinq scènes. *Le sommeil d'Aminthe*; *la Fille à marier*, comédie en un acte et en vers, etc.

L'introduction à ses vers commence ainsi :

Heureux talent des vers, agréable manie,
 Vous remplissez les vides de ma vie !
 Je ne tiens rien, ni ne veux rien de vous :
Les Dieux, en vous bornant, ont su me satisfaire ;
 Vous me servez précisément à plaire,
Et ne suffisez pas pour faire des jaloux.

Madame Guibert a raison... ses rimes ne courent pas le risque de devenir classiques.

* Poinsinet de Sivry (Louis), né à Versailles le 20 février 1733; mourut à Paris le 11 mars 1804. *Les Égleïdes, Anacréon, Sapho, Moschus, Byon, Tyrthée, Ajax, Pygmalion, Théâtre d'Aristophane, Histoire naturelle de Pline*, etc., etc.

* Ducis (Jean-François), né à Versailles le 22 août 1733, mort le 31 mars 1816. *Abufar, Hamlet, Jean Sans-terre, Macbeth, Œdipe, Othello, le roi Léar, Roméo et Juliette*, etc., etc.

Levrier de Champ-Rion (Thomas-Denis-Guillaume), né à Meulan en 1749, mort en..., âgé de plus de 76 ans. *Les trois Cousins*, comédie en deux actes et en prose, 1792; *Geneviève de Brabant, Arlequin bon fils, Sigisberte, le bon homme Misère*, ou *le Diable couleur de rose, la Porte est fermée*. Ces pièces ont été représentées sur différens théâtres.

Pezai (Alexandre Masson, marquis de), né à Versailles en 1741, mort près de Blois en décembre 1777. *Suite de Bagatelles anonymes*, recueil de poésies fugitives; 1767. On y trouve *Zélis au bain*, poëme; *les Soi-*

rées helvétiennes, alsaciennes, etc., in-8° 1770; *les Nuits parisiennes*, 2 vol. in-8°, 1769; *les Tableaux adressés à M. Greuse*, traduction de Catulle, Tibulle et Gallus, 2 vol. in-8°, 1771; *les Campagnes de Maillebois en Italie*, en 1745 et 1746, avec des notes, 3 vol. in-4°, 1775; *la Closière*, opéra-comique en un acte; *la Rosière de Salenci*, pastorale, 1774. Un choix de ses poésies a été publié en 1810, vol. in-18, dans lequel on trouve celles de Saint-Péravi et la Condamine.

MAISONNEUVE (Louis-Jean-Baptiste Simonet de), né à Saint-Cloud vers 1750, mort à Paris en 1829. Auteur d'*Odmar* et *Zulma*, de *Roxelane* et *Mustapha*, tragédies; *le faux Insouciant*, comédie en cinq actes, etc.

CHARLEMAGNE (Armand), né au Bourget, arrondissement de Corbeil, en 1753. Parmi ses comédies, *l'Homme de lettre et l'Homme d'affaires, l'Insouciant, de Crac à Paris, la Journée des Dupes*, etc. Écrits divers.

BABOIS (Victoire, madame), est née à Versailles le 6 octobre 1760. Les lettres possèdent plusieurs éditions de ses poésies élégiaques.

JOUY (Victor-Joseph Étienne de) est né à Versailles en 1769. Membre de l'Académie française. *La Vestale, les Amazones, les Abencerrages, les Bayadères, Tippoo-Zaïb, Bélisaire, Sylla, l'Empereur Julien*. Des comédies : *les Ermites de la Chaussée-d'Antin, de la Guiane, l'Ermite en Province, l'Ermite à Londres, en Italie, en Prison, en Liberté*, et d'autres compositions, qui l'ont placé au premier rang des hommes illustres de notre époque.

* GUICHELIN (Marie-Anne, mademoiselle), depuis ma-

dame Guichelin-Steck, est née à Versailles le 30 janvier 1776.

Ourry (Maurice) est né à Bruyère-le-Châtel, près d'Arpajon, en 1776. *La Danse interrompue, le Chevalier d'Éon, l'Anglais à Bagdad, Monsieur Blaise, le Loup-Garou, Monsieur Asinard, le Fils par hasard et le Mari juge et partie;* ses poésies ont été imprimées en 1817, à Paris.

* Sauvage (Jean-Baptiste), né à Poissy le 26 décembre 1776.

Baudoin aîné (N.), né à Saint-Cermain en Laye vers 1780. *Estelle,* ou *la Coupable innocente,* comédie en trois actes et en vers; *Démétrius,* tragédie.

Desprez (Claude-Aimé) est né à Saint-Germain-en-Laye le 5 avril 1783. Une foule de vaudevilles.

Merville (Pierre-Camus-François), né à Pontoise le 20 avril 1783. *L'Entrée dans le Monde, la Lettre équivoque, Amélie, les Rivaux et Henri IV à Meulan, les Deux Anglais, la Famille Glinet, les Quatre Ages, le Frère et la Sœur,* drame en quatre actes. *La mort de G. Tullius,* tragédie en cinq actes, *l'École de la Médisance,* de *Shéridan,* etc.

* Laville de Mirmont (Alexandre-Jean-Joseph de) est né à Versailles vers 1784.

* Arnault (Lucien-Émile), né à Versailles en 1787. Diverses tragédies.

Wafflard (Alexis-Jacques-Marie), né à Versailles le 29

juin 1787, mort le 12 janvier 1824. Parmi ses compositions, on cite le *Voyage à Dieppe, les Deux Ménages, le Célibataire et l'Homme Marié, l'Écolier d'Oxford*, etc., etc.

* GUYOT (Louis-Ludovic) est né à Étampes le 7 juin 1803. *Aimer, Rire, Chanter,* recueil de poésies, 1834.

* GAVILLE (Eugène Picart de) est né à Étampes en 1804. *Les Soirs,* 1 vol. in-18, H. Fournier, 1834.

* LAIGNELOT. *Voyez* membres des Assemblées nationales.

Prédicateurs.

PIERRE D'ESSONNE, prédicateur du XIII[e] siècle.

TAILLEPIED (Noël), né à Pontoise dans le seizième siècle. Religieux de l'ordre de saint François. *Histoire des Druides, Histoire des antiquités de Rouen et de Pontoise.*

MATHIAS TOUZET, né à Pontoise sur la fin du XVI[e] siècle.

FEUILLET (Nicolas), né à Herbelay en 1622, mort à Paris le 7 septembre 1693. Son corps fut porté à Saint-Cloud, dont il avait été chanoine. Prédicateur hardi. Des lettres et une oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

* FAURE (Nicolas), né à Lucienne, près Versailles, le 4 novembre 1644, mort à Paris... Supérieur des chanoines réguliers de la congrégation de France.

* LENFANT (Jacques), né à Bazoches en 1661; mourut d'une paralysie en 1728. Écrivain célèbre.

VAUXCELLES (Simon-Jérôme, Bourlet, abbé de), naquit à Versailles le 11 août 1733, mourut à Paris le 18 mars 1802. Une foule d'articles piquans et variés insérés dans le *Journal de Paris*, etc.; la préface d'une nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie française;* un discours en tête d'une édition des lettres de Mme de Sévigné, etc., etc.

Romanciers.

* ARLINCOURT (Victor, vicomte d'), est né à Mérantais, canton de Chevreuse, en 1789. *La Caroleïde, le Solitaire, le Renégat, Ipsiboë, les Rebelles sous Charles V, les Écorcheurs, Double Règne, le Brasseur-Roi, l'Herbagère.*

Sage-femmes.

BOIVIN (Anne-Victoire Gillain, veuve de Louis, madame), est née à Versailles le 9 avril 1773. Professeur d'accouchemens. *Mémorial de l'Art des Accouchemens*, Paris 1812, 1re édition, vol. in-8° (diverses éditions); *Traité des hémorragies utérines*, vol. in-8°, 1818; *Mémoire sur les pertes de sang des femmes enceintes*, couronné par la Société de médecine de Paris; *Mémoire sur les affections tuberculeuses et cancéreuses chez les femmes et sur le fœtus*, 1825; *Recherches sur l'origine du scrofule et du cancer*, etc., etc.

LEGRAND (Madelaine-Catherine, madame), est née à Versailles le 2 avril 1780. Sage-femme en chef de la Maison d'accouchement de Paris.

Statuaires. — Sculpteurs.

LEGENDRE (Nicolas), né à Étampes en 1618; a décoré de plusieurs beaux morceaux l'église de Saint-Nicolas de Chardonnet de Paris; il mourut dans cette ville en 1670.

* HOUDON (Jean-Antoine), né à Versailles le 20 mars 1741, mort le 15 juillet 1828.

Traducteurs.

NICOLAS DE GONESSE. Traduction de *Valère-Maxime;* il l'acheva en 1401. Maître ès-arts et en théologie sous Charles VI.

RAOUL DE PRESLES, y naquit dans le XVIe siècle. Auteur d'une traduction de la *Bible*. Historien, poète.

DOTTEVILLE (Jean-Henri, le P.), naquit à Palaiseau le 22 décembre 1716, mourut en... La traduction de *Salluste,* avec la vie de l'historien et des notes critiques, regardées avec raison comme son meilleur ouvrage; *Histoire de Tacite,* en latin et en français, etc., etc.

* LAISNÉ (Furcy) est né à Meulan en 1777.

HURET (Toussaint-Charles) est né à Versailles le 19 septembre 1800. *Habrocome et Anthia,* traduit de Xénophon d'Éphèse; *Rhodante et Dosiclès,* de Théodore Prodome; *Essais philosophiques,* traducteur de Dugatt Stewart; *Histoire des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie,* in-8°, 1830; traduction de l'ouvrage du docteur Mac'Crie, etc.

Zoologistes. — Naturalistes.

Geoffroy Saint-Hilaire (Étienne) est né à Étampes le 15 avril 1772. Membre de l'Institut. Une foule d'écrits qui l'ont placé parmi les zoologistes les plus célèbres de l'Europe.

Delalande (Pierre-Antoine), naquit à Versailles le 27 mars 1787; mort au cap de Bonne-Espérance le 27 juillet 1823. Il a enrichi le Muséum de collections considérables.

SUPPLÉMENT.

Vah (René). Son portrait a été gravé par E. Desrochers. On lit au bas : « Le Vray Portrait de Frère René
» Vah né a Poissy lequel après avoir esté officier d'Ar-
» mée se fit Hermite dans la Forest de Compiègne il y
» mena pres de 30 ans une vie très pénitente il mourut
» en Odeur de Sainteté le 18e septembre 1691 âgé de
» 74 ans et est enterré dans le cloitre de l'abbaye de
» St. Corneille a Compiegne. »

NOMS

De quelques Personnes attachées par leurs Fonctions publiques ou leurs Écrits

AU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

* Alexandre, ancien notaire, auteur d'une histoire inédite de La Roche-Guyon, dans laquelle on trouvera de l'érudition, du talent et de l'intérêt. (*Statistique de Mantes.*)

* Andrieu (Augustin-Marie). Membre de la Société centrale d'agriculture, a été maire de Cheptainville, canton d'Arpajon, et membre du Conseil général du département.

* Arquinvilliers (Athanase-Victor Roger d') a été membre du Conseil général du département.

* Aulet, antiquaire distingué de Houdan. Ses fouilles faites aux environs de cette ville, à la Tombelle, dite la Butte-de-Gargan, ont fait découvrir des tombeaux, des ossemens, des amphores, des fers de lances, des haches, des boucles en fer, une bague en or, des médailles romaines et françaises (1833). Cet investigateur a savamment décrit et expliqué la trombe qui, le 26 août 1823, emporta le clocher de l'église de Dammartin, hameau de l'arrondissement de Mantes.

* Barbier fils, de Saint-Gervais, arrondissement de Mantes, a fait une description intéressante de l'église de cette commune. (*Statistique de Mantes*, 1833.)

* Bosson, de Mantes, a savamment décrit et expliqué la trombe qui, le 26 août 1823, a emporté le clocher de l'église de Dammartin, arrondissement de Mantes.

* Boucher (Jean-Baptiste), *voyez* ce nom, B. de S. et O. Docteur en médecine. Ajoutez à sa notice : membre correspondant de l'Académie royale de médecine, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

* Bouchitté (H.), président de la Société des sciences naturelles et vice-président de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise pour l'année 1837. Homme d'esprit et savant distingué.

* Bourgeois (N.), élu en 1837 membre du Conseil général du département pour les cantons de Laferté-Aleps, Milly, en remplacement de M. de Bizemont, démissionnaire.

* Broutta (Achille), l'un des professeurs les plus distingués de l'École royale et militaire de Saint-Cyr. Le département de Seine-et-Oise lui devra la publication d'un mémoire plein d'intérêt sur *Port-Royal*, abbaye lettrée, immortalisée par les écrivains du siècle de Louis XIV.

* Cels (François), pépiniériste, mort du choléra en 1832, à Montrouge, près Paris, âgé de 61 ans. Les Liliacées de Redouté, l'Herbier de l'Amateur, les beaux ouvrages de Ventenat, ainsi que plusieurs journaux horticoles de notre

époque, doivent beaucoup de notes précieuses à cet habile praticien.

* Challan (Antoine-Didier-Jean-Baptiste), membre du Corps-Législatif, etc., *voyez* ce nom, B. de S. et O.; mort à Paris en avril 1831.

* Chandellier (Jean), juge au tribunal de première instance de Versailles, a été membre du Conseil général du département.

* Chrétien, auteur (avec M. Desbois) de mémoires historiques manuscrits pour servir aux antiquités de la ville de Mantes, cités dans la Statistique de l'arrondissement de Mantes, par M. A. Cassan; volume in-8°, 1833.

* Clérisseau (Jean-Charles), cultivateur et propriétaire à Essonne, a été membre du Conseil général du département.

* Danielo (J.-F.) a publié, en 1835, l'histoire de Longjumeau, Arpajon, Montlhéry; 23, rue des Grands-Augustins.

* Deborie (Jean-François) a été maire de Courcelles, canton de Marines, et membre du Conseil général du département.

* Delaborde (Alexandre, le comte), député de l'arrondissement d'Étampes, membre de l'Institut, aide-de-camp du roi. L'ouvrage auquel il travaille en ce moment, ayant pour titre *Versailles*, ne tardera pas à paraître. Si toutes les gravures valent celles que M. Delaborde nous a mon-

trées, nous prédisons un grand succès à ce livre qui représentera Versailles dans tout son passé.

* Desbois, auteur (avec M. Chrétien) de mémoires historiques manuscrits pour servir aux antiquités de la ville de Mantes, cités dans la Statistique de l'arrondissement de Mantes, par M. A. Cassan; vol. in-8°, 1833; Mantes, imprimerie de Forcade.

* Deschiens (N.), président de la Société royale d'agriculture de Seine-et-Oise pour l'année 1837, membre du Conseil général du département. Il possède une collection immense de pièces relatives à notre révolution, recueillies et mises en ordre par lui-même.

* Duval-Dumanoir (Michel-Archange, comte), a été maire de Saint-Vrain, canton d'Arpajon, membre du Conseil général.

* Feray (Louis), manufacturier à Essonne, a été membre du Conseil général du département. Décédé en 1837, très-regretté.

* Fraguier (Antoine-Geneviève-Amédée, le marquis), maréchal-de-camp honoraire, a été maire de Tigery, député de Seine-et-Oise et membre du Conseil général du département.

* Garnier (N.)..On doit aux fouilles entreprises par cet antiquaire distingué de Houdan, la découverte de tombeaux, d'ossemens, d'amphores, de fer de lances, de haches, de médailles romaines et françaises, dans les environs de cette ville, et notamment à la Tombelle, dite la Butte-de-Gargan (1833).

* GOUJON (Abel). On lui doit une histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye, suivie de recherches historiques sur les dix autres communes du canton; vol. in-8°, 1829; ouvrage recommandable par l'exactitude des faits et l'authenticité des documens qui y sont consignés. La Société française de statistique universelle lui a décerné une médaille d'honneur, sur le rappport que nous lui avons fait de cette publication en 1835.

* GUILLAUME (Firmin), ancien capitaine, ex-receveur des contributions directes de la ville de Poissy, né à Heudicourt (Meuse), en 1771. Auteur d'un mémoire sur les antiquités de la ville et de l'église de Poissy.

* LE PELETIER DE ROSAMBO (Louis, le marquis), pair de France, a été maire de Fontenay-Saint-Père, canton de Limay, et membre du Conseil général du département.

* LIGNERAC DE CAYLUS (Louis-Robert, le duc de), pair de France, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, membre de la Société centrale d'agriculture; a été membre du Conseil général du département.

* LUYNES (le duc de), membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise en 1837.

* MACHAULT D'ARNOUVILLE (le comte), pair de France, a été maire d'Arnouville, canton de Gonesse, et membre du Conseil général du département.

* MAGNITOT (Le Rat de). « Savant aussi distingué que modeste, a découvert au hameau de Ducour des fragmens de tuiles romaines et une médaille d'Antonin; il pense qu'il exista peut-être à Ducour, qui viendrait, selon lui,

de *Ducum curia,* quelque établissement romain. » (*Statistique de Mantes,* 1833.)

* Maillé (Charles-François-Armand, duc de), a été maire de Long-Pont, canton de Longjumeau, et membre du Conseil général du département.

* Molé (le comte), pair de France, président du Conseil des ministres (1837), officier de la Légion-d'Honneur, a été maire d'Épinay-Champlâtreux et membre du Conseil général du département.

* Mont-Rond (Max. de), élève de l'école des Chartes, membre de l'Institut historique, a publié, en 1837, des *Essais historiques sur la ville d'Étampes;* vol. in-8°, avec gravures, chez Debecourt.

* Morant (Thomas-Marie-Geneviève, le marquis de), chevalier de Saint-Louis, membre de la Société centrale d'agriculture; a été membre du Conseil général du département.

Morel-Vindé (le vicomte de), *voyez* ce nom, B. de S. et O. Pair de France. Il a publié, en septembre 1834, une Statistique de la commune de la Celle-lez-Saint-Cloud, canton de Marly-le-Roi; 34 pages in-8°, chez Dufaure, imprimeur de la Préfecture.

* Nepveu, architecte du roi, a dirigé avec M. Fontaine, de l'Académie des beaux-arts (*voyez* ce nom, B. de S. et O.), les immenses travaux qui ont été exécutés dans le château de Versailles pour la création du Musée.

* Pétigny (Thomas-Guillaume, le chevalier), membre

de la Légion-d'Honneur et de la Société centrale d'agriculture ; a été membre du Conseil du département.

* Pétineau (Jean-François) a été maire de Jouy et membre du Conseil général du département.

* Pinon (Anne-Louis, le vicomte), membre de la Société centrale d'agriculture ; a été maire de Frouville, canton de l'Isle-Adam, et membre du Conseil général du département.

Recapé (N.), membre du Conseil du département.

* Saint-Georges de Vérac (Olivier, marquis), commandeur de la Légion-d'Honneur, ex-gouverneur du château de Versailles ; a été membre du Conseil général du département.

Saint-James (Emm. de), membre de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Il a publié en 1837, dans le recueil des travaux de cette compagnie, une *Histoire de la commune et du château de Marcoussis*. Il est à désirer que l'exemple de cet écrivain trouve des imitateurs ; les monumens historiques du Département de Seine-et-Oise seraient alors mieux connus : *Veterum volvens monumenta virorum* (*).

Saint-Pol (Louis, comte de), colonel de cavalerie,

(*) M. de Saint-James a aussi composé un morceau sur le *Val de Galie*, contenant l'histoire de ses hameaux et celle de ses principaux seigneurs, dont un fragment a été publié dans *la Presse de Seine-et-Oise* (N° 17, 29 juillet 1837).

chevalier de Saint-Louis, membre du Conseil municipal de Versailles pendant quatorze ans. Page de Louis XV, écuyer cavalcadour des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Mort à Versailles en juillet 1837, à l'âge de 84 ans, adoré des pauvres, dont il était vraiment le père. (Extrait du journal *la Presse de Seine-et-Oise*, N° 11.)

* SAINTE-REINE (Antoine Farmain de), chevalier de Saint-Louis, intendant militaire de l'infanterie de l'ex-garde royale, membre de la Société centrale d'agriculture; a été membre du Conseil général du département.

* SANTERRE DES BOVES (N.). L'auteur de la Statistique de l'arrondissement de Mantes le cite dans son ouvrage, comme lui ayant fourni de précieux documens pour l'histoire de ce pays.

SÉGUIN (N.). On lui doit une *Notice historique sur la ville et le domaine de Rambouillet*, vol. in-12; Rambouillet, 1836, imprimerie de Raynal. Cette notice se recommande par l'exactitude des recherches, et sera consultée comme un précieux document destiné à servir à la statistique et à l'histoire du département de Seine-et-Oise.

* SELVE (Georges, le comte de), chevalier de Saint-Louis, a été maire de Cerny et membre du Conseil général du département.

* SÉRAN (Jean-Baptiste-François, le vicomte), a été maire de Goussonville et membre du Conseil général du département.

* SOUCY (André Haudry de), chevalier de la Légion-d'Honneur, administrateur des salines royales et membre

de la Chambre des Députés; a été maire de Fontenay-les-Briis et membre du Conseil général du département.

* TORTEL (N.), avocat, maire de Montchauvet. Les archives de la commune de ce bourg possèdent une notice de lui sur Montchauvet, ancienne ville forte du moyen âge; cette notice contient des détails historiques pleins d'intérêt.

* VATOUT (J.), premier bibliothécaire du roi, a publié, en 1837, *le Palais de Versailles*, souvenirs historiques de cette résidence royale.

* VOISIN (N.). « Maire de Grand-Champ, arrondissement de Mantes, auteur d'une histoire ingénieuse de la comtesse Amicie et d'une jeune fille enlevée à Grand-Champ par le fameux comte Ory. » (Extrait de la Statistique de l'arrondissement de Mantes, 1833.)

Préfets du département de Seine-et-Oise.

Premier Préfet.

GARNIER (le comte). Premier préfet de Seine-et-Oise. Grand-officier de la Légion-d'Honneur. Président du Sénat de Trèves. Membre du Conseil privé sous Louis XVIII. Homme très-distingué. Mort aveugle.

Deuxième Préfet.

Montalivet (le comte de). Il succéda, le 12 germinal an XII (2 avril 1804), à M. G. Garnier. Grand-officier de la Légion-d'Honneur. Homme d'une haute capacité, très-bon administrateur. Appelé au ministère de l'intérieur, il fut un des meilleurs ministres de l'empire. Son fils, ministre actuel de l'intérieur, a su suivre dignement ses traces.

Troisième Préfet.

Laumond (le comte). Conseiller-d'état, commandant de la Légion-d'Honneur. Il remplaça, le 3 mai 1806, M. le comte de Montalivet. Honnête homme et de mérite, il devint directeur général des mines.

Quatrième Préfet.

Gavres (le prince de). Il quitta Versailles lors de l'entrée des étrangers en Belgique et en France, attendu qu'il était Belge. Il devint ensuite chambellan du roi des Pays-Bas. Homme fastueux, honorable, et qui, dans ses brillantes réceptions, soutenait son titre de prince.

Cinquième Préfet.

Delaitre (le baron). Il fut appelé de la préfecture d'Eure-et-Loir à celle de Seine-et-Oise, en janvier 1814, qu'il dirigea en homme de bien et en bon administrateur.

Sixième Préfet (pendant les Cent-Jours).

Girardin (Stanislas de). Bon orateur, connu par ses principes libéraux. On lit sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise :

1791, Président de l'Assemblée législative.
An viii, Membre du Tribunat.
1809, Membre du Corps-Législatif.
1815, Membre de la Chambre des Cent-Jours.
1819, Membre de la Chambre des Députés.
1824, Membre de la Chambre des Députés.

Décédé à Paris le 26 février 1827.

Septième Préfet (après les Cent-Jours).

Retour de M. Delaitre. Il administra le département avec beaucoup de dévoûment, pendant l'occupation de Seine-et-Oise par les troupes étrangères, époque très-difficile.

Huitième Préfet.

Des Touches (le baron). Habile administrateur, homme très-adroit. Au milieu des nombreux changemens de ministères et préfets qui eurent lieu sous la restauration, il sut rester, pendant douze années, préfet de Seine-et-Oise, quoique libéral et peu aimé de la cour. M. Des Touches se montra toujours modéré, et ne partagea pas les idées réactionnaires de 1815.

Neuvième Préfet.

Tocqueville (le comte). Homme de cour et fort aimable. Il a quitté Versailles pour passer, sous Charles X, à la Chambre des Pairs.

Dixième Préfet.

Capelle (le baron). Homme adroit et façonné à l'intrigue. Il quitta Versailles pour faire partie du dernier ministère de Charles X, et a contre-signé les ordonnances du 25 juillet 1830, comme ministre secrétaire-d'état au département des travaux publics.

Onzième Préfet.

Aubernon (Joseph). Conseiller-d'état, pair de France, nommé préfet de Seine-et-Oise le 1er août 1830. Cet administrateur éclairé s'est attaché à propager l'instruction primaire dans ce département : c'est à lui que Versailles doit la création d'une École normale primaire, où plusieurs départemens envoient des élèves qui s'y préparent pour devenir un jour maîtres. Seine-et-Oise lui doit encore des routes vicinales, des comices agricoles, etc., etc. M. Aubernon, doué d'un esprit conciliant, est arrivé dans ce département à une époque orageuse, et il a su s'y concilier l'estime de toutes les opinions.

FIN.

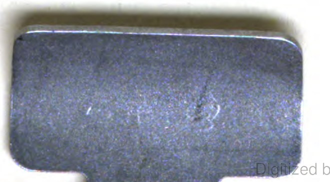
TABLE DES MATIÈRES.

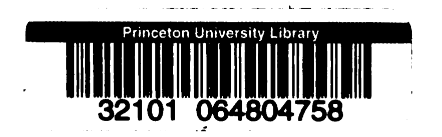
FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de RAYNAL, à Rambouillet.


Princeton University Library
32101 064804758

This Book is Due




Princeton University Library
32101 064804758

